OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME LXXXVIII.

IMPRIMERIE DE JULES DIDOT AINÉ,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

OEUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE

AVEC

DES REMARQUES ET DES NOTES

HISTORIQUES, SCIENTIFIQUES, ET LITTÉRAIRES.

CORRESPONDANCE.

TOME XXI.

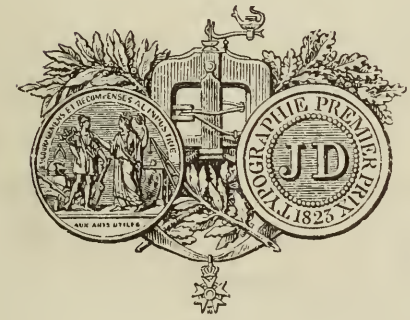

PARIS

BAUDOUIN FRÈRES.

MARIUS AMYOT, LIBRAIRE,

RUE SAINT-JULIEN, N° 5, DERRIÈRE L'HÔTEL-DIEU.

M. DCCC. XXXI.

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PQ
2076
1824
#88

CORRESPONDANCE.

LETTRE MMMMDCCCCLXVIII.

A M. DORAT.

A Fernei, le 1er mars 1768.

J'ai toujours sur le cœur, monsieur, la calomnie qui m'impute mille ouvrages que je ne connais pas, et la mauvaise foi qui se sert de mon nom pour faire courir des épigrammes que je n'ai ni faites ni pu faire. Cette mauvaise foi m'a été extrêmement sensible.

J'appris, il y a quelques mois, qu'on prétendait que j'avais récité une épigramme, ou plutôt des vers contre vous, qui me paraissent très injustes, quoique assez bien faits. Cette imposture fut confondue, mais je fus très affligé. J'en écrivis à madame Necker, qu'on me dit être votre amie : je vous en écris aujourd'hui à vous-même, monsieur. Quoique j'aie eu quelques légers sujets de me plaindre de vous, je l'ai entièrement oublié, et les excuses que vous avez bien voulu me faire m'ont infiniment plus touché que le petit tort dont j'avais sujet de me plaindre ne m'avait été sensible. Il m'était impossible, après cela, de rien

faire qui pût vous déplaire. J'étais d'ailleurs malade et mourant quand cette épigramme parut. Songez au temps où elle fut faite; pouvais-je alors deviner que vous eussiez une maîtresse à l'Opéra? était-ce à moi de la faire parler? Je n'ai jamais vu les vers que vous aviez composés pour elle; en un mot, monsieur, je suis trop vrai, et j'ai trop de franchise pour n'être pas cru, quand j'ai juré à madame Necker, sur mon honneur, que je n'avais nulle part à cette tracasserie.

C'est à vous à savoir quels sont vos ennemis. Pour moi, je ne le suis pas : j'ai été très affligé de cette imposture. J'ai des preuves en main qui me justifieraient pleinement; mais je ne veux ni compromettre ni accuser personne[1]. Je me borne à mon devoir; c'est celui de repousser la calomnie.

Voilà, monsieur, ce que la vérité m'oblige à vous écrire, et cette même vérité doit en être crue quand je vous assure de toute l'estime et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

[1] * On a déja dit que La Harpe était l'auteur de cette épigramme. (L. D. B.)

LETTRE MMMMDCCCCLXIX.

A M. LE RICHE.

1er mars.

Après la malheureuse aventure, mon cher monsieur, de deux paquets contenant, dit-on, des livres de Genève, il n'est rien que l'insolente inquisition de certaines gens ne se soit permis contre les lois du royaume. Je sais très certainement que mes paquets ne sont point ouverts aux autres bureaux des postes; et M. Janel, maître absolu dans ce département, a pour moi des attentions dont je ne puis trop me louer. J'ignore absolument ce que les deux paquets adressés à monsieur l'intendant et à M. Éthis, impudemment saisis à Saint-Claude, pouvaient contenir. J'ignore qui les portait et qui les envoyait. Je n'ai nul commerce avec Genève, et il y a près de six mois que je suis à peine sorti de mon lit. Tout ce que je sais, c'est que cette affaire a eu des suites infiniment désagréables, et que ceux qui ont abusé ainsi du nom de monsieur l'intendant ont commis une imprudence très dangereuse.

Le premier président du parlement de Douai a servi Fantet comme s'il avait été son avocat; il lui était recommandé par un ami intime.

Vous avez lu sans doute le mandement de l'archevêque de Paris contre *Bélisaire :* voici un petit imprimé[1] qu'on m'envoie de Lyon à ce sujet.

Il se fait une très grande révolution dans les esprits, en Italie et en Espagne. Le Nord entier secoue les chaînes du fanatisme, mais l'ombre du chevalier de La Barre crie en vain vengeance contre ses assassins.

Je vous embrasse, etc.

LETTRE MMMMDCCCCLXX.

A M. DE CHABANON.

1er mars.

Maman verra donc *Eudoxie* avant moi, mon cher confrère; elle part pour Paris, elle fera madame Dupuits juge si on joue mieux la comédie à Paris qu'à Fernei. Ce qui me désespère, c'est qu'elle sera logée très loin de vous, chez sa sœur. Elle va arranger sa santé, ses affaires et les miennes. Tout cela s'est délabré pendant vingt ans qu'elle a été loin de Paris. Je suis menacé plus que jamais d'un voyage dans le Wurtemberg. Voilà Fernei redevenu un désert comme il l'était avant que j'y eusse

[1]* C'est la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry,* FACÉTIES, ou bien la satire des *Trois empereurs en Sorbonne,* POÉSIES, tome II.
(L. D. B.)

mis la main. Je quitte Melpoméne pour Cérès et Pomone.

Braves jeunes gens, cultivez les beaux-arts, et gorgez-vous de plaisirs; j'ai fait mon temps.

Voici une drôlerie qui vient, dit-on, de Lyon; elle pourra vous amuser. Je suis bien sûr de votre discrétion. Vous ne ressemblez pas aux gens qui font courir les bagatelles sous mon nom, et qui disent toujours : *C'est lui, c'est lui.* Non, messieurs, ce n'est point moi. Plût au juste ciel qu'on n'eût jamais publié certain second chant d'une baliverne [1] qui était enfermée dans ma bibliothéque! Mais, encore une fois, tout le monde n'a pas votre discrétion, mon cher confrère. J'ai été profondément affligé; mais je pardonne tout à ceux qui n'ont point eu d'intention de nuire. Adieu : je vous embrasse bien fort. Madame Denis et l'enfant vous embrasseront mieux.

LETTRE MMMMDCCCCLXXI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 1er mars.

Vous m'avez envoyé, monsieur, du vin de Champagne quand je suis à la tisane; c'est envoyer une

[1] *La Guerre civile de Genève.* POÉSIES, tome I. (L. D. B.)

fille à un châtré. Je comptais au moins avoir la consolation d'en boire quelques verres avec vous, si vous pouviez passer par notre ermitage. Mais madame Denis part cette semaine pour Paris, pour des affaires indispensables; et moi je serai obligé, dès que je pourrai me traîner, d'aller consommer avec M. le duc de Wurtemberg une affaire épineuse, dont dépend la fortune qui me reste, et celle de ma famille entière.

J'envoie à M. de Chenevières ce que vous demandez. M. le duc de Choiseul et M. Bertin en ont été très contents. L'auteur, qui est inconnu, souhaiterait que M. le contrôleur-général en fût un peu satisfait.

J'ai été très affligé que M. de La Harpe ait donné un certain second chant[1]. Il savait qu'il ne devait jamais paraître; il l'a pris dans ma bibliothèque sans me le dire; cette imprudence a eu pour moi des suites très désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur; il n'a point péché par malice; je l'aime. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie.

Mes respects à madame de Rochefort. Si je suis en vie l'année qui vient, et si vous allez dans vos terres, n'oubliez pas, monsieur, un solitaire qui vous est dévoué avec un attachement inviolable.

[1] * Du poëme de *la Guerre civile de Genève.* (L. D. B.)

P. S. Voici ce qu'on m'envoie de Lyon ; je vous en fais part comme à un homme discret, dont je connais la sagesse et les bontés. Pourriez-vous, monsieur, me faire savoir des nouvelles de la santé de la reine?

LETTRE MMMMDCCCCLXXII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, mardi matin, 1er mars.

Soyez très sûr, très aimable résident, que votre Languedochienne avec ses beaux yeux n'avait point vu la deuxième Baliverne. J'avais abandonné aux curieux la première et la troisième ; mais pour la seconde, je l'avais toujours laissée dans mon portefeuille ; et j'avais des raisons essentielles pour ne point la faire paraître. Si votre dame aux grands yeux l'a eue, ce ne peut être que depuis le mois de novembre, car La Harpe partit au mois d'octobre, et ce fut au commencement de novembre qu'il la donna à trois personnes de ma connaissance. Les copies se sont peu multipliées, attendu qu'on ne se soucie guère à Paris de Tolot l'apothicaire, de Flournoi, de Rodon, du prédicant Buchon, et autres messieurs de cette espèce.

Si quelqu'un avait pu faire cette infidélité, c'é-

tait ce polisson de Galien; cependant il ne l'a pas faite.

S'il était vrai que cette coïonnerie eût paru à Paris avant le voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il l'a dit à son retour, pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près; il n'aurait pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant il ne m'en dit pas un seul mot; au contraire, il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits en effet ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parcequ'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était d'un sculpteur qui demeurait dans sa rue.

Je ne lui ai fait aucun reproche, mais sa conscience lui en fesait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux, et son visage prenait un air de pâleur qui n'est pas celui de l'innocence. Son procès est in-

struit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigoureusement; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner.

Non seulement j'ai eu le bonheur de lui rendre des services essentiels, mais je lui en rendrai toujours autant qu'il dépendra de moi. Je serrerai seulement mes papiers, si jamais madame Denis le ramène à Fernei.

Voilà, aimable résident, l'histoire au juste. Plût à Dieu qu'il n'y eût pas de plus grande tracasserie dans le monde! J'espère que vous verrez bientôt finir celles de Genève. Voulez-vous bien avoir la bonté de donner au porteur cette gazette de France où il est parlé des rodomontades espagnoles contre l'inquisition? Il y a des monstres auxquels il ne suffit pas de leur rogner les ongles, il faut leur couper la tête.

Tuus sum et semper ero.

LETTRE MMMMDCCCCLXXIII.

A M. DE CHABANON.

2 mars.

Vous êtes fort comme Samson, mon cher ami! vous triomphez de tout. Vous me faites aimer

Samson plus que je ne croyais[1]. Je suis plus faible que lui, et n'ai pas plus de cheveux. Je regrette plus madame Denis qu'il ne regrettait Dalila; mais son voyage à Paris était absolument nécessaire. C'est elle qui va combattre pour moi contre les Philistins; et d'ailleurs nos affaires, abandonnées depuis long-temps, étaient absolument délabrées; elle a pris son parti courageusement; elle aura la consolation de vous voir, et moi du moins j'aurai celle de voir *Eudoxie*. Je vous avertis d'avance que j'en attends beaucoup. Vous aurez plus tôt fait cinq bons actes que vous n'aurez trouvé des acteurs.

Mon Dieu, que vous êtes aimable! que vous êtes essentiel! que je vous suis obligé d'avoir parlé à M. de Sartine comme vous avez fait! Il aura bientôt de mes nouvelles, et vous aussi, et le cher Marin aussi.

A propos, je me mets aux pieds de madame votre sœur[2]. Embrassez pour moi maman, l'enfant, et M. Dupuits.

[1] * Chabanon avait proposé à Voltaire de confier à Philidor la composition de la musique de *Samson*. (L. D. B.)

[2] * Madame de La Chabalerie. (L. D. B.)

LETTRE MMMMDCCCCLXXIV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Fernei, 4 mars.

M. Dupuits, madame, est allé à Paris vous faire sa réponse. J'en aurais bien fait autant que lui, si j'avais son âge; mais il faut que je reste dans mon tombeau de Fernei.

J'ai envoyé ma niéce et ma fille adoptive à Paris pour arranger de malheureuses affaires que vingt ans d'absence avaient entièrement délabrées [1]. Ce sont bien plutôt leurs affaires que les miennes; car j'achéve ma vie avec peu de besoins; et si j'étais à Paris, mon premier devoir serait de vous faire ma cour. Il est vrai que je ne pourrais aller

[1] * Ce n'était pas là assurément la véritable cause du départ de madame Denis. Par égard pour sa niéce, Voltaire eut la bonté très grande de ne dire que dans la plus discrète intimité le secret de cette affaire domestique. Voyez à ce sujet les lettres MMMMDCCCCLXXXVIII et ĀLXXII. Wagnière (*Examen des Mémoires de Bachaumont*) s'exprime ainsi: « M. de Voltaire chassa madame Denis. Il ne se ser- « vit, dans le public, du prétexte du dérangement de sa fortune que « pour sauver encore l'honneur de sa niéce. » Quelques justes sujets de mécontentement qu'elle eût donnés à son oncle, il eut la générosité de lui assurer vingt mille francs de rente à Paris. On voit dans les curieuses notes de Wagnière, qui aimait tendrement Voltaire, combien madame Denis contribua puissamment à le chagriner et même à avancer la fin de sa carrière. (L. D. B.)

à vos rendez-vous de chasse : pour les autres rendez-vous, ce n'est pas mon affaire; il faut être pour cela du métier des héros, et je n'ai pas l'honneur d'en être.

Je vous souhaite, madame, autant de plaisir que vous en méritez. Agréez les vœux et les respects de votre très humble et obéissant serviteur.

P. S. Ne lisez point, madame, ce plat rogaton[1]; mais donnez-le à M. l'abbé de Voisenon, afin qu'il l'aiguise.

LETTRE MMMMDCCCCLXXV.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

4 mars.

Les trois quarts de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* sont imprimés, monsieur, et à moins que vous n'ayez quelques anecdotes sur le jansénisme, il ne m'est plus possible de vous en demander sur les affaires politiques. Je sais bien qu'il y a eu quelque politique dans les querelles des jansénistes et des molinistes; mais en vérité elle est trop méprisable; et c'est rendre service au genre humain que de donner à ces dangereuses fadaises le ridicule qu'elles méritent.

[1] * *Les Trois empereurs en Sorbonne.* (L. D. B.)

Quant au *Testament* attribué au cardinal de Richelieu, vous pouvez, je crois, m'instruire avec liberté de tout ce que vous en savez, et en demander la permission à M. le duc de Choiseul, en lui montrant ma lettre. Madame la duchesse d'Aiguillon a fait chercher au dépôt des affaires étrangères tout ce qu'elle a cru favorable à son opinion. Si vous avez quelques lumières nouvelles, je me rétracterai publiquement, et je dirai que le cardinal de Richelieu a fait en politique un ouvrage aussi ridicule et aussi mauvais en tout point qu'il en a fait en théologie. Mais jusque-là je croirai qu'il est aussi faux que ce ministre en soit l'auteur, qu'il est faux que celui qui ôte un moucheron de son verre puisse avaler un chameau.

La *Narration succincte*, très mal composée par l'abbé de Bourzéis sous les yeux du cardinal de Richelieu, n'a rien de commun avec le *Testament*. Elle démontre au contraire que le *Testament* est supposé; car, puisque cette narration récapitule assez mal ce qu'on avait fait sous le ministère du cardinal, le *Testament* devait dire bien ou mal ce que Louis XIII devait faire quand il serait débarrassé de son ministre: il devait parler de l'éducation du dauphin, des négociations avec la Suède, avec le duc de Veimar et les autres princes allemands, contre la maison d'Autriche; comment on pouvait soutenir la guerre et parvenir à une paix

avantageuse, quelles précautions il fallait prendre avec les huguenots, quelle forme de régence il était convenable d'établir en cas que Louis XIII succombât à ses longues maladies, etc.

Voilà les instructions qu'un ministre aurait données, si en effet parmi ses vanités il avait eu celle de parler après sa mort à son maître; mais il ne dit pas un mot de tout ce qui était indispensable, et il dit des sottises énormes, dignes du chevalier de Mouhi et de l'ex-capucin Maubert, sur des choses très inutiles.

Si vous voyez M. le chevalier de Beauteville, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien lui présenter mes respects.

Aimez un peu, je vous en prie, un homme qui ne vous oubliera jamais.

LETTRE MMMMDCCCCLXXVI.

A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

4 mars.

Mon cher patron des infortunés, le départ de ma niéce et de la petite-niéce du grand Corneille, qui vont passer quelques mois dans votre ville, et toutes les difficultés qu'on trouve dans nos déserts quand il faut prendre le moindre arrangement, m'ont empêché de vous remercier plus tôt de vo-

tre lettre du 12 février, et de votre excellent mémoire pour ces pauvres gens de Sainte-Foi. Franchement notre jurisprudence criminelle est affreuse: les accusés n'auraient pas resté vingt-quatre heures en prison en Angleterre; et nous osons traiter les Anglais de barbares, parcequ'ils ne sont pas si gais et si frivoles que nous! Leurs lois sont en faveur de l'humanité, et les nôtres sont contre l'humanité.

A l'égard des Sirven, pour qui vous aviez attendri tant de cœurs, je sais qu'on a ménagé le parlement de Toulouse, à qui on n'a pas voulu ravir le droit de juger un Languedocien; mais pourquoi vient-on de ravir au parlement de Besançon le droit de juger un Franc-Comtois? Fantet avait été déclaré innocent par ses juges naturels; on l'envoie à Douai, à cent cinquante lieues de chez lui, pour le faire déclarer coupable, tandis qu'on livre les pauvres Sirven, les plus innocents des hommes, à la barbarie de leurs ennemis. Je respecte assurément le Conseil; mais je pleure sur tout ce que je vois. Il est clair comme le jour que les pistolets n'appartenaient point à M. de La Luzerne; mais cela n'était clair que pour des hommes qui n'écoutent que la raison, et non pour ceux qui sont asservis aux formes judiciaires. Il n'y avait nulle preuve sur les pistolets, et il y en avait sur les coups d'épée donnés par-derrière. M. de

La Luzerne a été condamné dans la rigueur de la loi; mais la loi ne disait pas qu'il dût lui en coûter la plus grande partie de son bien.

Je serai bien content des parlements, s'ils s'accordent tous à faire des feux de joie de la bulle du pauvre Rezzonico[1]. Il me semble que ce serait un bon tour à lui jouer que de déclarer qu'il paraît un certain libelle qu'on met impudemment sur le compte du pape, et que, pour venger cet outrage fait à sa Sainteté, on jette au feu ledit libelle au bas du grand escalier. Voilà ce que j'appellerais une très bonne jurisprudence. Une bonne juriprudence encore, et la meilleure de toutes, est celle qui met monsieur et madame de Canon en possession de leur terre. Je leur souhaite toutes les prospérités qu'ils méritent; ils connaissent mes respectueux sentiments.

LETTRE MMMMDCCCCLXXVII.

FOLIE A M. LE DUC DE CHOISEUL.

16 mars.

J'ai reçu avec satisfaction la lettre de bonne année que vous avez pris la peine de m'écrire, en date du 4 de janvier. Je continuerai toujours à

[1] * Clément XIII, qui excommunia ceux qui avaient pris part aux édits du duc de Parme contre les jésuites. (L. D. B.)

vous donner des marques de mes bontés; et, quoique vous radotiez quelquefois, j'aurai de la considération pour votre vieillesse, attendu que je connais votre sincère attachement pour ma personne, et les idées que vous avez de mon caractère. J'ai souvent fait des graces à des Gènevois, quand vous m'en avez prié, quoiqu'ils ne les méritent guère. Ils m'ont excédé pendant deux ans pour leurs sottes querelles; et quand ils ont obtenu un jugement définitif, ils ne s'y sont point tenus : c'était bien la peine que je leur fisse l'honneur de leur envoyer un ambassadeur du roi!

Je sais que vous avez très bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de Condé; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de Chabrillant et tous les officiers du régiment de Conti; et si M. de Chabrillant, chargé des plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à madame Denis, qui lui a fait de son mieux les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau.

Je n'ignore pas que le grand chemin ordonné par moi pour aller de l'inconnu Meyrin à l'inconnu Versoix dans l'inconnu pays de Gex, vous a coupé

quatre belles prairies, et des terres que vous ensemencez au semoir : cela aurait ruiné *l'Homme aux quarante écus* de fond en comble, mais je vous conseille d'en rire.

Tout décrépit que vous êtes, on ne dira pas que vous êtes vieux comme un chemin, car vous avez, ne vous en déplaise, soixante-quatorze ans passés, et mon chemin de Versoix n'a qu'un an tout au plus.

Je sais que vous avez pleuré comme un benêt de ce que j'ai opiné dans le Conseil contre la requête des Sirven; vous êtes trop sensible pour un vieillard goguenard tel que vous êtes. Ne voyez-vous pas que toutes les formes s'opposaient à l'admission de la requête de Sirven, et que, dans les circonstances où je suis, il y a des usages consacrés que je ne dois jamais heurter de front?

Consolez-vous. Je sais que Sirven est dans votre maison avec sa famille; elle est bien infortunée et bien innocente. J'en aurai soin; je leur donnerai, dans Versoix, un petit emploi qui, avec ce que vous leur fournissez, les fera vivre doucement. Je fais le bien que je peux, mais il m'est impossible de tout faire.

On m'a dit que La Harpe s'était pressé d'apporter à Paris votre second chant de *la Guerre de Genève*, qui n'était pas achevé; il faut que vous le raccommodiez.

Est-il vrai qu'il y a cinq chants?

Envoyez-les-moi, *queste coglionerie mi trastullano un poco;* elles me délassent de mille requêtes inconsidérées, et de mille propositions ridicules que je reçois tous les jours.

Je veux que vous me donniez la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV;* c'était un beau siècle, celui-là, pour les gens de votre métier. Je suis fâché d'avoir oublié de recommander à Taulès de vous fournir des anecdotes; votre ouvrage en vaudrait mieux. C'est un monument que vous érigez en l'honneur de votre patrie; je pourrai le présenter au roi dans l'occasion.

Portez-vous bien, et si vous avez quelques petits calculs dans la vessie et dans l'urètre, prenez du remède espagnol, je m'en trouve bien. L'Espagne doit contribuer à ma guérison, puisque j'ai contribué à sa grandeur et à celle de la France par mon pacte de famille.

Bonsoir, ma chère marmotte; je crois que je deviens aussi bavard que vous.

Signé le duc DE CHOISEUL.

LETTRE MMMMDCCCCLXXVIII.

A M. CHARDON.

16 mars.

Comme M. l'abbé Chardon, votre cousin, veut rendre à l'Église le service de réfuter la plupart des mauvais livres qui s'impriment tous les jours en Hollande contre la religion catholique, et qu'il m'a ordonné de lui envoyer, sous votre enveloppe, ce qui paraîtrait de plus virulent, je prends la liberté de lui faire tenir par vous ce petit écrit comique et raisonneur, dont il ne lui sera pas difficile de faire voir le faux. C'est dans cette espérance que j'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, l'abbé YVROIE.

LETTRE MMMMDCCCCLXXIX.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS [1].

21 mars.

J'ai déja eu, monsieur, l'honneur de vous ré-

[1] * Le chevalier de Taulès est auteur de divers ouvrages, entre autres de deux écrits sur le Masque de fer, lesquels n'ont pas donné

pondre sur l'accord honnête de deux puissants monarques, pour partager ensemble les biens d'un pupille. Je vous ai dit même, il y a long-temps, que j'avais déja fait usage de cette anecdote. Je ne vous ai pas laissé ignorer que, dans la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* (commencée il y a plus d'un an, et retardée par les amours du chauve Gabriel Cramer), il est marqué expressément que ce fait est tiré du dépôt improprement nommé des affaires étrangères. Les Anglais disent archives; ils se servent toujours du mot propre : ce n'est pas ainsi qu'en usent les Welches. Je vous répéterai encore ce que j'ai mandé à M. le duc de Choiseul; c'est que la Vérité est la fille du Temps, et que son père doit la laisser aller à la fin dans le monde.

Comme il y a assez long-temps que je ne lui ai écrit, et que ma requête en faveur de la Vérité était jointe à d'autres requêtes touchant les grands chemins de Versoix, il n'est pas étonnant qu'il ait oublié les grands chemins et les anecdotes.

A l'égard du cardinal de Richelieu, je vous jure que je n'ai pas plus de tendresse que vous pour ce roi ministre. Je crois qu'il a été plus heureux que sage, et aussi violent qu'heureux. Son grand

le mot de l'énigme, aujourd'hui moins obscure, qui a si long-temps enveloppé dans les ténèbres l'histoire de cet Italien infortuné.

(L. D. B.)

bonheur a été d'être prêtre. On lui conseilla de se faire prêtre lorsqu'il fesait ses exercices à l'académie, et que son humeur altière lui fesait donner souvent sur les oreilles. J'ajoute que, s'il a été heureux par les événements, il est impossible qu'il l'ait été dans son cœur. Les chagrins, les inquiétudes, les repentirs, les craintes, aigrirent son sang et pourrirent son cul. Il sentait qu'il était haï du public, autant que des deux reines, en chassant l'une et voulant coucher avec l'autre, dans le temps qu'il était loué par des lâches, par des Boisrobert, des Scudéri, et même par Corneille. Ce qui fit sa grandeur abrégea ses jours. Je vous donne ma parole d'honneur que, si j'avais vécu sous lui, j'aurais abandonné la France au plus vite.

A l'égard de son *Testament*, s'il en est l'auteur, il a fait là un ouvrage bien impertinent et bien absurde; un testament qui ne vaut pas mieux que celui du maréchal de Belle-Ile.

Si, parmi les raisons qui m'ont toujours convaincu que ce *Testament* était d'un faussaire, l'article du comptant secret n'est pas une raison valable, ce n'est, à mon avis, qu'un canon qui crève dans le temps que tous les autres tirent à boulets rouges; et pour un canon de moins, on ne laisse pas de battre en brèche.

Demandez à M. le duc de Choiseul, supposé (ce qu'à Dieu ne plaise) qu'il tombât malade, et

qu'il laissât au roi des mémoires sur les affaires présentes, s'il lui recommanderait la chasteté; s'il lui parlerait beaucoup des droits de la Sainte-Chapelle de Paris; s'il lui proposerait de lever deux cent mille hommes, quand on en veut avoir cent mille; et s'il ferait un grand chapitre sur les qualités requises dans un conseiller d'état, etc.

Certainement, au lieu d'écrire de telles bêtises dignes de l'amour-propre absurde du petit abbé de Bourzéis, conseiller d'état *ad honores,* M. le duc de Choiseul parlerait au roi du pacte de famille qui lui fera honneur dans la postérité; il pèserait le pour et le contre de l'union avec la maison d'Autriche; il examinerait ce qu'on peut craindre des puissances du Nord, et sur-tout comment on s'y peut prendre pour tenir tête sur mer aux forces navales de l'Angleterre. Il ne s'égarerait pas en lieux communs, vagues et pédantesques: il n'intitulerait pas ce mémoire du nom ridicule de *Testament politique;* il ne le signerait pas d'une manière dont il n'a jamais signé. Il est plaisant qu'on ait fait dire au cardinal de Richelieu, dans ce ridicule *Testament,* tout le contraire de ce qu'il devait dire, et rien de ce qui était de la plus grande importance; rien du comte de Soissons, rien du duc de Weimar, rien des moyens dont on pouvait soutenir la guerre dans laquelle on était embarqué, rien des huguenots qui lui avaient fait

la guerre, et qui menaçaient encore de la faire, rien de l'éducation du dauphin, etc., etc., etc.

Je ne finirais pas, si je voulais rapporter tous les péchés d'omission et de commission qui sont dans ce détestable ouvrage. Les hommes sont, depuis très long-temps, la dupe des charlatans en tout genre.

Je ne suis point du tout surpris, monsieur, que l'abbé de Bourzéis se soit servi de quelques expressions du cardinal. Corneille lui-même en a pris quelques unes. J'ai vu cent petits-maîtres prendre les airs du cardinal de Richelieu, et je vous réponds qu'il y avait cent pédants qui imitaient le style du cardinal.

Si le cardinal a souvent dit fort trivialement *qu'il faut tout faire par raison*, malgré le sentiment du père Canaye, il est tout naturel que l'abbé de Bourzéis ait copié cette pauvreté de son maître.

Au reste, monsieur, je hais tant la tyrannie du cardinal de Richelieu, que je souhaiterais que le *Testament* fût de lui, afin de le rendre ridicule à la dernière postérité. Si jamais vous trouvez des preuves convaincantes qu'il ait fait cette impertinente pièce, nous aurons le plaisir, vous et moi, de juger qu'il fallait plutôt le mettre aux Petites-Maisons que sur le trône de France, où il a été réellement assis pendant quelques années. Je vous garderai le secret, et vous me le garderez. Je vous

demande en grace de faire mes tendres compliments au philosophe orateur et poëte, M. Thomas, dont je fais plus de cas que de Thomas d'Aquin.

Je vous renouvelle mes remerciements et les assurances de mon attachement inviolable.

Laissons là le cardinal de Richelieu tant loué par notre Académie, et aimons Henri IV, votre compatriote et mon héros.

LETTRE MMMMDCCCCLXXX.

A MADAME FAVART [1].

Fernei, 23 mars.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je vous suis obligé : ce que vous avez bien voulu m'envoyer est plein d'esprit et de graces; et je crois toujours que le dernier ouvrage de M. Favart est le meilleur. Ma foi, il n'y a plus que l'opéra-comique qui soutienne la réputation de la France. J'en suis fâché pour la vieille Melpomène, mais la jeune Thalie de l'hôtel de Bourgogne éclipse bien par ses agréments la vieille majesté de la reine du théâtre. Permettez-moi d'embrasser M. Favart.

[1] * Marie-Justine-Benoîte Du Roncerai, madame Favart, actrice et auteur aimable, née à Avignon le 15 juin 1727, morte le 20 avril 1772. Son mari est auteur de charmants opéra-comiques. (L. D. B.)

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments que je dois à tous deux, etc.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 mars.

Quand j'ai un objet, madame, quand on me donne un thème, comme par exemple de savoir si l'ame des puces est immortelle; si le mouvement est essentiel à la matière; si les opéra-comiques sont préférables à *Cinna* et à *Phèdre,* ou pourquoi madame Denis est à Paris, et moi entre les Alpes et le mont Jura, alors j'écris régulièrement, et ma plume va comme une folle.

L'amitié dont vous m'honorez me sera bien chère jusqu'à mon dernier souffle, et je vais vous ouvrir mon cœur.

J'ai été pendant quatorze ans l'aubergiste de l'Europe, et je me suis lassé de cette profession. J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont tous si amoureux de leur patrie que presque pas un seul ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais, nommé Brown, ennemi de M. Hume, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur.

J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois; ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont pas eu seulement le temps d'écrire ni à madame Denis ni à moi.

J'ai bâti un château comme Béchamel, et une église comme Le Franc de Pompignan. J'ai dépensé cinq cent mille francs à ces œuvres profanes et pies; enfin d'illustres débiteurs de Paris et d'Allemagne, voyant que ces magnificences[1] ne me convenaient point, ont jugé à propos de me retrancher les vivres pour me rendre sage. Je me suis trouvé tout d'un coup presque réduit à la philosophie. J'ai envoyé madame Denis solliciter les généreux Français, et je me suis chargé des généreux Allemands.

Mon âge de soixante-quatorze ans, et des maladies continuelles, me condamnent au régime et à la retraite. Cette vie ne peut convenir à madame Denis, qui avait forcé la nature pour vivre avec moi à la campagne; il lui fallait des fêtes continuelles pour lui faire supporter l'horreur de mes déserts, qui, de l'aveu des Russes, sont pires que la Sibérie pendant cinq mois de l'année. On voit de sa fenêtre trente lieues de pays, mais ce sont

[1]* On a imprimé *munificences* dans la collection des Lettres de madame du Deffand à Horace Walpole, tome I, page 219, où d'ailleurs la lettre de Voltaire est incomplète. (L. D. B.)

trente lieues de montagnes, de neiges, et de précipices; c'est Naples en été, et la Laponie en hiver.

Madame Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles, et pour leur procurer des plaisirs dont le premier est celui qu'elles ont eu de vous rendre leurs devoirs. Voilà, madame, l'exacte vérité sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays.

J'ai reçu de Hollande une *Princesse de Babylone;* j'aime mieux *les Quarante écus*, que je ne vous envoie point, parceque vous n'êtes pas arithméticienne, et que vous ne vous souciez guère de savoir si la France est riche ou pauvre. La *Princesse* part sous l'enveloppe de madame la duchesse de Choiseul; si elle vous amuse, je ferai plus de cas de l'Euphrate que de la Seine.

J'ai reçu une petite lettre de madame de Choiseul; elle me paraît digne de vous aimer. Je suis fâché contre M. le président Hénault, mais j'ai cent fois plus d'estime et d'amitié pour lui que je n'ai de colère.

Adieu, madame; tolérez la vie : je la tolère bien. Il ne vous manque que des yeux, et tout me man-

que; mais assurément les sentiments que je vous ai voués ne me manquent pas.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXII.

A M. DE LALEU,

NOTAIRE A PARIS.

30 mars.

Le séjour, monsieur, que madame Denis doit faire à Paris exige que je profite de vos bontés pour faire quelques arrangement nécessaires.

Vous savez que ni M. de Richelieu, ni les héritiers de la maison de Guise, ni M. de Lezeau, ne m'ont payé depuis long-temps.

Cela fait un vide de 8,800 livres de rente. Le reste de mes revenus, que M. Le Sueur doit toucher, se monte à 45,200 livres, sur lesquelles je paie 400 livres au sieur Le Sueur, 1,800 livres à M. l'abbé Mignot, et 1,800 livres à M. d'Hornoi, à compter de ce jour, au lieu de 1,200 livres qu'il touchait; c'est donc 3,400 livres à soustraire de 45,200 livres, reste net 41,800 livres.

Sur ces 41,800 livres, j'en prenais 36,000 livres pour faire aller la maison de Fernei. Vous avez eu la bonté de faire payer encore plusieurs petites sommes pour moi à Paris, dont le montant ne

m'est pas présent à l'esprit ; il sera aisé de faire ce compte.

M. de La Borde a la générosité de m'avancer tous les mois mille écus pour les dépenses courantes, que vous voulez bien lui rembourser, quand le sieur Le Sueur a reçu mes semestres. Je serai obligé de prendre ces 3,000 livres encore quelques mois à Genève, chez le correspondant de M. de La Borde, pour m'aider à payer environ 20,000 livres de dettes criardes.

Sur les 41,800 livres de rente qui me restent entre vos mains, il se peut qu'il me soit dû encore quelque chose. En ce cas, je vous supplie de donner à madame Denis ce surplus, et de vouloir bien me faire savoir à quoi il se monte.

Outre ce surplus, on a transigé avec M. de Lezeau, à condition qu'il paierait 9,000 livres au mois d'avril où nous entrons. Je compte encore que M. le maréchal de Richelieu lui donnera un à-compte.

Tout cela lui peut composer cette année une somme de 20,000 livres; après quoi, lorsque les affaires seront en régle, je m'arrangerai de façon avec vous qu'elle touchera chez vous 20,000 livres de pension chaque année. Je me flatte que vous approuverez mes dispositions, et que vous m'aiderez à m'acquitter des charges que les devoirs du sang et de l'amitié m'imposent.

Je vous souhaite une bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

1er avril.

Mon protecteur, ceci s'adresse au ministre de paix. Vous avez la bonté de m'accorder quelques éclaircissements sur le *Siècle de Louis XIV*. Tout ce qui regarde la cruelle guerre est imprimé. Je n'ai plus qu'un seul petit objet de curiosité sur une tracasserie ecclésiastique en cour de Rome. Mon protecteur connaît ce pays-là.

Il y avait en 1699 un *birbone*, un *furfante*, un *malandrino* nommé Giori, espion de son métier, prenant de l'argent à toute main, et en donnant partie *ad alcuni ragazzi; quello buggerone* trahissait le cardinal de Bouillon en recevant ses présents : il fut la cause de tous les malheurs de ce cardinal. Il doit y avoir deux ou trois lettres de ce maraud, écrites en février et mars 1699, à M. de Torci. Si vous vouliez, monseigneur, en gratifier ma curiosité, je vous serais fort obligé.

Y aurait-il encore de l'indiscrétion à vous demander la *Relation de la Colique néphrétique* de cet ivrogne de Pierre III, adorateur du roi de Prusse,

écrite par M. de Rulhière[1], secrétaire du baron de Breteuil? Cette relation est entre les mains de plusieurs personnes, et n'est plus un secret. Tout ce que je sais, aussi certainement qu'on peut savoir quelque chose, c'est-à-dire en doutant, c'est que Pierre III n'aurait point eu la colique s'il n'avait dit un jour à un *Orlof*, en voyant faire l'exercice aux gardes Préobazinski : « Voilà une belle troupe; « mais je ferais fuir tous ces gens-là comme des « gredins, si j'étais à la tête de cinquante Prus- « siens. »

Je vous jure, mon protecteur, que ma Catherine ne m'a pas dit un mot de cette colique, quoiqu'elle ait eu la bonté de me mander tout le bien qu'elle fait dans ses vastes états. Je ne lui ai point écrit :

Ninus, en vous chassant de son lit et du trône,
En vous perdant, madame, eût perdu Babylone.
Pour le bien des mortels vous prévîntes ses coups;
Babylone et la terre avaient besoin de vous :
Et quinze ans de vertus et de travaux utiles,
Les arides déserts par vous rendus fertiles,
Les sauvages humains soumis au frein des lois,
Les arts dans nos cités naissant à votre voix,
Ces hardis monuments, que l'univers admire,
Les acclamations de ce puissant empire,

[1] * *Anecdotes sur la révolution de Russie.* Paris, 1797. In-8°. L'auteur était mort le 30 janvier 1791. (L. D. B.)

Sont autant de témoins, dont le cri glorieux
A déposé pour vous au tribunal des dieux[1].

Elle n'a pas même fait jouer *Sémiramis* une seule fois à Moscou. Cependant je ne la crois pas si coupable qu'on le dit; mais si vous daignez m'envoyer la petite relation, je vous jure, foi de votre créature, de n'en jamais faire le moindre usage.

Je ne me suis pas encore fait chartreux, attendu que je suis trop bavard, mais je fais régulièrement mes pâques, et je mets aux pieds du crucifix toutes les calomnies fréroniques et pompignantes qui m'imputent toutes les gentillesses anti-dévotes que Marc-Michel imprime depuis trois ou quatre ans, dans Amsterdam, contre les plus pures lumières de la théologie. Il y a deux ou trois coquins défroqués qui travaillent, sans relâche, à l'œuvre du démon.

Mais sérieusement vous m'avouerez qu'il serait bien injuste d'imaginer qu'un radoteur de soixante-quatorze ans, occupé du *Siècle de Louis XIV*, de mauvaises tragédies, de mauvaises comédies; d'établir une fortune de quarante écus, de suivre dans ses voyages une *Princesse de Babylone*, et de faire continuellement des expériences d'agricul-

[1] * Cette belle tirade appartient à la tragédie de *Sémiramis*, act. I, sc. v, laquelle avait été représentée le 29 auguste 1748, bien longtemps avant que Catherine eût pu donner lieu à ces allusions si applicables en 1768. (L. D. B.)

ture, eût le temps et la volonté de barboter dans la théologie.

> Les envieux mourront, mais non jamais l'envie.
> MOLIÈRE, *Tartufe*, act. V, sc. III.

Les envieux ont eu beau jeu. Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle : mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant français qu'allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de pension à ma nièce, votre très humble servante. Cornélie-Chiffon, nièce du grand Corneille, a eu en mariage environ quarante mille écus, grace à vos bienfaits et à ceux de madame la duchesse de Gramont. J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement, et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à-peu-près sourd et aveugle.

Voilà un compte très exact de ma conduite : ma reconnaissance le devait à mon bienfaiteur. Le bavard lui demande pardon de l'avoir tant ennuyé; il bavardera vos bontés jusqu'au dernier moment de sa vie.

Il voudrait bien bâtir une jolie maison dans

votre ville de Versoix, mais il sera mort avant que votre port soit fait.

LA VIEILLE MARMOTTE DES ALPES.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er avril, et ce n'est pas un poisson d'avril.

Je reçois, mon cher ange, votre lettre du 26 de mars. Vous n'avez donc pas reçu mes dernières? vous n'avez donc pas touché les *Quarante écus* *, que je vous ai envoyés par M. le duc de Prâlin, ou bien vous n'avez pas été content de cette somme? Il est pourtant très vrai que nous n'avons pas davantage à dépenser, l'un portant l'autre. Voilà à quoi se réduit tout le fracas de Paris et de Londres. Serait-il possible que ma dernière lettre adressée à Lyon ne vous fût pas parvenue? Je vous y rendais compte de mes arrangements avec madame Denis, et ce compte était conforme à ce que j'écris à M. de Thibouville. Ma lettre est pour vous et pour lui. Mandez-moi, je vous en conjure, si vous avez reçu cette lettre, qui doit être timbrée de Lyon; cela est de la plus grande importance; car, si elle ne vous a pas été rendue, c'est une preuve que mon correspondant est au moins très négligent. Je vous

* *L'Homme aux quarante écus.* ROMANS, tome I.

disais que j'étais dans les bonnes graces de M. Janel, et je vous le prouve, puisque c'est lui qui vous envoie ma lettre et *la Princesse de Babylone*[1].

Vous me demandez pourquoi j'ai chez moi un jésuite; je voudrais en avoir deux; et, si on me fâche, je me ferai communier par eux deux fois par jour. Je ne veux point être martyr à mon âge. J'ai beau travailler sans relâche au *Siècle de Louis XIV*, j'ai beau voyager avec une *Princesse de Babylone*, m'amuser à des tragédies et des comédies, être agriculteur et maçon, on s'obstine à m'imputer toutes les nouveautés dangereuses qui paraissent. Il y a un baron d'Holbach à Paris qui fait venir toutes les brochures imprimées à Amsterdam chez Marc-Michel Rey. Ce libraire, qui est celui de Jean-Jacques, les met probablement sous mon nom. Il est physiquement impossible que j'aie pu suffire à composer toutes ces rapsodies; n'importe, on me les attribue pour les vendre.

J'ai lu la relation[2] dont vous me parlez; elle n'est point du tout sage et modérée, comme on vous l'a dit; elle me paraît très outrageante pour les juges. Jugez donc, mon cher ange, quel doit être mon état; calomnié continuellement, pou-

[1]* *La Princesse de Babylone.* ROMANS, tome II. (L. D. B.)

[2]* *Relation de la mort du chevalier de La Barre.* POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

vant être condamné sans être entendu, je passe mes derniers jours dans une crainte trop fondée. Cinquante ans de travaux ne m'ont fait que cinquante ennemis de plus, et je suis toujours prêt à aller chercher ailleurs, non pas le repos, mais la sécurité. Si la nature ne m'avait pas donné deux antidotes excellents, l'amour du travail et la gaieté, il y a long-temps que je serais mort de désespoir.

Dieu soit béni, puisque madame d'Argental se porte mieux! Je me recommande à ses bontés.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXV.

A M. BORDES.

A Fernei, 4 avril.

Le cher correspondant est supplié de vouloir bien faire mettre à la poste tous ces petits pistolets de poche. Il paraît, par tout ce qui nous revient, qu'on ne tire pas toujours sa poudre aux moineaux, et qu'on effraie quelquefois les vautours. Croyez-moi, servez la bonne cause, et Dieu vous bénira.

On vous envoie une *Guerre**. L'archevêque d'Auch ne sera pas content; mais aussi il ne faut pas qu'un archevêque fasse d'un mandement un libelle diffamatoire.

* *La Guerre civile de Genève.* POÉSIES, tome I.

L'histoire du bannissement des jésuites de la Chine est une plaisanterie infernale de ce mathurin Du Laurens, réfugié à Amsterdam chez Marc-Michel. C'est un drôle qui a quelque esprit, un peu d'érudition, et qui rencontre quelquefois. Il est auteur de la *Théologie portative* et du *Compère Matthieu*. J'avais peine à croire qu'il eût fait *le Catéchumène**. Cet ouvrage me paraissait au-dessus de lui; cependant on assure qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de triste en France, c'est que des Frérons m'accusent d'avoir part à ces infamies. Je ne connais ni Du Laurens, ni aucun de ces associés que Marc-Michel fait travailler à tant la feuille. Ils ont l'impudence de faire passer leurs scandaleuses brochures sous mon nom. J'ai vu *le Catéchumène* annoncé dans trois gazettes, comme étant une de mes productions journalières. On ajoute que « la « reine en a demandé justice au roi, et que le « roi m'a banni du royaume. »

On sait assez combien tous ces bruits sont faux; mais, à force d'être répétés, ils deviennent pernicieux. On se résout aisément à persécuter en effet un homme qui l'est déja par la voix publique. Je pourrai bien *mettre la plume à la main*, comme dit Larcher, pour confondre toutes ces calomnies. J'écrirai contre frère Rigolet et contre *le Catéchu-*

* Roman philosophique de M. Bordes.

mène. Je dédierai, s'il le faut, l'ouvrage au pape. Est-il possible qu'à mon âge de soixante-quatorze ans on puisse me soupçonner de faire des plaisanteries contre la religion dans laquelle je suis né!

On ne veut pas que je meure en repos. J'espère cependant expirer tranquille, soit au pied des Alpes, soit au pied du Caucase.

« *Fortem* ac tenacem propositi virum. »
HOR., lib. III, od. III, v. 1.

Je vous embrasse tendrement.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXVI.

A M. LE CHEVALIER DE TAULÈS.

A Fernei, 4 avril.

M. le duc de Choiseul a eu la bonté, monsieur, de me mander qu'il me ferait communiquer les pièces dont j'aurais besoin; mais malheureusement je n'ai presque plus besoin de rien, à présent que toute l'histoire militaire et politique de Louis XIV est imprimée; il ne reste plus que le jansénisme et le quiétisme sur lesquels il faut se contenter de jeter tout le ridicule qu'ils méritent.

J'ai écrit à M. le duc de Choiseul que je ne lui demandais que deux ou trois lettres d'un *furfante italiano* nommé Giori, écrites de Rome à M. de

Torci, au mois de janvier ou février 1699, contre le cardinal de Bouillon, son bienfaiteur; c'est ce qui fut la cause de la longue disgrace de ce cardinal.

Si vous avez pu, monsieur, vous résoudre à lire toutes ces archives des bêtises théologiques et des friponneries de prêtres, je me recommande à vos bontés, en cas que vous y trouviez quelque chose qui puisse augmenter le profond mépris qu'on doit avoir pour ces pauvretés. Je suis pénétré pour vous de reconnaissance autant que d'estime.

VOLTAIRE.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXVII.

A M. MOREAU.

Fernei, 4 avril.

La moitié de mes arbres est morte, monsieur; l'autre moitié a été malade à la mort, et moi aussi. Le froid de ma Sibérie a pénétré quatre pieds sous terre. Il y a des climats qu'on ne peut apprivoiser. Je viens de remplacer tous les arbres morts. Il me reste quelques peupliers qui en produiront d'autres, et ils diront à leurs petits-enfants les obligations que je vous ai.

Voulez-vous bien permettre, monsieur, que je

vous envoie *Quarante écus**? C'est trop peu pour le bon office que vous m'avez rendu. Ce petit ouvrage est d'un agriculteur qui réussit mieux que moi en arbres et en livres. Il se moque un peu des nouveaux systèmes de finances proposés par tant de gens qui gouvernent l'état pour leur plaisir, et des systèmes d'agriculture inventés dans les entrailles de l'opéra et de la comédie. Mon ignorance d'ailleurs ne me permet pas de vous garantir tout l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXVIII.

A M. ET MADAME DE FLORIAN.

Fernei, 4 avril.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards[1], que je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien madame Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son ame ces orages

* *L'Homme aux quarante écus;* roman de Voltaire.

[1]* Ils se trouvaient au château d'Hornoi. (L. D. B.)

violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappaient de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de la campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, des fêtes et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé. Je me voyais d'ailleurs très à l'étroit par la cessation du paiement de mes rentes, tant de la part de M. le duc de Wurtemberg que de celle de M. le maréchal de Richelieu et de quelques autres grands seigneurs. Elle est allée à Paris recueillir quelques débris, tandis que je m'occuperai des affaires d'Allemagne. Malgré ce dérangement actuel, je lui fais tenir à Paris vingt mille livres de pension; elle possède d'ailleurs douze mille livres de rente; elle en aura beaucoup davantage; je mourrais avec trop d'amertume si aucun de mes proches pouvait, à ma mort, m'accuser de l'avoir négligée. Je n'en ai pas assez fait pendant ma vie; mais si je peux végéter encore deux années, j'espère que je ne serai pas inutile à ma famille. Je voulais vendre le château que j'ai fait bâtir pour votre sœur, afin de lui procurer tout d'un coup une somme considérable d'argent comptant, et je me privais volontiers des agréments de ce séjour, qui sont très

grands sept à huit mois de l'année. Elle n'a pas saisi assez tôt une occasion favorable et unique qui se présentait. Elle a malheureusement manqué un marché qui ne se retrouvera jamais. Pour moi, il ne me faut qu'une chambre pour mes livres, et une pour me chauffer pendant l'hiver. Un vieillard n'a pas de goûts chers.

Je sais tous les discours qu'on a tenus à Paris, tout ce qu'on a inséré dans les gazettes. Je suis accoutumé à ces sottises qui s'anéantissent en deux jours. La Harpe a malheureusement donné lieu à tout cela par son infidélité, et par cet orgueil mêlé d'impolitesse et de dureté qu'on lui reproche avec tant de raison; cependant, loin de lui nuire, je lui ai pardonné, et je l'ai même défendu.

J'ai cru devoir à l'amitié et à la parenté le compte que je viens de vous rendre. Adieu, mes chers seigneurs d'Hornoi : je dis toujours avec douleur : Ah! que Fernei n'est-il en Picardie! Je vous embrasse tous deux tendrement.

LETTRE MMMMDCCCCLXXXIX.

A M. FISCHER,

INTENDANT DES POSTES DE BERNE.

A Fernei, 5 avril.

Je vois, monsieur, par la lettre dont vous m'ho-

norez, du 31 de mars, que je suis précisément comme le Bickerstaff de Londres, à qui le docteur Swift et le docteur Arbuthnot prouvèrent qu'il était mort. Il eut beau déclarer dans les papiers publics qu'il n'en était rien, que c'était une calomnie de ses ennemis, et qu'il se portait à merveille, on lui démontra qu'il était absolument mort; que trois gazettes de torys et trois autres gazettes de wighs l'avaient dit expressément; que quand deux partis acharnés l'un contre l'autre affirmaient la même chose, il était clair qu'ils affirmaient la vérité; qu'il y avait six témoins contre lui, et qu'il n'avait pour lui que son seul témoignage, lequel n'était d'aucun poids. Enfin le pauvre homme eut beau faire, il fut convaincu d'être mort; on tendit sa porte de noir, et on vint pour l'enterrer.

Si vous voulez m'enterrer, monsieur, il ne tient qu'à vous, vous êtes bien le maître. J'ai soixante-quatorze ans, je suis fort maigre, je pèse fort peu, et il suffira de deux petits garçons pour me porter dans mon tombeau, que j'ai fait bâtir dans le cimetière de mon église. Vous serez quitte encore de faire prier Dieu pour moi, attendu que dans votre communion on ne prie point pour les morts. Mais moi je prierai Dieu pour la conversion de votre correspondant, qui veut que je sois en deux lieux à-la-fois; ce qui n'est jamais arrivé qu'à saint François Xavier, et ce qui paraît aujour-

d'hui moralement impossible à plusieurs honnêtes gens.

J'ai l'honneur d'être, pour le peu de temps que j'ai encore à vivre, monsieur, votre, etc.

LETTRE MMMMDCCCCXC.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 5 avril.

Mon cher et ancien ami, j'ai une grace à vous demander, que je souhaite fort que vous ne me refusiez pas, mais sur laquelle pourtant je serais fâché de vous contraindre. Il y a ici un jeune Espagnol[1] de grande naissance et de plus grand mérite, fils de l'ambassadeur d'Espagne à la cour de France, et gendre du comte d'Aranda qui a chassé les jésuites d'Espagne. Vous voyez déja que ce jeune seigneur est bien apparenté, mais c'est là son moindre mérite; j'ai peu vu d'étrangers de son âge qui aient l'esprit plus juste, plus net, plus cultivé, et plus éclairé: soyez sûr que, tout jeune, tout grand seigneur, et tout Espagnol qu'il est, je n'exagère nullement. Il est près de retourner en Espagne, et il est tout simple que, pensant comme il fait, il desire de vous voir et de causer avec vous. Il sait que vous êtes seul à Fernei, et que vous voulez y être seul; aussi ne veut-il point vous incommoder. Il se propose de demeurer à Genève quelques jours, et d'aller de là converser avec vous aux heures qui vous gêneront le moins. Ce qu'il vous dira de l'Espagne vous fera certainement plaisir; il est des-

[1]* Le marquis de Mora qu'en 1774 une mort prématurée empêcha d'épouser mademoiselle de Lespinasse. (L. D. B.)

tiné à y occuper un jour de grandes places, et il peut y faire un grand bien. Je dois ajouter qu'il aura avec lui un autre jeune seigneur espagnol, nommé le duc de Villa-Hermosa, que je ne connais point; mais qui doit avoir du mérite, puisqu'il est ami de M. le marquis de Mora : c'est le nom de celui qui desire de vous voir. Il vous verra avec son ami, si cela ne vous gêne pas trop; sinon M. le marquis de Mora vous ira voir tout seul. Je puis vous répondre que quand vous l'aurez vu, vous me remercierez de vous l'avoir fait connaître. Faites-moi, je vous prie, un mot de réponse ostensible, soit pour accepter ce que je vous propose, soit pour le refuser honnêtement; ce qui m'affligerait, je vous l'avoue, sans cependant que je vous en susse mauvais gré, ni M. de Mora non plus. Il compte partir le 20 de ce mois; ainsi je vous prie de m'écrire un mot avant ce temps-là. O qu'un jeune étranger comme celui-là fait de honte à nos freluquets welches! Adieu, mon cher maître; portez-vous bien, et aimez-moi toujours.

LETTRE MMMMDCCCCXCI.

A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE.

Fernei, 11 avril.

Il ne vous manque plus rien, monsieur; vous avez pour vous le public, et il n'y a contre vous que

> Ce lourd Fréron diffamé par la ville
> Comme un bâtard du bâtard de Zoïle.

Je ne suis point du tout étonné que cet imbé-

cile maroufle, l'opprobre des supérieurs qui le tolèrent, n'ait pas senti l'intérêt prodigieux qui règne dans votre ouvrage.

Les Frérons sont-ils faits pour sentir la nature[1]?

Vous avez très bien fait d'ajouter à l'histoire du jeune Fabre tout ce qui peut la rendre plus touchante. Le fait n'est pas précisément comme on le débite. S'il était tel, on n'aurait pas défendu à ce jeune homme, en le tirant des galères, d'approcher de Nîmes de plus de dix lieues. Je suis très instruit de toute cette affaire, puisqu'il y a longtemps que Fabre m'a fait prier d'écrire en sa faveur au commandant de la province; et j'ai pris cette liberté. Il vous devra beaucoup plus qu'à moi, puisque vous avez intéressé pour lui toute la nation*.

Je suis charmé que vous soyez lié avec M. de Marmontel; il est mon ami depuis plus de vingt

[1] * Parodie de ce vers de *Mérope* :

Ce n'est pas aux tyrans à sentir la nature.

Act. IV, sc. II.

(L. D. B.)

* Le jeune Fabre s'était substitué à son père, condamné aux galères pour avoir reçu chez lui des prédicants. Cette victime de l'amour filial et de l'intolérance religieuse ne sortit des galères qu'au bout de sept ans. C'est le sujet de *l'Honnête Criminel*, de M. de Falbaire. On peut voir les détails de cette aventure dans la préface de ce drame, édition de 1768.

ans : c'est un des hommes qui méritent le plus l'estime du public et les aboiements des Frérons.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

LETTRE MMMMDCCCCXCII.

DE L'ÉVÊQUE D'ANNECI.

Anneci, le 11 avril.

Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parcequ'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire, ce grand homme de notre siécle, qui s'est toujours annoncé comme élevé par les efforts d'une raison épurée, et par les principes d'une philosophie sublime, au-dessus des respects humains, des préjugés, et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentiments par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez donc fait en vrai chrétien; vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête portant l'étendard de l'incrédulité; le public ne sera plus autorisé à vous regarder

comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'église catholique, et de ses ministres. S'il ne peut, malgré les protestations contraires insérées de votre part en certaines gazettes, se persuader que vous ne soyez pas l'auteur d'une foule d'écrits, de brochures, et d'ouvrages remplis d'impiété, qui ont déja occasioné tant de désordres dans la société, tant de déréglements dans les mœurs, tant de profanations dans le sanctuaire; il croira au moins que, revenu à vous-même, vous avez enfin résolu de ne plus mettre au jour de semblables productions, et que, par un acte aussi éclatant que celui que vous avez fait dans l'église de votre paroisse, le jour de Pâques, vous avez voulu rendre un hommage public à la religion qui vous a vu naître dans son sein, et à qui des talents aussi distingués que les vôtres auraient été infiniment utiles, si vous les lui aviez consacrés. Il espèrera encore qu'en soutenant ce premier acte par des sentiments et par une conduite uniformes, et qu'en perfectionnant l'ouvrage d'une conversion ébauchée, vous ne laisserez plus aux gens de bien, amateurs de la religion, que le juste sujet de rendre graces à Dieu, et de le bénir d'un retour qui mettra le comble à leur joie et à leur consolation.

Si le jour de votre communion on vous avait vu, non pas vous ingérer à prêcher le peuple dans l'église sur le vol et les larcins, ce qui a fort scandalisé tous les assistants; mais lui annoncer, comme un autre Théodose, par vos soupirs, vos gémissements, et vos larmes, la pureté de votre foi, la sincérité de votre repentir, et le désaveu de tous les sujets de mésédification qu'il a cru entrevoir par le passé dans votre façon de penser et d'agir, alors personne n'aurait plus été dans le cas de regarder comme équivoques vos démonstrations apparentes de religion. On vous aurait cru mieux disposé à approcher de cette table sainte où la foi ne permet aux ames, même les plus pures, de

ne se présenter qu'avec une religieuse frayeur; on aurait été plus édifié de vous y voir, et peut-être auriez-vous tiré plus d'avantage de vous y être présenté.

Mais, quoi qu'il en soit du passé, que je dois laisser au jugement du souverain scrutateur des cœurs et des consciences, ce seront les fruits qui feront juger de la qualité de l'arbre; et j'espère, par ce que vous ferez à l'avenir, que vous ne laisserez aucun lieu de douter de la droiture et de la sincérité de ce que vous avez déja fait. Je me le persuade d'autant plus facilement, que je le souhaite avec plus d'ardeur, n'ayant rien plus à cœur que votre salut, et ne pouvant oublier qu'en qualité de votre pasteur, je dois rendre compte à Dieu de votre ame, comme de toutes celles du troupeau qui m'a été confié par la divine Providence.

Je ne vous dirai pas, monsieur, combien j'ai déja gémi sur votre état, ni combien j'ai déja offert de prières et de supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'elles la font connaître; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces moments précieux que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déja abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle, plus dignes de fixer leurs desirs et leurs empressements. Fasse le ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul

remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenter!

C'est ce que je ne cesserai de demander au Seigneur par mes vœux les plus ardents; et je le dois au vif intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde, au zèle dont je suis animé pour votre salut, et aux sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMMDCCCCXCIII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Fernei, 11 avril.

L'amitié dont vous m'honorez, monsieur, et l'extrême sensibilité qu'elle m'a inspirée, exigent que je vous ouvre mon cœur. J'aimerais certainement mieux avoir l'honneur de vous recevoir dans Fernei, que de vendre ce petit coin de terre qui m'a coûté près de cinq cent mille livres, et qui est au nombre des ingrats que j'ai faits. Je n'ai voulu le vendre que pour procurer tout d'un coup à madame Denis une somme assez considérable pour qu'elle pût vivre et être logée à Paris aussi commodément qu'elle l'était dans cette campagne. J'ai soixante-quatorze ans; je suis très faible, je n'attends plus que la mort; et quoique je fasse des gambades sur le bord de mon tombeau, je n'en suis pas moins près d'y être couché tout de mon long. Il me serait égal de passer le reste de mes

jours dans une petite terre voisine dont je jouis : elle est moins agréable que Fernei; mais les agréments ne sont plus faits pour moi; je les compte pour rien.

J'ai essuyé des chagrins violents; je les compte aussi pour fort peu de chose : c'est l'apanage des hommes, et sur-tout le mien. Je soupçonne que les *Quarante écus*, que j'avais pris la liberté de vous envoyer, n'ont pas été rendus à M. de Chenevières. On m'a dit que depuis quelque temps on ne souffrait pas que les chefs des bureaux reçussent des paquets qui n'étaient pas pour eux. Je tenterai encore l'aventure jusqu'à ce que vous puissiez me donner un moyen plus sûr de vous faire parvenir les facéties, qui pourront vous amuser, en attendant que je puisse vous envoyer la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, ouvrage un peu plus sérieux, qui m'a coûté des recherches immenses, et un travail assidu. Ce travail prouve bien que je ne puis être l'auteur de cent brochures scandaleuses que la calomnie m'attribue journellement. C'est un tribut que je paie à un peu de réputation; mais je ne mérite ni cette réputation, ni ces accusations cruelles.

Mille respects à madame de Rochefort. Vous ne devez pas douter, monsieur, des tendres sentiments qui m'attachent à vous jusqu'au dernier moment de ma vie.

LETTRE MMMMDCCCCXCIV.

A M. CHARDON.

A Fernei, 11 avril.

Il faut, monsieur, que je vous parle avec la plus grande confiance, et très ouvertement, quoique par la poste. Je n'ai pas assurément la moindre part à la plaisanterie au gros sel intitulée *le Catéchumène*[1]. Il y a des choses assez joliment tournées; mais je serais fâché de l'avoir faite, soit pour le fond, soit pour la forme. Ce *Catéchumène* est tout étonné de voir un temple : il demande pourquoi ce temple a des portes, et pourquoi ces portes ont des serrures. D'où vient-il donc? quelle est la nation policée sur la terre qui n'ait pas de temple, et quel temple est sans portes? Je me flatte que vous ne me croirez pas capable d'une pareille ineptie.

La Hollande est infectée, depuis quelques années, de plusieurs moines défroqués, capucins, cordeliers, mathurins, que Marc-Michel Rey, d'Amsterdam, fait travailler à tant la feuille, et qui écrivent tant qu'ils peuvent contre la religion romaine pour avoir du pain. Il y a sur-tout un

[1] * *Le Catéchumène* est de Bordes. (L. D. B.)

nommé Maubert qui a inondé l'Europe de brochures dans ce goût. C'est lui qui a fait le petit livre des *Trois imposteurs*[1], ouvrage assez insipide, que Marc-Michel Rey donne impudemment pour une traduction du prétendu livre de l'empereur Frédéric II.

Il y a un théatin[2] qui a conservé son nom de Du Laurens, qui est assez facétieux, et qui d'ailleurs est fort instruit. Il est l'auteur du *Compère Matthieu*, ouvrage dans le goût de Rabelais, dont le commencement est assez plaisant, et la fin détestable.

Les libraires qui débitent tous ces livres me font l'honneur de me les attribuer pour les mieux vendre. Je paie bien cher les intérêts de ma petite réputation. Non seulement on m'impute ces ouvrages, mais quelques gazettes même les annoncent sous mon nom. Ce brigandage est intolérable et peut avoir des suites funestes Vous savez qu'il y a des gens à la Cour qui ont plus de mauvaise volonté que de goût; vous savez combien il est aisé de nuire: il n'est pas juste qu'à l'âge de soixante-quatorze ans ma vieillesse, accablée de maladies, le soit encore par des calomnies si cruelles.

[1] * Le *Traité des trois imposteurs* n'est que la réimpression en 1768 de l'*Esprit de Spinosa*. (L. D. B.)

[2] * Du Laurens appartenait à l'ordre des mathurins ou trinitaires. (L. D. B.)

Je compte assez sur l'amitié dont vous m'honorez pour être sûr que vous détruirez, autant qu'il est en vous, ces bruits odieux.

M. Damilaville, mon ami, pour qui vous avez de la bienveillance, vous certifiera que *le Catéchumène* n'est point de moi; et quand vous serez parfaitement instruit de l'injustice qu'on me fait, vous en aurez plus de courage pour la réfuter.

Je ne perds point de vue les commissions que vous avez bien voulu me donner : elles seront faites avec tout l'empressement que j'ai de vous plaire : ma mauvaise santé ne m'a pas encore permis de sortir; mais, dès que j'aurai un peu plus de forces, mon premier devoir sera de vous obéir. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE MMMMDCCCCXCV.

A M***.

15 avril.

Eh bien! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié, et celle de monsieur et de madame d'Argental. Voici mes raisons : j'ai soixante-quatorze ans; je me couche à dix heures, et je me lève à cinq. Je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe : je veux mourir dans la retraite; cette retraite profonde ne convient ni à madame Denis ni à la pe-

tite Corneille. Madame Denis l'a supportée tant qu'elle a été soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier-général. J'envoie madame Denis se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Fernei. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour Fréron et pour madame Gilet; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges. C'est le revenu de ceux qui ont le malheur d'être connus.

Dites aux anges, et soyez très sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pourrait abuser après ma mort. Ne soyez pas moins sûr que jusqu'à ce moment mon cœur sera à vous et aux anges.

LETTRE MMMMDCCCCXCVI.

A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECI *.

A Fernei, 15 avril.

Monsieur, j'aurais dû répondre sur-le-champ à la lettre dont vous m'avez honoré, si mes maladies me l'avaient permis.

Cette lettre me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres; dont aucun chrétien ne doit se dispenser, et que j'ai si souvent remplis? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés, dans leurs temples, à leur manière.

Je ne mérite pas assurément les compliments que vous voulez bien me faire, de même que je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la

* L'abbé Biord, ci-devant prêtre habitué ou vicaire d'une paroisse de Paris. Ses démêlés avec le Parlement l'obligèrent à quitter cette ville. Voyez la lettre ĀXLIX.

littérature, qui sont méprisés de tous les honnêtes gens, et qui doivent être ignorés d'un homme de votre caractère. Je dois mépriser les impostures, sans pourtant haïr les imposteurs. Plus on avance en âge, plus il faut écarter de son cœur tout ce qui pourrait l'aigrir; et le meilleur parti qu'on puisse prendre contre la calomnie, c'est de l'oublier. Chaque homme doit des sacrifices, chaque homme sait que tous les petits incidents qui peuvent troubler cette vie passagère se perdent dans l'éternité, et que la résignation à Dieu, l'amour de son prochain, la justice, la bienfesance, sont les seules choses qui nous restent devant le Créateur des temps et de tous les êtres. Sans cette vertu que Cicéron appelle *caritas generis humani,* l'homme n'est que l'ennemi de l'homme; il n'est que l'esclave de l'amour-propre, des vaines grandeurs, des distinctions frivoles, de l'orgueil, de l'avarice, et de toutes les passions. Mais s'il fait le bien pour l'amour du bien même, si ce devoir (épuré et consacré par le christianisme) domine dans son cœur, il peut espérer que Dieu, devant qui tous les hommes sont égaux, ne rejettera pas des sentiments dont il est la source éternelle. Je m'anéantis avec vous devant lui, et n'oubliant pas les formules introduites chez les hommes, j'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

P. S. Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en

France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent, de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort.

LETTRE MMMMDCCCCXCVII.

A M. LE CURÉ DE FERNEI.

Je prie monsieur le curé d'avertir les paroissiens qu'on s'est plaint au parlement de Dijon des indécences et des excès qui se commettent quelquefois dans les cabarets à Fernei.

Les remontrances de M. le curé mettront fin à ces plaintes; il inspirera le respect pour la religion et pour les mœurs. VOLTAIRE.

LETTRE MMMMDCCCCXCVIII.

A M. D'HAMON,

CHAMBELLAN DU ROI DE PRUSSE.

15 avril.

Je suis plus étonné, monsieur, du souvenir dont vous m'honorez, que de vous voir entrepren-

dre un ouvrage utile. La vieillesse de mon corps et de mon esprit ne me permet pas de vous être du moindre secours; mais elle ne m'êmpêche pas de sentir vivement tous les droits que vous avez à mon estime. Des généalogies raisonnées, sobrement enrichies de faits intéressants, et ornées des caractères des principaux personnages, peuvent fournir sans doute un ouvrage utile à tous les hommes d'état, et agréable pour tous lecteurs.

J'avoue que le nombre des aïeux que vous faites monter, dans seize générations, à cent trente et un mille soixante-onze personnes, passe mes connaissances. Je ne conçois pas comment on peut avoir des générations en nombre impair, à moins que quelque grand'mère ne se soit avisée d'accoucher sans qu'aucun homme s'en mêlât: ce qui n'est arrivé, ce me semble, qu'à la Vierge, dans l'Écriture, et à Junon, dans la Fable.

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que tout homme, soit charbonnier, soit empereur, doit compter, dans seize quartiers de père et de mère, cent neuf mille six cent seize personnes, tant mâles que femelles. C'est à vous à voir si mon compte est juste. Je vous souhaite autant de pistoles que vous trouverez d'aïeux.

J'ignore pourquoi vous dites que le maréchal de Belle-Ile fut le premier homme titré qui accepta la place de secrétaire d'état. Avant lui, sous

Louis XIV, pendant la régence, le maréchal de La Meilleraie, le duc de La Vieuville, avaient gouverné les finances. Le maréchal d'Ancre, le comte de Schomberg, le connétable de Luines, avaient signé comme secrétaires d'état. Le cardinal de Richelieu fut secrétaire d'état, étant évêque de Luçon; le marquis d'O, le comte de Sanci, le duc de Sulli, avaient des patentes de secrétaires d'état, et gouvernèrent l'état sous Henri IV; et il fallait être reçu secrétaire du roi pour signer en son nom.

Vous me paraissez, monsieur, un très bon chrétien, de ne compter que cent soixante-quatorze générations parmi les hommes. Les peuples de l'Orient ne s'accommoderaient pas de ce calcul; et la *Bible,* qu'on appelle *des Septante,* pourrait bien contredire un peu la *Bible* dite *la Vulgate.* Vous et moi nous les respectons toutes deux également, sans prétendre à l'honneur de les concilier.

Puisque nous en sommes sur l'exactitude des faits, je vous dirai que, quoique je sois très ancien par mon âge, je ne suis pas ancien gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

Le roi m'a conservé cette place; je ne perdis que celle d'historiographe, lorsque j'allai à Berlin; mais je suis dans un âge où l'on est très peu sensible à ces joujoux.

Madame Denis est à Paris, et je suis assez heureux pour être en état de lui faire la même pension

que le roi de Prusse daignait me faire quand j'étais votre camarade; s'il y a quelque chose que je regrette, c'est de ne plus l'être.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LETTRE MMMMDCCCCXCIX.

A M. DE CHABANON.

16 avril.

Je crains bien, mon cher ami, d'avoir été trop sévère et même un peu dur dans mes remarques sur *Eudoxie;* mais, avant l'impression, il faut se rendre extrêmement difficile, après quoi on n'est plus qu'indulgent, et on soutient avec chaleur la cause qu'on a crue douteuse dans le secret du cabinet. C'est ainsi que mon amitié est faite: plus mes critiques sont sévères, plus vous devez voir combien je m'intéresse à vous.

Je n'ai pas encore profité de vos conseils auprès de M. de Sartine. J'ai craint que *l'Homme aux quarante écus* et *la Princesse de Babylone* ne fussent pas des ouvrages assez sérieux pour être présentés à un magistrat continuellement chargé des détails les plus importants. Je lui réserve le *Siècle de Louis XIV*, dont on fait une nouvelle édition,

augmentée d'un grand tiers. J'espère que le catalogue raisonné des artistes et des gens de lettres ne vous déplaira pas ; c'est par-là que je commence : car c'est le *Siècle de Louis XIV* que j'écris, plutôt que la vie de ce monarque, et vous pensez avec moi que la gloire de ces temps illustres est due principalement aux beaux-arts. Il ne reste souvent d'une bataille qu'un confus souvenir : les arts seuls vont à l'immortalité.

Il est assez désagréable, lorsque je suis uniquement occupé d'un ouvrage que j'ose dire si important, qu'on ne cesse de m'attribuer les ouvrages du mathurin Du Laurens, et les insolences bataviques de Marc-Michel Rey, et je ne sais quel *Catéchumène* qui est tout étonné de trouver des temples chez des peuples policés, et le petit livre des *Trois imposteurs*, tant de fois renouvelé et tant de fois méprisé, et cent autres brochures pareilles qu'un homme qui écrirait aussi vite qu'Esdras ne pourrait composer en deux années. Il se trouve toujours des gens charitables et nullement absurdes qui favorisent ces calomnies, qui les répandent à la Cour avec un zéle très dévot : Dieu les bénisse ! mais Dieu nous préserve d'eux !

Je crois la très désagréable aventure de La Harpe entièrement oubliée ; car il faut bien que de telles misères n'aient qu'un temps fort court. Pour moi, je n'y songe plus du tout.

Oui, mon très aimable ami, je suis sensible; mais c'est à l'amitié que je le suis. Je plains notre cher pandorien du fond de mon cœur; mais ce qu'il m'a mandé me donne bonne opinion de son procès[1]. Il est clair qu'il a affaire à un coquin hypocrite. Tous les honnêtes gens seront donc pour lui; et, quoi qu'on dise, il y en a beaucoup en France.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

LETTRE Ā.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Fernei, le 20 avril.

Je vois, monsieur, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans, a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. Il n'y a personne qui ne doive cet exemple à sa paroisse; et si quelquefois dans Paris le mou-

[1] * Voyez le *Procès de Claustre*, et ce qui à cet égard concerne La Borde, auteur de la musique de l'opéra de *Pandore*. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

vement des affaires, ou d'autres considérations, obligent à différer ces cérémonies prescrites, nous n'avons point à la campagne de pareilles excuses. Je ne suis qu'un agriculteur, et je n'ai nul prétexte de m'écarter des règles auxquelles ils sont tous assujettis. L'innocence de leur vie champêtre serait justement effrayée, si je n'agissais pas et si je ne pensais pas comme eux. Nos déserts, qui devraient nous dérober au public de Paris, ne nous ont jamais dérobés à nos devoirs. Nous avons fait à Dieu, dans nos hameaux, les mêmes prières pour la santé de la reine que dans la capitale, avec moins d'éclat sans doute, mais non pas avec moins de zèle. Dieu a écouté nos prières comme les vôtres, et nous avons appris, avec autant de joie que vous, le retour d'une santé si précieuse.

LETTRE ĀI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 avril.

Mon divin ange, mes raisons pour avoir changé ma table ouverte contre la sainte table pourront ennuyer un excommunié comme vous; mais je me crois dans la nécessité de vous les dire. Premièrement c'est un devoir que j'ai rempli avec

madame Denis une fois ou deux, si je m'en souviens bien.

Secondement il n'en est pas d'un pauvre agriculteur comme de vous autres seigneurs parisiens, qui en êtes quittes pour vous aller promener aux Tuileries à midi. Il faut que je rende le pain bénit en personne dans ma paroisse; je me trouve seul de ma bande contre deux cent cinquante consciences timorées; et, quand il n'en coûte qu'une cérémonie prescrite par les lois pour les édifier, il ne faut pas s'en faire deux cent cinquante ennemis.

3° Je me trouve entre deux évêques qui sont du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces sacrés loups.

4° Il faut être bien avec son curé, fût-il un imbécile ou un fripon, et il n'y a aucune précaution que je ne doive prendre, après la lettre de l'avocat Caze.

5° Soyez très sûr que, si je vois passer une procession de capucins, j'irai au-devant d'elle, chapeau bas, pendant la plus forte ondée.

6° M. Hennin, résident à Genève, a trouvé un aumônier tout établi; il le garde par faiblesse. Ce prêtre est un des plus détestables et des plus insolents coquins qui soient dans la canaille à tonsure. Il se fait l'espion de l'évêque d'Orléans, de l'évêque d'Anneci, et de l'évêque de Saint-Claude.

Le résident n'ayant pas le courage de le chasser, il faut que j'aie le courage de le faire taire.

7° Puisque l'on s'obstine à m'imputer les ouvrages de Saint-Hyacinthe, de l'ex-capucin Maubert, de l'ex-mathurin Du Laurens, et du sieur Robinet, tous gens qui ne communient pas, je veux communier; et si j'étais dans Abbeville, je communierais tous les quinze jours.

8° On ne peut me reprocher d'hypocrisie, puisque je n'ai aucune prétention.

9° Je vous demande en grace de brûler mes raisons, après les avoir approuvées ou condamnées. J'aime beaucoup mieux être brûlé par vous qu'au pied du grand escalier.

Je rends de très sincères actions de graces à la nature et au médecin qui l'a secondée d'avoir enfin rendu la santé à madame d'Argental.

Je vous amuserai probablement, par la première poste, de *la Guerre de Genève,* imprimée à Besançon : c'est un ouvrage, à mon gré, très honnête, et qui ne peut déplaire dans le monde qu'à deux ou trois mille personnes; encore sont-elles obligées de rire.

Je suis hibou, je l'avoue, mais je ne laisse pas de m'égayer quelquefois dans mon trou; ce qui diminue les maux dont je suis accablé : c'est une recette excellente.

Je suis comme votre ville de Paris : je n'ai plus

de théâtre. Je donne à mon curé les aubes des prêtres de Sémiramis ; il faut faire une fin. Je me suis retiré, sans pension du roi, dans ma soixante-quinzième année. Je ne compte pas égaler les jours de Moncrif[1] ; mais si j'ai les *moyens de plaire*[2] à mes deux anges, je me croirai pour le moins aussi heureux que lui. Je me mets à l'ombre de vos ailes, avec une vivacité de sentiments qui n'est pas d'un vieillard.

LETTRE ĀII.

A M. PAULET,

MÉDECIN A PARIS,

SUR SON HISTOIRE DE LA PETITE-VÉROLE.

Fernei, 22 avril.

Je crois, monsieur, que don Quichotte n'avait pas lu plus de livres de chevalerie que j'en ai lu de médecine. Je suis né faible et malade, et je ressemble aux gens qui, ayant d'anciens procès

[1] * Moncrif, né en 1687, ne mourut que le 12 novembre 1770. Il avait en 1768 plus de quatre-vingts ans, et Voltaire poussa sa carrière jusqu'à quatre-vingt-quatre ans trois mois et dix jours. (L. D. B.)

[2] * Moncrif est auteur de l'*Essai sur les moyens de plaire*. Cet essai fut couronné d'un juste succès. (L. D. B.)

de famille, passent leur vie à feuilleter les jurisconsultes, sans pouvoir finir leurs procès.

Il y a environ soixante-quatorze ans que je soutiens comme je peux mon procès contre la nature. J'ai gagné un grand incident, puisque je suis encore en vie; mais j'ai perdu tous les autres, ayant toujours vécu dans les souffrances.

De tous les livres que j'ai lus, il n'y en a point qui m'ait plus intéressé que le vôtre. Je vous suis très obligé de m'avoir fait faire connaissance avec Rhasès. Nous étions de grands ignorants et de misérables barbares, quand ces Arabes se décrassaient. Nous nous sommes formés bien tard en tout genre, mais nous avons regagné le temps perdu; votre livre sur-tout en est un bon témoignage. Il m'a beaucoup instruit; mais j'ai encore quelques petits scrupules sur la patrie de la petite-vérole.

J'avais toujours pensé qu'elle était native de l'Arabie déserte, et cousine-germaine de la lèpre, qui appartenait de droit au peuple juif, peuple le plus infecté en tout genre qui ait jamais été sur notre malheureux globe.

Si la petite-vérole était native d'Égypte, je ne vois pas comment les troupes de Marc-Antoine, d'Auguste, et de ses successeurs, ne l'auraient pas apportée à Rome. Presque tous les Romains eurent des domestiques égyptiens, *verna Canopi;* ils n'eu-

rent jamais d'Arabes. Les Arabes restèrent presque toujours dans leur grande presqu'île jusqu'au temps de Mahomet. Ce fut dans ce temps-là que la petite-vérole commença à être connue. Voilà mes raisons; mais je me défie d'elles, puisque vous pensez différemment.

Vous m'avez convaincu, monsieur, que l'extirpation serait très préférable à l'inoculation. La difficulté est de pouvoir attacher la sonnette au cou du chat. Je ne crois pas les princes de l'Europe assez sages pour faire une ligue offensive et défensive contre ce fléau du genre humain; mais, si vous parvenez à obtenir des parlements du royaume qu'ils rendent quelques arrêts contre la petite-vérole, je vous prierai aussi (sans aucun intérêt) de présenter requête contre sa grosse sœur. Vous savez que le parlement de Paris condamna, en 1496, tous les vérolés qui se trouveraient dans la banlieue à être pendus. J'avoue que cette jurisprudence était fort sage, mais elle était un peu dure, et d'une exécution difficile, surtout avec le clergé, qui en aurait appelé *ad apostolos*.

Je ne sais laquelle de ces deux demoiselles a fait le plus de mal au genre humain; mais la grosse sœur me paraît cent fois plus absurde que l'autre. C'est un si énorme ridicule de la nature d'empoisonner les sources de la génération, que je ne

sais plus où j'en suis quand je fais l'éloge de cette bonne mère. La nature est très aimable et très respectable sans doute, mais elle a des enfants bien infames.

Je conçois bien que si tous les gouvernements de l'Europe s'entendaient ensemble, ils pourraient à toute force diminuer un peu l'empire des deux sœurs. Nous avons actuellement en Europe plus de douze cent mille hommes qui montent la garde en pleine paix; si on les employait à extirper les deux virus qui désolent le genre humain, ils seraient du moins bons à quelque chose; on pourrait même leur donner encore à combattre le scorbut, les fièvres pourprées, et tant d'autres faveurs de ce genre que la nature nous a faites.

Vous avez dans Paris un Hôtel-Dieu où règne une contagion éternelle, où les malades, entassés les uns sur les autres, se donnent réciproquement la peste et la mort. Vous avez des boucheries dans de petites rues sans issue qui répandent en été une odeur cadavéreuse, capable d'empoisonner tout un quartier. Les exhalaisons des morts tuent les vivants dans vos églises, et les charniers des Innocents, ou de Saint-Innocent, sont encore un témoignage de barbarie qui nous met fort au-dessous des Hottentots et des Nègres: cependant personne ne pense à remédier à ces abominables abus. Une partie des citoyens ne pense qu'à l'opéra-

comique, et la Sorbonne n'est occupée qu'à condamner *Bélisaire*, et à damner l'empereur Marc-Antonin.

Nous serons long-temps fous et insensibles au bien public. On fait de temps en temps quelques efforts, et on s'en lasse le lendemain. La constance, le nombre d'hommes nécessaire, et l'argent, manquent pour tous les grands établissements. Chacun vit pour soi : *Sauve qui peut* est la devise de chaque particulier. Plus les hommes sont inattentifs à leur plus grand intérêt, plus vos idées patriotiques m'ont inspiré d'estime.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE $\bar{A}$III.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 23 avril.

Mon cher et illustre confrère, M. le marquis de Mora que je vous ai déja tant annoncé, et que je ne vous ai pas annoncé autant qu'il le mérite, veut bien se charger de vous remettre cette lettre, dont il n'aura pas besoin, quand vous aurez causé un quart d'heure avec lui. Vous trouverez en lui un esprit et un cœur selon le vôtre, juste, net, sensible, éclairé, et cultivé, sans pédanterie et sans sécheresse. M. le duc de Villa-Hermosa, qui voyage avec M. le marquis de Mora, desire et mérite de partager avec lui la satisfaction de vous voir. Je vous l'ai dit, mon cher maître, vous me remercierez d'avoir connu ces deux étran-

gers. Vous féliciterez l'Espagne de les posséder, et vous nous souhaiterez des grands seigneurs semblables à ceux-là, au lieu de nos conseillers de la Cour, imbéciles et barbares, de nos danseuses, et de notre Opéra-Comique. Sur ce, mon cher et ancien ami, je vous demande votre bénédiction, et je vous renouvelle les assurances de mon dévouement et de ma sensibilité pour tout ce qui peut vous intéresser.

LETTRE ĀIV.

DE L'ÉVÊQUE D'ANNECI.

Anneci, 25 avril.

Monsieur, je n'ai différé de répliquer à votre lettre du 15 de ce mois que parceque je n'ai eu dès-lors aucun moment de loisir, ayant été continuellement occupé de ce que nous appelons la retraite et le synode.

Je n'ai pu qu'être très surpris qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants mêmes n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre; et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque-là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous

absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et les lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très chrétiens, qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse.

Vous m'annoncez que vous vous anéantissez avec moi devant Dieu, le créateur des temps et des êtres; je souhaite que nous le fassions, vous et moi, avec assez de foi, de confiance, d'humilité, et de repentir de nos fautes, pour mériter qu'il jette sur nous les regards propices de sa miséricorde: et j'en reviens encore à vous inviter, à vous prier, à vous conjurer de ne pas perdre de vue cette éternité à laquelle vous touchez de si près, et dans laquelle iront bientôt *se perdre*, non seulement *les petits incidents de la vie*, mais encore le faste des grandeurs, l'opulence des richesses, l'orgueil des beaux esprits, les vains raisonnements de la prétendue sagesse humaine, et tout ce qui appartient à la figure trompeuse de ce monde.

Si mes avis ne sont pas tout-à-fait de votre goût, je me flatte que vous n'en serez pas moins convaincu qu'ils ne sont dictés que par l'amour de mon devoir, et par l'empressement que j'ai de concourir à votre véritable et solide bonheur. Bien des personnes, en se dirigeant par des vues humaines, vous tiendront un langage bien différent; mais, par une suite du principe invariable que je me suis fait de n'agir qu'en vue de Dieu et dans l'ordre de sa volonté,

comme je ne cherche point les adulations, je ne crains point non plus les satires; et je suis disposé à essuyer tous les traits de la malignité des hommes, plutôt que de manquer à ce que je croirai être, suivant Dieu, du devoir de mon ministère. Au reste, quoique je me serve des formules introduites chez les hommes, ce n'est pas avec moins de sincérité que je serai toute ma vie, avec le desir le plus ardent de votre salut, et avec respect, etc.

LETTRE AV.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 26 avril.

Plût à Dieu, mon cher ami, que je fusse en état d'aller vers le pôle arctique dans ma soixante-quinzième année! je ne ferais pas assurément le voyage, mais je ne serais pas fâché d'être en état de le faire. Vous verrez peut-être bientôt un petit poëme intitulé *la Guerre de Genève,* dans laquelle il est dit que la renommée porte trois cornets à bouquin: l'un pour le vrai, que personne n'entend; l'autre pour l'incertain; et le troisième pour le faux, que tout le monde répète . . . . . .

. . . . . .

J'apprends que M. de Klinglin s'est retiré; je vous prie de lui présenter mes respects; je lui souhaite ainsi qu'à madame de Klinglin la vie la plus longue et la plus heureuse.

J'ai toujours avec moi votre ancien camarade Adam. Madame Denis est allée à Paris pour des affaires qui l'y retiendront probablement un an ou deux. L'agriculture et les lettres partagent ma vie; j'ai auprès de moi un avocat philosophe[1]; ils le sont presque tous aujourd'hui. Il s'est fait une furieuse révolution dans les esprits depuis une quinzaine d'années; les prêtres obéiront à la fin aux lois comme les chétifs seigneurs de paroisse: je me flatte que mons de Porentru n'est pas despotique dans la Haute-Alsace.

Adieu, mon cher ami, je vous embrasse bien tendrement. V.

LETTRE ĀVI.

A M. D'ALEMBERT.

27 avril.

Mon cher ami, mon cher philosophe, je suis tenté de croire que l'abbé de La Bletterie est en effet janséniste, tant il est orgueilleux. Son amour-propre, dévot ou non, a été extrêmement blessé d'un avis fort honnête qu'on lui avait donné dans un petit livre dont on disait mal-à-propos que j'étais l'auteur. Voici une petite épigramme, ou

[1] * Christin. (L. D. B.)

soi-disant telle, qu'on m'envoie de Lyon sur son compte :

A M. L'ABBÉ DE LA BLETTERIE,

AUTEUR D'UNE VIE DE JULIEN ET DE LA TRADUCTION DE TACITE [1].

Apostat comme ton héros,
Janséniste signant la bulle,
Tu tiens de fort mauvais propos,
Que de bon cœur je dissimule.
Je t'excuse et ne me plains pas;
Mais que t'a fait Tacite, hélas!
Pour le tourner en ridicule?

On me consulte pour savoir s'il ne faudrait pas *traduire en ridicule;* mais il y a si long-temps que je n'ai assisté aux assemblées de l'Académie que je ne saurais décider.

D'ailleurs ma dévotion ne me permet guère d'examiner avec complaisance les épigrammes bonnes ou mauvaises contre mon prochain. Je sais qu'il y a des gens qui s'avisent de dire du mal de mes pâques; c'est une pénitence qu'il faut que j'accepte pour racheter mes péchés. Le monde se plaira toujours à dénigrer les gens de bien, et à empoisonner leurs meilleures actions. Oui, j'ai fait mes pâques, et, qui plus est, j'ai rendu le pain bénit en personne; il y avait une très bonne

[1] * Voyez dans les POÉSIES MÊLÉES le huitain bigarré, etc., et ci-après la lettre ĀXLII. (L. D. B.)

brioche pour le curé. J'aime à remplir tous mes devoirs; je n'admets plus aucun plaisir profane: j'ai purifié les habits sacerdotaux qui avaient servi à Sémiramis, en les donnant à la sacristie de ma chapelle: je pourrai bien même faire du théâtre une école pour les petits garçons, école dans laquelle je leur ferai apprendre l'agriculture. Après cela, je défierai hardiment les jansénistes et les molinistes; et si on continue à me calomnier, je mettrai ces nouvelles épreuves aux pieds de mon crucifix. Je prétends, quand je mourrai, vous charger de ma canonisation. En attendant, soyez sûr qu'il n'y a point de pénitent au monde qui vous aime autant que moi. Ma santé est bien faible; je ne sais comment je pourrai faire les honneurs de ma retraite à ces deux aimables seigneurs espagnols que vous m'annoncez. Demandez-leur, je vous prie, la plus grande indulgence; qu'ils songent qu'ils viennent voir don Quichotte fesant pénitence sur la montagne Noire.

LETTRE CVII.

AU GAZETIER D'AVIGNON.

J'ai lu, monsieur, dans votre gazette, l'histoire de ma conversion, opérée par la grace et par un ex-jésuite, qui m'a, dit-on, *confessé et traîné au*

pied des autels. Plusieurs autres papiers publics y ont ajouté que j'avais une *lettre de cachet* pour pénitence; d'autres sont entrés dans des détails de ma famille; d'autres ont parlé d'un beau sermon que j'ai fait dans l'église. Tout cela pourrait servir à établir le pyrrhonisme de l'histoire. Ceux qui écrivent de Paris ces nouvelles très ignorées dans mon pays ne sont pas apparemment mes amis; et vous savez que des succès vains et passagers dans les belles-lettres attirent toujours beaucoup d'ennemis très implacables.

Je puis assurer que l'ex-jésuite retiré chez moi n'a jamais été mon confesseur; que je n'ai jamais eu la moindre part à la foule d'écrits qu'on se plaît à m'attribuer; que je n'ai parlé dans ma paroisse, en rendant le pain bénit, que pour avertir d'un vol qu'on fesait dans ce temps-là même à mes paroissiens, et sur-tout pour avertir qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts.

Enfin, monsieur, pour vous prouver la fausseté de tout ce qu'on a imprimé dans vingt gazettes, d'après les bulletins de Paris, je me vois forcé de publier l'attestation ci-jointe, que j'ai eu la précaution d'accepter depuis trois ans, pour confondre les calomniateurs qui me persécutent depuis plus de trente*.

* C'est le double de l'*attestation* qui est joint à la lettre suivante.

Le tout signé par deux curés, par les syndics de la noblesse et de la province, par des prêtres, des gradués; par les habitants, etc.; collationné par un notaire royal, et déposé au contrôle de Gex.

Je ne publie pas cette déclaration dans l'espérance de désarmer l'envie et l'imposture; mais je la dois à la vérité, à mes amis, à ma famille qui sert le roi dans ses armées et dans les premiers tribunaux du royaume, et à la charge que sa majesté a bien voulu me conserver auprès de sa personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE CVIII.

A M. L'ÉVÊQUE D'ANNECI.

29 avril.

Monsieur, votre seconde lettre m'étonne encore plus que la première. Je ne sais quels faux rapports ont pu m'attirer tant d'aigreur de votre part. On soupçonne beaucoup un nommé Ancian, curé du village de Moëns, qui eut un procès criminel au parlement de Dijon en 1761, procès dans lequel je lui rendis service, en portant les parties qui le poursuivaient à se contenter d'un dédommagement de quinze cents livres, et du

paiement des frais. On prétend que l'official de Gex se plaint de ce que les citoyens contre lesquels il plaide pour les dîmes se sont adressés à moi. Il est vrai qu'ils m'ont demandé mes bons offices; mais je ne me suis point mêlé de cette affaire, attendu que l'Église étant mineure, il est malheureusement difficile d'accommoder un tel procès à l'amiable. J'ai transigé avec mon curé dans un cas à-peu-près semblable; mais c'est en lui donnant beaucoup plus qu'il ne demandait: ainsi je ne puis le soupçonner de m'avoir calomnié auprès de vous. Pour les autres procès entre mes voisins, je les ai tous assoupis : je ne vois donc pas que j'aie donné lieu à personne, dans le pays de Gex, de vous écrire contre moi.

Je sais que tout Genève accuse l'aumônier de la résidence, dont j'ignore le nom, d'écrire de tous côtés, de semer par-tout la calomnie; mais à Dieu ne plaise que je lui impute de faire un métier si infame, sans avoir les preuves les plus convaincantes! Il vaut mieux mille fois se taire et souffrir, que de troubler la paix par des plaintes hasardées. Mais, en établissant cette paix précieuse dans mon voisinage, j'ai cru, depuis long-temps, devoir me la procurer à moi-même.

Messieurs les syndics des états du pays, les curés de mes terres, un juge civil, un supérieur de maison religieuse, étant un jour chez moi, et

étant indignés des calomnies qu'on croyait alors répandues par le curé Ancian, pour prix de l'avoir tiré des mains de la justice, me signèrent un certificat qui détruisait ces impostures *.

J'ai l'honneur de vous envoyer cette pièce authentique, conforme à l'original. J'en envoie une autre copie à monsieur le premier président du parlement de Bourgogne, et à monsieur le procureur-général, afin de prévenir l'effet des manœuvres qui auraient pu suprendre votre candeur et votre équité. Vous verrez combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis

* *Copie authentique de l'attestation des états du pays de Gex, signée par le notaire Raffoz, le* 28 *avril* 1768, *contrôlée à Gex le même jour, signée* LACHAUX.

Nous soussignés certifions que M. de Voltaire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, seigneur de Fernei et Tournei, au pays de Gex, près de Genève, a non seulement rempli les devoirs de la religion catholique dans la paroisse de Fernei, où il réside, mais qu'il a fait bâtir et orner l'église à ses dépens; qu'il a entretenu un maître d'école, qu'il a défriché à ses frais les terres incultes de plusieurs habitants, a mis ceux qui n'avaient point de charrue en état d'en avoir; leur a bâti des maisons, leur a concédé des terrains; et que Fernei est aujourd'hui plus peuplé du double qu'il ne l'était avant qu'il en prît possession; qu'il n'a refusé ses secours à aucun des habitants du voisinage. Requis de rendre ce témoignage, nous le donnons comme la plus exacte vérité.

Signé GROS, curé; SAUVAGE DE VERNY, syndic de la noblesse; FABRY, premier syndic-général et subdélégué de l'intendance; CHRISTIN, avocat; DAVID, prieur des carmes; ADAM, prêtre; et FOURNIER, curé.

que cette année. Vous serez indigné, sans doute, qu'on ait osé vous en imposer si grossièrement.

Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Je me borne à les empêcher de nuire, sans vouloir leur nuire jamais; et je vous réponds bien que la paix, qui est mon perpétuel objet, n'en sera point altérée dans mes terres.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien; les belles-lettres ne sont qu'un amusement. La bienfesance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche, autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la Providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes, et notre repentir.

Je me recommande à vos prières autant qu'à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

LETTRE XIX.

A M. CRAMER,

IMPRIMEUR A GENÈVE.

Je viens d'ouvrir, pour la première fois, le dix-huitième volume de mes prétendues *OEuvres complètes*. Si vous m'aviez consulté, je vous aurais prié de me laisser faire un choix, et de ne pas vous ruiner à donner tant d'ouvrages indignes d'être lus. Je vous ai dit plus d'une fois qu'on ne va point à la postérité avec un si prodigieux bagage; vous ne m'avez pas voulu croire. Mais pourquoi ajoutez-vous à mes rapsodies d'autres rapsodies qui ne sont pas de moi? pourquoi, par exemple, imprimez-vous une lettre à un M. de B***, que je n'ai pas l'honneur de connaître? pourquoi m'imputez-vous des vers tels que ceux qui sont à la page 446? J'ai arraché cette feuille, et je vous la renvoie: vous en rougirez.

Vous ne voulez pas me rendre ridicule et déshonorer votre presse. Y a-t-il un moyen de sauver votre honneur et le mien? ce serait de faire des cartons, et de tâcher de substituer quelque chose de passable aux impertinences barbares qu'on m'attribue.

Si vous saviez combien on méprise tout ce fatras

de petits vers de société, vous ne vous donneriez pas la peine honteuse de les recueillir.

Quelle rage et quel intérêt mal entendu ! Ne vaut-il pas mieux resserrer un volume que de l'augmenter par des inepties qui le décréditent? On a imprimé à Lausanne, sous mon nom, trente pièces de vers que le cocher de Verthamon désavouerait. On croit, parceque vous êtes mon voisin, que c'est moi qui dirige votre imprimerie, et que je vous fournis ces platitudes ainsi qu'aux libraires de Lausanne. On dit, on imprime que je vous vends mes ouvrages, et vous laissez courir ces calomnies! Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié.

S'il en est encore temps, jetez au feu ces bêtises, indignes de vous et de moi.

LETTRE XX.

A M. D'ALEMBERT.

1er mai.

Mon cher ami, mon cher philosophe, que l'Être des êtres répande ses éternelles bénédictions sur son favori d'Aranda, sur son très cher Mora, et sur son bien-aimé Villa-Hermosa !

Un nouveau siècle se forme chez les Ibériens.

La douane des pensées n'y ferme plus l'allée à la vérité, ainsi que chez les Welches. On a coupé les griffes au monstre de l'inquisition, tandis que chez vous le bœuf-tigre frappe de ses cornes et dévore de ses dents.

L'abominable jansénisme triomphe dans notre ridicule nation, et on ne détruit des rats que pour nourrir des crocodiles. A votre avis, que doivent faire les sages, quand ils sont environnés d'insensés barbares? il y a des temps où il faut imiter leurs contorsions, et parler leur langage. *Mutemus clypeos*[1]. Au reste, ce que j'ai fait cette année, je l'ai déja fait plusieurs fois; et, s'il plaît à Dieu, je le ferai encore. Il y a des gens qui craignent de manier des araignées, il y en a d'autres qui les avalent.

Je me recommande à votre amitié et à celle des frères. Puissent-ils être tous assez sages pour ne jamais imputer à leurs frères ce qu'ils n'ont dit ni écrit! Les mystères de Mithra ne doivent point être divulgués, quoique ce soient ceux de la lumière; il n'importe de quelle main la vérité vienne, pourvu qu'elle vienne. C'est lui, dit-on, c'est son style, c'est sa manière; ne le reconnaissez-vous pas? Ah! mes frères, quels discours funestes! vous devriez au contraire crier dans les carre-

[1] Virg., *Æn.*, lib. II, v. 389.

fours : Ce n'est pas lui ! Il faut qu'il y ait cent mains invisibles qui percent le monstre, et qu'il tombe enfin sous mille coups redoublés. *Amen.*

Je vous embrasse avec toute la tendresse de l'amitié et toute l'horreur du fanatisme.

LETTRE XXI.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

1er mai.

Mon cher marquis, le sieur Gillet ou Gilles n'est pas trop bien informé des affaires de ce monde. Il ne sait pas que quand on est enfermé entre des renards et des loups, il faut quelquefois enfumer les uns et hurler avec les autres. Il ne sait pas qu'il y a des choses si méprisables qu'on peut quelquefois s'abaisser jusqu'à elles sans se compromettre. Si jamais vous vous trouvez dans une compagnie où tout le monde montre son cul, je vous conseille de mettre chausses bas en entrant, au lieu de faire la révérence.

Faites, je vous en prie, mes sincères compliments à MM. Duché et Venel ; les compagnons francs-maçons doivent se reconnaître au moindre mot.

On demande si on peut vous adresser de petits paquets sous l'enveloppe de monsieur l'intendant.

Mais sur-tout, si vous allez à votre régiment, passez par chez nous; n'y manquez pas, je vous en prie : ce pélerinage est nécessaire; j'ai beaucoup de choses à vous dire pour votre édification.

Le marquis de Mora, fils du comte de Fuentès, ambassadeur d'Espagne à Paris, gendre de ce célèbre M. le comte d'Aranda, qui a chassé les jésuites d'Espagne, et qui chassera bien d'autres vermines, est venu passer trois jours avec moi; il il s'en retourne en Espagne, et ira peut-être auparavant à Montpellier : c'est un jeune homme d'un mérite bien rare. Vous le verrez probablement à son passage, et vous serez étonné. L'inquisition d'Espagne n'est pas abolie; mais on a arraché les dents à ce monstre, et on lui a coupé les griffes jusque dans la racine. Tous les livres si sévèrement défendus à Paris entrent librement en Espagne. Les Espagnols, en moins de deux ans, ont réparé cinq siècles de la plus infame bigoterie.

Rendez grace à Dieu, vous et vos amis, et aimez-moi.

LETTRE XII.

DE L'ÉVÊQUE D'ANNECI.

Anneci, 2 mai.

Monsieur, vous attribuez donc à l'aigreur ce qui n'est, au vrai, de ma part que l'effet du zèle dont je dois être animé pour tout ce qui intéresse le salut des ames et l'honneur de la religion dans mon diocèse. Cette considération m'aurait interdit toute ultérieure réplique, si je n'avais cru devoir encore celle-ci à la justification des personnes que vous taxez de vous avoir calomnié auprès de moi. M. Ancian, monsieur le doyen de Gex, monsieur l'aumônier de la résidence, ne m'ont pas plus parlé de vous que de tous les autres; et, lorsque l'occasion s'en est présentée, ils m'en ont dit bien moins que ce que j'en avais appris par la voix du public. Ce n'est point à leurs rapports que vous devez attribuer le fondement des justes représentations que j'ai été dans le cas de vous faire en qualité d'évêque et de pasteur.

Vous connaissez les ouvrages qu'on vous attribue, vous savez ce que l'on pense de vous dans toutes les parties de l'Europe, vous n'ignorez pas que presque tous les incrédules de notre siècle se glorifient de vous avoir pour leur chef, et d'avoir puisé dans vos écrits les principes de leur irréligion: c'est donc au monde entier et à vous-même, et non pas à quelques particuliers, que vous devez vous en prendre de ce que l'on vous impute. Si ce sont des calomnies, ainsi que vous le prétendez, il faut vous en justifier, et détromper ce même public qui en est imbu. Il n'est pas difficile à qui est véritablement chrétien d'esprit et de cœur de faire connaître qu'il l'est; il ne se croit pas permis d'en

démentir la qualité dans les amusements que vous appelez *bagatelles littéraires*. Il montre sa foi par ses œuvres, il produit ses sentiments, soit dans ses écrits, soit dans sa conduite, d'une façon qui rend à la religion l'hommage qui lui est dû; il ne se flatte pas d'en avoir rempli les devoirs pour en avoir fait quelques exercices, une fois ou deux chaque année, dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans une longue suite d'années, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié.

Je vous laisse après cela, monsieur, à juger ce que vous aurez à faire. Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du desir de votre salut, qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XIII.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 5 mai.

Mon cher ami, je suis comme vous, je pense toujours à *Eudoxie*. Je vous demande en grace de ne vous point presser. Je vous conjure sur-tout de donner aux sentiments cette juste étendue, nécessaire pour les faire entrer dans l'ame du lecteur, de soigner le style, de le rendre touchant; que tout soit développé avec intérêt, que rien ne soit étranglé, qu'un intérêt ne nuise point à l'autre;

qu'on ne puisse pas dire : Voilà un extrait de tragédie plutôt qu'une tragédie. Que le rôle de l'ambassadeur soit d'un politique profond et terrible ; qu'il fasse frémir, et qu'Eudoxie fasse pleurer ; que tout ce qui la regarde soit attendrissant, et que tout ce qui regarde l'empire romain soit sublime ; que le lecteur, en ouvrant le livre au hasard, et en lisant quatre vers, soit forcé, par un charme invincible, de lire tout le reste.

Ce n'est pas assez qu'on puisse dire : Cette scène est bien amenée, cette situation est raisonnable ; il faut que cette scène soit touchante, il faut que cette situation déchire le cœur.

Quand vous mettrez encore trois ou quatre mois à polir cet ouvrage, le succès vous paiera de toutes vos peines. Elles sont grandes, je l'avoue ; mais le plaisir de réussir pleinement auprès des connaisseurs vous dédommagera bien.

Vous vous amusez donc toujours de *Pandore?* Je conçois que *l'époux soumis et facile* [1] est un vrai Parisien, et qu'il ne faut pas faire rire dans un ouvrage aussi sérieux que le péché originel des Grecs.

Comme j'en étais là, je reçois votre charmante

[1] * Némésis dit dans le cinquième acte de *Pandore* :

Vous régnerez sur votre époux ;
Il sera soumis et facile.

(L. D. B.)

lettre du 29 d'avril. Elle a beau me plaire, elle ne me désarme point. Voici ma proposition : c'est que vous vous remplissiez la tête de toute autre chose que d'*Eudoxie*, pendant trois mois ; que vous y reveniez ensuite avec des yeux frais, alors vous pourrez en faire un ouvrage supérieur. Tenez-la prête pour l'impression, dès que quelqu'un des Quarante passera le pas, et vous serez mon cher confrère ou mon successeur.

Mandez-moi, je vous en prie, comment il faut s'y prendre pour vous faire tenir un petit paquet qui ne vous coûte rien. Bonsoir, mon très cher et très aimable ami.

LETTRE XIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 mai.

Mon divin ange, le mémoire de votre infant m'a paru modéré et ferme. Voilà donc la seconde guerre de Parme et du Saint-Siége ! Quand les barberins firent la première, ils firent jurer aux soldats de rapporter tous leurs fusils quand la paix serait faite, comptant bien qu'il n'y aurait aucun homme de tué ni de fusil perdu. Les choses ne se seraient pas passées ainsi du temps de Grégoire VII

ou d'Innocent IV; ils auraient dit comme Jodelet à l'infant :

> Petit cadet d'infant, vous aurez cent nasardes ;
> Car, me devant respect, et l'ayant mal gardé,
> Le moindre châtiment c'est d'être nasardé.

Il faut espérer que Rezzonico qui a un nez à la vénitienne, et qui n'a pas le nez fin, recevra seul les croquignoles.

J'ai eu pendant trois jours M. le marquis de Mora que vous connaissez. Je vous prie de faire une brigue pour qu'on l'associe quelque jour au ministère d'Espagne. Je vous réponds qu'il aidera puissamment le comte d'Aranda, son beau-père, à faire un nouveau siècle. Les Espagnols avancent quand nous reculons. Ils ont fait plus de progrès en deux ans que nous n'en avons fait en vingt. Ils apprennent le français pour lire les ouvrages nouveaux qu'on proscrit en France. On a rogné jusqu'au vif les griffes de l'inquisition; elle n'est plus qu'un fantôme. L'Espagne n'a ni jésuites ni jansénistes. La nation est ingénieuse et hardie; c'est un ressort que la plus infame superstition avait plié pendant six siècles, et qui reprend une élasticité prodigieuse. Je suis fâché de voir qu'en France la moitié de la nation soit frivole et l'autre barbare. Ces barbares sont les jansénistes. Votre ministère ne les connaît pas assez. Ce sont des presbytériens plus dangereux que ceux d'Angleterre. De quoi

ne sont pas capables des cerveaux fanatiques qui ont soutenu les convulsions pendant quarante années? Il est cruel d'être exposé aux loups, quand on est défait des renards.

Informez-vous, je vous en prie, du personnage qui a pris le nom de Chiniac La Bastide Duclos[1], avocat au Parlement, et qui est auteur des *Commentaires sur le Discours des libertés gallicanes*, de l'abbé de Fleuri. C'est un énergumène qui établit le presbytérianisme tout cru; il est de plus calomniateur très insolent, à la manière janséniste. Eux et leurs adversaires calomnient également bien, le tout pour la gloire de Dieu et la propagation du saint évangile.

Comme vous ne voyez aucun de ces cuistres, vous pourriez vous mettre au fait par M. l'abbé de Chauvelin.

Je sais que la bonne compagnie méprise si fort tous ces animaux-là, qu'elle ne s'informe pas seulement s'ils existent. Les femmes se promènent aux Tuileries, sans s'inquiéter si les chenilles rongent les feuilles. Cette bonne compagnie de Paris est fort agréable, mais elle ne sert précisément à rien. Elle soupe, elle dit de bons mots, et pendant ce

[1] * *Discours sur les libertés de l'Église gallicane*, par l'abbé Fleuri, avec un Commentaire par l'abbé de C. de L. 1765. 1 vol. in-12. Le Commentaire est réellement de Pierre Chiniac de La Bastide du Claux, né en 1741. (L. D. B.)

temps-là les énerguménes excitent la canaille, canaille composée à Paris d'environ quatre cent mille ames, ou soi-disant telles.

L'autre *tripot*, j'entends celui de la Comédie, est, quoi que vous en disiez, mon cher ange, dans un état déplorable. Voilà vingt femmes qui se présentent, et pas un homme : et encore aucune de ces femmes n'est bonne que pour le métier où elles réussissent toutes, et qu'on ne fait pas devant le public.

M. le duc de Choiseul a envoyé seize officiers dans mon hameau ; *domandavo acqua non tempestà*. Quand j'arrivai dans ce désert, on n'aurait pu y loger quatre sergents. Tous les officiers y sont assez à leur aise, mais l'église est devenue trop petite : il faut l'agrandir et édifier mes paroissiens. J'y fais prier Dieu pour la santé de la reine. J'ai déja été exaucé sur celle de madame d'Argental. Puisse-t-elle long-temps jouir avec vous de la vie la plus heureuse ! Pour moi, tant que je respirerai, je conserverai pour vous deux mon culte de dulie.

LETTRE XXV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 13 mai.

Dieu m'est témoin, mon cher maître, combien j'ai été

édifié du spectacle que vous avez donné le 3 d'avril dernier, bon jour, bonne œuvre, en rendant vous-même le pain bénit, à la grande satisfaction de la Jérusalem céleste, et principalement des *trônes*, des *dominations*, et des *puissances*, qui, à ce que je me suis laissé dire, en sont fort contents, d'autant plus qu'on leur a assuré que le beurre en était bon. Il faut que le tigre aux yeux de veau aime la brioche, et vous devriez bien lui en envoyer une la première fois que vous réitèrerez cette belle cérémonie; car je sais qu'il cherche à se disculper des mauvais propos qu'on lui attribue. Ne vous y fiez pas trop pourtant, car

« Timeo Danaos et *verba* ferentes. »
VIRG., *Æneid.*, lib. II, v. 49.

Sur-tout engagez, si vous le pouvez, le nommé Chirol, ou le nommé Grasset, et leur compère Marc-Michel Rey, à ne pas imprimer tant de sottises, qu'on a la platitude de mettre sur votre compte. S'il était permis de plaisanter sur un sujet aussi grave que le pain bénit, j'aurais répondu, comme Pourceaugnac, à toutes les sottises que j'ai entendu dire à ce sujet: « Quel grand raisonnement faut-il « pour manger un morceau*? »

Si vous êtes enchanté de M. le marquis de Mora, il l'est bien davantage de vous; et je vous manderais ce qu'il m'écrit à ce sujet, si je ne songeais que vous êtes en état de grace, et que le chanoine de saint Bruno a été damné par un mouvement de vanité.

A propos d'Espagne, j'ai reçu, il y a quelque temps, une lettre excellente de votre ancien disciple** sur l'affaire de Parme; il me mande « que le grand lama du Vatican res- « semble à un vieux danseur de corde qui, dans un âge

* Molière. *Monsieur de Pourceaugnac*, acte I, scène XI.

** Le roi de Prusse.

« d'infirmité, veut répéter ses tours de force, tombe et se « casse le cou. » Cette comparaison vaut mieux que toutes les écritures de Madrid et de nosseigneurs du parlement de Paris sur ce beau sujet.

L'épigramme contre le janséniste La Bletterie est bien douce pour un orgueil aussi coriace que le sien; ces gens-là sont comme les Russes, qui ne sentent pas les croquignoles, et à qui il faut appliquer le knout. Au reste, sa traduction est la meilleure épigramme qu'on puisse faire contre lui; ce serait le sujet d'une assez plaisante brochure que le relevé de toutes les expressions ridicules qui s'y trouvent, sans compter les contre-sens.

M. le duc de Villa-Hermosa, aussi enchanté de vous que son compagnon de voyage, m'a remis votre lettre, et m'a chargé de vous faire parvenir celle-ci. Adieu, mon cher maître; continuez, pour l'édification des anges, des curés, des conseillers, des paysans, et des laquais, à rendre le pain bénit, mais avec sobriété pourtant; car, je l'ai ouï dire à un fameux médecin, les indigestions de pain bénit ne valent pas le diable.

LETTRE CXVI.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, 18 mai.

Il n'y a pas de milieu, mon cher ami, vous le savez, vous le voyez, vous en convenez; il faut que l'amour domine ou qu'il soit exclus. Tous les dieux sont jaloux, et sur-tout celui-là. C'est bien

lui qui demande un culte sans partage. Vous pouvez faire d'*Eudoxie* une tragédie vigoureuse et sublime, en vous contentant honnêtement de peindre la veuve d'un empereur assassiné, une fille qui voit mourir son père, une mère qui tremble pour son fils. Encore une fois, cela est beau, cela est grand, et ceux qui aiment la vénérable antiquité vous en sauront beaucoup de gré. Mais vous êtes amoureux, mon cher ami, et vous voulez que votre héroïne le soit ; vous avez dit : *Faciamus Eudoxiam ad imaginem nostram*[1]. De tendres cœurs vous ont encouragé ; vous avez voulu mêler l'amour au plus grand et au plus terrible intérêt. Sancho-Pança vous dirait qu'on ne peut pas ménager la chèvre et les choux.

Si vous voulez absolument de l'amour, changez donc une grande partie de la pièce ; mais alors je vous avertis que vous retombez dans le commun des martyrs, que vous vous privez de tous les beaux détails, de tous les grands tableaux que votre ouvrage comportait.

Je penserai toujours que vous pouvez faire un rôle admirable de l'ambassadeur ; il peut et il doit faire trembler Eudoxie pour son fils ; c'est là la véritable politique d'un homme d'état de faire craindre un meurtre qu'il n'aurait pas même intention

[1] * « Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram, » dit Dieu dans la *Genèse*, ch. 1, v. 26. (L. D. B.)

de commettre. Je ne vois pas trop quel intérêt aurait ce Genséric de conserver le fils de Valentinien; mais il a certainement un très grand intérêt de déterminer Eudoxie à se joindre à lui, par la crainte qu'il doit lui inspirer pour la vie de son fils. Rien n'est si naturel, et sur-tout dans un barbare tel que Genséric : l'histoire en fournit cent exemples. Je ne me souviens plus quelle était la femme qui défendait sa ville contre des assiégeants qui étaient déja sur la brèche, et qui lui montraient son fils prisonnier, prêt à périr si elle ne se rendait pas; elle troussa bravement sa cotte : Voilà, dit-elle, qui en fera d'autres.

Je vous demande en grace de me faire tenir vos *Commentaires sur Pindare* quand ils seront imprimés.

A l'égard de la musique d'opéra, mon cher ami, il faut du génie et des acteurs; ce sont deux choses peu communes. Ne doutez pas que je ne fasse pour le péché originel tout ce que vous croirez convenable. Notre aimable musicien peut m'envoyer tous les canevas qu'il voudra, je les remplirai comme je pourrai, bien persuadé que le pauvre diable de poëte doit être l'esclave du musicien comme du public.

Je vous remercie tendrement de votre acharnement pour *Pandore;* mais ayez-en cent fois plus pour *Eudoxie;* ne l'oubliez que deux mois pour la

reprendre avec fureur; soyez terrible et sublime autant que vous êtes aimable.

Je vous envoie une fadaise à l'adresse que vous m'indiquez. Je vous envoie cette lettre en droiture, afin que vous soyez averti.

LETTRE XVII.

A M. THIERIOT.

. . . . . .

. . . . . .

Je ne sais ce que c'est qu'une comédie italienne qu'il m'impute, intitulée *Quand me mariera-t-on*? Voilà la première fois que j'en ai entendu parler; c'est un mensonge absurde. Dieu a voulu que j'aie fait des pièces de théâtre pour mes péchés, mais je n'ai jamais fait de farce italienne; rayez cela de vos anecdotes.

Je ne sais comment une lettre que j'écrivis à milord Littleton et sa réponse sont tombées entre les mains de ce Fréron; mais je puis vous assurer qu'elles sont toutes deux entièrement falsifiées. Jugez-en; je vous envoie les originaux.

Ces messieurs les folliculaires ressemblent assez aux chiffonniers qui vont ramassant des ordures pour faire du papier.

Ne voilà-t-il pas encore une belle anecdote et bien

digne du public, qu'une lettre de moi au professeur Haller, et une lettre du professeur Haller à moi! Et de quoi s'avise M. Haller de faire courir mes lettres et les siennes? et de quoi s'avise un folliculaire de les imprimer, et de les falsifier pour gagner cinq sous? Il me la fait signer du château de Tournei où je n'ai jamais demeuré.

Ces impertinences amusent un moment des jeunes gens oisifs, et tombent le moment d'après dans l'éternel oubli où tous les riens de ce monde tombent en foule.

L'anecdote du cardinal de Fleuri sur le *quemadmodùm* que Louis XIV n'entendait pas est très vraie. Je ne l'ai rapportée dans le *Siècle de Louis XIV* que parceque j'en étais sûr; et je n'ai point rapporté celle de *nycticorax,* parceque je n'en étais pas sûr. C'est un vieux conte qu'on me fesait dans mon enfance au collége des jésuites, pour me faire sentir la supériorité du père La Chaise sur le grand-aumônier de France. On prétendait que le grand-aumônier, interrogé sur la signification de *nycticorax,* dit que c'était un capitaine du roi David, et que le révérend père La Chaise assura que c'était un hibou; peu m'importe, et très peu m'importe encore qu'on fredonne pendant un quart d'heure, dans un latin ridicule, un *nycticorax* grossièrement mis en musique.

Je n'ai point prétendu blâmer Louis XIV d'i-

gnorer le latin ; il savait gouverner, il savait faire fleurir tous les arts ; cela vaut mieux que d'entendre Cicéron. D'ailleurs cette ignorance du latin ne venait pas de sa faute, puisque dans sa jeunesse il apprit de lui-même l'italien et l'espagnol.

Je ne sais pas pourquoi l'homme que le folliculaire fait parler me reproche de citer le cardinal de Fleuri, et s'égaie à dire que j'aime à citer de grands noms. Vous savez, mon cher ami, que mes grands noms sont ceux de Newton, de Locke, de Corneille, de Racine, de La Fontaine, de Boileau. Si le nom de Fleuri était grand pour moi, ce serait le nom de l'abbé Fleuri, auteur des *Discours* patriotiques et savants, qui ont sauvé de l'oubli son *Histoire ecclésiastique,* et non pas le cardinal de Fleuri, que j'ai fort connu avant qu'il fût ministre, et qui, quand il le fut, fit exiler un des plus respectables hommes de France, l'abbé Pucelle, et empêcha bénignement, pendant tout son ministère, qu'on ne soutînt les quatre fameuses propositions sur lesquelles est fondée la liberté française dans les choses ecclésiastiques.

Je ne connais de grands hommes que ceux qui ont rendu de grands services au genre humain.

Quand j'amassai des matériaux pour écrire le *Siècle de Louis XIV,* il fallut bien consulter des généraux, des ministres, des aumôniers, des dames, et des valets de chambre. Le cardinal de

Fleuri avait été aumônier, et il m'apprit fort peu de choses. M. le maréchal de Villars m'apprit beaucoup pendant quatre ou cinq années de temps, comme vous le savez; et je n'ai pas dit tout ce qu'il voulut bien m'apprendre.

M. le duc d'Antin me fit part de plusieurs anecdotes que je n'ai données que pour ce qu'elles valaient.

M. de Torci fut le premier qui m'apprit, par une seule ligne en marge de mes questions, que Louis XIV n'eut jamais de part à ce fameux testament du roi d'Espagne Charles II, qui changea la face de l'Europe.

Il n'est pas permis d'écrire une histoire contemporaine autrement qu'en consultant avec assiduité, et en confrontant tous les témoignages. Il y a des faits que j'ai vus par mes yeux, et d'autres par des yeux meilleurs. J'ai dit la plus exacte vérité sur les choses essentielles. Le roi régnant m'a rendu publiquement cette justice. Je crois ne m'être guère trompé sur les petites anecdotes, dont je fais très peu de cas; elles ne sont qu'un vain amusement; les grands événements instruisent.

Le roi Stanislas, duc de Lorraine, m'a rendu le témoignage authentique que j'avais parlé de toutes les choses importantes arrivées sous le règne de ce héros imprudent, Charles XII, comme si j'en avais été le témoin oculaire.

A l'égard des petites circonstances, je les abandonne à qui voudra; je ne m'en soucie pas plus que de l'*Histoire des quatre fils Aymon.*

J'estime bien autant celui qui ne sait pas une anecdote inutile que celui qui la sait.

Puisque vous voulez être instruit des bagatelles et des ridicules, je vous dirai que votre malheureux folliculaire se trompe quand il prétend qu'il a été joué sur le théâtre de Londres, avant d'avoir été berné sur celui de Paris par Jérôme Carré. La traduction, ou plutôt l'imitation de la comédie de *l'Écossaise* et de *Fréron*, faite par M. George Colman, n'a été jouée sur le théâtre de Londres qu'en 1766, et n'a été imprimée qu'en 1767 chez Becket et de Hondt. Elle a eu autant de succès à Londres qu'à Paris, parceque par tout pays on aime la vertu des Lindane et des Freeport, et qu'on déteste les folliculaires qui barbouillent du papier, et mentent pour de l'argent. Ce fut l'illustre Garrick qui composa l'épilogue. M. George Colman m'a fait l'honneur de m'envoyer sa pièce; elle est intitulée *The english Merchant.*

C'est une chose assez plaisante qu'à Londres, à Pétersbourg, à Vienne, à Gênes, à Parme, et jusqu'en Suisse, on se soit également moqué de ce Fréron. Ce n'est pas à sa personne qu'on en voulait. Il prétend que *l'Écossaise* ne réussit à Paris que parcequ'il y est détesté; mais la pièce a réussi

à Londres, à Vienne, où il est inconnu. Personne n'en voulait à Pourceaugnac, quand Pourceaugnac fit rire l'Europe.

Ce sont là des anecdotes littéraires assez bien constatées; mais ce sont, sur ma parole, les vérités les plus inutiles qu'on ait jamais dites. Mon ami, un chapitre de Cicéron, *de Officiis* et *de Natura Deorum*, un chapitre de Locke, une lettre provinciale, une bonne fable de La Fontaine, des vers de Boileau et de Racine, voilà ce qui doit occuper un vrai littérateur.

Je voudrais bien savoir quelle utilité le public retirera de l'examen que fait le folliculaire, si je demeure dans un château ou dans une maison de campagne. J'ai lu, dans une des quatre cents brochures faites contre moi par mes confrères de la plume, que madame la duchesse de Richelieu m'avait fait présent un jour d'un carrosse fort joli et de deux chevaux gris-pommelés; que cela déplut fort à M. le duc de Richelieu; et là-dessus on bâtit une longue histoire. Le bon de l'affaire, c'est que, dans ce temps-là, M. le duc de Richelieu n'avait point de femme.

D'autres impriment mon portefeuille trouvé; d'autres, mes lettres à monsieur B. et à madame D. à qui je n'ai jamais écrit; et dans ces lettres, toujours des anecdotes.

Ne vient-on pas d'imprimer les lettres préten-

dues de la reine Christine, de Ninon de Lenclos, etc., etc. Des curieux mettent ces sottises dans leurs bibliothèques, et un jour quelque érudit, aux gages d'un libraire, les fera valoir comme des monuments précieux de l'histoire. Quel fatras! quelle pitié! quel opprobre de la littérature! quelle perte de temps!

Je lis actuellement des articles de l'*Encyclopédie*, qui doivent servir d'instruction au genre humain; mais tout n'est pas égal, etc., etc.

LETTRE XXVIII.

A M. THOLOT.

21 mai.

Le jeune homme, monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut très bien être citoyen de Genève et apothicaire, sans se fâcher. M. Colladon, mon ami, est d'une des plus anciennes familles de Genève, et un des meilleurs apothicaires de l'Europe. Quand on écrit à un apothicaire en Allemagne, l'adresse est à M. N....., apothicaire très renommé. MM. Geoffroi et Bousleduc, apothicaires, étaient de l'Académie des sciences, et ont eu toute

leur vie de l'amitié pour moi. Tous les grands médecins de l'antiquité étaient apothicaires, et composaient eux-mêmes leurs remèdes; en quoi ils l'emportaient beaucoup sur nos médecins d'aujourd'hui, parmi lesquels il y en a plus d'un qui ne sait pas où croissent les drogues qu'il ordonne.

Êtes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers? Si Hippocrate fut apothicaire, Esculape eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire.

LETTRE ĀXIX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Fernei, 21 mai.

Satis est, domine, satis est. Vous me donnez, monsieur, plus de vin de Champagne que jamais le prince de Condé n'en donna à Santeul; et cet ivrogne disait encore: *Ampliùs, domine, ampliùs;* mais moi, qui suis moins bon poëte que Santeul, et qui bois beaucoup moins de vin, je vous assure, monsieur, que vous m'en donnez beaucoup trop, et que je ne sais comment m'y prendre ni pour vous remercier ni pour le boire. Je ne tiens plus de maison. Nous allons peut-être, madame Denis

et moi, vendre Fernei : la fin de ma vie sera retirée, et probablement assez triste avec une santé déplorable; la nature m'a fait présent de soixante-quatorze ans, et des maladies de quatre-vingt-dix.

Jouissez, vous et madame votre femme, de votre brillante jeunesse. Buvez, s'il se peut, plus de vin de Champagne que vous ne m'en donnez. Je me flatte que vous voyez quelquefois M. d'Alembert : il a eu avec moi des procédés charmants qui m'ont pénétré l'ame. O que j'aime qu'un philosophe soit sensible! Pour moi, je suis plus sensible que philosophe, et je le suis passionnément à vos bontés, à votre mérite.

Je présente mes respects au couple heureux qui mérite tant de l'être.

LETTRE XXX.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 mai.

Je vous aimerai autant que j'aimerai mes anges, c'est-à-dire jusqu'à mon dernier soupir. Je n'écris guère, mon cher marquis, parceque j'ai très peu de temps à moi. La décrépitude, les souffrances du corps, l'agriculture, les peines d'esprit, inséparables du métier d'homme de lettres, une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, tout cela ne

me laisse pas respirer. Ajoutez-y la calomnie toujours aboyante, et les persécutions toujours à craindre, vous verrez que j'ai besoin de solitude et de courage.

Je sais qu'un de mes malheurs est de ne pouvoir être ignoré. Je sais tout ce qu'on dit, et je vous jure qu'il n'y a pas un mot de vrai. Je n'aime la retraite que parcequ'elle est absolument nécessaire à mon corps et à mon ame. Vivez à Paris, vous autres mondains; Paris est fait pour vous, et vous pour lui. Aimez le théâtre comme on aime sa vieille maîtresse qui ne peut plus donner de plaisir, mais qui en a donné. Tout le monde la trouve fort vilaine; mais il est beau à vous et à mes anges d'avoir avec elle de bons procédés.

Il y a très long-temps que je n'ai écrit à ces chers anges; mais si vous leur montrez ma lettre, ils y verront tous les sentiments de mon cœur.

Je suis enchanté que vous causiez souvent avec madame Denis. Vous devez tous deux vous aimer; je vous ai vus tous deux très grands acteurs. Entre nous, mon ami, la vie de la campagne ne lui convient pas du tout. Je ne hais pas à garder les dindons, et il lui faut bonne compagnie; elle me fesait un trop grand sacrifice; je veux qu'elle soit heureuse à Paris, et je voudrais pouvoir faire pour elle plus que je n'ai fait.

J'ai avec moi actuellement mon gendre adoptif,

qui sera assurément un officier de mérite. M. le duc de Choiseul, qui se connaît en hommes, commence déja à le distinguer. Il a daigné faire du bien à ceux que j'ai pris la liberté de lui recommander, et je lui suis trop attaché pour lui présenter des personnes indignes de sa protection.

Je compte toujours sur celle de MM. les ducs de Choiseul et de Prâlin. Vous savez que j'en ai un peu besoin contre la cabale fréronique, et même contre la cabale convulsionnaire, qui seraient bien capables de me persécuter jusqu'au tombeau, comme les jésuites persécutèrent Arnauld.

Mon curé prend l'occasion de la Pentecôte pour vous faire ses plus tendres compliments. La première fois que je rendrai le pain bénit, je vous enverrai une brioche par la poste.

LETTRE XXXI.

A M. LE RICHE.

26 mai.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 20 de mai, par laquelle vous avez bien voulu me faire part de ce que vous ont écrit MM. les fermiers-généraux, touchant les salines de Franche-Comté et le sel qui peut venir en fraude de Genève. Je vois qu'il y a

des gens très puissants et très riches, qui, tout dessalés qu'ils sont, ne veulent pas que de pauvres citoyens salent leur soupe à leur fantaisie. Ces messieurs regardent comme un crime énorme qu'on ne leur demande pas humblement de leur sel. Ils prétendent que notre sel, quoique le plus ancien de tous et le moins mêlé de matières étrangères, ne vaut pas le diable. Ils disent que notre sel leur brûle les entrailles, quoique en effet il fasse beaucoup de bien à quantité d'honnêtes gens, et qu'il réussisse de plus en plus chez tous les grands cuisiniers de l'Europe, qui ne veulent plus en mettre d'autre dans leurs sauces. Je suis persuadé que les fermiers-généraux eux-mêmes ne mettent point d'autre sel sur leur table à leur petit couvert; il y a même plusieurs ministres d'état qui en sont extrêmement friands.

Nous avons eu depuis peu deux grands d'Espagne et un ambassadeur qui allait à Madrid. Ils apportaient avec eux plus de vingt livres de ce sel que le premier ministre d'Espagne aime passionnément. On n'en sert plus d'autre aujourd'hui chez les princes du Nord, et la contrebande en est même prodigieuse en Italie.

Nous sommes très certains, monsieur, que les fermiers-généraux ne vous sauront point mauvais gré d'en avoir mangé un peu à votre déjeuner avec du beurre de Jéricho. Nous nous flattons que

les partisans du gros sel ont beau faire, ils ne pourront nous nuire. Ils crient comme des diables : « Si notre sel s'évanouit, avec quoi salera-« t-on? » mais en secret ils se servent eux-mêmes de notre sel, et n'en disent mot. Vous ne sauriez croire, monsieur, combien nous nous intéressons à votre tranquillité et à votre bonheur, indépendamment de toutes les salines et de toutes les salaisons de ce monde. Vous nous ferez un très sensible plaisir de nous informer du succès qu'aura eu votre réponse à messieurs des fermes-générales. Toute la famille vous fait les plus tendres compliments ; personne, monsieur, ne vous est plus véritablement attaché que votre très humble et très obéissant serviteur, FRANC-SALÉ.

LETTRE XXXII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 26 mai.

J'ai reçu, mon cher et illustre maître, le poëme et la relation* que M. de La Borde m'a envoyés de la part du jeune Franc-Comtois, qui me paraît avoir son franc parler sur les sottises de la taupinière de Calvin et les atrocités du

* *La Guerre civile de Genève*, POÉSIES, tome I; et la *Relation du bannissement des jésuites de la Chine*, DIALOGUES, tome II, premier titre sous lequel parut le dialogue entre *l'Empereur de la Chine et frère Rigolet*, en 1768.

tigre aux yeux de veau[1]. Ce Franc-Comtois peut, en toute sûreté, tomber sur le janséniste apostat, sans avoir à redouter les protecteurs dont il se vante, et qui sont un peu honteux d'avoir si mal choisi. On donne l'aumône à un gueux, et on trouve très bon qu'un autre lui donne les étrivières quand il est insolent. M. le comte de Rochefort n'est point à Paris; il est actuellement dans les terres de madame sa mère, avec sa femme; je crois qu'ils ne tarderont pas à revenir. Votre ancien disciple vient encore de m'écrire une assez bonne lettre sur l'excommunication du duc de Parme. Il me mande que si l'excommunication s'étend jusqu'ici, les philosophes en profiteront; que je deviendrai premier aumônier; que Diderot confessera le duc de Choiseul; et Marmontel, le dauphin; que j'aurai la feuille des bénéfices, et que je vous ferai archevêque de Paris ou de Lyon, comme il vous plaira : ainsi soit-il. Que dites-vous de l'expédition de Corse? n'avez-vous point peur qu'il n'en résulte une guerre dont l'Europe n'a pas besoin, et nous moins que personne? Que dites-vous du train que fait Wilkes en Angleterre? Il me semble que le despotisme n'a pas plus beau jeu dans ce pays-là que la superstition. Adieu, mon cher et illustre maître; le ciel vous tienne en joie et en santé! je vous embrasse comme je vous aime, c'est-à-dire *ex toto corde et animo.*

LETTRE XXXIII.

A M. COLLINI.

A Fernei, 29 mai.

Enfin, mon cher ami, si leurs altesses électo-

[1] * Pasquier. (L. D. B.)

rales le permettent, ce ne sera plus mon seul petit buste qui leur fera sa cour, ce sera moi-même, ou plutôt l'ombre de moi-même qui viendra se mettre à leurs pieds et vous embrasser de tout son cœur. Je serai libre au mois de juillet; je ne serai plus le correcteur d'imprimerie des Cramer. J'ai rempli cette noble fonction quatorze ans avec honneur. Le *scribendi cacoethes,* qui est une maladie funeste, m'a consumé assez. Je veux avant de mourir remplir mon devoir et jouir de quelque consolation; celle de revoir Schwetzingen est ma passion dominante; je ne peux y aller que dans une saison brûlante, car telle est ma déplorable santé, qu'il faut que je fasse du feu dix mois de l'année; franchement je ne suis pas fait pour la cour de monseigneur l'électeur; il ne se chauffe jamais, il a toute la vigueur de la jeunesse : il dîne et soupe. Je suis mort au monde; mais la reconnaissance et l'attachement pourront me ranimer. En un mot, mort ou vif, je vous embrasserai, mon cher ami, à la fin de juillet. Je suis bien vieux, mais mon cœur est encore tout neuf.

LETTRE XXXIV.

A M. GAI DE NAUBLAC,

AVOCAT A BORDEAUX.

30 mai.

Vous écrivez, monsieur, à M. de Voltaire par votre lettre du 19 mai, que vous avez fait un petit ouvrage sur sa *Rétractation,* et que vous le dédiez au chapitre de Saint-André. Il est trop malade pour avoir l'honneur de vous répondre. Je suis obligé de vous dire qu'il respecte fort le chapitre de Saint-André; mais nous ne savons ici ce que c'est que cette rétractation prétendue. Les gazettes des pays étrangers sont souvent trompées par les nouvellistes de Paris, et trompent le public à leur tour : elles deviennent quelquefois les échos de la calomnie; elles immolent les particuliers au public. M. de Voltaire, en s'acquittant le jour de Pâques, dans sa paroisse, d'un devoir auquel personne ne manque dans ce diocèse, entouré de protestants, avertit les assistants du danger de la reine, et fit prier Dieu pour elle. Il donna aussi quelques ordres qui regardaient la police. C'est sur cela, monsieur, que quelques plaisants de Paris ont écrit qu'il avait fait un sermon. Qui n'a jamais rien écrit contre ce qu'il doit respecter, n'a point

de rétractation à faire. Il sait, monsieur, que des jeunes gens inconsidérés mettent tous les jours sous son nom des brochures qu'il ne lit point. Son âge de soixante-quinze ans devrait le mettre à l'abri de ces imposteurs. Occupé dans la plus profonde retraite du soin de soulager ses vassaux et de défricher des campagnes incultes, il n'a jamais daigné seulement confondre ces bruits populaires; et moi, monsieur, je dois faire ce qu'il ne fait pas. Toute la province rend depuis douze ans le même témoignage que moi. Il n'appartient qu'à ses calomniateurs de se rétracter. On doit laisser les citoyens en repos, et sur-tout un homme de son âge. Il m'a dit qu'il vous remerciait de vos intentions, mais qu'il vous serait encore plus obligé de votre silence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XXXV.

A MADAME D'ÉPINAI.

30 mai.

Ma chère et respectable philosophe,

M. de Lalive m'apporte votre lettre du mois de mars 1767. Il a eu le temps de voir l'Italie, laquelle a rarement vu des Français aussi aimables que lui.

Je me recommande à vos bontés plus que jamais. La philosophie gagne par toute l'Europe; mais quand elle parle haut, le fanatisme hurle plus haut encore. Ses cris sont furieux, et ses démarches secrètes sont encore plus affreuses. Les énergumènes soupirent après une seconde représentation de la tragédie du chevalier de La Barre. Ce sont là les spectacles qu'il faut à ces monstres. On est bien persuadé que vos amis détourneront les coups que l'on veut porter aux disciples de la raison, et qu'ils ne permettront jamais que de jeunes indiscrets nomment devant eux les personnes qu'on accuse bien injustement. Vous avez toujours pensé comme les frères rose-croix qui fesaient *leur séjour invisible* dans ce monde; vous vivez avec les sages; vous fuyez les méchants et les sots, ils ne peuvent vous faire de mal, mais ils peuvent en faire beaucoup à un homme qui vous est tendrement attaché pour le reste de sa vie.

S'il y a quelque chose de nouveau, ma chère philosophe, sur cet article très important, je vous supplie de me le mander. Le solitaire qui a l'honneur de vous écrire vous sera dévoué jusqu'à son dernier soupir avec l'attachement le plus respectueux et le plus tendre. V.

LETTRE ĀXXVI.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 31 mai.

Je profite, mon cher et illustre maître, d'une occasion qui se présente pour vous écrire autrement que par la poste, et pour vous parler à cœur ouvert. Je sais que vous vous plaignez de vos amis et des discours qu'ils ont tenus, dites-vous, ou du moins laissé tenir sur la cérémonie que vous avez cru devoir faire le jour de Pâques dernier. Je ne sais pas s'il en est quelqu'un parmi eux qui l'ait blâmée hautement; il est au moins bien certain que je ne suis pas de ce nombre, mais il ne l'est pas moins que je ne saurais l'approuver dans la situation où vous êtes. Peut-être ai-je tort; car enfin vous savez mieux que moi les raisons qui vous ont déterminé: mais je ne puis m'empêcher de vous demander si vous avez bien réfléchi à cette démarche. Vous savez la rage que les dévots ont contre vous; vous savez qu'ils vous attribuent, sans preuve à la vérité, mais avec affirmation, toutes les brochures qui paraissent contre leur idole. Ils sont bien persuadés que vous en avez juré la ruine, et craignent même que vous ne réussissiez. Vous pouvez juger s'ils vous haïssent, et s'ils sont disposés à chercher les occasions de vous nuire? Avez-vous cru leur faire prendre le change par le parti que vous avez pris? La plupart font leurs pâques sans y croire; ils ne vous croient point certainement plus imbécile qu'eux, et ne regardent les vôtres que comme un scandale de plus: c'est ainsi qu'ils s'en expliquent. Ils sont fâchés que le roi ne fasse pas les siennes; mais c'est parcequ'ils espèrent qu'il les fera un jour de bonne foi; et que lui diront-ils alors de l'espèce de profa-

nation qu'ils vous attribuent? J'ai donc bien peur, mon cher ami, que vous n'ayez rien gagné à cette comédie, peut-être dangereuse pour vous. On dit que l'évêque d'Anneci vous a écrit à ce sujet une lettre insolente et fanatique; si cet évêque n'était pas un polisson de Savoyard, il vous aurait peut-être fait beaucoup de mal. Quoi qu'il en soit, croyez, mon cher maître, encore une fois, que l'amitié seule m'engage à vous dire ce que je pense sur cet article, que je n'en ai parlé aussi franchement qu'à vous seul, et que je ne tiens point le même discours aux indifférents. Quand vous feriez vos pâques tous les jours, je ne vous en serais pas moins attaché comme au soutien de la philosophie et à l'honneur des lettres. Sur ce, je vous demande votre bénédiction, et sur-tout votre amitié, en vous embrassant de tout mon cœur.

LETTRE ĀXXVII.

A M. LE CHEVALIER DE JULH,

BRIGADIER DES GARDES DU ROI.

Vous avez écrit, monsieur, en digne chevalier et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à-la-fois service à l'art militaire, qui est le premier, dit-on, et à tous les autres arts qu'on cultive sous l'abri de celui-là. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites, que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux

ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire, qui vous est si bien due, que j'ai l'honneur d'être votre confrère dans l'Académie pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur. Vous m'en avez fait beaucoup en voulant bien m'en gratifier.

J'ai l'honneur d'être avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

LETTRE XXXVIII.

A M. CAPPERONNIER [1],

A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI, ETC.

1er juin.

J'ai bientôt fait usage, monsieur, du livre de la

[1] * Jean-Augustin Capperonnier, l'un des conservateurs de la Bibliothèque royale, né à Mont-Didier le 2 mars 1745, mort à Paris le 17 novembre 1820, neveu et petit-neveu de Jean-Claude et de Claude Capperonnier, tous trois connus par leur érudition.

(L. D. B.)

Bibliothèque royale que vous avez eu la bonté de me prêter. Il a été d'un grand secours à un pauvre feu historiographe de France, tel que moi. Je voulais savoir si ce Montecucullo, que nous appelons mal-à-propos Montecuculli[1], accusé par des médecins ignorants d'avoir empoisonné le dauphin François, parcequ'il était chimiste, fut condamné par le Parlement ou par des commissaires; ce que les historiens ne nous apprennent pas. Il se trouve qu'il fut condamné par le Conseil du roi. J'en suis fâché pour François Ier; la vérité est longtemps cachée; il faut bien des peines pour la découvrir. Vous ne sauriez croire ce qu'il me coûte de soins pour la chercher à cent lieues dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. Ce travail est rude. Il y a trois ans qu'il m'occupe et qu'il me tue, sans presque aucune diversion. Enfin il est fini. Jugez, monsieur, si je peux avoir eu le temps de faire toutes les maudites brochures qu'on débite continuellement sous mon nom. Je suis l'homme qui accoucha d'un œuf; il en avait pondu cent avant la fin de la journée. Les nouvellistes de Paris ne sont pas si scrupuleux en fait d'historiettes, que je le suis en fait d'histoire. Ils en débitent souvent sur mon compte, non seulement de très extraordinaires, mais de très dangereuses; c'est la

[1] * Il s'appelait Montecucolli. (L. D. B.)

destinée de quiconque a le malheur d'être un homme public. On souhaite d'être ignoré, mais c'est quand il n'est plus temps. Dès que les trompettes de la renommée ont corné le nom d'un pauvre homme, adieu son repos pour jamais.

J'ai l'honneur d'être avec la plus sensible reconnaissance pour toutes vos bontés, monsieur, etc.

LETTRE XXXIX.

A M. DE LA HARPE.

2 juin.

On dit que l'apostat La Bletterie, qui avait fait un livre passable sur le brave apostat Julien, vient de traduire Tacite en ridicule. Si quelqu'un était capable de donner en notre langue faible et traînante la précision et l'énergie de Tacite, c'était M. d'Alembert. Les jansénistes ont la phrase trop longue. Fasse le ciel qu'ils n'aient jamais les bras longs! ces loups seraient cent fois plus méchants que les renards jésuites. Je les ai vus autrefois se plaindre de la persécution : ils méritent plus d'indignation qu'ils ne s'attiraient de pitié; et cette pitié qu'on avait de leurs personnes, leurs ouvrages l'inspirent.

LETTRE ĀXXX.

A M. DE MONTAUDOIN [1],

A NANTES.

Fernei, 2 juin.

Jusqu'à présent je ne pouvais pas me vanter d'avoir heureusement conduit ma petite barque dans ce monde; mais, puisque vous daignez donner mon nom à un de vos vaisseaux [2], je défierai désormais toutes les tempêtes. Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu. Moins je le mérite, et plus j'en suis reconnaissant. On a baptisé jusqu'ici les navires des noms de Neptune, des Tritons, des Sirènes, des Griffons, des ministres d'état, ou des saints, et ces derniers surtout sont toujours arrivés à bon port; mais aucun n'avait été baptisé du nom d'un feseur de vers et de prose.

Si j'étais plus jeune, je m'embarquerais sur votre vaisseau, et j'irais chercher quelque pays où

[1] * Membre de plusieurs académies; correspondant de celle des sciences de Paris. (L. D. B.)

[2] * Voltaire adressa en 1768 une belle *Épître* à son vaisseau. Voyez POÉSIES, tome III. Elle avait été imprimée dans le *Journal encyclopédique* du 1er juillet de cette année. (L. D. B.)

l'on ne connût ni le fanatisme ni la calomnie. Je pourrais encore, si vous vouliez, débarquer en Corse ou à Civita-Vecchia, les jésuites Patouillet et Nonnotte, avec l'ami Fréron, ci-devant jésuite. Il ne serait pas mal d'y joindre quelques convulsionnaires ou convulsionnistes. On mettait autrefois, dans certaines occasions, des singes et des chats dans un sac, et on les jetait ensemble à la mer.

Je m'imagine que les Anglais me laisseraient librement passer sur toutes les mers; car ils savent que j'ai toujours eu du goût pour eux et pour leurs ouvrages. Ils prirent dans la guerre de 1741 un vaisseau espagnol tout chargé de bulles de la Cruzade, d'indulgences, et d'*Agnus Dei*. Je me flatte que votre vaisseau ne porte point de telles marchandises; elles procurent une très grande fortune dans l'autre monde, mais il faut d'autres cargaisons dans celui-ci.

Si le patron va aux Grandes-Indes, je le prierai de se charger d'une lettre pour un brame avec qui je suis en correspondance, et qui est curé à Bénarès sur le Gange. Il m'a prouvé que les brames ont plus de quatre mille ans d'antiquité. C'est un homme très savant et très raisonnable : il est d'ailleurs beaucoup plus baptisé que nous, car il se plonge dans le Gange toutes les bonnes fêtes. J'ai dans ma solitude quelques correspondances assez

éloignées, mais je n'en ai point encore eu qui m'ait fait plus d'honneur et plus de plaisir que la vôtre.

Je n'ai pu vous écrire de ma main, étant très malade; mais cette main tremblante vous assure que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

LETTRE XXXXI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 juin

Mes chers anges, vous voulez une nouvelle édition de *la Guerre de Genève;* mais vous ne me dites point comment il faut vous la faire parvenir. Je l'envoie à tout hasard à M. le duc de Prâlin, quoiqu'il soit, dit-on, à Toulon. S'il y est, il n'y sera pas long-temps, et vous aurez bientôt votre *Guerre.*

Que le bon Dieu vous accorde de bons comédiens, pour amuser la vieillesse où l'un de vous deux va bientôt entrer, si je ne me trompe; car il faut s'amuser: tout le reste est vanité et affliction d'esprit, comme dit très bien Salomon. Je doute fort que le Palatin, qu'on veut faire venir de Varsovie, remette le *tripot* en honneur. J'attends beaucoup plus de ma Catau de Russie et du roi de Po-

logne; ce sont eux qui sont d'excellents comédiens, sur ma parole.

Je suis fâché que mon gros neveu le Turc veuille faire une grosse histoire de la Turquie, dans le temps que Lacroix, qui sait le turc, vient d'en donner un abrégé très commode, très exact, et très utile. Je suis encore plus fâché que mon gros petit-neveu soit si attaché aux assassins du chevalier de La Barre. Pour moi, je ne pardonnerai jamais aux barbares.

Écoutez bien la réponse péremptoire que je vous fais sur les fureurs d'Oreste. Elles sont telles qu'elles doivent l'être dans l'abominable édition de Duchesne, et telles qu'on les débite au *tripot:* mais vous savez que cet Oreste fut attaqué et défait par les soldats de Corbulon. On affecta sur-tout de condamner les fureurs, qui d'ailleurs furent très mal jouées, et qui doivent faire un très grand effet par le dialogue dont elles sont mêlées, et par le contraste de la terreur et de la pitié, qui me paraissent régner dans cette fin de la pièce. Je fus forcé, par le conseil de mes amis, de supprimer ce que j'avais fait de mieux, et de substituer de la faiblesse à de la fureur. J'ai toujours ressemblé parfaitement au Meunier, à son Fils, et à son Ane[1]. J'ai attendu l'âge mûr d'environ soixante-quinze

[1] Fables de La Fontaine, liv. III, fab. 1. (L. D. B.)

ans pour en faire à ma tête, et ma tête est d'accord avec les vôtres.

Vous ne me parlez point, mon cher ange, de l'autre *tripot* sur lequel on doit jouer *Pandore*. J'ai tâté, dans ma vie, à-peu-près de tous les maux qui furent renfermés dans la boîte de cette drôlesse. Un des plus légers est qu'on m'a cru incapable de faire un opéra. Plût à Dieu qu'on me crût incapable de toutes ces brochures que de mauvais plaisants ou de mauvais cœurs mettent continuellement sous mon nom !

Je vous souhaite à tous deux santé et plaisir, et je suis à vous jusqu'à ce que je ne sois plus.

LETTRE XXXXII.

A M. CHRISTIN.

6 juin.

Mon cher ami, mon cher philosophe, en défendant la cause de la veuve et de l'orphelin, vous n'oubliez pas sans doute celle de la raison, et vous cultivez la vigne du Seigneur avec quelque succès, dans un canton où il n'y avait point de vin avant vous, et où tout le monde, presque sans exception, buvait de l'eau croupie. Vous savez qu'on veut persécuter notre ami d'Orgelet pour de très bon sel qu'on prétend qu'il débite gratis à ceux

qui veulent saler leur pot; mais je ne crois pas qu'on vienne à bout de perdre un honnête homme si estimable.

Je vous ai envoyé trois factums..... Je vous prie, quand vous n'aurez pas de clients à défendre au parlement de Saint-Claude de lire ce procès auquel je m'intéresse, et de m'en dire votre avis. L'abbé Claustre s'appelle sans doute Tartufe dans son nom de baptême. Il est clair qu'il est un maraud; mais j'ai peur que ce maraud n'ait raison juridiquement sur deux ou trois points.

Lorsque je serai assez heureux pour que vous veniez me voir, je vous dirai des choses assez importantes.

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XXXIII.

A M. DANTOINE,

A MANOSQUE, EN PROVENCE.

6 juin.

Ma vieillesse et mes maladies m'ont empêché, monsieur, de répondre plus tôt à votre lettre du 21 de mai; mes yeux affaiblis distinguent à peine les caractères. Je suis peu en état de juger de la réforme que vous voulez faire dans les langues de

l'Europe. Il en est peut-être de ces langues comme des mœurs et du gouvernement; tout cela ne vaut pas grand'chose; c'est du temps qu'il faut attendre la réforme. On parle comme on peut, on se conduit de même, et chacun vit avec ses défauts comme avec ses amis.

Cependant, si vous voulez absolument réformer les langues, vous pouvez m'adresser votre ouvrage à Lyon, chez M. La Vergne, mon banquier, par les voitures publiques.

En attendant que la langue française se corrige, et que tout le monde écrive français avec un *a*, et non pas avec un *o*, comme saint François d'Assise, mon cher patron, j'ai l'honneur d'être, selon la formule ordinaire des Français, monsieur, votre très humble, etc.

LETTRE ĀXXXIV.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 13 juin.

Mon héros dit qu'il n'a eu qu'une fois tort avec moi, et que j'ai toujours tort avec lui; je pense qu'en cela même mon héros a grand tort.

Il se porte bien, et je vis dans les souffrances et dans la langueur; il est par conséquent encore jeune, et je suis réellement très vieux; il est en-

touré de plaisirs, et je suis seul au pied des Alpes. Quel tort puis-je avoir de ne lui pas envoyer des rogatons qu'il ne m'a jamais demandés, dont on ne se soucie point, qu'il n'aurait pas même le temps de lire? Dieu me garde de donner jamais une ligne de prose ou de vers à qui n'en demandera pas! Voyez Horace, si jamais vous lisez Horace, il n'envoyait jamais de vers à Auguste que quand Auguste l'en pressait. Je songe pourtant à vous, monseigneur, plus que vous ne pensez; et, malgré votre indifférence, j'ai devant les yeux la bataille de Fontenoi, le conseil de pointer des canons devant la colonne, la défense de Gênes, la prise de Minorque, les Fourches-Caudines de Closter-Severn, dont le ministère profita si mal. J'aurai achevé dans un mois le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*. Vous voyez que je vous rends compte des choses qui en valent la peine.

Vous m'avez quelquefois bien maltraité, et fort injustement; car lorsque vous me reprochâtes, avec quelque dureté, que je n'avais point parlé de l'affaire de Saint-Cast, il n'était question pour lors que d'un précis des affaires générales; précis tellement abrégé, qu'il n'y avait qu'une ligne sur les batailles de Raucoux et de Lawfelt, et rien sur les batailles données en Italie. Il n'en est pas de même à présent; je donne à chaque chose sa juste étendue; je tâche de rendre cette histoire intéressante,

ce qui est extrêmement difficile, car toutes les batailles qui n'ont point été décisives sont bientôt oubliées; il ne reste dans la mémoire des hommes que les évènements qui ont fait de grandes révolutions. Chaque nation de l'Europe s'enfle comme la grenouille; chacune a son histoire détaillée qui exige plusieurs années de lecture. Comment percer la foule? Cela ne se peut pas; on se perd dans cette horrible multitude de faits inutiles, tous anéantis les uns par les autres; c'est un océan, un abyme dans lequel je ne me flatte de pouvoir surnager que par le nouveau tour que j'ai pris de peindre l'esprit des nations, plutôt que de faire des recueils de gazettes. On ne va plus à la postérité que par des routes uniques; le grand chemin est trop battu, et on s'y étouffe.

Quand vous aurez un moment de loisir, j'espère que vous serez de mon avis.

Il y a loin de ce tableau de l'Europe à Galien. Si ce malheureux avait pu se corriger, il aurait travaillé avec moi, il serait devenu savant et utile; mais il paraît que son caractère n'est pas exempt de folie et de perversité.

Je ne vous parlerai ni d'Avignon, ni de Bénévent, ni de ma petite église paroissiale où je dois édification, puisque je l'ai bâtie. Je garde un silence prudent, et je ne m'étends que sur des sentiments qui doivent être approuvés de tout le

monde, sur mon tendre et respectueux attachement pour vous, qui n'a pas long-temps à durer, quelque inviolable qu'il soit, parceque je n'ai pas long-temps à vivre.

LETTRE ĀXXXV.

A M. DE CHABANON.

A Fernei, par Lyon, 13 juin.

J'ai été si accablé de prose, mon cher ami, le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV* me tiennent si fort au cœur, que je n'ai pas répondu à votre dernière lettre où il s'agissait de vers; mais il faut toujours revenir à ses premières amours. Je m'intéresse à vos vers plus que jamais. Faites-en de beaux, de coulants pour *Eudoxie,* comme vous en savez faire; intéressez sur-tout; c'est tout ce que je puis vous dire : avec de beaux vers et de l'intérêt on va bien loin, de quelque façon qu'on ait tourné son sujet.

Puisque vous ne voulez point me faire part de votre *Pindare,* je suis plus généreux que vous : je vous envoie une ode dans le genre comique, adressée à ce *Pindare* il y a environ deux ans[1]. Je sais bien ce qui arrive à *quisquis Pindarum studet*

[1] * *Ode sur le carrousel de l'impératrice de Russie,* composée en 1766. Poésies, tome IV. (L. D. B.)

æmulari[1]; mais aussi Catherine Vadé *studet duntaxat jocari.*

Mandez-moi, je vous en prie, où en est *Eudoxie*, quel parti vous prenez. Je vous assure que cela m'intéresse plus qu'un carrousel russe. Je m'imagine que Paris va être inondé de chansons sur Avignon et sur Bénévent. Rezzonico sera chanté sur le Pont-Neuf, où je suis fort trompé. S'il y a quelque chose de bon, je vous supplie d'en régaler ma solitude.

On ne peut vous être plus tendrement attaché et plus essentiellement dévoué que le solitaire.

LETTRE ĀXXXVI.

DE M. D'ALEMBERT.

15 juin.

Mon cher maître, mon cher confrère, mon cher ami, avez-vous lu une brochure qui a pour titre: *Examen de l'Histoire de Henri IV par M. De Buri*[2]? Cet homme semble avoir pris pour devise:

« Tros Rutulusve fuat; »

1* « Pindarum quisquis studet æmulari. »
HOR., lib. IV, od. II.
(L. D. B.)

2* *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV, de M. De Buri*, par M. le marquis de B. (Belestat, ou plutôt par La Beaumelle), auquel on a joint une pièce analogue (*la Justification du président*

je ne parle point de Buri, qui n'en vaut pas la peine, mais de son critique. Il ne vous a pas même épargné; il prétend que vous avez écrit l'histoire en poëte, et que nous n'avons pas un seul historien. A ces deux sottises près, il me semble que cet ouvrage contient des vérités utiles, mais un peu dangereuses pour celui qui les a dites. Ce qui me console, c'est qu'on ne vous attribuera pas ce livre-là, puisque l'auteur ne vous épargne pas plus que les autres. Avez-vous lu la *Profession de foi des théistes**, adressée au roi de Prusse? cet ouvrage m'a fait plaisir. Si on s'avise de dire qu'il est de vous, il faudra répondre à cette sottise comme on a fait à tant d'autres, et comme le capucin Valérien répondait aux jésuites: *Mentiris impudentissimè.* A propos de cet ouvrage et des autres de la même espèce, il me semble qu'on n'a pas fait assez d'attention au chapitre IX d'*Esther,* qui contient une négociation curieuse de cette princesse avec son imbécile mari, pour exterminer les sujets dudit prince imbécile. Je crois que ce chapitre pourrait tenir assez bien sa place dans quelqu'une des brochures que Marc-Michel Rey imprime tous les mois.

On dit, mais je ne saurais le croire, que M. de Choiseul est fort irrité des brocards qu'on lance sur l'apostat La Bletterie. Vous devriez bien lui en dire un mot, et lui faire sentir combien il serait indigne de lui de protéger de pareils hommes. J'avoue que Dieu fait briller son soleil sur les décrotteurs comme sur les rois, mais il n'empêche pas qu'on ne jette de la boue aux décrotteurs insolents.

Nota bene que c'est un honnête docteur en Sorbonne qui m'a indiqué le neuvième chapitre d'*Esther* comme un des endroits les plus édifiants de l'histoire charmante du peuple juif.

De Thou, par Voltaire). Genève, 1768. In-8° de 79 pages, dont l'Examen occupe les 69 premières. (L. D. B.)

* PHILOSOPHIE, tome I.

Adieu, mon cher ami; je vous écris au chevet du lit de votre ami Damilaville, qui souffre comme un diable d'une sciatique. Je ne sais pourquoi ce meilleur des mondes possibles est infecté de tant de sciatiques, de tant de v....., et sur-tout de tant de sottises. *Vale et me ama.* Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE XXXVII.

A M. DE PARCIEUX.

A Fernei, le 17 juin.

Je déclare, monsieur, les Parisiens des Welches intraitables et de francs badauds s'ils n'embrassent pas votre projet. Je suis de plus assez mécontent de Louis XIV, qui n'avait qu'à dire *Je veux,* et qui, au lieu d'ordonner à l'Yvette de couler dans toutes les maisons de Paris, dépensa tant de millions au canal de Maintenon. Comment les Parisiens ne sont-ils pas un peu piqués d'émulation, quand ils entendent dire que presque toutes les maisons de Londres ont deux sortes d'eau qui servent à tous les usages? Il y a des bourses très fortes à Paris, mais il y a peu d'ames *fortes.* Cette entreprise serait digne du gouvernement; mais a-t-il six millions à dépenser, toutes charges payées? c'est de quoi je doute fort. Ce serait à ceux qui ont des millions de *quarante écus* de rente à se

charger de ce grand ouvrage; mais l'incertitude du succès les effraie, le travail les rebute, et les filles de l'Opéra l'emportent sur les naïades de l'Yvette : je voudrais qu'on pût les accorder ensemble. Il est très aisé d'avoir de l'eau et des filles.

Comment monsieur le prevôt des marchands, d'une famille chère aux Parisiens, qui aime le bien public, ne fait-il pas les derniers efforts pour faire réussir un projet si utile? on bénirait sa mémoire. Pour moi, monsieur, qui ne suis qu'un laboureur à *quarante écus,* et au pied de Alpes, que puis-je faire, sinon de plaindre la ville où je suis né, et conserver pour vous une estime très stérile? Je vous remercie en qualité de Parisien; et quand mes compatriotes cesseront d'être Welches, je les louerai en mauvaise prose et en mauvais vers tant que je pourrai.

LETTRE ĀXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 juin.

Il faut toujours que j'amuse ou que j'ennuie mes anges; c'est ma destinée. Comment veulent-ils que je passe sous silence mon cher La Bletterie? On m'assure qu'il m'a donné quelques coups de

patte dans sa préface[1]. Je les lui rends tout chauds[2]. Rien n'est plus honnête. Dupuits avait déja envoyé ce rogaton à madame la duchesse de Choiseul. A l'égard de mon vaisseau, c'est un navire qu'une compagnie de Nantes a baptisé de mon nom; apparemment qu'il est chargé de papier, de plumes, et d'encre.

Oui, mes anges, j'enverrai à ce souffleur une édition; mais cela ne servira de rien, tant la troupe m'a mutilé. L'absence a de terribles inconvénients. Mon cœur pourrait, depuis environ vingt ans, vous en dire des nouvelles.

LETTRE ĀXXXIX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Au château de Fernei, 20 juin.

J'ai compté, mon cher ami, sur votre protection auprès du sieur Roset, fermier ou régisseur de Richwir. Pourriez-vous avoir la bonté de me faire savoir quand et comment il veut me faire toucher au commencement de juillet les sept mille livres qu'il doit me faire compter tous les

[1] * De sa traduction de Tacite. (L. D. B.)

[2] * Voyez Poésies, tome IV, et plus haut lettre āvi; puis ci-après lettres āxlii et ālv. (L. D. B.)

quartiers? Il faut que dans cette affaire, où j'ai eu tant de peines, je vous doive toutes les consolations.

Je vous fais mes compliments sur la belle entrée de M. de Rochechouart et du parlement d'Aix dans Avignon, sur les acclamations du peuple, sur les fleurs dont les filles jonchaient les rues. Jamais sacrilége n'a été plus gai et plus applaudi. Mandez-moi, je vous en prie, si madame Du Fresnei est encore souveraine des lettres à Strasbourg, et si je puis m'adresser à elle pour vous faire tenir un petit paquet. Comment vont vos affaires? Êtes-vous content? Je vous embrasse bien fort. V.

LETTRE ĀXL.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 29 juin.

Vous conservez donc des bontés, monseigneur, pour ce vieux solitaire? Je les mets hardiment à l'épreuve. Je vous supplie, si vous pouvez disposer de quelques moments, de vouloir bien me dire ce que vous savez de la fortune qu'a laissée votre malheureux lieutenant-général Lally, ou plutôt de la fortune que l'arrêt du Parlement a enlevée à sa famille. J'ai les plus fortes raisons de m'en informer. Je sais seulement qu'outre les

frais du procès, l'arrêt prend sur la confiscation cent mille écus pour les pauvres de Pondichéri; mais on m'assure qu'on ne put trouver cette somme. On me dit, d'un autre côté, qu'on trouva quinze cent mille francs chez son notaire, et deux millions chez un banquier, ce dont je doute beaucoup. Vous pourriez aisément ordonner à un de vos intendants de prendre connaissance de ce fait.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais vous savez combien j'aime la vérité, et vous pardonnez aux grandes passions. Je ne vous dirai rien de la sévérité de son arrêt. Vous avez sans doute lu tous les mémoires, et vous savez mieux que moi ce qu'il faut en penser.

Permettez-moi de vous parler d'une chose qui me regarde de plus près. Ma nièce m'a appris l'obligation que je vous ai d'avoir bien voulu parler de moi à monsieur l'archevêque de Paris. Autrefois il me fesait l'honneur de m'écrire; il n'a point répondu à une lettre que je lui ai adressée il y a trois semaines. Dans cet intervalle, le roi m'a fait écrire, par M. de Saint-Florentin, qu'il était très mécontent que j'eusse monté en chaire dans ma paroisse, et que j'eusse prêché le jour de Pâques. Qui fut étonné? ce fut le révérend père Voltaire. J'étais malade; j'envoyai la lettre à mon curé, qui fut aussi étonné que moi de cette ridicule calomnie qui avait été aux oreilles du roi.

Il donna sur-le-champ un certificat qui atteste qu'en rendant le pain bénit, selon ma coutume, le jour de Pâques, je l'avertis, et tous ceux qui étaient dans le sanctuaire, qu'il fallait prier tous les dimanches pour la santé de la reine, dont on ignorait la maladie dans mes déserts; et que je dis aussi un mot touchant un vol qui venait de se commettre pendant le service divin.

La même chose a été certifiée par l'aumônier du château et par un notaire, au nom de la communauté. J'ai envoyé le tout à M. de Saint-Florentin, en le conjurant de le montrer au roi, et ne doutant pas qu'il ne remplisse ce devoir de sa place et de l'humanité.

J'ai le malheur d'être un homme public, quoique enseveli dans le fond de ma retraite. Il y a long-temps que je suis accoutumé aux plaisanteries et aux impostures. Il est plaisant qu'un devoir que j'ai très souvent rempli ait fait tant de bruit à Paris et à Versailles. Madame Denis doit se souvenir qu'elle a communié avec moi à Fernei, et qu'elle m'a vu communier à Colmar. Je dois cet exemple à mon village, que j'ai augmenté des trois quarts; je le dois à la province entière, qui s'est empressée de me donner des attestations auxquelles la calomnie ne peut répondre.

Je sais qu'on m'impute plus de petites brochures contre des choses respectables que je n'en

pourrais lire en deux ans; mais, Dieu merci, je ne m'occupe que du *Siècle de Louis XIV;* je l'ai augmenté d'un tiers.

La bataille de Fontenoi, le secours de Gênes, la prise de Minorque, ne sont pas oubliés; et je me console de la calomnie en rendant justice au mérite.

Je vous supplie de regarder le compte exact que j'ai pris la liberté de vous rendre, comme une marque de mon respectueux attachement. Le roi doit être persuadé que vous ne m'aimeriez pas un peu si je n'en étais pas digne. Mon cœur sera toujours pénétré de vos bontés pour le peu de temps qui me reste encore à vivre. Vous savez que rarement je peux écrire de ma main; agréez mon tendre et profond respect.

LETTRE ĀXLI.

A M. LE CHEVALIER DE BOUFFLERS.

Plût au ciel qu'en effet j'eusse été votre père!
Cet honneur n'appartient qu'aux habitants des cieux;
Non pas à tous encore, il est des demi-dieux
Assez sots et très ennuyeux,
Indignes d'aimer et de plaire.
Le dieu des beaux esprits, le dieu qui nous éclaire,
Ce dieu des beaux vers et du jour,
Est celui qui fit l'amour
A madame votre mère.

Vous tenez de tous deux ; ce mélange est fort beau.
Vous avez (comme ont dit les saintes Écritures)
Une personne et deux natures :
De l'Apollon et du Beauvau.

Je suis tendrement dévoué à l'un et à l'autre. La Suisse est émerveillée de vous. Fernei pleure votre absence. Le bon homme vous regrette, vous aime, vous respecte infiniment.

LETTRE XLII.

A M. SAURIN.

1er juillet.

Mon ancien ami, mon philosophe, mon feseur de beaux vers, je vous remercie tendrement de votre *Béverley*[1]. Le solitaire des Alpes vous a l'obligation d'avoir été ému pendant une grande heure. Il n'est pas ordinaire d'être touché si longtemps. De l'intérêt, de la vigueur, une foule de beaux vers ; voilà votre ouvrage. Je n'ai point lu le *Béverley* anglais, mais je ferais *la gageure imprévue*[2] qu'il n'y a que de l'atrocité.

Au reste, j'ai été fort étonné que madame Bé-

[1] * *Béverley*, tragédie bourgeoise en cinq actes, en vers libres, imitée de l'anglais, par Saurin, jouée le 7 mai 1768. (L. D. B.)

[2] * *La Gageure imprévue* est une jolie comédie en un acte, en prose, de Sédaine, jouée aussi en 1768. (L. D. B.)

verley ait reçu cent mille écus de Cadix ; car, pour moi, je viens d'y perdre vingt mille écus, grace à messieurs Gilli, que probablement vous ne connaissez point.

Oui, sans doute, *multæ sunt mansiones in domo patris nostri*[1], et vous n'êtes pas mal logé. Je voudrais bien savoir ce qu'a dit ce maraud de Fréron, qui demeure dans la cave.

Savez-vous la petite espéce d'épigramme qu'un Lyonnais, lequel est bien loin d'être poëte, a faite, comme par inspiration, en feuilletant le *Tacite* de La Bletterie? Il était en colère de ne pouvoir lire le latin qui est imprimé en pieds de mouche, et de ne lire que trop bien la traduction française. Voici les vers qu'il fit sur-le-champ :

Un pédant dont je tais le nom,
En inlisible caractère
Imprime un auteur qu'on révère,
Tandis que sa traduction
Aux yeux, du moins, a de quoi plaire.
Le public est d'opinion
Qu'il eût du faire
Tout le contraire.

Cela m'a paru naïf. Cet hypocrite insolent de La Bletterie est berné en province comme à Paris.

Que le bon Dieu bénisse ainsi tous les apostats

[1] * « In domo Patris mei mansiones multæ sunt. » (Évangile de saint Jean, ch. XIV, v. 2.) (L. D. B.)

qui sont trop orgueilleux! car cela n'est pas bien d'être fier.

LETTRE XLIII.

A M. DE CHABANON.

4 juillet, par Lyon et Versoix.

Je devrais déja, mon cher confrère, vous avoir parlé d'Hiéron, de Rhodien Diagoras, et de tous les beaux écarts de votre protégé Pindare. Je vois, Dieu merci, qu'il en était de ce temps-là comme du nôtre. On se plaignait de l'envie en Grèce, on s'en plaignait à Rome, et je m'en moque quelquefois en France; mais ce qui me fait plus de plaisir, c'est que je vois dans vos vers énergie et harmonie. Ce n'est pas assez, mon cher ami, pour la muse tragique;

« Non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto, »
« Et quocumque volent animum auditoris agunto. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 99.

On dit que nous aurons des actrices l'année qui vient. Vous aurez tout le temps de mettre *Eudoxie* dans son cadre. Faites comme vous pourrez, mais je vous conjure de rendre Eudoxie prodigieusement intéressante, et de faire des vers qu'on retienne par cœur sans le vouloir. Ce diable de métier est horriblement difficile. Je suis tenté

de jeter dans le feu tout ce que j'ai fait, quand je le relis: Jean Racine me désespère. Quel homme que ce Jean Racine! comme il va au cœur tout droit!

Je suis un bien mauvais correspondant; les travaux et les maladies dont je suis accablé m'empêchent d'être exact, mais ne dérobent rien à la sensibilité avec laquelle je vous aimerai toute ma vie.

LETTRE ĀXLIV.

A M. PANCKOUCKE.

A Fernei, 9 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre beau présent. La Fontaine aurait connu la vanité, s'il avait vu cette magnifique édition[1]; c'est le luxe de la typographie. L'auteur ne posséda jamais la moitié de ce que son livre a coûté à imprimer et à graver. Si nous n'avions que cette édition, il n'y aurait que des princes, des fermiers-généraux et des archevêques qui pussent lire les *Fables* de La Fontaine. Je vous remercie de tout mon cœur, et je souhaite que toutes vos grandes entreprises réussissent.

Vous m'apprenez que je donne beaucoup de

[1] * Fables de La Fontaine. Paris, 1755 à 1759. 4 vol. in-fol., belles figures d'Oudry. (L. D. B.)

ridicule à l'édition de notre ami Gabriel Cramer[1]; je vous assure que je n'en donne qu'à moi. Lorsque je considère tous ces énormes fatras que j'ai composés, je suis tenté de me cacher dessous, et je demeure tout honteux. L'ami Gabriel ne m'a pas trop consulté quand il a ramassé toutes mes sottises pour en faire une effroyable suite d'in-4°. Je lui ai toujours dit qu'on n'allait pas à la postérité avec un aussi gros bagage[2]. Tirez-vous-en comme vous pourrez. Je crierai toujours que le papier et le caractère sont beaux, que l'édition est très correcte; mais vous ne la vendrez pas mieux pour cela. Il y a tant de vers et de prose dans le monde, qu'on en est las. On peut s'amuser de quelques pages de vers, mais les in-4° de bénédictins effraient.

Il est souvent arrivé que, quand j'avais la manie de faire des pièces de théâtre, et ayant, dans ces

[1]* Collection complète des OEuvres de M. de Voltaire, in-4°, grand papier, sept premiers volumes. 1768, Genève, Cramer; et Paris, Panckoucke, fig. de Gravelot. Cette édition fut en 1796 portée à quarante-cinq volumes. Elle avait été tirée à quatre mille cinq cents exemplaires, et formait déja la dix-neuvième collection des OEuvres plus ou moins complètes et chaque année croissantes de l'auteur de *la Henriade*. (L. D. B.)

[2]* Voltaire a dit depuis, en 1774, dans le *Dialogue de Pégase et du Vieillard:*

On ne va point, mon fils, fût-on sur toi monté,
Avec ce gros bagage à la postérité.

(L. D. B.)

accès de folie, le bon sens de n'être jamais content de moi, toutes mes pièces ont été bigarrées de variantes; on m'a fait apercevoir que, de tant de manières différentes, l'éditeur a choisi la pire. Par exemple, dans *Oreste,* la dernière scène ne vaut pas, à beaucoup près, celle qui est imprimée chez Duchesne; et quoique cette édition de Duchesne ne vaille pas le diable, il fallait s'en rapporter à elle dans cette occasion. Il peut arriver par hasard qu'on joue *Oreste;* il peut arriver que quelque curieux qui aura l'in-4° soit tout étonné de voir cette scène toute différente de l'imprimé, et qu'il donne alors à tous les diables l'édition, l'éditeur et l'auteur.

On pourrait du moins remédier à ce défaut; il ne s'agirait que de réimprimer une page.

Le Suisse qui imprime pour mon ami Gabriel s'est avisé, dans *Alzire,* de mettre:

> Le bonheur m'aveugla, l'*amour* m'a détrompé,
>
> Act. V, sc. VII.

au lieu de

> Le bonheur m'aveugla, la mort m'a détrompé.

Cette pagnoterie fait rire. Il y a long-temps qu'on rit à mes dépens; mais, par ma foi, je l'ai bien rendu.

Je ne puis rien vous dire des estampes, je ne les ai point encore vues, et j'aime mieux les beaux

vers que les belles gravures. Je vous aime encore plus que tout cela, car vous êtes fort aimables, vous et madame votre épouse.

Je vous souhaite toutes sortes de prospérités.

LETTRE XLV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

13 juillet.

Vous me donnez un thème, madame, et je vais le remplir; car vous savez que je ne peux écrire pour écrire : c'est perdre son temps et le faire perdre aux autres. Je vous suis attaché depuis quarante-cinq ans. J'aime passionnément à m'entretenir avec vous; mais, encore une fois, il faut un sujet de conversation.

Je vous remercie d'abord de *Cornélie vestale*. Je me souviens de l'avoir vu jouer, il y a plus de cinquante ans; puisse l'auteur la voir représenter encore dans cinquante ans d'ici! mais malheureusement ses ouvrages dureront plus que lui; c'est la seule vérité triste qu'on puisse lui dire.

Saint ou profane, dites-vous, madame. Hélas! je ne suis ni dévot ni impie; je suis un solitaire, un cultivateur enterré dans un pays barbare. Beaucoup d'hommes à Paris ressemblent à des

singes; ici ils sont des ours. J'évite, autant que je peux, les uns et les autres; et cependant les dents et les griffes de la persécution se sont alongées jusque dans ma retraite; on a voulu empoisonner mes derniers jours. Ne vous acquittez pas d'un usage prescrit, vous êtes un monstre d'athéisme; acquittez-vous-en, vous êtes un monstre d'hypocrisie. Telle est la logique de l'envie et de la calomnie. Mais le roi, qui certainement n'est jaloux ni de mes mauvais vers ni de ma mauvaise prose, n'en croira pas ceux qui veulent m'immoler à leur rage. Il ne se servira pas de son pouvoir pour expatrier, dans sa soixante-quinzième année, un malade qui n'a fait que du bien dans le pays sauvage qu'il habite.

Oui, madame, je sais très bien que le janséniste La Bletterie demande la protection de M. le duc de Choiseul; mais je sais aussi qu'il m'a insulté dans les notes de sa ridicule traduction de *Tacite*. Je n'ai jamais attaqué personne, mais je puis me défendre. C'est le comble de l'insolence janséniste que ce prêtre m'attaque et trouve mauvais que je le sente. D'ailleurs, s'il demande l'aumône dans la rue à M. le duc de Choiseul, pourquoi me dit-il des injures en passant, à moi pour qui M. le duc de Choiseul a eu de la bonté avant de savoir que La Bletterie existât? Il dit dans sa préface que Tacite et lui ne pouvaient se quitter;

il faut apprendre à ce capelan que Tacite n'aimait pas la mauvaise compagnie.

On croira que je suis devenu dévot, car je ne pardonne point; mais à qui refusé-je grace? c'est aux méchants, c'est aux insolents calomniateurs. La Bletterie est de ce nombre. Il m'impute les ouvrages hardis dont vous me parlez, et que je ne connais ni ne veux connaître. Il s'est mis au rang de mes persécuteurs les plus acharnés.

Quant aux petites pièces innocentes et gaies dont vous me parlez, s'il m'en tombait quelqu'une entre les mains, dans ma profonde retraite, je vous les enverrai sans doute; mais par qui, et comment? et si on vous les lit devant le monde, est-il bien sûr que ce monde ne les envenimera pas? la société à Paris a-t-elle d'autres aliments que la médisance, la plaisanterie et la malignité? ne s'y fait-on pas un jeu, dans son oisiveté, de déchirer tous ceux dont on parle? y a-t-il une autre ressource contre l'ennui actif et passif dont votre inutile beau monde est accablé sans cesse? Si vous n'étiez pas plongée dans l'horrible malheur d'avoir perdu les yeux (seul malheur que je redoute), je vous dirais: Lisez et méprisez; allez au spectacle et jugez; jouissez des beautés de la nature et de l'art. Je vous plains tous les jours, madame; je voudrais contribuer à vos consolations. Que ne vous entendez-vous avec madame la duchesse de

Choiseul pour vous amuser des bagatelles que vous desirez? Mais il faut alors que vous soyez seules ensemble; il faut qu'elle me donne des ordres très positifs, et que je sois à l'abri du poison de la crainte qui glace le sang dans des veines usées. Montrez-lui ma lettre, je vous en supplie; je sais qu'elle a, outre les graces, justesse dans l'esprit et justice dans le cœur; je m'en rapporterai entièrement à elle.

Adieu, madame; je vous respecte et je vous aime autant que je vous plains, et je vous aimerai jusqu'au dernier moment de notre courte et misérable durée.

LETTRE XLVI.

A M. HORACE WALPOLE.

A Fernei, le 15 juillet.

Monsieur, il y a quarante ans que je n'ose plus parler anglais, et vous parlez notre langue très bien. J'ai vu des lettres de vous, écrites comme vous pensez. D'ailleurs mon âge et mes maladies ne me permettent pas d'écrire de ma main. Vous aurez donc mes remerciements dans ma langue.

Je viens de lire la préface de votre *Histoire de Richard III*, elle me paraît trop courte. Quand on a si visiblement raison, et qu'on joint à ses

connaissances une philosophie si ferme et un style si mâle, je voudrais qu'on me parlât plus longtemps. Votre père était un grand ministre et un bon orateur, mais je doute qu'il eût pu écrire comme vous. Vous ne pouvez pas dire : *quia pater major me est*[1].

J'ai toujours pensé comme vous, monsieur, qu'il faut se défier de toutes les histoires anciennes. Fontenelle, le seul homme du siècle de Louis XIV qui fut à-la-fois poëte, philosophe, et savant, disait qu'elles étaient *des fables convenues;* et il faut avouer que Rollin a trop compilé de chimères et de contradictions.

Après avoir lu la préface de votre histoire, j'ai lu celle de votre roman. Vous vous y moquez un peu de moi : les Français entendent raillerie ; mais je vais vous répondre sérieusement.

Vous avez presque fait accroire à votre nation que je méprise Shakspeare. Je suis le premier qui aie fait connaître Shakspeare aux Français ; j'en traduisis des passages, il y a quarante ans, ainsi que de Milton, de Waller, de Rochester, de Dryden et de Pope. Je peux vous assurer qu'avant moi personne en France ne connaissait la poésie anglaise ; à peine avait-on entendu parler de Locke. J'ai été persécuté pendant trente ans par une nuée

[1] * Évangile de saint Jean, ch. XIV, v. 28. (L. D. B.)

de fanatiques, pour avoir dit que Locke est l'Hercule de la métaphysique, qui a posé les bornes de l'esprit humain.

Ma destinée a encore voulu que je fusse le premier qui aie expliqué à mes concitoyens les découvertes du grand Newton, que quelques personnes parmi nous appellent encore des *systèmes*. J'ai été votre apôtre et votre martyr : en vérité, il n'est pas juste que les Anglais se plaignent de moi.

J'avais dit, il y a très long-temps, que si Shakspeare était venu dans le siècle d'Addison, il aurait joint à son génie l'élégance et la pureté qui rendent Addison recommandable. J'avais dit *que son génie était à lui, et que ses fautes étaient à son siècle*. Il est précisément, à mon avis, comme le Lope de Vega des Espagnols et comme le Calderon. C'est une belle nature, mais bien sauvage; nulle régularité, nulle bienséance, nul art, de la bassesse avec de la grandeur, de la bouffonnerie avec du terrible : c'est le chaos de la tragédie dans lequel il y a cent traits de lumière.

Les Italiens, qui restaurèrent la tragédie un siècle avant les Anglais et les Espagnols, ne sont point tombés dans ce défaut; ils ont mieux imité les Grecs. Il n'y a point de bouffons dans l'*Œdipe* et dans l'*Électre* de Sophocle. Je soupçonne fort que cette grossièreté eut son origine dans nos *fous de cour*. Nous étions un peu barbares

tous tant que nous sommes en-deçà des Alpes. Chaque prince avait son *fou* en titre d'office. Des rois ignorants, élevés par des ignorants, ne pouvaient connaître les plaisirs nobles de l'esprit : ils dégradèrent la nature humaine au point de payer des gens pour leur dire des sottises. De là vint notre *Mère sotte;* et, avant Molière, il y avait toujours un fou de cour dans presque toutes les comédies : cette mode est abominable.

J'ai dit, il est vrai, monsieur, ainsi que vous le rapportez, qu'il y a des comédies sérieuses, telles que *le Misanthrope,* lesquelles sont des chefs-d'œuvre; qu'il y en a de très plaisantes, comme *George Dandin;* que la plaisanterie, le sérieux, l'attendrissement, peuvent très bien s'accorder dans la même comédie. J'ai dit que tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux[1]. Oui, monsieur; mais la grossièreté n'est point un genre. *Il y a beaucoup de logements dans la maison de mon père*[2]; mais je n'ai pas prétendu qu'il fût honnête de loger dans la même chambre Charles-Quint et don Japhet d'Arménie, Auguste et un matelot ivre, Marc-Aurèle et un bouffon des rues. Il me semble qu'Horace pensait ainsi dans le plus beau des sié-

[1] * En effet Voltaire avait dit la même chose, dans les mêmes termes, dans la préface de sa comédie de *l'Enfant prodigue.* (L. D. B.)

[2] * Évangile de saint Jean, chap. XIV, v. 2. (L. D. B.)

cles : consultez son *Art poétique*. Toute l'Europe éclairée pense de même aujourd'hui ; et les Espagnols commencent à se défaire à-la-fois du mauvais goût comme de l'inquisition ; car le bon esprit proscrit également l'un et l'autre.

Vous sentez si bien, monsieur, à quel point le trivial et le bas défigurent la tragédie, que vous reprochez à Racine de faire dire à Antiochus, dans *Bérénice :*

> De son appartement cette porte est prochaine,
> Et cette autre conduit dans celui de la reine.
>
> Act. I, sc. I.

Ce ne sont pas là certainement des vers héroïques ; mais ayez la bonté d'observer qu'ils sont dans une scène d'exposition, laquelle doit être simple. Ce n'est pas là une beauté de poésie, mais c'est une beauté d'exactitude qui fixe le lieu de la scène, qui met tout d'un coup le spectateur au fait, et qui l'avertit que tous les personnages paraîtront dans ce cabinet, lequel est commun aux autres appartements ; sans quoi il ne serait point vraisemblable que Titus, Bérénice et Antiochus parlassent toujours dans la même chambre.

> Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué,

dit le sage Despréaux, l'oracle du bon goût, dans son *Art poétique*[1], égal pour le moins à celui d'Ho-

[1] * Ch. III, v. 38. (L. D. B.)

race. Notre excellent Racine n'a presque jamais manqué à cette règle; et c'est une chose digne d'admiration qu'Athalie paraisse dans le temple des Juifs, et dans la même place où l'on a vu le grand-prêtre, sans choquer en rien la vraisemblance.

Vous pardonnerez encore plus, monsieur, à l'illustre Racine, quand vous vous souviendrez que la pièce de *Bérénice* était en quelque façon l'histoire de Louis XIV et de votre princesse anglaise, sœur de Charles second. Ils logeaient tous deux de plain-pied à Saint-Germain, et un salon séparait leurs appartements.

Je remarquerai en passant que Racine fit jouer sur le théâtre les amours de Louis XIV avec sa belle-sœur, et que ce monarque lui en sut très bon gré[1] : un sot tyran aurait pu le punir. Je remarquerai encore que cette Bérénice si tendre, si délicate, si désintéressée, à qui Racine prétend que Titus devait toutes ses vertus, et qui fut sur le point d'être impératrice, n'était qu'une Juive insolente et débauchée, qui couchait publiquement avec son frère Agrippa second. Juvénal l'appelle barbare incestueuse. J'observe, en troisième lieu, qu'elle avait quarante-quatre ans quand Titus la renvoya. Ma quatrième remarque, c'est qu'il est parlé de cette maîtresse juive de Titus dans les

[1] * Corneille avait, un an avant Racine, fait représenter *Tite et Bérénice*. (L. D. B.)

Actes des Apôtres[1]. Elle était encore jeune lorsqu'elle vint, selon l'auteur des *Actes*, voir le gouverneur de Judée Festus, et lorsque Paul, étant accusé d'avoir souillé le temple, se défendait en soutenant qu'il était toujours bon pharisien. Mais laissons là le pharisianisme de Paul et les galanteries de Bérénice. Revenons aux règles du théâtre, qui sont plus intéressantes pour les gens de lettres.

Vous n'observez, vous autres libres Bretons, ni *unité de lieu*, ni *unité de temps*, ni *unité d'action*. En vérité, vous n'en faites pas mieux; la vraisemblance doit être comptée pour quelque chose. L'art en devient plus difficile, et les difficultés vaincues donnent en tout genre du plaisir et de la gloire.

Permettez-moi, tout Anglais que vous êtes, de prendre un peu le parti de ma nation. Je lui dis si souvent ses vérités, qu'il est bien juste que je la caresse quand je crois qu'elle a raison. Oui, monsieur, j'ai cru, je crois, et je croirai que Paris est très supérieur à Athènes en fait de tragédies et de comédies. Molière, et même Regnard, me paraissent l'emporter sur Aristophane, autant que Démosthène l'emporte sur nos avocats. Je vous dirai hardiment que toutes les tragédies grecques me paraissent des ouvrages d'écoliers, en compa-

[1] * Chap. xxv et xxvi. (L. D. B.)

raison des *sublimes scènes* de Corneille, et des *parfaites tragédies* de Racine. C'était ainsi que pensait Boileau lui-même, tout admirateur des anciens qu'il était. Il n'a fait nulle difficulté d'écrire, au bas du portrait de Racine, que ce grand homme avait surpassé Euripide, et balancé Corneille.

Oui, je crois démontrer qu'il y a beaucoup plus d'hommes de goût à Paris que dans Athènes. Nous avons plus de trente mille ames à Paris qui se plaisent aux beaux-arts, et Athènes n'en avait pas dix mille; le bas peuple d'Athènes entrait au spectacle, et il n'y entre pas chez nous, excepté quand on lui donne un spectacle gratis, dans des occasions solennelles ou ridicules. Notre commerce continuel avec les femmes a mis dans nos sentiments beaucoup plus de délicatesse, plus de bienséance dans nos mœurs, et plus de finesse dans notre goût. Laissez-nous notre théâtre, laissez aux Italiens leurs *favole boscareccie*[1]; vous êtes assez riches d'ailleurs.

De très mauvaises pièces, il est vrai, ridiculement intriguées, barbarement écrites, ont pendant quelque temps à Paris des succès prodigieux, soutenus par la cabale, l'esprit de parti, la mode, la protection passagère de quelques personnes accréditées. C'est l'ivresse du moment; mais en très

[1] * Telles que l'*Aminta* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, la *Filli* de Bonarelli. (L. D. B.)

peu d'années l'illusion se dissipe. *Don Japhet d'Arménie* et *Jodelet*[1] sont renvoyés à la populace, et *le Siége de Calais* n'est plus estimé qu'à Calais.

Il faut que je vous dise encore un mot sur la rime que vous nous reprochez. Presque toutes les pièces de Dryden sont rimées; c'est une difficulté de plus. Les vers qu'on retient de lui, et que tout le monde cite, sont rimés: et je soutiens encore que *Cinna, Athalie, Phèdre, Iphigénie,* étant rimées, quiconque voudrait secouer ce joug, en France, serait regardé comme un artiste faible qui n'aurait pas la force de le porter.

En qualité de vieillard, je vous dirai une anecdote. Je demandais un jour à Pope pourquoi Milton n'avait pas rimé son poëme, dans le temps que les autres poëtes rimaient leurs poëmes, à l'imitation des Italiens; il me répondit: *Because he could not.*

Je vous ai dit, monsieur, tout ce que j'avais sur le cœur. J'avoue que j'ai fait une grosse faute, en ne fesant pas attention que le comte Leicester s'était d'abord appelé Dudley; mais, si vous avez la fantaisie d'entrer dans la chambre des pairs et de changer de nom, je me souviendrai toujours du nom de Walpole avec l'estime la plus respectueuse.

[1] * Ces deux comédies du bouffon Scarron furent jouées, la première en 1653, la seconde en 1645. (L. D. B.)

Avant le départ de ma lettre, j'ai eu le temps, monsieur, de lire votre *Richard III*. Vous seriez un excellent *attorney general*. Vous pesez toutes les probabilités ; mais il paraît que vous avez une inclination secrète pour ce bossu. Vous voulez qu'il ait été beau garçon, et même galant homme. Le bénédictin Calmet a fait une dissertation pour prouver que Jésus-Christ avait un fort beau visage. Je veux croire avec vous que Richard III n'était ni si laid ni si méchant qu'on le dit; mais je n'aurais pas voulu avoir affaire à lui. Votre *rose blanche* et votre *rose rouge* avaient de terribles épines pour la nation.

« Those gracious kings are all a pack of rogues. »

En vérité, en lisant l'histoire des Yorck, des Lancastre, et de bien d'autres, on croit lire l'histoire des voleurs de grands chemins. Pour votre Henri VII, il n'était qu'un coupeur de bourse, etc.

Je suis avec respect, etc.

LETTRE XLVII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

15 juillet.

La femme du protecteur est protectrice, la femme du ministre de la France pourra prendre

le parti des Français contre les Anglais, avec qui je suis en guerre. Daignez juger, madame, entre M. Walpole et moi. Il m'a envoyé ses ouvrages, dans lesquels il justifie le tyran Richard III, dont ni vous, ni moi, ne nous soucions guère; mais il donne la préférence à son grossier bouffon Shakspeare sur Racine et sur Corneille, et c'est de quoi je me soucie beaucoup.

Je ne sais par quelle voie M. Walpole m'a envoyé sa déclaration de guerre; il faut que ce soit par M. le duc de Choiseul, car elle est très spirituelle et très polie. Si vous voulez, madame, être médiatrice de la paix, il ne tient qu'à vous. J'en passerai par ce que vous ordonnerez. Je vous supplie d'être juge du combat. Je prends la liberté de vous envoyer ma réponse. Si vous la trouvez raisonnable, permettez que je prenne encore une autre liberté; c'est de vous supplier de lui faire parvenir ma lettre, soit par la poste, soit par M. le comte du Châtelet.

Vous me trouverez bien hardi; mais vous pardonnerez à un vieux soldat qui combat pour sa patrie, et qui, s'il a du goût, aura combattu sous vos ordres.

LETTRE XLVIII.

A M. LE COMTE DE M***,

LIEUTENANT-COLONEL D'INFANTERIE.

A Fernei, 20 juillet.

Il y a un mois, monsieur, que je vous dois des remerciements de la lettre dont vous m'avez honoré, si ma vieillesse et mes maladies qui la rendent très décrépite me l'avaient permis. Je vois avec un grand plaisir que vous joignez l'étude des lettres à celle de la guerre, et que vous rendez l'une et l'autre encore plus respectables par la plus saine morale. Quoique je sois très touché, monsieur, des choses obligeantes que vous me dites, je le suis encore plus de votre philosophie humaine. Il est vrai que j'ai eu l'inadvertance condamnable d'oublier le P. Reyneau[1] de l'Oratoire. Je vous suis obligé de m'avoir fait apercevoir de ma faute. Je vais la réparer dans une nouvelle édition que l'on fait du *Siècle de Louis XIV* et du *Siècle de Louis XV*. Pardonnez, monsieur, à mon triste état, qui a retardé si long-temps les

[1] * Reyneau, et non pas Reinau comme on a imprimé par erreur tom. XXV, pag. 223; ni Renaud comme on a écrit quelquefois. (L. D. B.)

témoignages de tous les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 juillet.

Vous savez, mon cher ange, que vos ordres me sont sacrés, et que le souffleur de la Comédie aura son petit recueil, si la douane des pensées le permet. J'ai adressé le paquet à Briasson le libraire, et l'ai prié de le faire rendre audit souffleur. Le succès de cette affaire dépend de la chambre syndicale. Vous savez que j'ai peu de crédit dans ce monde. J'espère en avoir un peu plus dans l'autre, grace aux bons exemples que je donne.

Je ne suis pas revenu de ma surprise, quand on m'a appris que ce fanatique imbécile d'évêque d'Anneci, soi-disant évêque de Genève, fils d'un très mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres et mes réponses. Ces réponses sont d'un père de l'Église qui instruit un sot. Je ne sais si vous savez que cet animal-là a encore sur sa friperie un décret de prise de corps du parlement de Paris, qu'il s'attira quand il était porte-Dieu à la Sainte-Chapelle-Basse. En tout cas, je suis très bien avec mon

curé, j'édifie mon peuple; tout le monde est content de moi, hors les filles.

Que Dieu vous ait en sa sainte garde, mes chers anges! Je ne sais pas ce que c'est que la vie éternelle, mais celle-ci est une mauvaise plaisanterie.

A propos, j'ai coupé la tête à des colimaçons: leur tête est revenue au bout de quinze jours; le tonnerre les a tués; dites à vos savants qu'ils m'expliquent cela.

LETTRE ĀL.

A M***.

A Fernei, 27 juillet.

Ne jugez pas, monsieur, de ma sensibilité, par le délai de ma réponse. Je suis quelquefois un malade assez gai; mais quand mes souffrances redoublent, il n'y a plus moyen de badiner avec son vaisseau[1], ni de remercier aussitôt qu'on le voudrait ceux qui, comme vous, veulent bien lui souhaiter un bon voyage.

Je suis vieux: je fais quelques gambades sur le bord de mon tombeau, mais je ne peux pas toujours remplir mes devoirs; c'en est un pour moi

[1] * Voyez plus haut la lettre āxxx. (L. D. B.)

de vous dire combien vos vers sont agréables et à quel point j'en suis reconnaissant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre dévoué serviteur, DE VOLTAIRE.

LETTRE ĀLI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

30 juillet.

Voici des thèmes, Dieu merci, madame. Vous savez que mon imagination est stérile quand elle n'est pas portée par un sujet, et que, malgré mon attachement de plus de quarante années, je suis muet quand on ne m'interroge pas. Je suis un vieux Polichinelle qui a besoin d'un compère.

Vous me dites que le président est à plaindre d'avoir quatre-vingts ans; ce sont ses amis qui sont à plaindre. D'ailleurs pensez-vous que soixante-quinze ans, avec des maladies continuelles et des tracasseries plus tristes encore, ne vaillent pas bien quatre-vingts ans? Nous sommes tous à plaindre, madame; il faut faire contre nature bon cœur.

Vous me parlez du janséniste ou de l'ex-janséniste La Bletterie : je suis son serviteur. Il logeait autrefois chez ma nièce Florian, et ne cessait de

dire du mal de moi. Il imprime aujourd'hui que j'ai oublié de me faire enterrer; ce tour est neuf, agréable, et très bien placé dans une traduction de *Tacite*. Ai-je eu tort de lui prouver que je suis encore en vie? On m'a écrit que, dans une autre note aussi honnête, il se contredit; il veut qu'on m'enterre à la façon de mademoiselle Le Couvreur et de Boindin. Vous m'avouerez que, pour peu qu'on ait du goût pour les obséques, on ne tient point à ces bonnes plaisanteries.

Sérieusement je ne vous comprends pas, et je ne retrouve ni votre amitié ni votre équité, quand vous me dites que je devais me laisser insulter par un homme qui a dédié une traduction à M. le duc de Choiseul. Je crois M. le duc de Choiseul et votre grand'mère trop justes pour m'immoler à La Bletterie. Vous m'affligez sensiblement.

Je n'aime ni la traduction de *Tacite*, ni *Tacite* même comme historien. Je regarde Tacite comme un fanatique petillant d'esprit, connaissant les hommes et les cours, disant des choses fortes en peu de paroles, flétrissant en deux mots un empereur jusqu'à la dernière postérité; mais je suis curieux, je voudrais connaître les droits du sénat, les forces de l'empire, le nombre des citoyens, la forme du gouvernement, les mœurs, les usages. Je ne trouve rien de tout cela dans *Tacite;* il m'amuse et *Tite-Live* m'instruit. Il n'y a d'ailleurs

dans *Tacite* ni ordre ni dates; le président m'a accoutumé à ces deux choses essentielles.

M. Walpole est d'une autre espèce que La Bletterie. On fait la guerre honnêtement contre des capitaines qui ont de l'honneur; mais, pour les pirates, on les pend au mât de son vaisseau.

J'adresserai à votre grand'mère ce que je pourrai faire venir de Hollande. Je sais qu'elle est un très honnête homme. Je compte d'ailleurs sur sa protection, autant que je suis charmé de son esprit juste et délicat. Sans justesse d'esprit, il n'y a rien.

Souvenez-vous toujours, madame, que lorsque je cherche et que j'envoie ces bagatelles pour vous amuser, je vous conjure, au nom de l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps, de ne les confier qu'à des personnes dont vous soyez aussi sûre que de vous-même, et de ne pas prononcer mon nom. Il y a des gens qui diraient à-peu-près comme le curé de La Fontaine :

Autant vaut l'avoir *fait* que de *vous l'envoyer*[1].

Je ne fais rien que mes moissons, et le *Siècle de Louis XIV*, que je pousse jusqu'à 1764. J'y rends justice à tous ceux qui ont servi la patrie, en quel-

[1] * Autant vaut l'avoir vu que de l'avoir mangé.
Le Cas de conscience.
(L. D. B.)

que genre que ce puisse être, à tous ceux qui ont été Français, et non Welches. Je ne suis ni satirique ni flatteur; je dis hardiment la vérité.

Voilà mes seules occupations. Je n'en suis pas moins persécuté par des fanatiques; mais heureusement le fanatisme est sur son déclin, d'un bout de l'Europe à l'autre. La révolution qui s'est faite depuis vingt ans dans l'esprit humain est un phénomène plus admirable et plus utile que les têtes qui reviennent aux limaçons.

A propos, madame, le fait est vrai; j'en ai fait l'expérience; j'ai eu peine à en croire mes yeux. J'ai vu des limaçons à qui j'avais coupé le cou manger au bout de trois semaines. Saint Denis porta sa tête, comme vous savez [1], mais il ne mangea pas.

Adieu, madame; conservez la vôtre. Hélas! il revient des yeux aux limaçons. Adieu, encore une fois. Que je vous plains! que je vous aime! que la vie est courte et triste!

[1] * Allusion à un mot fort connu de madame du Deffand.
(L. D. B.

LETTRE ĀLII.

A M. BOURET,

FERMIER-GÉNÉRAL.

A Fernei, le 13 auguste.

Monsieur, M. Marmontel, votre ami et le mien, vous a dit sans doute ou vous dira combien notre langue répugne au style lapidaire, à cause de ses verbes auxiliaires et de ses articles. Il vous dira qu'une épigraphe en vers est encore plus difficile, et que de cent il n'y en a pas une de passable, excepté celles qui sont en style burlesque : tant le génie de la nation est tourné à la plaisanterie !

Il est triste d'emprunter deux vers d'un ancien auteur latin pour Louis XV. Répéter ce que les autres ont dit, c'est ne savoir que dire ; de plus, le roi viendra chez vous ; il verra votre statue, et n'entendra pas l'inscription. Si quelque savant duc et pair lui dit que cela signifie qu'on souhaite qu'il vive long-temps, on avouera que la pensée n'en est ni neuve ni fine.

Il y a bien pis ; si j'ai la hardiesse de vous faire une inscription en vers pour la statue du roi, il faut rencontrer votre goût, il faut rencontrer celui de vos amis ; et vous savez que la première idée qui vient à tout convive, soit à table, soit en digé-

rant, c'est de trouver détestable tout ce qu'on nous présente, à moins que ce ne soit d'excellent vin de Tokai. Les choses se passaient ainsi de mon temps, et je doute que les Français se soient corrigés.

Je ne vous enverrai donc point de vers pour le roi. Le temps des vers est passé chez la nation, et sur-tout chez moi. Tout ce que je vous dirai, c'est que si j'étais encore officier de la chambre du roi, si j'avais posé sa statue de marbre sur un beau piédestal, s'il venait voir sa statue, il verrait au bas ces quatre petits vers-ci, qui ne valent rien, mais qui exprimeraient que c'est un de ses domestiques qui a érigé cette statue, qu'on aime beaucoup celui qu'elle représente, et qu'on craint de choquer son indifférente modestie :

Qu'il est doux de servir ce maître,
Et qu'il est juste de l'aimer !
Mais gardons-nous de le nommer ;
Lui seul pourrait s'y méconnaître.

Je sais bien que les beaux esprits ne trouveraient pas ces vers assez pompeux ; et en effet je ne les ferais pas graver dans une place publique ; mais je les trouverais très convenables dans ma maison. Ils le seraient pour moi, ils le seraient pour l'objet de mon quatrain. Cela me suffirait ; et les critiques auraient beau dire, mon quatrain subsisterait.

Mais ce que je ferais dans mon petit salon de vingt-quatre pieds, vous ne le ferez pas dans votre salon de cent pieds :

Mes vers trop familiers seront vus de travers,
Et pour les grands salons il faut de plus grands vers.

Quoi qu'il en soit, *ognuno faccia secondo il suo cervello.* Je vous réponds que si jamais le roi passe par ma chaumière, et s'il trouve sa statue, il n'y lira pas d'autres vers au bas. J'aurais pu lui donner, comme un autre, de l'héroïque, et *du plus grand roi du monde,* et *de la terre et de l'onde* par le nez; mais Dieu m'en préserve, et lui aussi!

Mais, si j'étais à votre place, voici comme je m'y prendrais : je collerais du papier sur mon piédestal, et j'y mettrais le jour de l'arrivée du roi :

Juste, simple, modeste, au-dessus des grandeurs,
Au-dessus de l'éloge, il ne veut que nos cœurs.
Qui fit ces vers dictés par la reconnaissance?
Est-ce Bouret? Non, c'est la France.

Le roi aurait le plaisir de la surprise. Enfin, si j'étais Louis XV, je serais plus content de ce quatrain que de l'autre. Mais, je vous le répète, il y a des courtisans qui ne sont jamais contents de rien.

Le résultat de tout ceci, monsieur, c'est que vous n'aurez point de vers de moi pour votre statue; mais je vous aime de tout mon cœur, et cela vaut

mieux que des vers. Je vous supplie de dire à M. de La Borde combien je lui suis attaché, et combien mon cœur est plein de ses bontés. Si j'avais son portrait, il aurait une statue dans mon petit salon.

Avec tous les talents le destin l'a fait naître;
Il fait tous les plaisirs de la société:
Il est né pour la liberté,
Mais il aime bien mieux son maître.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀLIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 auguste.

J'ai reçu une lettre véritablement angélique du 4 d'auguste, que les Welches appellent août. Mais voici bien une autre facétie : il vint chez moi, le 1er d'auguste, un jeune homme fort maigre, et qui avait quelque feu dans deux yeux noirs. Il me dit qu'il était possédé du diable; que plusieurs personnes de sa connaissance en avaient été possédées aussi; qu'elles avaient mis sur le théâtre les Américains, les Chinois, les Scythes, les Illinois, les Suisses, et qu'il y voulait mettre les Guébres. Il me demanda un profond secret; je lui dis que je n'en parlerais qu'à vous, et vous jugez bien qu'il y consentit.

Je fus tout étonné qu'au bout de douze jours le jeune possédé m'apportât son ouvrage. Je vous avoue qu'il m'a fait verser des larmes, mais aussi il m'a fait craindre la police. Je serais très fâché, pour l'édification publique, que la pièce ne fût pas représentée. Elle est dans un goût tout-à-fait nouveau, quoiqu'on semble avoir épuisé les nouveautés.

Il y a un empereur, un jardinier, un colonel, un lieutenant d'infanterie, un soldat, des prêtres païens, et une petite fille tout-à-fait aimable.

J'ai dit au jeune homme avec naïveté que je trouvais sa pièce fort supérieure à *Alzire*, qu'il y a plus d'intérêt et plus d'intrigue; mais que je tremble pour les allusions, pour les belles allégories que font toujours messieurs du parterre; qu'il se trouvera quelque plaisant qui prendra les prêtres païens pour des jésuites ou pour des inquisiteurs d'Espagne; que c'est une affaire fort délicate, et qui demandera toute la bonté, toute la dextérité de mes anges.

Le possédé m'a répondu qu'il s'en rapportait entièrement à eux; qu'il allait faire copier sa pièce, qu'il intitule *tragédie plus que bourgeoise;* que si on ne peut pas la faire massacrer par les comédiens de Paris, il la fera massacrer par quelque libraire de Genève. Il est fou de sa pièce, parcequ'elle ne ressemble à rien du tout, dans un temps où pres-

que toutes les pièces se ressemblent. J'ai tâché de le calmer; je lui ai dit qu'étant malade comme il est, il se tue avec ses *Guèbres;* qu'il fallait plutôt y mettre douze mois que douze jours; je lui ai conseillé des bouillons rafraîchissants.

Quoi qu'il en soit, je vous enverrai ces *Guèbres* par M. l'abbé Arnaud, à moins que vous ne me donniez une autre adresse.

Une autre fois, mon cher ange, je vous parlerai de Fernei; c'est une bagatelle; et je ne ferai sur cela que ce que mes anges et madame Denis voudront. Si madame Denis est encore à Paris quand *les Guèbres* arriveront, je vous prierai de la mettre dans le secret.

Bon! ne voilà-t-il pas mon endiablé qui m'apporte sa pièce brochée et copiée! Je l'envoie à M. l'abbé Arnaud avec une sous-enveloppe. S'il arrivait un malheur, les anges pourraient se servir de toute leur autorité pour avoir leur paquet.

Si ce paquet arrive à bon port, je les aurai du moins amusés pendant une heure; et en vérité c'est beaucoup par le temps qui court.

LETTRE ĀLIV.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, 18 auguste.

Je ne vous ai point du tout prié, monsieur, de mettre auguste à la place d'août[1], comme en usent tous les peuples de l'Europe, excepté les Welches. Mais je vous prie de croire que j'ai l'hypothèque la plus assurée sur la terre d'Annemasse, attendu que j'ai prêté expressément pour en faire l'acquisition, et pour prix non payé. J'ai été substitué aux droits de M. de Barol, ci-devant possesseur de cette terre. J'en ai la reconnaissance. Toutes les régles ont été observées dans mon contrat.

Je plains beaucoup madame de Monthou, et sa rage de se remarier. Je souhaite que ses autres créanciers entrent comme moi dans quelque composition.

Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de me marquer si M. de Foncet veut pêcher Anne-

[1] * P. M. Hennin avait ainsi daté une de ses précédentes lettres à Voltaire : « Le 15 qui n'est pas plus *auguste* que le 16 (août 1768).

« Août peut être barbare comme pain; mais il est seul pour signifier un de nos mois, et auguste a déja, ce me semble, assez « d'étendue. Pardon; c'est peut-être la seule chose en quoi je ne « pense pas comme vous. » (L. D. B.)

masse soit en eau claire, soit en eau trouble. Je n'aurai pas à me reprocher d'avoir dépouillé la veuve et l'orphelin; et, si vous accommodez cette affaire, je vous serai très obligé de me faire rendre quelques sous pour les louis d'or que j'ai donnés.

Je souhaite à Stanislas et à Catau toutes les prospérités imaginables; mais à vous sur-tout, monsieur, que j'aime mieux que tous les potentats du Nord. V.

LETTRE ĀLV.

A M. MARIN.

A Fernei, le 19 auguste.

J'ai été un peu à la mort, mon cher monsieur: un petit tour de broche de plus, on aurait dit: *Il est mort, mais cela n'est rien;* sans cela je vous aurais bien remercié sur-le-champ de la petite réponse de M. Linguet au modeste La Bletterie. M. Linguet me paraît un Français plein d'esprit, et La Bletterie, un Welche assez impertinent. Il prétend que j'ai oublié de me faire enterrer; c'est ce que je n'oublie point du tout, car je me suis fait bâtir un petit tombeau, fort propre, de bonne pierre de roche, qui d'ailleurs est d'une simplicité convenable; mais, comme il faut toujours être poli, je dis au sieur de La Bletterie:

Je ne prétends point oublier
Que mes œuvres et moi nous avons peu de vie;
Mais je suis très poli; je dis à La Blettrie :
« Ah! monsieur, passez le premier! »

On dit que la mortalité est fort grande sur les ouvrages nouveaux; mais, Dieu merci, nous avons un bon *Mercure*. Ce monsieur La Combe est un homme qui a beaucoup d'esprit; son prédécesseur était un bœuf, qui, dit-on, labourait fort mal sa terre. Je vous souhaite prospérité, santé, argent, et plaisir. Je vous aime une fois plus depuis que je sais que vous avez été visiter les saints lieux.

J'ai vu un petit livret[1] où il me paraît prouvé que notre saint-père le pape n'a nul droit de suzeraineté sur le royaume de Naples.

« Non nostrum inter vos tantas componere lites. »
VIRG., ecl. III, v. 109.

LETTRE ĀLVI.

A M. GUILLAUMOT,

ARCHITECTE DE LA GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

Au château de Fernei, 24 auguste.

Si ma mauvaise santé me l'avait permis, mon-

[1] * *Les Droits des hommes et les Usurpations des papes*. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

sieur, il y a long-temps que je vous aurais remercié. J'ai trouvé votre ouvrage aussi instructif qu'agréable. J'en suis devenu un peu moins indigne, depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir. J'ai fort augmenté ma petite chaumière, et j'en ai changé l'architecture; mais j'habite un désert, et je m'intéresse toujours à Paris, comme on aime ses anciens amis avec leurs défauts.

Je suis toujours fâché de voir le faubourg Saint-Germain sans aucune place publique; des rues si mal alignées; des marchés dans les rues; des maisons sans eau, et même des fontaines qui en manquent, et encore quelles fontaines de village! Mais, en récompense, les cordeliers, les capucins, ont de très grands emplacements. J'espère que dans cinq ou six cents ans, tout cela sera corrigé! En attendant, je vous souhaite tous les succès que vos grands talents méritent.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

LETTRE ĀLVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

A Fernei, 26 auguste.

Je vous attends au mois de septembre, mon

cher marquis; vous êtes assez philosophe pour venir partager ma solitude. Fernei est tout juste dans le chemin de Nanci. En attendant, il faut que je vous fasse mon compliment de ce que vous n'êtes point athée. Votre devancier, le marquis de Vauvenargues, ne l'était pas; et, quoi qu'en disent quelques savants de nos jours, on peut être très bon philosophe, et croire en Dieu. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger; et Spinosa lui-même admet une intelligence qui préside à l'univers. Il est du sentiment de Virgile :

« Mens agitat molem, et magno se corpore miscet. »
Æneid., VI, v. 727.

Quand on a les poëtes pour soi, on est bien fort. Voyez La Fontaine, quand il parle de l'enfant que fit une religieuse, il dit :

Si ne s'est-il, après tout, fait lui-même.
Les Lunettes; Contes, t. II.

Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de Dieu,* par un Bullet, doyen de l'université de Besançon. Ce doyen est savant, et marche sur les traces des Swammerdam, des Nieuwentyt, et des Derham; mais c'est un vieux soldat à qui il prend des terreurs paniques. Il est tout épouvanté du grand argument des athées, qu'en jetant d'un cornet les lettres de l'alphabet, le hasard peut ame-

ner l'*Énéide* dans un certain nombre de coups donnés. Pour amener le premier mot *arma,* il ne faut que vingt-quatre jets; et, pour amener *arma virumque,* il n'en faut que cent vingt millions : c'est une bagatelle; et dans un nombre innombrable de milliards de siècles, on pourrait à la fin trouver son compte dans un nombre innombrable de hasards; donc dans un nombre innombrable de siècles, il y a l'unité contre un nombre innombrable de chiffres que le monde a pu se former tout seul.

Je ne vois pas dans cet argument ce qui a pu accabler M. Bullet; il n'avait qu'à répondre sans s'effrayer : Il y a un nombre innombrable de probabilités qu'il existe un Dieu formateur, et vous n'avez, messieurs, tout au plus que l'unité pour vous : jugez donc si la chance n'est pas pour moi.

De plus, la machine du monde est quelque chose de beaucoup plus compliqué que l'*Énéide.* Deux *Énéides* ensemble n'en feront pas une troisième, au lieu que deux créatures animées font une troisième créature, laquelle en fait à son tour : ce qui augmente prodigieusement l'avantage du pari.

Croiriez-vous bien qu'un jésuite irlandais a fourni en dernier lieu des armes à la philosophie athéistique, en prétendant que les animaux se formaient tout seuls? C'est ce jésuite Needham,

déguisé en séculier, qui, se croyant chimiste et observateur, s'imagina avoir produit des anguilles avec de la farine et du jus de mouton. Il poussa même l'illusion jusqu'à croire que ces anguilles en avaient sur-le-champ produit d'autres, comme les enfants de Polichinelle et de madame Gigogne. Voilà aussitôt un autre fou, nommé Maupertuis, qui adopte ce système, et qui le joint à ses autres méthodes de faire un trou jusqu'au centre de la terre pour connaître la pesanteur, de disséquer des têtes de géants pour connaître l'ame, d'enduire les malades de poix-résine pour les guérir, et d'exalter son ame pour voir l'avenir comme le présent. Dieu nous préserve de tels athées! celui-là était gonflé d'un amour-propre féroce, persécuteur et calomniateur; il m'a fait bien du mal; je prie Dieu de lui pardonner, supposé que Dieu entre dans les querelles de Maupertuis et de moi.

Ce qu'il y a de pis, c'est que je viens de voir une très bonne traduction de *Lucrèce*, avec des remarques fort savantes, dans lesquelles l'auteur allègue les prétendues expériences du jésuite Needham pour prouver que les animaux peuvent naître de pourriture. Si ces messieurs avaient su que Needham était un jésuite, ils se seraient défiés de ses anguilles, et ils auraient dit :

« Latet anguis in herba. »

VIRG., ecl. III, v. 93.

Enfin il a fallu que M. Spallanzani, le meilleur observateur de l'Europe, ait démontré aux yeux le faux des expériences de cet imbécile Needham. Je l'ai comparé à ce Malcrais de La Vigne, gros vilain commis de la douane au Croisic en Bretagne, qui fit accroire aux beaux esprits de Paris qu'il était une jolie fille fesant joliment des vers.

Mon cher marquis, il n'y a rien de bon dans l'athéisme. Ce système est fort mauvais dans le physique et dans le moral. Un honnête homme peut fort bien s'élever contre la superstition et contre le fanatisme : il peut détester la persécution ; il rend service au genre humain s'il répand les principes humains de la tolérance; mais quel service peut-il rendre, s'il répand l'athéisme? les hommes en seront-ils plus vertueux pour ne pas reconnaître un Dieu qui ordonne la vertu? non sans doute. Je veux que les princes et leurs ministres en reconnaissent un, et même un Dieu qui punisse et qui pardonne. Sans ce frein, je les regarderai comme des animaux féroces qui, à la vérité, ne me mangeront pas lorsqu'ils sortiront d'un long repas, et qu'ils digéreront doucement sur un canapé avec leurs maîtresses; mais qui certainement me mangeront, s'ils me rencontrent sous leurs griffes, quand ils auront faim ; et qui, après m'avoir mangé, ne croiront pas seulement avoir

fait une mauvaise action; ils ne se souviendront même point du tout de m'avoir mis sous leurs dents, quand ils auront d'autres victimes.

L'athéisme était très commun en Italie, aux quinze et seizième siécles: aussi, que d'horribles crimes à la cour des Alexandre VI, des Jules II, des Léon X! Le trône pontifical et l'Église n'étaient remplis que de rapines, d'assassinats, et d'empoisonnements. Il n'y a que le fanatisme qui ait produit plus de crimes.

Les sources les plus fécondes de l'athéisme sont, à mon sens, les disputes théologiques. La plupart des hommes ne raisonnent qu'à demi, et les esprits faux sont innombrables. Un théologien dit: Je n'ai jamais entendu et je n'ai jamais dit que des sottises sur les bancs; donc ma religion et ridicule. Or ma religion est sans contredit la meilleure de toutes; cette meilleure ne vaut rien; donc il n'y a point de Dieu. C'est horriblement raisonner. Je dirais plutôt: Donc il y a un Dieu qui punira les théologiens, et sur-tout les théologiens persécuteurs.

Je sais très bien que je n'aurais pas démontré au Normand de Vire, Le Tellier[1], qu'il existe un Dieu qui punit les tyrans, les calomniateurs, et les faussaires, confesseurs des rois. Le coquin,

[1] * Né à Vire le 16 décembre 1643, mort exilé à La Flèche le 2 septembre 1719. (L. D. B.)

pour réponse à mes arguments, m'aurait fait mettre dans un cul de basse-fosse.

Je ne persuaderai pas l'existence d'un Dieu rémunérateur et vengeur à un juge scélérat, à un barbare avide du sang humain, digne d'expirer sous la main des bourreaux qu'il emploie; mais je la persuaderai à des ames honnêtes; et, si c'est une erreur, c'est la plus belle des erreurs.

Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule. Je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puisque, fesant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie. Je vous conterai d'autres anecdotes: nous raisonnerons, et sur-tout je vous dirai combien je vous aime.

LETTRE ĀLVIII.

A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

31 auguste.

Je ne puis qu'approuver le patriotisme de M. Fitz-Gérald, qui veut diminuer, autant qu'il le peut, l'horreur de la Saint-Barthélemi d'Irlande. J'en ferais bien autant, si je le pouvais, de la

Saint-Barthélemi de France. Il a raison de citer M. Brooke, qui paraît prouver en effet que les catholiques n'égorgèrent que quarante mille protestants, en comptant les femmes, et les enfants, et les filles qu'on pendait au cou de leurs mères. Il est vrai que, dans la première chaleur de ce saint évènement, le parlement d'Angleterre spécifia expressément le massacre de cent cinquante mille personnes; mais il pouvait avoir été trompé par les plaintes indiscrètes des parents des massacrés. Peut-être on exagérait trop d'un côté, et on diminuait trop de l'autre. La vérité prend d'ordinaire un juste milieu; et quand nous supposerons qu'il n'y eut qu'environ quatre-vingt-dix mille personnes ou brûlées, ou pendues, ou noyées, ou égorgées pour l'amour de Dieu, nous pourrons nous flatter de ne nous être pas beaucoup écartés du vrai. D'ailleurs je ne suis qu'un simple historien, et il ne m'appartient pas de condamner une action qui, ayant la gloire de Dieu pour objet, avait des motifs si purs et si respectables.

Il est bon pourtant, mon cher ami, que de si grands exemples de charité n'arrivent pas souvent. Il est beau de venger la religion; mais, pour peu qu'on lui fît de tels sacrifices deux ou trois fois chaque siècle, il ne resterait enfin personnne sur la terre pour servir la messe.

Votre correspondant vous envoie, à l'adresse

ordinaire, un petit paquet qu'il a reçu pour vous. Je finis tout doucement ma carrière; mes maux et ma faiblesse augmentent; il faut que ma patience augmente aussi, et que tout finisse.

LETTRE ĀLIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 auguste.

Mon cher ange, j'ai montré votre lettre du 25 août ou d'auguste, au possédé. Il vous prie encore de lui renvoyer sa facétie[1], et donne sa parole de démoniaque qu'il vous renverra la bonne copie au même instant qu'il recevra la mauvaise. Son diable l'a fait raboter sans relâche depuis qu'il fit partir son croquis; mais il jure, comme un possédé qu'il est, qu'il ne fera jamais paraître l'empereur deux fois; qu'il s'en donnera bien de garde; que cela gâterait tout; que l'empereur n'est en aucune manière *Deus in machina,* puisqu'il est annoncé dès la première scène du premier acte, et qu'il est attendu pendant toute la pièce, de scène en scène, comme juge du différend entre le commandant du château et les moines de l'ab-

[1] * La tragédie des *Guèbres*. (L. D. B.)

baye. S'il paraissait deux fois, la première serait non seulement inutile, mais rendrait la seconde froide et impraticable. C'est uniquement parce-qu'on ne connaît point le caractère de l'empereur qu'il doit faire un très grand effet lorsqu'il vient porter à la fin un jugement tel que n'en a jamais porté Salomon. Le bon de l'affaire, c'est que c'est un jardinier qui fait tout; et cela prouve évidemment qu'il faut cultiver son jardin, comme dit Candide.

Comme cette facétie ne ressemble à rien, Dieu merci, mon possédé croit qu'il faut de la naïveté, que vous appelez familiarité; et il croit que cette naïveté est quelquefois horriblement tragique.

Ne trouvez-vous pas qu'il y a dans cette pièce du remue-ménage comme dans *l'Écossaise?* Je suis persuadé que cela vous aura amusés, vous et madame d'Argental, pendant une heure. Il est doux de donner du plaisir, à cent lieues de chez soi, à ceux à qui on est attaché.

Je ne répondrais pas que la police ne fît quelques petites allusions qui pourraient empêcher la pièce d'être jouée; mais après tout, que pourra-t-on soupçonner? que l'auteur a joué l'inquisition sous le nom des prêtres de Pluton? En ce cas, c'est rendre service au genre humain; c'est faire un compliment au roi d'Espagne, et sur-tout au comte d'Aranda; c'est l'histoire du jour avec toute

la bienséance imaginable, et tout le respect possible pour la religion.

Voyez, mon divin ange, ce que votre amitié prudente et active peut faire pour ces pauvres *Guèbres;* mais je n'ai point abandonné *les Scythes :* ils ne sont pas si piquants que *les Guèbres*, d'accord; mais, de par tous les diables, ils valent leur prix. La loi porte qu'ils soient rejoués, puisque les histrions firent beaucoup d'argent à la dernière représentation. Les comédiens sont bien insolents et bien mauvais, je l'avoue; mais il faut obéir à la loi. J'ignore quel est le premier gentilhomme de la loi cette année; mais, en un mot, j'aime *les Scythes.* J'ai envie de finir par *les Corses;* je suis très fâché qu'on en ait tué cent cinquante d'entrée de jeu; mais M. de Chauvelin m'a promis que cela n'arriverait plus.

Vous êtes bien peu curieux de ne pas demander *les Droits des hommes et les Usurpations des papes**; c'est, dit-on, un ouvrage traduit de l'italien [1], dont un envoyé de Parme doit être très friand.

Une chose dont je suis bien plus friand, mon cher ange, c'est de vous embrasser avant que je meure. Je suis, à la vérité, un peu sourd et aveugle; mais cela n'y fait rien. Je recommence à voir

* Voyez POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II.

[1] * La première édition de cet ouvrage porte en effet: traduit de l'italien, quoiqu'il n'en fût rien. (L. D. B.)

et à entendre au printemps; et j'ai grande envie, si je suis en vie au mois de mai, de venir présenter un bouquet à madame d'Argental. Je devais aller cet automne chez l'électeur palatin; mais je me suis trouvé trop faible pour le voyage. Je me sentirai bien plus fort, quand il s'agira de venir vous voir. Il est vrai que je n'y voudrais aucune cérémonie. Nous en raisonnerons quand nous aurons fait les affaires des *Scythes* et des *Guèbres*. Vous êtes charmant de desirer de me revoir; j'en suis pénétré, et mon culte de dulie en augmente. Je trouve plaisant qu'on ait imaginé que j'irais voir ma Catau, moi âgé de septante-quatre ans! Non, je ne veux voir que vous.

LETTRE ĀLX.

A M. D'ALEMBERT.

2 septembre.

Comment donc! il y avait de très beaux vers dans la pièce de La Harpe; le sujet même en était très intéressant pour les philosophes*; longue et monotone? d'accord; mais celle du couronné est-

* La pièce de vers présentée par La Harpe était intitulée *les Avantages de la philosophie*. Le prix fut adjugé à la *Lettre d'un Fils parvenu, à son père laboureur*, par M. l'abbé de Langeac.

elle polytone? En un mot, il nous faut des philosophes; tâchez donc que ce M. de Langeac le soit.

Je suis, mon cher ami, aussi malingre que Damilaville, et j'ai d'ailleurs trente ans plus que lui. Il est vrai que j'ai voulu tromper mes douleurs par un travail un peu forcé, et je n'en suis pas mieux. Est-il vrai que notre doyen d'Olivet a essuyé une apoplexie? je m'y intéresse. L'abbé d'Olivet est un bon homme, et je l'ai toujours aimé. D'ailleurs il a été mon préfet dans le temps qu'il y avait des jésuites. Savez-vous que j'ai vu passer le père Le Tellier et le père Bourdaloue, moi qui vous parle?

Vous me demandez de ces rogatons imprimés à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, et débités à Genève chez Chirol; mais comment, s'il vous plaît, voulez-vous que je les envoie? par quelle adresse sûre, sous quelle enveloppe privilégiée? Qui veut la fin donne les moyens, et vous n'avez aucun moyen. Je me servais quelquefois de M. Damilaville, et encore fallait-il bien des détours; mais il n'a plus son bureau; le commerce philosophique est interrompu. Si vous voulez être servi, dites-moi donc comment il faut que je vous serve.

J'écrivis, il y a quelques jours, une lettre à Damilaville, qui était autant pour vous que pour lui. J'exprimais ma juste douleur de voir que le traducteur de Lucrèce adopte encore la prétendue

création d'anguilles avec du blé ergoté et du jus de mouton*. Il est bien plaisant que cette chimère d'un jésuite irlandais, nommé Needham, puisse encore séduire quelques physiciens. Notre nation est trop ridicule. Buffon s'est décrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux jésuite. Je ne vois par-tout que des extravagances, des systèmes de Cyrano de Bergerac dans un style obscur ou ampoulé. En vérité, il n'y a que vous qui ayez le sens commun. Je relisais hier *la Destruction des Jésuites;* je suis toujours de mon avis; je ne connais point d'ouvrage où il y ait plus d'esprit et de raison.

A propos, quand je vous dis que j'ai écrit à frère Damilaville, j'ignore s'il a reçu ma lettre, car elle était sous l'enveloppe du bureau où il ne travaille plus. Informez-vous-en, je vous prie; dites-lui combien je l'aime, et combien je souffre de ses maux. Il doit être content, et vous aussi, du mépris où l'*inf*... est tombée chez tous les honnêtes gens de l'Europe. C'était tout ce qu'on voulait et tout ce qui était nécessaire. On n'a jamais prétendu éclairer les cordonniers et les servantes; c'est le partage des apôtres. Il est vrai qu'il y a des gens qui ont risqué le martyre comme eux; mais

* La Grange (mort en 1775, à trente-sept ans). Voyez sa note sur le vers 719 du second chant de Lucrèce.

Dieu en a eu pitié. Aimez-moi, car je vous aime, mon très cher philosophe, et je vous rends assurément toute la justice qui vous est due.

LETTRE ĀLXI.

A M. DE CHABANON.

9 septembre.

Mon cher ami, mon cher confrère, il y a tantôt deux mois que je n'ai écrit à personne. J'avais fait un travail forcé qui m'a rendu long-temps malade. Mais, en ne vous écrivant point, je ne vous ai pas oublié, et je ne vous oublierai jamais.

Vous avez eu tout le temps de coiffer *Eudoxie*, et je m'imagine qu'à présent c'est une dame des mieux mises que nous ayons. Pour *Pandore*, je ne vous en parle point. Notre Orphée a toujours son procès à soutenir, et son père mourant à soigner. Il n'y a pas moyen de faire de la musique dans de telles circonstances. Est-il vrai que celle du *Huron* soit charmante? Elle est d'un petit Liégeois que vous avez peut-être vu à Fernei [1]. J'ai bien peur que l'opéra-comique ne mette un jour au tombeau le grand opéra tragique. Mais relevez donc la vraie

[1] * Gretrick, plus connu sous le nom de Grétri, né à Liége, et que Voltaire reçut fort bien (en 1767) à Fernei, pendant le séjour que le compositeur distingué fit à Genève. (L. D. B.)

tragédie, qui est, dit-on, anéantie à Paris. On dit qu'il n'y a pas une seule actrice supportable. Je m'intéresse toujours à ce maudit Paris, du bord de mon tombeau.

On dit que l'oraison funèbre[1] de notre ami Jean-George est un prodige de ridicule; et, pendant qu'il la débitait, on lui criait : Finissez donc. C'est un terrible Welche que ce Jean-George. On dit qu'il est pire que son frère. Les Pompignan ne sont pas heureux. Je n'ai point vu la pièce; mais on m'en a envoyé de petits morceaux qui sont impayables.

J'ai lu une brochure assez curieuse intitulée *les Droits des hommes et les Usurpations des autres**. Il s'agit des usurpations de notre saint-père le pape, sur la suzeraineté du royaume de Naples, sur Ferrare, sur Castro et Ronciglione, etc., etc. Si vous êtes curieux de la lire, je vous l'enverrai, pourvu que vous me donniez une adresse. Adieu, mon cher ami; aimez toujours le vieux solitaire, qui vous aimera jusqu'au temps où l'on n'aime personne.

[1] * L'Oraison funèbre de Marie Leczinska, femme de Louis XV, née le 23 juin 1703, mariée le 5 septembre 1725, mère de dix enfants, morte à Versailles le 24 juin 1768, à soixante-cinq ans et un jour. (L. D. B.)

* Voyez POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II.

LETTRE ĀLXII.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Au château de Fernei, ce 13 septembre.

Mon très illustre et très aimable confrère, que j'aimerai tant que je vivrai, si vous vous portez bien, si vous êtes libre d'affaires, il faut que vous sachiez qu'il y a un Buri qui croit avoir fait une *Histoire de Henri IV*. Il court une critique[1] de cette histoire, qui fait une très grande impression par le style audacieux et tranchant dont elle est écrite, et par les fautes qu'elle relève; mais il y a bien autant de fautes dans la critique que dans l'histoire. L'auteur de la critique est visiblement un huguenot qui ne relève les erreurs de Buri que sur ce qui regarde les huguenots. Cet auteur s'appelle La Beaumelle; il demeure au Carlat, dans le pays de Foix, patrie de Bayle, dont il n'est pas assurément concitoyen. Voici comme il parle du roi dans son libelle, page 24 : « Je voudrais que ceux qui « publient des Vies particulières des princes ne « craignissent point de nous ennuyer en nous ap- « prenant comment ils furent élevés. Par exemple,

[1] * Voyez la lettre ĀXXXVI. (L. D. B.)

« je vois avec un charme infini, dans l'*Histoire du* « *Mogol*, que le petit-fils de Shah-Abbas fut bercé « pendant sept ans par des femmes; qu'ensuite il « fut bercé pendant huit ans par des hommes; « qu'on l'accoutuma de bonne heure à s'adorer lui-« même, et à se croire formé d'un autre limon que « ses sujets; que tout ce qui l'environnait avait « ordre de lui épargner le pénible soin d'agir, de « penser, de vouloir, et de le rendre inhabile à « toutes les fonctions du corps et de l'ame; qu'en « conséquence un prêtre le dispensait de la fatigue « de prier de sa bouche le grand Être; que cer-« tains officiers étaient préposés pour lui *mâcher* « *noblement*, comme dit Rabelais, le peu de paroles « qu'il avait à prononcer. » Voici maintenant comme ce maraud parle de vous, page 30 : « Du « reste, il a copié cette faute de M. le président « Hénault, guide peu sûr, abréviateur infidèle, « hasardeux dans ses anecdotes; trop court sur les « grands événements pour être lu avec utilité; « trop long sur des minuties pour être lu sans en-« nui; trop attentif à ramasser tout ce qui est « étranger à son sujet, tout ce qui l'éloigne de son « but, pour obtenir grace sur les réticences affec-« tées, sur les négligences de son style, sur les « omissions de faits importants, sur la confusion « qui règne dans ses dates; auteur estimable pour-« tant, sinon par l'exécution, du moins par le

« projet, mais fort inférieur à Marcel*, quoiqu'il « l'ait fait oublier. »

C'est ce même La Beaumelle qui, dans ses *Mémoires de Maintenon*, insulte toutes les grandes maisons du royaume, et prodigue le mensonge et la calomnie avec l'audace qu'un historien fidèle n'aurait jamais, et que quelques sots ont prise pour la noble hardiesse de la vérité. Je sais qu'il fait actuellement une *Histoire de Henri IV*, dans laquelle il essaie de vous réfuter sur plusieurs points. Cet homme a de l'esprit et de la lecture, un style violent, mais serré et ferme, qui éblouit le lecteur; il est protégé par deux ou trois dames qui ont été élevées à Saint-Cyr, et dont il tient les *Lettres de madame de Maintenon*, qu'il a fait imprimer. Le roi, instruit de l'insolence de cet homme, qui a été prédicant à Genève, lui a fait défense, par M. de Saint-Florentin, d'exercer son talent de médire. Cette défense lui a été signifiée par le commandant du pays de Foix.

Mon zèle et mon amitié ne m'ont pas permis de vous laisser ignorer ce qui intéresse également la vérité, la nation et vous. Je vous crois à portée de

* Guillaume Marcel, avocat, mort en 1708, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire de France. L'ouvrage dont il est ici question a pour titre : *Histoire de l'origine et du progrès de la Monarchie française*. Paris, 1683-86, 4 vol. in-12. Il n'était pas besoin de l'ouvrage du président Hénault pour faire oublier cette sèche compilation chronologique.

faire un usage utile de tout ce que je vous mande; je m'en remets à votre sagesse, et je vous prie de me continuer une amitié qui fait la consolation de ma vie.

Je vous prie, mon cher et illustre confrère, de dire à madame du Deffand qu'elle sera toujours dans mon cœur.

LETTRE ĀLXIII.

A M. RICHARD,

NÉGOCIANT A MURCIE.

A Fernei, 13 septembre.

Je vous dois, monsieur, une réponse depuis deux mois. Je suis de ceux que leurs mauvaises affaires empêchent de payer leurs dettes à l'échéance. La vieillesse et les maladies qui m'accablent sont mon excuse auprès de mes créanciers. Il n'y en a point, monsieur, que j'aime mieux payer que vous.

Il y a des ouvrages bien meilleurs que les miens, qui pourront contribuer à donner au génie espagnol la liberté qui lui a manqué jusqu'à présent. Le ministre à qui toute l'Europe, excepté Rome, applaudit, favorise cette précieuse liberté, et encouragera les beaux-arts, après avoir fait naître les arts nécessaires.

Je vous félicite, monsieur, de vivre dans le plus beau pays de la nature, où ceux qui se contentaient de penser commencent à oser parler, et où l'inquisition cesse un peu d'écraser la nature humaine.

LETTRE ĀLXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 14 septembre.

Je crois, mon cher maître, que la pièce qui a remporté le prix est plus polyplate que polytone; mais je doute que celle de La Harpe, quoique meilleure et mieux écrite, eût fait un grand effet. Le meilleur parti à prendre était celui que j'avais proposé, de ne point donner de prix. Nos sages maîtres en ont jugé autrement; je leur ai prédit qu'ils s'en repentiraient, et c'est ce qui leur arrive.

Quand il y aura dans vos quartiers quelque nouveauté intéressante, vous pourriez en adresser deux exemplaires à l'abbé Morellet par la voie dont vous vous êtes déja servi; il m'en remettra un. J'ai lu ces jours-ci les réflexions d'un capucin et d'un carme sur les colimaçons[1]. Je ne m'étonne pas qu'ils en parlent si bien, on doit connaître son semblable.

A l'égard des expériences de Needham, répétées et crues par Buffon, je n'en dirai rien, ne les ayant pas vues; mais il ne me paraît pas plus évident que *rien ne puisse venir de corruption*, ou plutôt de *transformation*, qu'il ne me paraît

[1] * *Les Colimaçons du R. P. l'Escarbotier, capucin*, etc., *au R. P. Élie, carme chaussé.* PHYSIQUE, tome II. (L. D. B.)

démontré que du blé ergoté et du jus de mouton forment des anguilles. *Que sais-je?* est en physique ma devise générale et continuelle.

Notre ami Damilaville est toujours dans un état fâcheux, ayant de cruelles nuits et des jours qui ne valent guère mieux. Il vous a écrit, et nous parlons souvent de vous. Que dites-vous du grand-turc, qui arme contre les Russes pour soutenir la religion catholique? car il ne peut pas avoir un autre objet. Notre saint-père le pape ne se serait pas attendu à cet allié-là : il ne nous manque plus que l'alliance des loups avec les moutons, pour faire absolument revivre l'âge d'or; sans cela nous croirions toujours être à l'âge de fer.

Que pensez-vous de l'expédition de Corse? Je ne sais si nous combattons pour notre compte ou pour celui des Génois, mais j'ai bien peur que ce ne soit ici la fable de la grenouille et du rat emportés par le milan[1]. Adieu, mon cher maître; votre ancien préfet, l'abbé d'Olivet, est mourant, et ne vit peut-être plus au moment où je vous écris; il a tout à-la-fois apoplexie, paralysie, hydrocéle, et gangréne. C'était un assez bon académicien, mais un assez mauvais confrère. Au reste, il meurt avec beaucoup de tranquillité et presque en philosophe, quoiqu'il ait fait très décemment les cérémonies ordinaires. Suivez-le fort tard, mon cher ami, pour vous, pour moi, et pour la raison, qui a grand besoin de vous :

« Serus in cœlum redeas, diùque
« Lætus intersis populo Quirini. »
HOR., lib. I, od. II.

Ce souhait vous est mieux appliqué qu'à ce tyran cruel et poltron qu'Horace et Virgile flattaient. *Vale iterum et me ama.*

[1] * La Fontaine; Fables, liv. IV, f. II. (L. D. B.)

LETTRE ĀLXV.

A M. THIERIOT.

A Fernei, 15 septembre.

Ma foi, mon ami, tout le monde est charlatan; les écoles, les académies, les compagnies les plus braves, ressemblent à l'apothicaire Arnould, dont les sachets guérissent toute apoplexie dès qu'on les porte au cou, et à M. Le Lièvre, qui vend son beaume de vie à force gens qui en meurent.

Les jésuites eurent, il y a quelques années, un procès avec les droguistes de Paris, pour je ne sais quel élixir qu'ils vendaient fort cher, après avoir vendu de la grace suffisante qui ne suffisait point; tandis que les jansénistes vendaient de la grace efficace qui n'avait point d'efficacité. Ce monde est une grande foire où chaque Polichinelle cherche à s'attirer la foule; chacun enchérit sur son voisin.

Il y a un sage dans notre petit pays qui a découvert que les ames des puces et des moucherons sont immortelles, et que tous les animaux ne sont nés que pour ressusciter. Il y a des gens qui n'ont pas ces hautes espérances; j'en connais même qui ont peine à croire que les polypes d'eau soient des animaux. Ils ne voient, dans ces petites herbes qui

nagent dans des mares infectes, rien autre chose que des herbes qui repoussent, comme toute autre herbe, quand on les a coupées. Ils ne voient point que ces herbes mangent de petits animaux, mais ils voient ces petits animaux entrer dans la substance de l'herbe et la manger.

Les mêmes incrédules ne pensent pas que le corail soit un composé de petits pucerons marins. Feu M. de La Faie disait qu'il ne se souciait nullement de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là, et qu'il ne fallait pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.

Mais nous avons d'autres génies bien plus sublimes; ils vous créent un monde aussi aisément que l'abbé de Lattaignant fait une chanson; ils se servent pour cela de machines qu'on n'a jamais vues : d'autres viennent ensuite qui vous peuplent ce monde par attraction. Un songe creux de mon voisinage a imprimé sérieusement qu'il jugeait que notre monde devait durer tant qu'on ferait des systèmes, et que, dès qu'ils seraient épuisés, ce monde finirait; en ce cas, nous en avons encore pour long-temps.

Vous avez très grande raison d'être étonné que, dans *l'Homme aux quarante écus*, on ait imputé au grand calculateur Harvey le système des œufs; il est vrai qu'il y croyait; et même il y croyait si bien, qu'il avait pris pour sa devise ces mots : *Tout vient*

d'un œuf. Cependant, en assurant que les œufs étaient le principe de toute la nature, il ne voyait, dans la formation des animaux, que le travail d'un tisserand qui ourdit sa toile. D'autres virent ensuite, dans le fluide de la génération, une infinité de petits vermisseaux très sémillants; quelque temps après on ne les vit plus; ils sont entièrement passés de mode. Tous les systèmes sur la manière dont nous venons au monde ont été détruits les uns par les autres; il n'y a que la manière dont on fait l'amour qui n'a jamais changé.

Vous me demandez, à propos de tous ces romans, si dans le Recueil du Lapon[1], qu'on vient d'imprimer à Lyon, on a imprimé ces lettres si étonnantes où l'on proposait de percer un trou jusqu'au centre de la terre, d'y bâtir une ville latine, de disséquer des cervelles de Patagons pour connaître la nature de l'ame, et d'enduire les corps humains de poix-résine pour conserver la santé[2]; vous verrez que ces belles choses sont très adoucies et très déguisées dans la nouvelle édition. Ainsi il se trouve qu'à la fin du compte c'est moi qui ai corrigé l'ouvrage.

« Ridiculum acri
« Fortiùs et meliùs magnas plerumque secat res. »
HOR., lib. I, sat. X.

[1] * Œuvres de Maupertuis. Lyon, 1768, 4 vol. in-8°. (L. D. B.)
[2] * Voyez *Diatribe du Docteur Akakia.* FACÉTIES. (L. D. B.)

Ce qu'on imprime sous mon nom me fait un peu plus de peine; mais que voulez-vous? je ne suis pas le maître. M. l'apothicaire Arnould peut-il empêcher qu'on ne contrefasse ses sachets? Adieu. *Qui bene latuit bene vixit*[1].

LETTRE ALXVI.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 septembre.

Voici, mon cher ange, un Tronchin, un philosophe, un homme d'esprit, un homme libre, un homme aimable, un homme digne de vous et de madame d'Argental, un des ci-devant vingt-cinq rois de Genève, qui s'est démis de sa royauté, comme la reine Christine, pour vivre en bonne compagnie.

Je tiens ma parole à mes anges. Je reçus leur paquet hier, et j'en fais partir un autre aujourd'hui. On juge plus à son aise quand il n'y a point de ratures, point d'écriture différente, point de renvois, point de petits brimborions à rajuster,

[1] * Le comte Oxenstiern avait pris pour devise une chouette avec ces mots: *Bene vixit, qui bene latuit.* C'est toujours le vers d'Ovide:

« Et bene qui latuit, bene vixit... »

Trist., lib. III, eleg. IV.

(L. D. B.)

et qui dispersent toutes les idées. J'ai appris enfin le véritable secret de la chose; c'est que cette facétie est de feu M. Desmahis, jeune homme qui promettait beaucoup, et qui est mort à Paris de la poitrine, au service des dames. Il fesait des vers naturels et faciles, précisément comme ceux des *Guèbres,* et il était fort pour les tragédies bourgeoises. Celle-ci est à-la-fois bourgeoise et impériale. Enfin Desmahis est l'auteur de la pièce; il est mort, il ne nous dédira pas.

Le possédé, ayant été exorcisé par vous, a beaucoup adouci son humeur sur les prêtres. L'empereur en fesait une satire qui n'aurait jamais passé. Il s'explique à présent d'une façon qui serait très fort de mise en chancellerie. Je commence à croire que la pièce peut passer, sur-tout si elle est de Desmahis; en ce cas, la chose sera tout-à-fait plaisante.

Si *les Guèbres* sont bien joués, ils feront un beau fracas; il y a des attitudes pour tout le monde.

A genoux, mes enfants,
Acte V, scène VI.

doit faire un grand effet, et la déclaration de César[1] n'est pas de paille.

Melpoméne avait besoin d'un habit neuf, celui-ci n'est pas de la friperie.

[1] * Acte V, scène VI. (L. D. B.)

Que cela vous amuse, mon cher ange, c'est là mon grand but; vous êtes tous deux mon parterre et mes loges.

LETTRE ĀLXVII.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Fernei, 16 septembre.

Je reconnais, monsieur, la justesse de votre esprit et la bonté de votre cœur dans la lettre dont vous m'honorez. J'ai toujours pensé que les athées étaient de très mauvais raisonneurs, et que cette malheureuse philosophie n'est pas moins dangereuse qu'absurde. La plupart des hommes, et encore plus des dames, jugent sans réfléchir et parlent sans penser. Une femme, dirigée par un janséniste, croit que c'est être athée que de nier la grace efficace, comme les dévotes des jésuites accusaient d'athéisme ceux qui doutaient de la grace versatile. Je suis persuadé qu'actuellement les dévotes de Rome regardent le roi de France, le roi d'Espagne, le roi de Naples et le duc de Parme comme de francs athées [1].

Le monde est rempli d'automates qui ne méri-

[1] * A cause de l'expulsion des jésuites ordonnée par ces princes, qui ne l'avait pas été par Clément XIII, et qui ne le fut que par Clément XIV (Bref du 21 juillet 1773). (L. D. B.)

tent pas qu'on leur parle. Le nombre des sages sera toujours extrêmement petit. Vous êtes non seulement, monsieur, de ce petit nombre des élus, mais encore du plus petit nombre des bienfesants. Pour moi, à qui mon âge et mes maladies ne laissent que peu de temps à vivre, je serai jusqu'au dernier moment de ma vie au nombre, non moins petit, des reconnaissants.

LETTRE ĀLXVIII.

A M. BORDES.

16 septembre.

Mon cher correspondant, si les ouvrages gais guérissent les vapeurs, il faut vous dire : *Médecin, guéris-toi toi-même*[1]; vous êtes à la source des remèdes. Qui fait, quand il le veut, des choses plus gaies, plus agréables, plus spirituelles que vous?

Il est très vrai que Jean-Jacques à mis tous ses petits bâtards à l'hôpital. Je suis fort aise qu'il fasse une fin, et que la sorcière termine ses amours en épousant son sorcier. Je ne croyais pas qu'il y eût dans le monde quelqu'un qui fût fait pour Jean-Jacques.

Il est bien vrai que j'avais promis, il y a trois

[1] Medice, cura teipsum. (Évangile de saint Luc, ch. IV, v. 23.) (L. D. B.)

mois, à l'électeur palatin, d'aller lui faire ma cour; mais ma détestable santé m'a privé de cet honneur et de ce plaisir.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laisser ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce dont on serait capable.

Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami; portez-vous bien. J'espère recevoir encore quelques amusettes pour vous.

LETTRE ĀLXIX.

A M. DE LA TOURETTE.

A Fernei, 18 septembre.

Vous allez vous réjouir, monsieur, et vous faites fort bien. On ne peut mieux prendre son temps pour aller voir le pape, que lorsqu'on lui donne des nasardes en lui baisant les pieds. Je ne suis lié à présent avec personne en Italie, et je me suis retranché presque toutes mes correspondances. Il n'y a peut-être que deux personnes à qui je pourrais écrire : l'une est le marquis Beccaria, à Milan; l'autre, le marquis Albergati, à Vérone. Celui-là joue la comédie tant qu'il peut, et est, dit-on, bon acteur. Si vous voulez, je leur écrirai, et je me

vanterai d'avoir l'honneur de vous connaître. J'attends sur cela vos ordres. Pour moi, je ne dois attendre de Rome que des excommunications. Vous recevrez plus de bénédictions des dames que du pape. Vous entendrez de la belle musique, qui n'est plus faite pour mes oreilles dures; vous verrez de beaux tableaux dont mes yeux affaiblis ne pourraient plus juger; et vous rencontrerez des Arlequins en soutane, qui ne me feraient plus rire.

Je vous souhaite un bon voyage. J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Je présente mes respects à toute votre famille.

LETTRE ĀLXX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

Il y a un Tronchin, mon cher ange, qui, lassé des tracasseries de son pays, va voyager à Paris et à Londres, et qui n'est pas indigne de vous. Il a souhaité passionnément de vous être présenté, et je vous le présente. Il doit vous remettre deux paquets qu'on lui a donnés pour vous. Je crois qu'ils sont destinés à cette pauvre sœur d'un brave ma-

rin* tué en Irlande, laquelle fit, comme vous savez, un petit voyage sur terre, presque aussi funeste que celui de son frère sur mer. Apparemment qu'on a voulu la dédommager un peu de ses pertes, et qu'on a cru qu'avec votre protection, elle pourrait continuer plus heureusement son petit commerce. Je crois qu'il y a un de ces paquets venu d'Italie, car l'adresse est en italien; l'autre est avec une sur-enveloppe à M. le duc de Prâlin.

Pour le paquet du petit Desmahis, je le crois venu à bon port; il fut adressé il y a quinze jours à l'abbé Arnaud, et je vous en donnai avis par une lettre particulière.

Je crois notre pauvre père Thoulier [1], dit l'abbé d'Olivet, mort actuellement, car, par mes dernières lettres, il était à l'agonie. Je crois qu'il avait quatre-vingt-quatre ans. Tâchez d'aller par-delà, vous et madame d'Argental, quoique, après tout, la vieillesse ne soit pas une chose aussi plaisante que le dit Cicéron.

* M. Thurot.

[1] * L'abbé Thoulier d'Olivet mourut le 8 octobre 1768. Sa correspondance avec Voltaire passa entre les mains de M. Guillaume, avocat à Besançon, qui, en 1814, fit imprimer une Notice sur les lettres inédites de Voltaire à l'abbé d'Olivet. Besançon, veuve Métoyer; in-8° de 40 pages. Ces lettres que M. Guillaume eut la bonté de m'offrir en 1816 ont paru dans les nouvelles éditions de Voltaire, et se trouvent par conséquent dans celle-ci. (L. D. B.)

Vous devez actuellement avoir Le Kain à vos ordres. C'est à vous à voir si vous lui donnerez le commandement du fort d'Apamée[1], et si vous croyez qu'on puisse tenir bon dans cette citadelle contre les sifflets. Je me flatte, après tout, que les plus dangereux ennemis d'Apamée seraient ceux qui vous ont pris, il y a cent ans, *Castro* et *Ronciglione;* mais, supposé qu'ils dressassent quelque batterie, n'auriez-vous pas des alliés qui combattraient pour vous? Je m'en flatte beaucoup, mais je ne suis nullement au fait de la politique présente; je m'en remets entièrement à votre sagesse et à votre bonne volonté.

Je n'ai point vu le chef-d'œuvre d'éloquence de l'évêque du Pui; je sais seulement que les bâillements se fesaient entendre à une lieue à la ronde.

Dites-moi pourquoi, depuis Bossuet et Fléchier, nous n'avons point eu de bonne oraison funèbre? est-ce la faute des morts ou des vivants? les pièces qui pèchent par le sujet et par le style sont d'ordinaire sifflées.

Auriez-vous lu un *Examen de l'Histoire d'Henri IV,* écrite par un Buri? Cet *Examen* fait une grande fortune, parcequ'il est extrêmement audacieux, et que, si le temps passé y est un peu loué, ce n'est qu'aux dépens du temps présent.

[1] * La scène des *Guèbres* est dans le château d'Apamée. (L. D. B.)

Mais il y a une petite remarque à faire, c'est qu'il y a beaucoup plus d'erreurs dans cet *Examen* que dans l'*Histoire d'Henri IV*. Il y a deux hommes bien maltraités dans cet *Examen :* l'un est le président Hénault en le nommant, et l'autre que je n'ose nommer. Le peu de personnes qui ont fait venir cet *Examen* à Paris en paraissent enthousiasmées ; mais, si elles savaient avec quelle impudence l'auteur a menti, elles rabattraient de leurs louanges.

Adieu, mon cher ange ; adieu, la consolation de ma très languissante vieillesse.

LETTRE ĀLXXI.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Dimanche au matin, 25 septembre.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, du bon gros paquet que vous avez bien voulu me faire tenir. Je vous demande encore une autre grace, et même deux. La première est de me dire comment on écrit à ce brave jurisconsulte[1], qui

[1] * Bernard Tanucci, né en 1698, mort à Naples le 29 avril 1783. Célèbre jurisconsulte, et ministre éclairé auquel la fameuse reine Caroline, si connue depuis par son acharnement féroce contre les Français et la liberté, ne permit pas de continuer le bien qu'il avait entrepris pour la réforme urgente de tant d'abus. (L. D. B.)

est devenu à-peu-près premier ministre à Naples, et qui soutient si bien les droits de la couronne contre Rezzonico.

La seconde est de vouloir bien me dire si les enfants de France ne sont précisément entre les mains des femmes que jusqu'à l'âge de sept ans. Ces sept ans sont-ils comptés à six ans et un jour, comme la majorité à treize ans et un jour? Vous devez savoir cela sur le bout de votre doigt, vous qui êtes de Versailles [1].

Avez-vous lu l'*Examen de l'Histoire d'Henri IV*, imprimé à Genève chez Philibert [2]. On y dit que le petit-fils du grand Shah-Abbas a été bercé pendant sept ans par les femmes et huit ans par les hommes pour en faire un automate. On y dit encore plus de mal du président Hénault, en le nommant par son nom. Il serait mieux de savoir le nom de l'auteur bénévole.

Adieu, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur. Vous avez beau faire et beau dire, le roi de Pologne restera toujours roi de Pologne, et moi je resterai toujours votre très attaché pour le peu de temps que j'ai à végéter. V.

[1] * De Magni (Seine-et-Oise). (L. D. B.)
[2] * Philibert Cramer. (L. D. B.)

LETTRE ĀLXXII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 26 septembre.

Je prends le parti, monseigneur, de vous envoyer quelques feuilles de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*, avant qu'elle soit achevée. Non seulement je vous dois des prémices, mais je dois vous faire voir la manière dont j'ai parlé de vous, et de M. le duc d'Aiguillon. Vous me reprochâtes de n'avoir point fait mention de l'affaire de Saint-Cast; il ne s'agissait alors que du règne de Louis XIV, et les principaux événements qui ont suivi ce beau siècle n'étaient traités que sommairement. Je ne pouvais entrer dans aucun détail, et mon principal but étant de peindre l'esprit et les mœurs de la nation, je n'avais point traité les opérations militaires; mais, donnant dans cette édition nouvelle un *Précis du Siècle de Louis XV*, je me suis fait un plaisir, un devoir et un honneur de vous obéir.

Peut-être l'importance des derniers événements fera passer à la postérité cet ouvrage, qui ne mériterait pas ses regards par son style trop simple et trop négligé. Du moins les nations étrangères le demandent avec empressement, et les libraires

leur ont déja vendu toute leur édition par avance. Ce sera une grande consolation pour moi, si la justice que je vous ai rendue, et la circonspection avec laquelle j'ai parlé sur d'autres objets, sans blesser la vérité, peuvent trouver grace devant vous et devant le public. La gloire, après tout, est l'unique récompense des belles actions; tous les autres avantages passent, ou même sont mêlés d'amertume : la gloire reste, quand elle est pure.

J'ai beaucoup envié le bonheur qu'a eu madame Denis de vous renouveler ses hommages à Paris. J'ai cru que dans la résolution que j'ai prise de vivre avec moi-même, et de n'être plus l'aubergiste de tous les voyageurs de l'Europe, une Parisienne eût trop souffert en partageant ma solitude.

Je me suis dépouillé d'une partie de mon bien, pour la rendre heureuse à Paris. J'ai pensé qu'à l'âge de près de soixante-quinze ans, assujetti par mes maladies à un régime qui ne convient qu'à moi, et condamné par la nature à la retraite, je ne devais pas faire souffrir les autres de mon état.

Les médecins m'avaient conseillé les eaux de Barèges, je ne sais pas trop pourquoi. Je n'ai point les maladies de Le Kain, qui y est allé par leur ordre. Je n'espère point guérir, puisqu'il faudrait changer en moi la nature; mais j'aurais fait volontiers le voyage pour être à portée de vous faire

ma cour. J'aurais été consolé du moins en vous présentant encore, avant de mourir, mon tendre et respectueux attachement; c'est un avantage dont j'ai été malheureusement privé. Il ne me reste qu'à vous souhaiter une vie aussi heureuse et aussi longue qu'elle a été brillante. Je me flatte que vous daignerez toujours me conserver des bontés auxquelles vous m'avez accoutumé pendant plus de quarante années.

Notre doyen de l'Académie française va mourir, s'il n'est déja mort. J'espère que le nouveau doyen sera plus alerte que lui, quand il aura quatre-vingt-cinq ans comme le sous-doyen.

Agréez, monseigneur, mon respect, mon dévouement inviolable, et les souhaits ardents pour votre conservation comme pour vos plaisirs.

LETTRE ĀLXXIII.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

Fernei, 28 septembre.

Mon cher et illustre confrère, j'ai reçu vos deux lettres, dont l'une rectifie l'autre. Vivez et portez-vous bien. Le cardinal de Fleuri avait, à votre âge, une tête capable d'affaires; Huet, Fontenelle, ont écrit à quatre-vingts ans. Il y a de très beaux soleils couchants; mais couchez-vous très tard.

Laissons là l'éloquent Bossuet et son *Histoire* prétendue *universelle,* où il rapporte tout aux Juifs, où les Perses, les Égyptiens, les Grecs, et les Romains, sont subordonnés aux Juifs, où ils n'agissent que pour les Juifs. On en rit aujourd'hui; mais ce n'est pas des Juifs dont il est question ici, c'est de vous. J'avais déja prévenu plusieurs de mes amis, qui m'ont pressé de leur faire parvenir cet *Examen de l'Histoire d'Henri IV,* duquel il y a déja trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes, dans lesquelles je fais voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'*Examen* que dans le livre examiné. L'erreur que j'ai le plus relevée est celle où il tombe à votre égard. Vous connaissez mon amitié et mon estime également constantes. Vous pensez bien que je n'ai pas vu de sang-froid une telle injustice. J'avais même préparé une dissertation pour être envoyée à tous les journaux; mais j'ai été arrêté par l'assurance qu'on m'a donnée que c'est un marquis de Belloste qui est l'auteur de l'ouvrage. On dit qu'en effet il y a un homme de ce nom en Languedoc. Je ne connaissais que les pilules de Belloste, et point de marquis si profond et en même temps si fautif dans l'histoire de France. Si c'est lui qui est le coupable, il ne convient pas de le traiter comme un La Beaumelle; il faut le faire rougir poliment de son tort. J'avoue que j'ai cru reconnaître le style, les phrases de ce

La Beaumelle, son ton décisif, son audace à citer à tort et à travers, son tour d'esprit, ses termes favoris. Il se peut qu'il ait travaillé avec M. de Belloste. Je fais ce que je puis pour m'en éclaircir.

Il y a une chose très curieuse et très importante sur laquelle vous pourriez m'instruire avant que j'ose être votre champion ; c'est à vous de me fournir des armes. Le marquis vrai ou prétendu assure qu'aux premiers États de Blois, les députés des trois ordres déclarèrent, avec l'approbation du roi, de Catherine, et du duc d'Alençon, *que les parlements sont des États-Généraux au petit pied.* Il ajoute qu'il est étrange qu'aucun historien n'ait parlé d'un fait si public. Il vous serait aisé de faire chercher dans la Bibliothèque du roi, s'il reste quelque trace de cette anecdote, qui semblerait donner quelque atteinte à l'autorité royale. C'est une matière très délicate, sur laquelle il ne serait pas permis de s'expliquer sans avoir des cautions sûres.

Parmi les fautes qui régnent dans cet *Examen,* il faut avouer qu'on trouve des recherches profondes. Il est vrai qu'il suffit d'avoir lu des anecdotes pour les copier, mais enfin cela tient lieu de mérite auprès de la plupart des lecteurs séduits d'ailleurs par la licence et par la satire. La plupart des gens lisent sans attention ; très peu sont en état de juger. C'est ce qui donne une assez grande vogue

à ce petit ouvrage. Il me paraît nécessaire de le réfuter. J'attendrai vos instructions et vos ordres; et si vous chargez un autre que moi de combattre sous vos drapeaux, je n'aurai point de jalousie, et je n'en aurai pas moins de zèle.

Ce qui affaiblit beaucoup mes soupçons sur La Beaumelle, c'est qu'il ne dit point de mal de moi. Quel que soit l'auteur, je persiste à croire qu'une réfutation est nécessaire. Je pense qu'en fait d'ouvrage de génie il ne faut jamais répondre aux critiques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts; mais en fait d'histoire, il faut répondre, parceque lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave. Le révérend père Nonnotte m'a accusé auprès du pape d'avoir menti, en soutenant que Charlemagne n'avait jamais donné Ravenne au pape. Mon bon ange a découvert une lettre, par laquelle Charlemagne institue un gouverneur dans Ravenne. Me voilà lavé, mais non absous. J'espère que le révérend père Nonnotte n'empêchera pas qu'on ne nomme bientôt un gouverneur dans Castro.

A propos de Castro, j'ai envoyé à madame du Deffand des anecdotes très curieuses, touchant les droits de sa Sainteté. C'est à un Vénitien que nous en sommes redevables. Cela n'est peut-être pas trop amusant pour une dame de Paris; il n'y a point là d'esprit, point de traits saillants; mais

vous y trouverez des particularités aussi vraies qu'intéressantes. Les yeux s'ouvrent dans toute l'Europe. Il s'est fait une révolution dans l'esprit humain qui aura de grandes suites. Puissions-nous, vous et moi, en être témoins! Comptez que rien ne peut diminuer l'estime infinie et le tendre attachement que je vous ai voués pour le reste de ma vie.

LETTRE ALXXIV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Le possédé cède toujours à vos exorcismes, et voici une preuve, mon divin ange, de la docilité du jeune étourdi. Il est d'accord avec vous sur presque tous les points, et il vous prie très instamment de faire porter sur le corps de l'ouvrage les changements que vous avez eu la bonté d'indiquer. Il sera très aisé de les mettre proprement à leur place. Je vous prierai de laisser prendre une copie à madame Denis, qui est engagée au secret, et qui le gardera comme vous.

Je crois que la piéce est faite pour avoir un prodigieux succès, grace à ces allusions mêmes que je crains; et je pense en même temps que la piéce est assez sage pour qu'on puisse la jouer, malgré

les inductions qu'on en peut tirer. Cela dépendra absolument de la bonne volonté du censeur, ou du magistrat que le censeur se croira peut-être obligé de consulter.

Enfin, après qu'on a joué *le Tartufe* et *Mahomet*, il ne faut désespérer de rien. On pourra mettre un jour Caïphe et Pilate sur la scène; mais, avant que cette négociation soit consommée, il faut bien que Le Kain paraisse un peu en Scythe; cela est juste; c'est une attention qu'il me doit; et, quoique les comédiens soient presque aussi ingrats que des prêtres, ils ne peuvent me priver d'un droit que j'ai acquis par cinquante ans de travaux.

Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

A propos, vraiment oui je pense comme vous sur l'Académie et sur La Harpe, sans même avoir vu l'ouvrage couronné.

LETTRE ĀLXXV.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Fernei, 30 septembre.

Si madame Papillon-Philosophe garde les secrets aussi bien que les paquets, je me confesserai à elle à Pâques. Non, madame, mon cœur n'a pas renoncé au genre humain dont vous êtes une très aimable partie. Je suis vieux, malade, et dégoû-

tant, mais je ne suis point du tout dégoûté; et vous seule, madame, me réconcilierez avec le monde.

Voici le secret dont il s'agit. Madame Denis m'a mandé qu'un jeune homme a tourné en opéra-comique* un certain conte intitulé *l'Éducation d'un Prince*. Je n'ai point vu cette facétie, mais elle prétend qu'elle prête beaucoup à la musique. J'ai songé alors à votre protégé, et j'ai cru que je vous ferais ma cour en priant madame Denis d'avoir l'honneur de vous en parler. Tout ce que je crains, c'est qu'elle ne se soit déja engagée. Ne connaissant ni la piéce ni les talents des musiciens, j'ai saisi seulement cette occasion pour vous renouveler mes hommages. L'état triste où je suis ne me permet guère de m'amuser d'un opéra-comique. Il y a loin entre la gaieté et moi; mais mon respectueux attachement pour vous, madame, ne vieillira jamais, et rien ne contribuera plus à me faire supporter ma très languissante vie que la continuation de vos bontés.

J'ignore en quel endroit M. le chevalier de Pezai prend actuellement le bain avec Zélis[1]. S'il s'est toujours baigné depuis qu'il vous remit cette affaire entre les mains, il doit être fort affaibli.

Vous tirez toujours des perdrix, sans doute, et

* *Le Baron d'Otrante*, que M. de Voltaire avait envoyé à Grétry.

[1] * Pezai est auteur du poëme de *Zélis au bain*. (L. D. B.)

vous n'êtes pas une personne à tirer votre poudre aux moineaux. Rassemblez le plus de plaisirs que vous pourrez, et soyez heureuse autant que vous méritez de l'être.

Agréez, madame, mon tendre respect.

LETTRE ĀLXXVI.

A MADAME LA COMTESSE DE SAINT-POINT.

Au château de Fernei, 1er octobre.

J'ai reçu presque en même temps, madame, la lettre dont vous m'honorez, et les fromages que M. votre fils * veut bien m'envoyer. Il m'accable de présents, et il me fait rougir de ne pouvoir reconnaître tant de bontés. J'habite un pays qui a l'air du paradis terrestre; mais qui, en effet, est maudit de Dieu, et qui ne produit rien d'agréable. Un des plus grands plaisirs qui m'y aient consolé a été d'y voir M. votre fils; mais c'est un plaisir dont j'ai joui trop peu de temps. Si ma vieillesse et ma mauvaise santé me l'avaient permis, je lui aurais certainement rendu sa visite. J'aurais été charmé de vous faire ma cour.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

* Le chevalier de Rochefort.

LETTRE ALXXVII.

A M. DE LA LANDE.

1er octobre.

Les intendants, monsieur, sont faits, à ce que je vois, pour vexer les pauvres cultivateurs; ils vous ont enlevé à moi. Je ne peux pourtant pas blâmer monsieur l'intendant de Bourgogne. Si j'avais été à sa place, je vous assure que j'en aurais fait autant que lui. Comme il est de très bonne compagnie, il est bien juste qu'il l'aime.

C'est bien dommage, monsieur, que ce qui arrive aujourd'hui en Italie ne soit pas arrivé quand vous y étiez. Vous auriez ajouté un tome bien curieux à vos huit volumes. La bulle *In cœna Domini*, proscrite par la dévote reine de Hongrie; le pape enrôlant des soldats; les femmes poursuivant les enrôleurs à coups de pierres, et criant qu'on enrôle des jésuites et qu'on leur rende leurs amants; les Romains se moquant universellement de Rezzonico; le pape s'amusant à faire des saints dans le temps qu'on lui prend ses villes[1]: tout cela forme un tableau qui méritait d'être peint par vous, puisque vous avez eu la bonté de mêler

[1] * Les troupes françaises prirent possession d'Avignon et du comtat Venaissin le 11 juin 1768. (L. D. B.)

l'étude des folies de la terre à celle des phénomènes du ciel.

Nous saurons donc, l'année qui vient, à quelle distance nous sommes du soleil; j'espère que nous saurons aussi à quel point nous sommes éloignés de la superstition.

Si vous voyez votre très aimable commandant *, je vous prie de me mettre à ses pieds.

Vous ne doutez pas que j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀLXXVIII.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A Fernei, lundi matin, 2 octobre.

Puisque vous mettez, monsieur, ce pauvre malade dans la nécessité de mettre un habit et des souliers, et de recevoir un duc de Bragance, il est juste que ce soit vous qui fassiez les honneurs du pays, et qui le receviez dans ma chaumière. J'avais pris le parti de le prier pour mardi; mais comme malheureusement mardi est jour de casse, je lui demande en grace à lui, comme à vous, que ce soit pour mercredi. Ayez la charité de réussir dans cette négociation. Je vous remercie de tout mon

* M. de Jaucourt.

cœur de vos recommandations en faveur des pestiférés de Versailles. V.

LETTRE ĀLXXIX.

DE M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Mardi, 3 octobre.

J'avais dit, monsieur, à votre commissionnaire qui me trouva sur le pont de Saint-Gervais que ce que vous proposiez était décidé, et serait comme il vous plaisait. Nous nous rendrons demain à votre invitation à l'heure indiquée.

M. le baron de Swieten, ci-devant résident de l'empereur à Varsovie, a cru s'apercevoir que, dans tout ce que vous avez écrit ici, il n'est fait nulle mention de lui; il en a conclu qu'à vos yeux les iniquités des pères retombaient sur les enfants. Je n'ai vu ce procédé autorisé dans aucun de vos ouvrages, et me suis souvenu d'ailleurs que depuis peu vous aviez donné dans la personne de M. le duc de S.... M.... * une preuve de votre façon de penser sur les branches qui ne tiennent de leur tronc que le nom. Mon baron ne veut pas absolument s'exposer à vous déplaire, et exige que nous le laissions seul. Tirez-moi d'embarras, je vous prie, en me disant de vous l'amener. Il est très digne de vous être présenté.

On m'a nommé le nouveau contrôleur-général, M. d'Invault, ci-devant intendant d'Amiens. Je ne le connais pas

* Probablement le duc de Saint-Mégrin, qui était venu à Fernei quelque temps auparavant. Voyez la lettre āc.

plus que M. Menon, qui est peut-être le même*, pas plus que M. de Laverdi. Je souhaite que ce soit un homme clair et qui débrouille les fusées de ses prédécesseurs.

Les choses curieuses sont bonnes à voir; mais j'aimerais encore mieux les choses utiles, et qui est-ce qui se chargera de les mettre à la place de nos folies françaises ou italiennes? Ni vous, ni moi, monsieur, ne verrons cela, ni malheureusement, je crois, ceux qui viendront après nous. Le monde ne fera jamais que changer de lisières.

LETTRE ĀLXXX.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

Mardi, à deux heures, 3 octobre.

Je ne savais point du tout, monsieur, quelle compagnie M. le duc de Bragance méne avec lui. Je l'avais supplié seulement de venir avec les personnes qui sont de son voyage. J'apprends que M. le baron de van Swieten est avec lui à Genève; son nom et son mérite redoublent l'envie que j'avais de faire ma cour à tout ce qui accompagne M. le duc de Bragance, et j'irais moi-même me présenter à M. de van Swieten, si le triste état où je suis me permettait de sortir. Voulez-vous bien avoir la bonté, monsieur, de l'instruire de mes

* Le nouveau contrôleur-général se nommait en effet de Menon d'Invault.

sentiments? Vous connaissez ceux que j'aurai toute ma vie pour vous.

LETTRE ĀLXXXI.

A M. PACOU,

A VERSAILLES.

Au château de Fernei, ce 3 octobre.

Votre mémoire, monsieur, en faveur des morts, qui sont très mal à leur aise, et des vivants, qui sont empestés, est assurément la cause du genre humain; et il n'y a que les ennemis des vivants et des morts qui puissent s'opposer à votre requête. Je l'ai fait lire à M. Hennin, résident à Genève; il est frère de M. le procureur du roi de Versailles; les deux frères pensent comme vous. M. le chancelier a fait rendre un arrêt du Parlement contre les morts, qui empuantissent les villes; ainsi je crois qu'ils perdront leur procès. J'attends avec impatience un édit qui me permettra d'être enterré en plein air; c'est une des choses pour lesquelles j'ai le plus de goût. Tant de choses se font contre notre gré à notre naissance et pendant notre vie, qu'il serait bien consolant de pouvoir au moins être enterré à son plaisir.

Je suis en attendant, avec toute l'estime que vous m'avez inspirée de mon vivant, monsieur, etc.

LETTRE ĀLXXXII.

A M. D'ALEMBERT.

15 octobre.

Je ne sais plus où j'en suis, mon très cher et très aimable philosophe. J'écrivis, il y a quinze jours, à l'ami Damilaville, que des gens qui revenaient de Barèges prétendaient ces eaux souveraines pour les dérangements que les loupes et les autres excroissances peuvent causer dans la machine; je le mandai sur-le-champ à notre ami. Je lui offris d'aller le prendre à Lyon, et de faire le voyage ensemble. J'adressai ma lettre à son ancien bureau du vingtième, adresse qu'il m'avait donnée; je n'ai eu de lui aucune nouvelle. Ce silence me fait trembler : il faut qu'il ne soit pas plus en état d'écrire que de voyager. Je vous demande en grace de me dire en quel état il est. Et vous, mon cher philosophe, comment vous portez-vous, que faites-vous? La pluie des livres contre la prêtraille continue toujours à verse. Avez-vous lu la *Riforma d'Italia,* dans laquelle le terme de canaille est le seul dont on se serve pour caractériser les moines, *per genus proprium et differentiam proximam?*

Vous connaissez le petit abrégé des usurpations

papales, sous le nom des *Droits des hommes**? Les philosophes finiront un jour par faire rendre aux princes tout ce que les prêtres leur ont volé; mais les princes n'en mettront pas moins les philosophes à la Bastille, comme nous tuons les bœufs qui ont labouré nos terres.

Il paraît des *Lettres philosophiques*** où l'on croit démontrer que le mouvement est essentiel à la matière. Tout ce qui est pourrait bien être essentiel, car autrement pourquoi serait-il? Pour moi, je cesserai bientôt d'être, car j'ai soixante-quinze ans, et je ne suis pas de la pâte de Moncrif. Quel cicéronien donnez-vous pour successeur à mon ancien préfet d'Olivet, et qui me donnerez-vous à moi? Je me recommande à vous, et je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀLXXXIII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

Au château de Fernei, 15 octobre.

Je crois bien, mon cher ami, que les chiens

* Voyez POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II.

** *Lettres philosophiques sur l'origine des préjugés du dogme de l'immortalité de l'ame*, etc. (par Toland, traduit par le baron d'Holbach, avec deux notes de Naigeon); 1768, in-12.

qu'on a fessés aboient; mais je vous assure que tous les honnêtes gens en rient, à commencer par ceux qui composent le Conseil du roi et par le roi lui-même; je pourrais vous en dire des nouvelles. Soyez sûr que d'un bout de l'Europe à l'autre il s'est fait depuis quelque temps dans les esprits une révolution qui n'est ignorée peut-être que des capucins de Colmar et des chanoines de Porentrui. Le gendre du premier ministre d'Espagne*, qui est venu chez moi, m'a appris qu'on venait de limer les dents et de couper les griffes à l'inquisition; on lui a ôté jusqu'au privilége de juger les livres et d'empêcher les Espagnols de lire. Ce qui se passe en Italie doit vous faire voir combien les temps sont changés. On débite actuellement dans Rome la cinquième édition *della Riforma d'Italia*, livre dans lequel il est démontré qu'il faut très peu de prêtres et point de moines, et où les moines ne sont jamais traités que de canaille. Il faut une religion au peuple, mon ami; mais il la faut plus pure et plus dépendante de l'autorité civile: c'est à quoi l'on travaille doucement dans tous les états. Il n'y a presque aucun prince qui ne soit convaincu de cette vérité, il y en a quelques uns qui vont bien plus loin. Tout cela n'empêche pas

* Le marquis de Mora, gendre du comte d'Aranda, ministre espagnol, qui, le premier, osa essayer d'affaiblir la puissance de l'inquisition.

qu'on ne doive être sage; il ne faut triompher que quand la victoire sera complète. Les chiens qui jappent encore pourraient mordre. J'aurais plus d'une chose à vous dire si j'avais le bonheur de vous voir dans mon heureuse retraite avec celle que j'en ai faite la souveraine. Faites comme vous voudrez; mais je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé. En attendant, je vous prie, mon cher ami, de contribuer à me faire vivre en voulant bien recommander à M. Roset de me payer le quartier qu'il me doit; j'ai trente personnes à nourrir, et trente mille francs à donner par an à ma famille, vous concevez bien qu'il faut que M. Roset m'aide. Je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

LETTRE ĀLXXXIV.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT,

DE L'ACADÉMIE DE TOULOUSE [1].

Fernei, 15 octobre.

Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on vend publiquement, sous votre nom, à Genève et

[1] * Cette lettre et la suivante sont pour la première fois réunies aux OEuvres de Voltaire. Je les tire du *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, ouvrage anonyme de Sabathier de Castres. Genève, 1771, in-8°, pag. 75 et 76. (L. D. B.)

dans tous les pays voisins, un *Examen de l'Histoire de Henri IV*, du sieur Buri. L'examen est assurément beaucoup plus lu que l'histoire. Oserais-je vous demander dans quelle source est puisée l'anecdote singulière qu'on trouve à la page 31, que les États de Blois dressèrent une instruction, par laquelle il est dit *que les cours de parlements sont des États-Généraux au petit pied?* Cette anecdote est si importante pour l'histoire, que vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends. Si vous n'êtes pas l'auteur de cet examen imprimé sous votre nom, souffrez que je vous supplie de me dire à qui je dois m'adresser pour être instruit d'un fait si unique et si peu connu. V.

LETTRE ĀLXXXV.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT.

Fernei, 17 octobre.

Quoique je sois très malade, monsieur, l'envie de servir, et l'importance des choses dont il s'agit, me forcent de vous écrire encore, dans l'incertitude si ma première lettre vous parviendra. J'ai déja eu l'honneur de vous dire qu'on débite à Genève, sous votre nom, un petit livre dont voici le titre : *Examen de la nouvelle Histoire de Henri IV,*

de M. de Buri, par M. le marquis de B...., lu dans une séance d'Académie, etc.

On trouve à la page 24 le passage que je fais copier, et que je vous envoie. On sent aisément l'allusion coupable qui régne dans ce passage. Le président Hénault est d'ailleurs cruellement outragé dans une autre page de ce libelle. Il y en a plusieurs exemplaires à Paris; mais il passe pour être de vous; cette calomnie peut vous faire des ennemis puissants, et vous nuire le reste de votre vie. Le nommé La Beaumelle est noté chez les ministres; il lui est défendu de venir à Paris; et, en dernier lieu, M. le comte de Gudanne, commandant du pays de Foix, où ce malheureux habite, lui a intimé les défenses du roi de ne rien imprimer. C'est à vous, monsieur, à consulter vos amis et vos parents sur cette aventure, et à voir si vous devez écrire à M. le comte de Saint-Florentin, pour vous justifier, et pour faire connaître que ce n'est pas vous, mais La Beaumelle, qui a composé et imprimé cet écrit. J'ai cru devoir à votre mérite et à l'estime que vous m'avez inspirée les informations que je vous donne, et desquelles vous ferez l'usage le plus convenable. V.

LETTRE ALXXXVI.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Fernei, 17 octobre.

Vous négligez trop, mon cher et illustre confrère, une affaire importante et un ami qui prend vos intérêts plus que vous-même. Le petit livre en question est débité sous le nom de M. le marquis de Belestat, et non de Beloste; le résident de France à Genève s'était trompé sur le nom. L'ouvrage passe pour être savant et écrit d'un style vigoureux, dans le goût de celui de La Bruyère. Il se fait des partisans par son audace et par des anecdotes historiques inconnues jusqu'aujourd'hui : pour moi, je crois la plupart de ces anecdotes fausses, et le style plus insolent que ferme et ingénieux.

Je suis lié avec le marquis de Belestat, jeune homme de mérite, académicien de Toulouse et de Montpellier. Je puis vous assurer qu'il n'est point l'auteur de cet écrit, et qu'il en est incapable de toute manière : je crois connaître l'auteur. Que vous coûterait-il de faire chercher, par l'abbé Boudot, à la Bibliothèque du roi, 1° si l'on trouve dans les premiers États de Blois que les États chargèrent leurs députés de dire au roi et à la reine-mère

que les parlements sont les États-Généraux du royaume au petit pied;

2° S'il est vrai que, dans le contrat de mariage de Jeanne de Bourbon avec le père de Henri IV, elle prit le titre de majesté *fidélissime*.

Je supprime les autres anecdotes sur lesquelles je suis assez instruit. Encore une fois, ne méprisez ni mon zèle, ni ces points d'histoire; vous savez combien votre gloire m'est chère, je l'aime presque autant que la vérité; mais certainement je ne prendrai pas la liberté de combattre pour vous sans votre ordre : je suis de ces officiers subalternes qui ne font rien sans l'agrément de leur général. Je vous embrasse très tendrement, et vous souhaite toujours les jours les plus longs et les plus heureux, s'il y a du bonheur à nos âges.

LETTRE ĀLXXXVII.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, près de Versoix, 18 octobre.

Mon cher ami, le sieur Roset me paraît un virtuose. Il me mande que je suis fils d'Apollon et de Plutus; mais, s'il ne m'envoie point d'argent, Plutus me déshéritera, et Apollon ne me consolera pas. Il dit qu'il a dépensé son argent à fouiller des

mines; mais il alonge beaucoup la mienne. Il n'est point dit dans notre marché qu'il cherchera de l'or, mais qu'il m'en donnera; et le vrai moyen de n'avoir pas à m'en donner, c'est d'imaginer qu'il y en a dans les montagnes des Vosges. Les véritables mines sont dans ses vignes bien cultivées; elles font de fort bon vin, qu'on vend très bien à Bâle, où on le vendrait encore mieux s'il y avait encore un concile. Le chapitre seul de Porentrui en boit assez pour que M. Roset ait de quoi me payer.

Puisqu'il est un bel esprit, j'implore auprès de lui la protection de Bacchus, le dieu des raisins, celle d'Apollon qui doit me donner des lettres de recommandation pour lui, et point du tout celle de Pluton, quoiqu'il soit le dieu des mines; j'implore sur-tout la vôtre, qui savez ce que vaut une délégation acceptée. Je ne vis plus que de ces délégations : j'ai donné le reste à ma famille; M. Roset doit considérer que, m'étant dépouillé de mon justaucorps et de mon manteau, il ne me reste que ma veste et ma culotte; que s'il m'en prive, j'irai tout nu, et que je mourrai de froid l'hiver prochain. Je lui demande en grace qu'il m'envoie ce qu'il pourra au plus tôt, et que le reste ne vienne pas trop tard.

Voici une petite lettre galante que je lui écris; je vous supplie de la lui faire tenir. Vous avez dû recevoir des paquets pour vous amuser. Père

Adam gagne toujours aux échecs; il vous fait bien ses compliments.

Je vous aime de tout mon cœur. V.

LETTRE ĀLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 octobre.

Il faut amuser ses anges tant qu'on peut, c'est mon avis. Sur ce principe, j'ai l'honneur de leur envoyer ce petit chiffon qui m'est tombé par hasard entre les mains.

Mais de quoi s'est avisé M. Jacob Tronchin de dire à M. Damilaville que j'avais fait une tragédie? Certainement je ne lui en ai jamais fait la confidence, non plus qu'au duc et au marquis Cramer. Si vous voyez Jacob, je vous prie de laver la tête à Jacob. L'idée seule que je peux faire une tragédie suffirait pour tout gâter. Je vais, de mon côté, laver la tête à Jacob.

Mais pourquoi n'avez-vous pas conservé une copie des *Guèbres?* Je suis si indulgent, si tolérant, que je crois que ces *Guèbres* pourraient être joués; mais la volonté de Dieu soit faite!

Je pense qu'il était nécessaire que j'écrivisse au président sur le beau portrait qu'on a fait de lui; on disait trop que j'étais le peintre.

On a imprimé cet ouvrage sous le nom d'un marquis de Belestat, qui demeure dans ses terres en Languedoc; mais enfin celui qui l'a fait imprimer m'a avoué qu'il était de La Beaumelle : je m'en étais bien douté. Le maraud a quelquefois le bec retors et la griffe tranchante; mais aussi on n'a jamais débité des mensonges avec une impudence aussi effrontée. Le président sera sans doute bien aise que ces traits soient partis d'un homme décrié.

Comment pourrai-je vous envoyer le *Siècle de Louis XIV* et le *Précis* du suivant, poussé jusqu'à l'expulsion des révérends pères jésuites? Mon culte de dulie ne finira qu'avec moi.

LETTRE ĀLXXXIX.

A M. DE LA LANDE.

19 octobre.

Vous pardonnerez, mon cher philosophe, à un pauvre malade sa négligence à vous répondre, car un vrai philosophe est compatissant. Ce pauvre Fernei a été un hôpital.

Si madame de Marron [1] l'honore de sa présence,

[1] * Cette dame, née à Dijon en 1725, mourut le 14 décembre 1778. Une de ses dix tragédies a été imprimée. (L. D. B.)

elle sera comme Philoctète, qui vint à Thèbes en temps de peste.

Il est vrai que rien n'est plus étrange pour une dame que de faire trois tragédies en quatre mois, et de composer la quatrième. Il est très difficile d'en faire une bonne en un an. *Phèdre* coûta deux années à Racine. Mais quand il y aurait des défauts dans les ouvrages précipités de madame de Marron, cette précipitation et cette facilité seraient encore un prodige. J'irais l'admirer chez elle, si je pouvais sortir; mais si elle veut que je voie ses pièces, il faudra bien qu'elle vienne à Fernei. Vous savez bien que les déesses prenaient la peine autrefois de descendre sur leurs autels pour y recevoir l'encens de leurs adorateurs. Elle me verra malade, mais je suis le malade le plus sensible au mérite et aux beaux vers.

Je ne sais si vous êtes actuellement occupé avec les astres; pour moi je suis fort mécontent de la terre; nous ne pouvons semer; on n'aura point de récolte l'année prochaine, si Dieu n'y met la main.

LETTRE ĀXC.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 22 octobre.

Vous devez, mon cher maître, avoir reçu une lettre de notre ami Damilaville; il m'a assuré vous avoir écrit. Son état est toujours bien fâcheux; depuis quelques jours cependant il a de meilleures nuits; mais son estomac se dérange de plus en plus, et ses glandes ne se dégonflent guère. Il lui est impossible de se soutenir sur ses jambes, et à peine peut-il se traîner de son lit à son fauteuil, avec le secours de son domestique. Quant à moi, mon cher ami, ma santé est assez bonne; mais j'ai le cœur navré des sottises de toute espèce dont je suis témoin. Avez-vous su que la chambre des vacations, à laquelle président le janséniste de Saint-Fargeau et le dévot politique Pasquier, a condamné au carcan et aux galères un pauvre diable (qui est mort de désespoir le lendemain de l'exécution), pour avoir prié un libraire de le défaire de quelques volumes qu'il ne connaissait pas, et qu'on lui avait donnés en paiement?

Vous noterez que parmi ces volumes on nomme dans l'arrêt *l'Homme aux quarante écus*, et une tragédie de *la Vestale** (imprimée avec permission tacite), comme impies et contraires aux bonnes mœurs. Cette atrocité absurde fait à-la-fois horreur et pitié; mais quel remède y apporter, quand on est placé à la gueule du loup?

Ce sera l'abbé de Condillac qui succédera à l'abbé d'Olivet; je crois que nous n'aurons pas à nous plaindre de l'échange. A propos de l'abbé d'Olivet, pourriez-vous m'en-

* *Éricie, ou la Vestale*, drame, par Dubois-Fontanelle.

voyer quelques anecdotes à son sujet, si vous en savez d'intéressantes? L'abbé Batteux, notre directeur, qui se trouve chargé de son éloge, m'a prié de vous les demander, et de vous dire qu'il se serait adressé directement à vous-même, s'il avait l'honneur d'en être connu. Adieu, mon cher maître; on dit que vous travaillez nuit et jour: tant mieux pour le public, mais que ce ne soit pas tant pis pour votre santé, qui est, comme disait Newton, du repos, *res prorsus substantialis. Vale et me ama.*

LETTRE AXCI.

A M. TABAREAU,

A LYON.

Octobre.

Il est étonnant, monsieur, que les Chinois sachent au juste le nombre de leurs concitoyens, et que nous, qui avons tant d'esprit et qui sommes si drôles, nous soyons encore dans l'incertitude, ou plutôt dans l'ignorance sur un objet si important. Je ne garantis pas le calcul de M. de La Michodière; mais, s'il y a vingt millions d'hommes en France, chaque individu doit prétendre à *quarante écus* de rente; et si nous n'avons que seize millions d'animaux à deux pieds et à deux mains, il nous revient à chacun 144 livres ou environ. Cela est fort honnête; mais les hommes ne savent pas borner leurs desirs.

Il y a une chose qui me fâche davantage, c'est que quand vous avez la bonté de donner cours à mes paquets pour Paris, vos commis mettent Genève sur l'enveloppe; cela est cause qu'ils sont ouverts à Paris. Les tracasseries génevoises ont probablement été l'objet de cette recherche; mais je ne suis point Génevois *représentant.* J'ai cru que ma correspondance, favorisée par vous, serait en sûreté. Je vous prie en grace de me dire si les paquets pareils à ceux que je vous ai fait tenir pour vous-même ont été marqués, dans vos bureaux, de ce mot funeste Genève. Il serait possible que, dans la multiplicité de mes correspondances, j'eusse envoyé quelques unes de ces brochures imprimées en Hollande, qu'on me demande quelquefois; il serait bien cruel qu'elles fussent tombées dans des mains dangereuses.

Tout le monde paraît content du débusquement de M. *del Averdi,* et on ne l'appelle plus que M. Laverdi[1]. Cela semble prouver qu'il voulait de l'ordre et de l'économie; on n'aime ni l'un ni l'autre à la Cour, mais il en faut pour le pauvre peuple. Cependant ce ministre avait fait du bien; on lui devait la liberté du commerce des grains, celle de l'exercice de toutes les professions, la no-

[1] * Né à Paris en 1723, Laverdi fut nommé en 1763 contrôleur-général des finances à la place de Bertin. Il fut guillotiné injustement le 24 novembre 1794. (L. D. B.)

blesse donnée aux commerçants, la suppression des recherches sur le centième denier après deux années, les priviléges des corps de villes, l'établissement de la caisse d'amortissement. Le public est soupçonné quelquefois d'être injuste et ingrat.

Comme nous allons bientôt entrer dans l'avent, votre bibliothécaire, monsieur, vous envoie un sermon[1]. Il est vrai que ce sermon est d'un huguenot; mais la morale est de toutes les religions. Je ne manquerai pas de vous faire parvenir tous les ouvrages de dévotion qui paraîtront dans ce saint temps.

Vous savez combien je vous suis attaché.

LETTRE ĀXCII.

A M. LE CHEVALIER DE LORRI[2],

LIEUTENANT-COLONEL DU RÉGIMENT D'AUVERGNE.

Au château de Fernei, le 26 octobre.

Monsieur, je vous aurais remercié sur-le-champ,

[1] * Sermon prêché à Bâle. PHILOSOPHIE, tome I. (L. D. B.)

[2] * Le chevalier de Lorri avait écrit de Strasbourg, le 14 octobre, à Voltaire, une lettre pour lui faire connaître l'action de dévouement attribuée au chevalier d'Assas, issu d'une ancienne famille du Languedoc. Voyez cette lettre dans le *Journal encyclopédique* du 1er mai 1769, pag. 447. Voyez aussi le *Siècle de Louis XV*, et ci-après la lettre ĀCIII. (L. D. B.)

si mon âge et mes maladies me l'avaient permis. Je suis bien affligé de n'avoir pas su plus tôt l'étonnante action qui doit immortaliser votre régiment et la mémoire de monsieur d'Assas. Je n'aurais pas manqué d'en parler dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, que l'on vient d'imprimer; j'en suis si touché que je vais faire une addition qui sera envoyée à tous les libraires qui débitent ce livre. Je ne veux point mourir sans avoir rendu justice à un homme mort si généreusement pour la patrie. VOLTAIRE.

LETTRE ĀXCIII.

A M. LE PRÉSIDENT HÉNAULT.

A Fernei, 31 octobre.

Ah! nous voilà d'accord, mon cher et illustre confrère. Oui, sans doute, j'y mettrai mon nom, quoique je ne l'aie jamais mis à aucun de mes ouvrages. Mon amour-propre se réserve pour les grandes occasions, et je n'en sais point de plus honorable que celle de défendre la vérité et votre gloire.

J'avais déja prié M. Marin de vous engager à prêter les armes d'Achille à votre Patrocle, qui espère ne pas trouver d'Hector. Je lui ai même envoyé en dernier lieu une liste des faits qu'on ne

peut guère vérifier que dans la Bibliothèque du roi, me flattant que M. l'abbé Boudot voudrait bien se donner cette peine. Je vous envoie un double de cette liste; elle consiste en dix articles principaux qui méritent des éclaircissements*.

* 1° Voir dans l'*Avis aux bons Catholiques*, imprimé à Toulouse, et qui est à la Bibliothèque du roi parmi les recueils de la Ligue, si, dans cet écrit, la validité du mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon est contestée; et s'il est vrai que le pape Grégoire XIII signifia qu'il ne regardait pas ce mariage comme légitime. Cette dernière partie de l'anecdote me paraît entièrement fausse.

2° Voir si, dans le contrat de mariage de Marguerite de Valois et du prince de Béarn, Jeanne d'Albret prit la qualité de majesté *fidélissime*.

3° Consulter les manuscrits concernant les premiers États de Blois; et voir si les députés furent chargés d'une instruction portant *que les cours de parlement sont les États-Généraux au petit pied*.

4° Savoir si Marguerite de Valois eut en dot les sénéchaussées du Querci et de l'Agénois, avec le pouvoir de nommer *aux évêchés et aux abbayes*.

5° Savoir s'il est vrai que la sentence rendue par le juge de Saint-Jean-d'Angely porte *que la princesse de Condé sera appliquée à la question*.

6° Savoir si, par l'édit de mars 1562 et l'édit de décembre 1563, la nouvelle religion est véritablement *autorisée*, et si elle y est appelée *religion prétendue réformée;*

7° S'il est vrai que Jeanne d'Albret se soit opposée long-temps au mariage du prince de Béarn, son fils, depuis Henri IV, avec Marguerite;

8° S'il est vrai qu'en dernier lieu on ait retrouvé, au greffe du parlement de Rouen, un édit de Henri IV, de janvier 1595, qui chassait tous les jésuites du royaume. Il est sûr que Henri IV assura le pape qu'il ne donnerait point cet édit. De Thou dit que cet édit ne fut point accordé; ce fait est très important.

9° Savoir s'il est vrai que le roi Charles VI ne fut déclaré majeur

Vous jugerez par ces articles mêmes que le critique a de profondes et de singulières connaissances de notre histoire, quoiqu'il se trompe en bien des endroits.

Il serait convenable que vous lussiez cet ouvrage; vous seriez bien plus à portée alors de m'éclairer. Vous verriez combien le style, quoique inégal, peut faire d'illusion. Je sais qu'on a envoyé à Paris six cents exemplaires de la première édition, et que le débit n'en a pas été permis; mais l'ouvrage est répandu dans les provinces et dans les pays étrangers; il est sur-tout vanté par les protestants; et, comme l'auteur semble vouloir défendre la mémoire d'Henri IV, il devient par-là cher aux lecteurs qui n'approfondissent rien.

Vous voyez évidemment, par toutes ces raisons, qu'il est absolument nécessaire de le réfuter.

M. Marin a entre les mains une carte sur laquelle l'imprimeur m'a écrit que l'ouvrage est de M. le marquis de Belestat; mais je suis persuadé que ce libraire m'a trompé, et que l'auteur a joint à toutes ses hardiesses celle de mettre ses critiques sous un nom qui s'attire de la considération.

M. le marquis de Belestat est un jeune homme

qu'à l'âge de vingt-deux ans; il fut pourtant sacré en 1380, âgé de treize ans et quelques jours, et le sacre fesait cesser la régence.

10° N'est-il pas vrai qu'avant l'édit de Charles V les rois étaient majeurs à vingt et un ans, et non à vingt-deux?

de mérite qui m'a fait l'honneur de m'écrire quelquefois. Le style de ses lettres est absolument différent de celui de la critique qu'on lui impute; mais on peut avoir un style épistolaire naturel et faible, et un style plus fort et plus recherché pour un ouvrage destiné au public.

Quoi qu'il en soit, je lui ai écrit en dernier lieu pour l'avertir qu'on lui attribue cette pièce; je n'en ai point eu de réponse. Peut-être n'est-il plus à Montpellier, d'où il avait daté les dernières lettres que j'ai reçues de lui.

Vous voilà bien au fait, mon cher et illustre confrère; vous jugerez si j'ai cette affaire à cœur, si votre gloire m'est chère, si un attachement de quarante années peut se démentir. Je vous répéterai ici mon ancienne maxime : en fait d'ouvrages de goût, il ne faut jamais répondre; en fait d'histoire, il faut répondre toujours, j'entends sur les choses qui en valent la peine, et principalement celles qui intéressent la nation.

Si vous m'envoyez les instructions qui me sont nécessaires, je vous prie de me les adresser par M. Marin, qui me les fera tenir contre-signées.

Il ne me reste qu'à vous embrasser avec la tendresse la plus vive, et à vous souhaiter une vie longue et heureuse, que vous méritez si bien. Tant que la mienne durera, vous n'aurez point de serviteur qui vous soit plus inviolablement attaché.

LETTRE ĀXCIV.

A M. DE LA HARPE.

31 octobre.

Je ne sais pas ce que vous voulez dire, mon cher enfant, avec le prix de l'Académie; il est certain que vous l'avez eu, car tout le public éclairé vous l'a donné, et il n'y a, je crois, pas un seul de mes confrères qui n'ait souscrit à la fin au jugement du public[1]. Il est démontré en rigueur que vous avez eu le prix; et, si vous n'avez pas reçu la médaille, ce n'était assurément qu'une méprise.

Est-ce qu'en voyant la fortune de votre fils aîné, *le Comte de Warwick,* vous n'avez pas envie de lui donner un petit frère cadet? Je vous assure que cela ferait une très jolie famille.

Nous avons perdu un très bon académicien dans l'abbé d'Olivet. Il était le premier homme de Paris pour la valeur des mots; mais je crois son successeur, l'abbé de Condillac, un des premiers hommes de l'Europe pour la valeur des idées. Il aurait fait le livre de *l'Entendement humain,* si Locke ne l'avait pas fait, et, Dieu merci, il l'au-

[1] * Le prix dont il s'agit fut obtenu par Langeac; La Harpe n'eut que l'accessit. (L. D. B.)

rait fait plus court. Nous avons fait là une bonne acquisition. Il y a quelque temps que je n'ai vu M. Hennin. Je ne puis vous dire quand il partira. Je ne sais nulle nouvelle ni du monde, ni de mes voisins : je suis enterré. Il y a huit mois que je n'ai mis le pied hors de chez moi. Quand on est vieux malade, on se retire bien volontiers du monde. C'est un grand bal où il ne faut pas s'aviser de paraître lorsqu'on ne peut plus danser. Pour madame de La Harpe et vous, je vous conseille de danser de toute votre force.

Le vieux malade vous embrasse de tout son cœur.

LETTRE ĀXCV.

A M. GAILLARD.

A Fernei, 2 novembre.

Il est vrai, mon cher et illustre ami, que l'Académie de Rouen m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle m'envoyait l'ouvrage couronné [1], sans me dire qu'il était de vous. Vous me comblez de joie en m'apprenant que vous en êtes l'auteur. Ce ne sera donc pas seulement une *pièce couronnée*, mais une excellente pièce. Le sieur Panckoucke, qui a

[1] *Éloge de P. Corneille.* Rouen, Machuel, 1768. In-8°.
(L. D. B.)

fait si long-temps la litière de Fréron, et qui fait actuellement la mienne, était chargé de m'envoyer votre discours; mais il est devenu un homme si important depuis qu'il débite les malsemaines de ce Fréron, qu'il ne s'est mis nullement en peine de me faire parvenir l'ouvrage après lequel je soupire.

Je suis réduit à vous faire des compliments à vide; j'ai remercié l'Académie normande sans savoir de quoi, et je brûle d'envie de vous remercier en connaissance de cause.

Je vois bien que nous n'aurons pas la partie ecclésiastique de ce brave chevalier et de ce pauvre roi François Ier; cette partie est la honteuse. Charles-Quint, son supérieur en tout, ne fesait pas brûler les luthériens à petit feu; il leur accordait la liberté de conscience, après les avoir battus en rase campagne. C'est dommage que, de ces deux héros, l'un soit mort fou et l'autre soit mort de la vérole.

Permettez à l'estime et à l'amitié de vous embrasser sans cérémonie.

LETTRE XCVI.

A M. DE CHABANON.

2 novembre.

Je ne sais où vous prendre, mon cher et aimable ami; mais ce sera sans doute au milieu des plaisirs. Vous êtes tantôt à la campagne, tantôt à Fontainebleau; et moi, du fond de ma solitude, n'étant pas sorti deux fois de chez moi depuis votre départ, ayant seulement ouï dire à mes domestiques que l'on fait la guerre en Corse, et que le roi de Danemarck est en France, je vous adresse mon *De profundis* à votre maison de Paris, à tout hasard.

Je ne sais si, depuis votre dernière lettre, vous avez fait une tragédie ou une jouissance. Je ne sais ce qu'est devenu l'Orphée* de *Pandore* depuis le gain de son procès contre son détestable prêtre; j'ignore tout; je sais seulement que je vous suis attaché comme si j'étais vivant. N'oubliez pas tout-à-fait ce pauvre antipode. Quand vous aurez fait des vers, envoyez-les-moi, je vous prie, car j'aime toujours les beaux vers à la folie, quoique je sois actuellement plongé dans la physique. La nature

* M. de La Borde. Voyez le *Supplément aux Causes célèbres* (POLITIQUE ET LÉGISLATION), tome II.

est furieusement déroutée depuis que j'ai coupé des têtes à des colimaçons, et que j'ai vu ces têtes revenir. Depuis saint Denis, on n'avait jamais rien vu de plus mirifique. Cette expérience me porte fort à croire que nous ne savons rien du tout des premiers principes, et que le plus sage est celui qui se réjouit le plus.

On ne peut vous être plus tendrement dévoué que le mort V.

LETTRE ĀXCVII.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Fernei, 2 novembre.

L'enterré ressuscite un moment, monsieur, pour vous dire que, s'il vivait une éternité, il vous aimerait pendant tout ce temps-là. Il est comblé de vos bontés : il lui est encore arrivé deux gros fromages par votre munificence. S'il avait de la santé, il trouverait son sort très préférable à celui du rat retiré du monde dans un fromage de Hollande[1]; mais, quand on est vieux et malade, tout ce qu'on peut faire c'est de supporter la vie et de se cacher.

Je vous ai envoyé quatre volumes du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV;* mais, en France, les

[1] * La Fontaine; Fab., VII, III. (L. D. B.)

fromages arrivent beaucoup plus sûrement par le coche que les livres. Je crois qu'il faudra tout votre crédit pour que les commis à la douane des pensées vous délivrent le récit de la bataille de Fontenoi et la prise de Minorque. La société s'est si bien perfectionnée qu'on ne peut plus rien lire sans la permission de la chambre syndicale des libraires. On dit qu'un célèbre janséniste a proposé un édit par lequel il sera défendu à tous les philosophes de parler, à moins que ce ne soit en présence de deux députés de Sorbonne, qui rendront compte au *prima mensis* de tout ce qui aura été dit dans Paris dans le cours du mois.

Pour moi, je pense qu'il serait beaucoup plus utile et plus convenable de leur *couper la main droite,* pour les empêcher d'écrire, et de leur *arracher la langue,* de peur qu'ils ne parlent. C'est une excellente précaution dont on s'est déja servi, et qui a fait beaucoup d'honneur à notre nation. Ce petit préservatif a même été essayé avec succès dans Abbeville sur le petit-fils d'un lieutenant-général; mais ce ne sont là que des palliatifs. Mon avis serait qu'on fît une Saint-Barthélemi de tous les philosophes, et qu'on égorgeât dans leur lit tous ceux qui auraient *Locke, Montaigne, Bayle,* dans leur bibliothèque. Je voudrais même qu'on brûlât tous les livres, excepté la *Gazette ecclésiastique* et le *Journal chrétien*.

Je resterai constamment dans ma solitude jusqu'à ce que je voie ces jours heureux où la pensée sera bannie du monde, et où les hommes seront parvenus au noble état des brutes. Cependant, monsieur, tant que je penserai et que j'aurai du sentiment, soyez sûr que je vous serai tendrement attaché. Si on fesait une Saint-Barthélemi de ceux qui ont les idées justes et nobles, vous seriez sûrement massacré un des premiers. En attendant, conservez-moi vos bontés. Je me mets aux pieds de madame de Rochefort.

LETTRE ĀXCVIII.

A M. GABRIEL CRAMER.

A Fernei, 3 novembre.

Je vous prie, mon cher ami, de me procurer ces trois volumes de Mélanges où vous dites qu'on a inséré plusieurs balivernes de ma façon, comme tragédies médiocres, comédies de société, petits vers de société, qui ne sont jamais bons qu'aux yeux de ceux pour qui ils ont été faits. Si la folie de faire des vers est un peu épidémique, la rage de les imprimer est beaucoup plus grande. On dit qu'on a mêlé à ces fadaises des ouvrages licencieux de plusieurs auteurs. Je suis comme les gens de mauvaise compagnie, qui sont fâchés de se

trouver en mauvaise compagnie. Faites-moi venir, je vous prie, par vos correspondants de Hollande, deux exemplaires de ce recueil intitulé, dit-on, *Nouveaux Mélanges*. Je veux en juger.

La faiblesse humaine est d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir [1].

Il y a tantôt cinquante ans qu'on se plaît à mettre sous mon nom beaucoup de sottises qui, jointes avec les miennes, composent en papier bleu une bibliothèque très considérable; mais la calomnie y mêle quelquefois des ouvrages sérieux qui font bien de la peine. Ces impostures sont d'autant plus désagréables qu'on ne peut guère les repousser; on ne sait d'où elles partent; on se bat contre des fantômes. J'ai beau me mettre en colère comme Ragotin, et jurer que cela n'est pas de moi, et que cela est détestable, on me répond que mon style est très reconnaissable; et voilà comme on juge. La condition d'un homme de lettres ressemble à celle de l'âne du public; chacun le charge à sa volonté, et il faut que le pauvre animal porte tout.

[1] * Molière a dit :

La faiblesse humaine est d'avoir
Des curiosités d'apprendre
Ce qu'on ne voudrait pas savoir.
Amphitryon, act. II, sc. III.

(L. D. B.)

Mettez-moi au fait, je vous prie, de ce recueil de *Nouveaux Mélanges*, je vous serai très obligé. J'attends ce service de votre amitié.

LETTRE ĀXCIX.

A M. LE CHEVALIER DE BEAUTEVILLE.

A Fernei, 4 novembre.

Monsieur, je suis obligé en honneur de vous rendre compte de ce qui vient de m'arriver. Une dame fort jolie et fort affligée est venue chez moi; je n'ai pas, à mon âge, de quoi la consoler; elle m'a assuré qu'il n'y avait que vous qui pussiez lui donner de la consolation. J'ai le malheur, m'a-t-elle dit, d'être la femme d'un poëte.—Votre mari est-il jeune, madame? fait-il bien des vers?—Ah! monsieur, il les fait détestables. — Cela est fort commun, madame; mais que peut un ambassadeur de France contre la rage de faire de mauvais vers? —Monsieur, je suis Génevoise, et mon mari est un jeune étourdi nommé Lamande. — Eh bien! madame, envoyez-le chez J. J. Rousseau, ils travailleront du même métier. — Monsieur, il y a renoncé pour sa vie. Il s'avisa, il y a deux ans, pendant les troubles de Genève, où personne ne s'entendait, de faire une mauvaise brochure en vers qu'on n'entendait pas davantage; il a été banni

pour neuf ans par un arrêt du Conseil magnifique; il a un père encore plus vieux que vous, qui est aveugle et qui se trouve sans secours; ma mère, vieille et infirme, a besoin de mes soins : je passe ma vie à courir pour me partager entre ma mère et mon mari : monsieur l'ambassadeur de France est le seul qui puisse finir mes malheurs.

J'ai répondu alors de votre excellence; j'ai assuré la désolée que, si elle venait à votre lever, elle s'en trouverait fort bien, mais que vous étiez actuellement occupé avec les dames de Saint-Omer.

Hélas! monsieur, m'a-t-elle répliqué, il peut de Saint-Omer pardonner à mon mari, et me le rendre. On a prétendu que mon mari lui avait manqué de respect dans son impertinent ouvrage où personne n'a jamais rien compris..... — Madame, ai-je dit, si votre mari avait été citoyen de Berg-op-Zoom, M. le chevalier de Beauteville lui aurait très mal fait passer son temps; mais, s'il est citoyen de Genève, et s'il a écrit des sottises, soyez très persuadée que M. l'ambassadeur de France n'en sait rien, qu'il ne lit point ces pauvretés, ou qu'il ne s'en souvient plus. Alors elle s'est remise à pleurer. Ah! que M. l'ambassadeur pourrait faire une belle action! disait-elle. — Il la fera, madame, n'en doutez pas; c'est une de ses habitudes. De quoi s'agit-il? — Ce serait, monsieur, qu'il trouvât

bon que mon magnifique Conseil abrégeât le temps du bannissement de mon sot mari, qui a voulu faire le bel esprit. Il ne faudrait pour cela qu'un mot de la main de son excellence. La grace de mon mari sera accordée, si M. l'ambassadeur daigne seulement vous témoigner qu'il sera satisfait que ce magnifique Conseil laisse revenir mon mari Lamande dans sa patrie, et que je puisse y soulager la vieillesse de mes parents. Prenez la liberté de lui demander cette faveur, il ne vous refusera pas; car c'est sans doute une chose très indifférente pour lui que le sieur Lamande et moi nous soyons à Genève ou en Savoie.

Enfin, monsieur, elle m'a tant pressé, tant conjuré, que j'ose vous conjurer aussi. Une nombreuse famille vous aura l'obligation de la fin de ses peines. Votre excellence peut avoir la bonté de m'écrire qu'elle est satisfaite de deux ans d'expiation de Lamande, et qu'elle verra avec plaisir qu'il soit rappelé dans sa ville.

Voyez, monsieur, si j'ai trop présumé en vous demandant cette grace, et si vous pardonnez à Lamande et à mon importunité. Le plus grand plaisir que m'ait fait la jolie pleureuse a été de me fournir cette occasion de vous renouveler le respect et l'attachement avec lesquels je suis, etc.

LETTRE ĀC.

A M. LE DUC DE SAINT-MÉGRIN.

A Fernei, le 4 novembre.

Monsieur le duc, le vieux malade solitaire a été pénétré de l'honneur de votre visite et de votre souvenir. Il vous écrit à Paris, comme vous le lui avez ordonné. En quelque lieu que vous soyez, vous y faites du bien, vous acquérez continuellement de nouvelles lumières, et vous fortifiez votre belle ame contre les préjugés de toute espèce. Vous avez voyagé, dans la plus grande jeunesse, dans le même esprit que voyageaient autrefois les vieux sages, pour connaître les hommes et pour leur être utiles; vous vous êtes mis en état de rendre un jour les plus grands services à votre nation; vous avez parcouru les provinces et les frontières en philosophe et en homme d'état: la raison et la patrie en sentiront un jour les effets. Je ne verrai pas ces jours heureux, mais je mourrai avec la consolation d'avoir vu celui qui les fera naître.

Votre philosophie bienfesante est déja connue, elle a été ornée des graces de votre esprit; tous les gens de lettres vous ont applaudi: il viendra un temps où la nation entière pourra vous avoir de plus grandes obligations. Vous êtes né dans un

siècle éclairé; mais la lumière qui s'est étendue depuis quelques années n'a encore servi qu'à nous faire voir nos abus, et non pas à les corriger; elle a même révolté quelques esprits qui, faits pour les erreurs, pensent qu'elles sont nécessaires. Plus la raison se développe, plus elle effraie le fanatisme. On tient en esclavage les corps et les esprits autant qu'on le peut. Pour comble de malheur la fausse politique protége ce fanatisme funeste. Il en est de certaines superstitions comme des déprédations autorisées dans la finance: elles sont anciennes, elles sont en usage; donc il les faut soutenir. Voilà comme l'on raisonne; on agit en conséquence, et il y en a eu des exemples bien funestes.

Si quelqu'un peut contribuer un jour à rendre la France aussi heureuse qu'elle commence à être éclairée, c'est assurément vous, monsieur le duc. Les Montausier ont rendu leur nom célèbre dans le siècle des beaux-arts, vous pourrez rendre le vôtre immortel dans celui de la philosophie; c'est ce que je souhaite et que j'espère du fond de mon cœur. Vous m'avez inspiré une tendre vénération; je ferai des vœux, dans le peu de temps qui me reste à vivre, pour que vous soyez à portée de déployer vos grands talents, et de faire tout le bien dont la France a encore besoin.

Agréez mon profond respect. Si vous avez quelque ordre à me donner, signez seulement une L et

un V. Permettez-moi de faire mes compliments à M. Dupont, qui est si digne de votre amitié.

LETTRE ĀCI.

A M. D'ALEMBERT.

7 novembre.

Mon cher et illustre philosophe, je ne sais d'autre anecdote sur M. l'abbé d'Olivet, sinon que, quand il était notre préfet aux Jésuites, il nous donnait des claques sur les fesses par amusement. Si M. l'abbé de Condillac veut placer cela dans son éloge, il faudra qu'il fasse une petite dissertation sur l'amour platonique.

Depuis ce temps-là, il fut éditeur, commentateur, traducteur de Cicéron, et a vécu vingt ans plus que lui. C'était sans doute le plus grand cicéronien de tous les Francs-Comtois, sans même en excepter l'abbé Bergier, malgré sa catilinaire contre Fréret.

M. l'abbé Caille m'a chargé de vous envoyer *Trois empereurs* *. Ce jeune abbé Caille promet quelque chose; il pourra aller loin en théologie. L'abbé *Mords-les* doit en avoir fourni un exemplaire à notre confrère Marmontel, qui est fort bien dans la cour de ces trois empereurs damnés.

* Voyez POÉSIES, tome II.

Ces secrets ne sont que pour les adeptes. Il doit y avoir à présent pour vous un *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV* à la chambre syndicale : il y a huit jours qu'il est parti par la diligence.

Mon Dieu, que les articles de physique de M. O* sont bien faits! On me lit l'*Encyclopédie* tous les soirs. Si tout était dans le goût de M. O, quel excellent livre! et voilà ce qu'on a persécuté! ah infames Welches! Et le quinzième chapitre de *Bélisaire* aussi persécuté! ah les monstres! L'abbé Caille grince des dents; toutefois il vous prie instamment, mon cher philosophe, d'engager les adeptes à ne point prodiguer ces *Trois empereurs;*

« Hic est panis angelorum,
« Non mittendus canibus [1]. »

Ayons seulement la consolation de voir avec l'excès de l'horreur et du mépris de méprisables et d'horribles coquins; je ne sais si je m'explique. Je vous aime autant que je les abhorre.

* L'O est la lettre indicative des articles de M. d'Alembert dans l'*Encyclopédie*.

[1] * Prose du Saint-Sacrement (*Lauda, Sion*), de saint François d'Aquin; strophe 21. (L. D. B.)

LETTRE ĀCII.

DE M. D'ALEMBERT.

Ce 12 novembre.

J'ai reçu, mon cher maître, il y a déja quelques jours, le *Siècle de Louis XIV*, augmenté du *Siècle de Louis XV*, et *les Trois empereurs* de M. l'abbé Caille. Je vous prie de recevoir tous mes remerciements du premier, et de faire à M. l'abbé Caille tous mes remerciements du second. Ce jeune abbé me paraît en effet, comme à vous, promettre beaucoup par cet échantillon, qui pourtant a bien l'air de n'en être pas un; car je gagerais bien que ce n'est pas là un coup d'essai, et qu'il a déja fait d'excellents vers. Je ne manquerai pas de faire ses compliments à Riballier, ou Ribaudier, qui, par parenthèse, vient de donner à une brochure sur l'inoculation une approbation qu'on dirait presque d'un philosophe.

« Quid domini facient, audent quum talia fures? »

VIRG., ecl. III.

A l'égard du *Siècle de Louis XIV*, il me paraît augmenté de plusieurs morceaux bien intéressants; et je ne m'étonne pas de ce que le roi de Danemarck a eu le courage de dire à Fontainebleau que l'auteur *lui avait appris à penser*. On écrase ici ce jeune prince de fêtes et de plaisirs qui l'ennuient. Il voudrait, à ce qu'on assure, voir les gens de lettres à son aise, et converser avec eux; mais le Conseil supérieur a décidé, dit-on, qu'il fallait qu'il ne les vît pas. De toutes les académies, il n'a encore vu que celle de peinture. On lui est, je crois, bien obligé de venir faire diversion à l'affaire de Corse, où vous savez nos succès, qui

viennent d'être couronnés par de nouveaux. Si Paoli venait ici, je ne connais de roi que le roi de Prusse qui attirât autant de curiosité.

Notre pauvre Damilaville est toujours dans un bien misérable état, souffrant de tous ses membres, sans appétit, ne pouvant se remuer, et digérer sans douleur le peu qu'il mange pour se soutenir. Il me paraît à bout de patience, et je suis pénétré de sa triste situation. Je ne manquerai pas de donner à l'abbé de Condillac l'anecdote que vous m'envoyez sur l'abbé d'Olivet, dont les mânes vous doivent bien de la reconnaissance de l'avoir placé dans votre ouvrage*. C'était un passable académicien, mais un bien mauvais confrère, qui haïssait tout le monde, et qui, entre nous, ne vous aimait pas plus qu'un autre. Je sais qu'il envoyait à Fréron toutes les brochures contre vous qui lui tombaient entre les mains, mais,

Seigneur, Laïus est mort, laissons en paix sa cendre **.

Adieu, mon cher et illustre confrère; portez-vous bien, et continuez à vous moquer de toutes nos sottises.

LETTRE ĀCIII.

A M. LE DUC DE CHOISEUL.

12 novembre.

Mon protecteur, daignez lire ceci, car ceci en vaut la peine. Ce n'est pas parceque la marmotte

* L'abbé d'Olivet et le président Hénault étaient les seuls auteurs vivant alors à qui Voltaire ait donné place en 1768 dans le *Catalogue des écrivains* placé en tête du *Siècle de Louis XIV*.

** On lit dans *OEdipe :*

Seigneur, Laïus est mort, laissez en paix sa cendre.

Act. II, sc. II.

des Alpes a bientôt soixante-quinze ans, ce n'est pas parcequ'elle radote qu'il s'est glissé un galimatias absurde dans le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, touchant la paix que nous vous devons : pendant que je passe la vie dans mon lit, l'éditeur a mis, à la page 202 du quatrième tome, une addition que je lui avais envoyée pour la page 142. Il a ajouté à votre paix ce qu'il devait ajouter à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il vous sera aisé de faire placer adroitement ce carton ci-joint : vous êtes accoutumé à réparer quelquefois les fautes d'autrui. J'ai voulu finir par la gloire de la nation et par la vôtre.

Quand l'édition est finie, quelques officiers m'apprennent des choses étonnantes, dignes de l'ancienne Rome.

Le prince héréditaire de Brunswick veut surprendre M. de Castries, qui en veut faire autant. On envoie à l'entrée de la nuit M. d'Assas, capitaine d'Auvergne, à la découverte; le régiment le suit en silence; il trouve, à vingt pas, des grenadiers ennemis couchés sur le ventre; ils se lèvent, ils l'entourent, lui mettent vingt baïonnettes sur la poitrine : *Si vous criez, vous êtes mort;* il retient son souffle un moment pour crier plus fort : *A moi, Auvergne, les voilà !* et il tombe percé de coups : Décius en a-t-il plus fait [1] ?

[1] * Voyez plus haut la lettre ccxii. (L. D. B.)

On me prend pour le greffier de la gloire; on me fournit de beaux traits, mais trop tard; c'est pour une belle édition in-4°.

Je vous demande en grace de lire la page 177, tome IV; vous y verrez une action très supérieure à celle des Thermopyles, et très vraie.

N. B. J'ai envoyé un *Siècle* à M. de Saint-Florentin. Il m'a mandé qu'il croyait que je pouvais le présenter au roi, et qu'il s'en chargerait. Je vais lui mander que je crois que vous lui avez donné le vôtre, et j'aurai l'honneur de vous en renvoyer un autre. M'approuvez-vous? Je prêche gloire et paix dans cet ouvrage.

N. B. Il s'est fait une grande révolution dans les esprits. Voici ce qu'un homme très sage me mande de Toulouse :

« Les trois quarts du parlement ont ouvert les « yeux, et gémissent du jugement des Calas. Il n'y « a plus que les vieux endurcis qui ne soient pas « pour la tolérance. »

Il en sera bientôt de même dans le parlement de Paris, je vous en réponds. On ne sera plus homicide pour paraître chrétien aux yeux du peuple. J'aurai contribué à cette bonne œuvre.

N. B. Ce changement dans les mœurs ne sera pas inutile à votre colonie de Versoix.

Permettez-moi de vous écrire un jour, à fond, sur votre colonie. Vous protégez votre vieille mar-

motte; cet établissement touche à mon pauvre trou; je suis de la colonie.

L'évêque d'Anneci est un fou, vous avez bien dû le voir. Le voilà disgracié à sa cour pour ses sottises. Le fanatisme n'a jamais fait que du mal.

Mon protecteur, vous avez beau jeu. Le duc de Grafton n'est pas une tête à résister à la vôtre.

Me pardonnez-vous de vous écrire une si longue lettre?

La vieille marmotte est à vos pieds; elle vous adore; elle vous souhaite prospérité et gloire; elle vous présente d'ailleurs son profond respect.

LETTRE ĀCIV.

A M. VERNES.

13 novembre.

J'ai fait tout juste avec vous, mon cher philosophe, comme on fesait autrefois avec les théologiens vos devanciers; on les croyait plus qu'on ne se croyait soi-même. J'avais beau être persuadé que M. le chevalier de Beauteville était en Suisse, vous m'assurâtes si positivement qu'il était à Saint-Omer, que c'est à Saint-Omer que j'ai adressé ma lettre. Elle partit dès le lendemain de votre visite; car, dès qu'il s'agit de rendre service, il faut songer que la vie est courte, et qu'il n'y a pas un mo-

ment à perdre. Cependant nous avons perdu trois semaines au moins, grace à la foi implicite que j'ai eue en vous.

On vous avait trompé de même sur les quatre cents hommes pris en débarquant en Corse; c'est bien, par tous les diables, au beau milieu de la terre ferme qu'ils ont été déconfits. Vous avez mis ma foi à de rudes épreuves; cependant j'aurai toujours foi en vous, je veux dire en votre caractère de franchise et de droiture, et en votre esprit plein de graces. Si Athanase vous avait ressemblé, nous ne serions pas où nous en sommes.

Sur ce, je vous donne ma bénédiction et reçois la vôtre.

P. S. J'aime mieux mille fois cette *Purification** que la fête de la Purification de la Vierge. Les parfums dont on s'est servi montent furieusement au nez. Le purificateur n'a pas physiquement six pieds de haut, mais moralement il en a plus de trente. Tudieu! quel homme! je voudrais bien qu'il vînt quelque jour nous parfumer. Si jamais je suis syndic, je me garderai bien d'avoir affaire à si forte partie.

* *Purification des trois points de Droit*, par l'avocat Delolme le jeune.

LETTRE ĀCV.

A M. CHRISTIN.

13 novembre.

Vous ne savez pas, mon cher petit philosophe, combien je vous regrette. Je ne peux plus parler qu'aux gens qui pensent comme vous; il n'y a que la communication de la philosophie qui console.

On me mande de Toulouse ce que vous allez lire : « Je connais actuellement assez Toulouse « pour vous assurer qu'il n'est peut-être aucune « ville du royaume où il y ait autant de gens éclai- « rés. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs des « hommes durs et opiniâtres, incapables de se prê- « ter un seul moment à la raison; mais leur nom- « bre diminue chaque jour; et non seulement toute « la jeunesse du parlement, mais une grande par- « tie du centre et plusieurs hommes de la tête vous « sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire « combien tout a changé depuis la malheureuse « aventure de Calas. On va jusqu'à se reprocher le « jugement rendu contre M. Rochette et les trois « gentilshommes; on regarde le premier comme « injuste, et le second comme trop sévère. »

Mon cher ami, attisez bien le feu sacré dans

votre Franche-Comté. Voici un petit *A B C*[1] qui m'est tombé entre les mains; je vous en ferai passer quelques uns à mesure; recommandez seulement au postillon de passer chez moi, et je le garnirai à chaque voyage. Je vous supplie de me faire venir le *Spectacle de la Nature,* les *Révolutions* de Vertot, les *Lettres américaines sur l'Histoire naturelle* de M. de Buffon; le plus tôt c'est toujours le mieux: je vous serai très obligé. Je vous embrasse le plus tendrement qu'il est possible.

LETTRE ĀCVI.

A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ,

SEIGNEUR HONGROIS.

14 novembre.

Monsieur, ces deux petites pièces[2] m'étant tombées entre les mains, j'ai cru en devoir faire part à celui qui s'amuse quelquefois à en faire de meilleures. Il y a eu peut-être un M. de Saint-Didier et un abbé Caille; mais je vous suis plus attaché que tous les abbés du monde. Je crois que vous me prenez pour un abbé allemand, ou pour l'abbé de Saint-Gall en Suisse, à l'énorme quantité de vin

[1] * DIALOGUES, tome I. (L. D. B.)

[2] * *Le Marseillais et le Lion*, et *les Trois empereurs en Sorbonne.* POÉSIES, tome II. (L. D. B.)

que vous m'envoyez. Vous me faites trop d'honneur, et vous avez trop de bonté pour un vieillard forcé à être sobre. Si j'étais jeune, je viendrais vous faire ma cour et boire avec vous votre bon vin; mais je ne boirai bientôt que de l'eau du Styx. Agréez, monsieur, mes remerciements et mes sentiments respectueux.

LETTRE ĀCVII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Novembre.

Madame, un officier de dragons me mande que vous lui avez demandé cela. Je vous envoie cela. Si votre ami* avait lu cela, et bien d'autres choses faites comme cela, il ne serait pas tourmenté, sur la fin de sa vie, par les idées les plus absurdes et les plus détestables que la fureur et la folie aient jamais inventées; il changerait avec tous les honnêtes gens de l'Europe qui ont changé.

Je l'aime malgré sa faiblesse, et je prends vivement son parti contre un marquis de Belestat, qui le traite avec la plus cruelle injustice, dans un ouvrage qui a trop de vogue, et qu'il faut absolument réfuter.

* Le président Hénault.

Je vous souhaite, madame, santé et fermeté : méprisez le monde et la vie, tout cela n'est qu'un fantôme d'un moment.

LETTRE ĀCVIII.

A M. COLMAN.

14 novembre.

Si je pouvais écrire de ma main, monsieur, je prendrais la liberté de vous remercier en anglais du présent que vous me faites de vos charmantes comédies; et, si j'étais jeune, je viendrais les voir jouer à Londres.

Vous avez furieusement embelli *l'Écossaise,* que vous avez donnée sous le nom de *Freeport,* qui est en effet le meilleur personnage de la pièce. Vous avez fait ce que je n'ai osé faire; vous punissez votre Fréron à la fin de la comédie. J'avais quelque répugnance à faire paraître plus long-temps ce polisson sur le théâtre; mais vous êtes un meilleur shérif que moi, vous voulez que justice soit rendue, et vous avez raison.

Lorsque je m'amusai à composer cette petite comédie, pour la faire représenter sur mon théâtre à Fernei, notre société d'acteurs et d'actrices me conseilla de mettre ce Fréron sur la scène comme un personnage dont il n'y avait point encore

d'exemple. Je ne le connais point, je ne l'ai jamais vu; mais on m'a dit que je l'avais peint trait pour trait.

Lorsqu'on joua, depuis, cette pièce à Paris, ce croquant était à la première représentation. Il fut reconnu dès les premières lignes; on ne cessa de battre des mains, de le huer, et de le bafouer, et tout le public, à la fin de la pièce, le reconduisit hors de la salle avec des éclats de rire. Il a eu l'avantage d'être joué et berné sur tous les théâtres de l'Europe, depuis Pétersbourg jusqu'à Bruxelles. Il est bon de nettoyer quelquefois le temple des Muses de ses araignées. Il me paraît que vous avez aussi vos Frérons à Londres, mais ils ne sont pas si plats que le nôtre. Au temps du *colloque de Poissy,* un bon catholique écrivait à un bon protestant : « Monsieur, les choses sont entièrement « égales des deux côtés : il est vrai que votre savant « est bien plus savant que notre savant, mais, en « récompense, notre ignorant est bien plus igno- « rant que votre ignorant. »

Continuez, monsieur, à enrichir le public de vos très agréables ouvrages. J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

LETTRE ĀCIX.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 15 novembre.

Madame, j'eus l'honneur de dépêcher à votre majesté impériale, le 15 mars dernier, à l'adresse du sieur B. Le Maistre, à Hambourg, un assez gros ballot, marqué I. D. R., N° 1.

Votre majesté a des affaires un peu plus importantes que celles de ce ballot. D'un côté elle force les Polonais à être tolérants et heureux, en dépit du nonce du pape; et de l'autre, elle paraît avoir affaire aux musulmans, malgré Mahomet. S'ils vous font la guerre, madame, il pourra bien leur arriver ce que Pierre-le-Grand avait eu autrefois en vue, c'était de faire de Constantinople la capitale de l'empire russe. Ces barbares méritent d'être punis, par une héroïne, du peu d'attention qu'ils ont eu jusqu'ici pour les dames. Il est clair que des gens qui négligent tous les beaux-arts, et qui enferment les femmes, méritent d'être exterminés. J'espère tout de votre génie et de votre destinée. Moustapha ne doit pas tenir contre Catherine. On dit que Moustapha n'a point d'esprit, qu'il n'aime point les vers, qu'il n'a jamais été à

la comédie, et qu'il n'entend point le français; il sera battu, sur ma parole. Je demande à votre majesté impériale la permission de venir me mettre à ses pieds, et de passer quelques jours à sa cour dès qu'elle sera établie à Constantinople; car je pense très sérieusement que si jamais les Turcs doivent être chassés de l'Europe, ce sera par les Russes. L'envie de vous plaire les rendra invincibles.

Que votre majesté daigne agréer les souhaits et le profond respect de votre admirateur, de votre très zélé, très ardent serviteur.

LETTRE ĀCX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 novembre.

Mes anges avaient très grande raison de s'endormir, comme au sermon, aux deux premières scènes du cinquième acte des *Guèbres;* le diable qui affligeait alors le petit possédé était un diable très soporatif, un diable froid, un diable à la mode. Ces scènes n'étaient que des jérémiades où l'on ne fesait que répéter ce qui s'était passé, et ce que le spectateur savait déja. Il faut toujours, dans une tragédie, que l'on craigne, qu'on espère à chaque scène; il faut quelque petit incident

nouveau qui augmente ce trouble; on doit faire naître à chaque moment, dans l'ame du lecteur, une curiosité inquiète. Le possédé était si rempli de l'idée de la dernière scène, quand il brocha cette besogne, qu'il allait à bride abattue dans le commencement de l'acte, pour arriver à ce dénouement qui était son unique objet.

A peine eut-il lu la lettre céleste des anges, qu'il refit sur-le-champ les trois premières scènes qu'il vous envoie. Il ne s'en est pas tenu là; il a fait, au quatrième acte, des changements pareils: il polit tout l'ouvrage. Ce n'est plus le seul Arzémon qui tue le prêtre, c'est toute la troupe honnête qui le perce de coups. Il n'y a pas une seule de vos critiques à laquelle votre exorcisé ne se soit rendu avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le diable de *la Chose impossible*[1] n'était pas plus docile.

A l'égard des adoucissements sur la prêtraille, c'est là véritablement la chose impossible qui est au-dessus des talents du diable. La pièce n'est fondée que sur l'horreur que la prêtraille inspire; mais c'est une prêtraille païenne. *Mahomet* a bien passé, pourquoi *les Guèbres* ne passeraient-ils pas? Si on craint les allusions, il y en avait cent fois plus dans *le Tartufe*.

[1] * Contes de La Fontaine, tome II. (L. D. B.)

Trouveriez-vous à propos que Marin montrât la pièce au chancelier, ou plutôt que quelqu'un de ses amis la lui confiât comme un ouvrage posthume de feu Latouche, auteur de l'*Iphigénie en Tauride?* Un homme fraîchement sorti du Parlement ne s'effraiera pas de l'humiliation des prêtres. Il m'a écrit une lettre charmante sur le *Siècle de Louis XIV*.

A l'égard des acteurs, j'oserais presque dire que la pièce n'en a pas besoin; c'est une tragédie qu'il faut plutôt parler que déclamer. Les situations y feraient tout, les comédiens, peu de chose; et le sujet est si piquant, si intéressant, si neuf, si conforme à l'esprit philosophique du temps, que le pièce aurait peut-être le succès du *Siège de Calais*, et du *Catilina* de Crébillon, quoique ces deux pièces soient inimitables.

Il y a plus encore: c'est que cette tragédie pourrait faire du bien à la nation; elle contribuera peut-être à éteindre la flamme où le chevalier de La Barre a péri, à la honte éternelle de ce siècle infame.

Si on ne peut jouer *les Guèbres*, il se trouvera un éditeur qui la fera imprimer avec une préface sage, dans laquelle on ira au-devant de toutes les allusions malignes. Un jour viendra que les Welches seront assez sages pour jouer *les Guèbres*. C'est dans cette douce espérance que je me mets à

l'ombre de vos ailes avec toute la tendresse imaginable.

Est-ce Villars qu'on appelle aujourd'hui Prâlin? ou est-ce Prâlin auprès de Châlons?

Croyez-vous que Moustapha l'imbécile déclare la guerre à ma Catau-Sémiramis? ne pensez-vous pas que le pape aide sous main les Corses? Si vous ne faites pas rentrer l'infant dans Castro, je vous coupe une aile.

Et du blé, en aurez-vous? je vous avertis que j'ai été obligé de semer trois fois le même champ. L'Évangile ne sait ce qu'il dit, quand il prétend que ce blé doit pourrir pour germer; les pluies avaient pourri mes semences, et, malgré l'Évangile, je n'aurais pas eu un épi. Je suis un rude laboureur.

LETTRE ĀCXI.

A M. MAILLET DU BOULLAI [1],

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE ROUEN.

A Fernei, 20 novembre.

Monsieur, la lettre dont vous m'honorez, au nom de votre illustre Académie, est le prix le plus honorable que je puisse jamais recevoir de mon zèle pour la gloire du grand Corneille, et pour

[1] * Charles-Nicolas Maillet du Boullai, maître des comptes, né à Rouen le 6 février 1729, mort le 13 septembre 1769. (L. D. B.)

les restes de sa famille. L'éloge de ce grand homme devait être proposé par ceux qui font aujourd'hui le plus d'honneur à sa patrie. Je ne doute pas que ceux qui ont remporté le prix, ou qui en ont approché, n'aient pleinement rempli les vues de l'Académie ; un si beau sujet a dû animer les auteurs d'un noble enthousiasme. Il me semble que le respect pour ce grand homme est encore augmenté par les petites persécutions du cardinal de Richelieu, par la haine d'un Bois-Robert, par les invectives d'un Claveret, d'un Scudéri, et d'un abbé d'Aubignac, prédicateur du roi. Corneille est assurément le premier qui donna de l'élévation à notre langue, et qui apprit aux Français à penser et à parler noblement. Cela seul lui mériterait une éternelle reconnaissance ; mais quand ce mérite se trouve dans des tragédies conduites avec un art inconnu jusqu'à lui, et remplies de morceaux qui occuperont la mémoire des hommes dans tous les siècles, alors l'admiration se joint à la reconnaissance. Personne ne lui a payé ces deux tributs plus volontiers que moi, et c'est toujours en lui rendant le plus sincère hommage que j'ai été forcé de relever des fautes.

« Quas aut incuria fudit,
« Aut humana parum cavit natura. »

HOR., *de Art. poet.*, v. 352.

Ces fautes, inévitables dans celui qui ouvrit la

carrière, instruisent les jeunes gens sans rien diminuer de sa gloire. J'ai eu soin d'avertir plusieurs fois qu'on ne doit juger les grands hommes que par leurs chefs-d'œuvre.

Les Anglais lui opposent leur Shakspeare; mais les nations ont jugé ce procès en faveur de la France. Corneille imita quelque chose des Espagnols; mais il les surpassa, de l'aveu des Espagnols mêmes.

Faites agréer, je vous prie, monsieur, à l'Académie mes très humbles et respectueux remerciements des deux *Éloges* qu'elle daigne me faire tenir. Je les lirai avec le même transport qu'un officier de l'armée de Turenne devait lire l'*Éloge* de son général, prononcé par Fléchier. Je suis extrêmement sensible au souvenir de M. de Cideville; il y a plus de soixante ans que je lui suis tendrement attaché. La plus grande consolation de mon âge est de retrouver de vieux amis. Je crois en avoir un autre dans votre Académie, si j'en juge par mes sentiments pour lui; c'est M. Le Cat, qui joint la plus saine philosophie aux connaissances approfondies de son art.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCXII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

Il vaut mieux servir tout à-la-fois que plat à plat; ainsi j'envoie à mon divin ange *les Guèbres* tout entiers, sous le couvert de M. le duc de Prâlin. Il m'a paru impossible d'adoucir les traits contre *messieurs* de Pluton. Si ce sont en effet des prêtres païens, des prêtres des enfers, on ne peut trop les rendre odieux. Si les malintentionnés s'obstinent à traiter cela d'allégories, rien ne les en empêchera, quelque tour que l'on prenne.

Je sens bien que mon nom est plus à craindre que la piéce même. Ce serait mon nom qui ferait naître toutes les allusions; il porte toujours malheur à la sacro-sainte. Il est constant que la chose en elle-même est non seulement de la plus grande innocence, mais de la meilleure morale. Si les allusions qu'on peut faire devaient empêcher les piéces d'être jouées, il n'y en aurait aucune qu'on pût représenter. Le possédé a pris son parti; si on ne peut avoir une approbation, il s'en passera très bien; il fera imprimer la facétie qui déplaira beaucoup aux persécuteurs, mais qui plaira infiniment aux persécutés.

Et, après tout, comme il n'y a point aujourd'hui d'inquisiteurs en France, qui fassent brûler les peintres qui les dessinent, je ne vois pas qu'il y ait plus de danger à imprimer cette pièce que celle du *Royaume en interdit*[1], ou de *l'Honnête Criminel.*

Je vous demande, en grace, mon cher ange, de lire l'article *Lally* au quatrième volume du *Siècle.* Je suis convaincu qu'il était aussi innocent que brutal, et que rien n'est aussi injuste que la justice.

L'abbé de Chauvelin, cette fois-ci, ne doit pas être mécontent; au reste, il est bien difficile de *contenter tout le monde et son père*[2].

Respect et tendresse.

LETTRE ĀCXIII.

A M. MARMONTEL.

28 novembre.

Point du tout, mon cher ami, le patriarche est toujours malingre; et, s'il est goguenard dans les

[1] * Tragédie de M. Gudin, publiée à Genève en 1767 sous le titre de *Lothaire.* Elle fut brûlée à Rome le 28 septembre 1768. La troisième édition est de 1801, et porte pour intitulé : *le Royaume mis en interdit.* (L. D. B.)

[2] * On ne peut contenter tout le monde et son père.

LA FONTAINE, liv. III, fab. I.

(L. D. B.)

intervalles de ses souffrances, il ne doit la vie qu'à ce régime de gaieté, qui est le meilleur de tous.

Tout gai que je suis par accès, je suis au fond très affligé pour l'Espagne que l'université de Salamanque succède aux jésuites dans le ministère de la persécution. Je l'avais bien prévu avec frère Lembertad; et je dis, quand on chassa les renards: On nous laissera manger aux loups.

J'ai toujours votre quinzième chapitre dans le cœur et dans la tête, et la censure *contre*, dans le cul. Je ne crois pas qu'il y ait rien de si déshonorant pour notre siècle. Sans votre quinzième chapitre, ce siècle était dans la boue. Vous devez aller remercier la Sorbonne en cérémonie; elle a rassemblé les pensées d'un grand écrivain et d'un grand citoyen; elle démontre au roi que vous êtes un sujet fidèle, et à l'Église, que vous êtes un homme très religieux. Il était impossible de travailler plus heureusement à votre justification et à votre gloire.

Votre idée de l'*Histoire politique de l'Église* est très belle, mais c'est l'histoire du monde entier. Il n'y a point de royaume en Europe que le pape n'ait donné ou cru donner; il n'y en a point où il n'ait levé des impôts, où il n'ait excité des guerres: j'en ai dit quelques mots dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*.

L'*Examen* dans lequel le président Hénault est

si maltraité est un tour de maître Gonin, que je n'ai pas encore éclairci. L'ouvrage est assurément d'un homme très profond dans l'histoire de France. Il y a des erreurs, mais il y a aussi des recherches savantes. Le style court après celui de Montesquieu; il l'attrape quelquefois, mais avec des solécismes et des barbarismes dont Montesquieu avait aussi sa part. On a imprimé ce petit livre sous le nom d'un marquis de Belestat. J'ai reçu moi-même de Montpellier deux lettres signées de ce nom; et il se trouve à fin de compte qu'il n'y a point de marquis de Belestat; c'est l'aventure du faux Arnauld.

Je crois, après m'être bien tourmenté à deviner, que je dois finir par rire. Plût à Dieu qu'il n'y eût dans le monde que ces petites méchancetés! Mais je reprends mon air grave et triste quand je songe à certaines choses qui se sont passées dans mon siècle; je ne les oublie point, je les garde pour les posthumes, et je veux que la postérité déteste les persécuteurs.

Je vous embrasse bien tendrement, mon très cher confrère.

LETTRE ĀCXIV.

A M. COLLINI.

A Fernei, 28 novembre.

C'est votre ami, qui n'est pas encore mort, qui écrit à son cher ami par la main de son secrétaire. J'ai envoyé deux exemplaires de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* à son altesse électorale et à vous. Vous trouverez que je fais mention de vous à l'article du *Cartel*. Mon nom sera désormais confondu avec le vôtre; ce sera pour moi, mon cher ami, une vraie consolation. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

LETTRE ĀCXV.

A M. LE PRINCE DE LIGNE.

A Fernei, 3 décembre.

Monsieur le prince, je suis enchanté de votre lettre, de votre souvenir; vous réveillez l'assoupissement mortel dans lequel mon âge et mes maladies m'ont plongé. J'ai quelquefois combattu ma langueur par des plaisanteries qui sont, à ce que je vois, parvenues jusqu'à vous; elles m'ont valu la jolie lettre dont vous m'honorez. Je m'aperçois

que certaines plaisanteries sont bonnes à quelque chose : il y a trente ans qu'aucun gouvernement catholique n'aurait osé faire ce qu'ils font tous aujourd'hui. La raison est venue ; elle rend à la superstition les fers qu'elle avait reçus d'elle.

J'ai eu l'honneur d'avoir chez moi M. le duc de Bragance, que je crois votre beau-frère ou votre oncle, et qui me paraît bien digne de vous être quelque chose. Il pense comme vous ; et il n'y a plus que des universités comme celle de Louvain où l'on pense autrement. Le monde est bien changé.

Je crois M. Dermenches actuellement à Paris : il ne doit pas être jusqu'ici trop content de l'expédition de Corse.

Puissiez-vous, monsieur le prince, ne vous faire jamais tuer par des montagnards ou par des housards! vivez très long-temps pour les intérêts de l'esprit, des graces, et de la raison.

Agréez mon sincère et tendre respect.

LETTRE ĀCXVI.

A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Fernei, 3 décembre.

Voilà, monsieur, deux beaux ouvrages contre le fanatisme. Voilà deux engagements pris, à la

face du ciel et de la terre, de ne jamais permettre à la religion de persécuter la probité. Il est temps que le monstre de la superstition soit enchaîné. Les princes catholiques commencent un peu à réprimer ses entreprises; mais, au lieu de couper les têtes de l'hydre, ils se bornent à lui mordre la queue; ils reconnaissent encore deux puissances, ou du moins ils feignent de les reconnaître : ils ne sont pas assez hardis pour déclarer que l'Église doit dépendre uniquement des lois du souverain; leurs sujets achètent encore des dispenses à Rome; les évêques paient des annates à la chambre qu'on nomme apostolique; les archevêques achètent chèrement un licou de laine qu'on nomme un pallium. Il n'y a que votre illustre souveraine qui ait raison; elle paie les prêtres, elle ouvre leur bouche, et la ferme; ils sont à ses ordres, et tout est tranquille.

Je souhaite passionnément qu'elle triomphe de l'Alcoran comme elle a su diriger l'Évangile. Je suis persuadé que vos troupes battront les Ottomans amollis. Il me semble que toutes les grandes destinées se tournent vers vos climats. Il sera beau qu'une femme détrône des barbares qui enferment les femmes, et que la protectrice des sciences batte complétement les ennemis des beaux-arts. Puissé-je vivre assez long-temps pour apprendre que les eunuques du sérail de Constantinople

sont allés filer en Sibérie! Tout ce que je crains, c'est qu'on ne négocie avec Moustapha, au lieu de le chasser de l'Europe. J'espère qu'elle punira ces brigands de Tartarie qui se croient en droit de mettre en prison les ministres des souverains. Le beau moment, monsieur, que celui où la Grèce verrait ses fers brisés! Je voudrais recevoir une lettre de vous, datée de Corinthe ou d'Athènes. Tout cela est possible. Si Mahomet II a vaincu un sot empereur chrétien, Catherine II peut bien chasser un sot empereur turc. Vos armées ont battu des armées plus disciplinées que les janissaires. Vous avez pris déja la Crimée, pourquoi ne prendriez-vous pas la Thrace? Vous vous entendrez avec le prince Héraclius, et vous reviendrez après mettre à la raison les bons serviteurs du nonce du pape en Pologne.

Voilà quel est mon roman. Le courage de l'impératrice en fera une histoire véritable; elle a commencé sa gloire par les lois, elle l'achèvera par les armes. Vivez heureux auprès d'elle, monsieur le comte; servez-la dans ses grandes idées, et chantez ses actions.

Je présente mes respects à madame la comtesse de Schowalow.

LETTRE ĀCXVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 décembre.

Le petit possédé demande bien pardon à son ange de le fatiguer continuellement des détails de son obsession. Voici un petit chiffon qui contient les changements demandés, ou du moins ceux qu'on a pu faire. Mais, quelque adoucissement qu'on puisse mettre au portrait des prêtres d'Apamée, le fond restera toujours le même, et c'est ce fond qui est à craindre. J'interpelle ici mes deux anges, et je m'en rapporte à leur conscience. N'est-il pas vrai que le nom du diable qui a fait cet ouvrage leur a fait peur? n'est-il pas vrai que ce nom fatal a fait la même impression sur le philosophe Marin? n'ont-ils pas jugé de la piéce par l'auteur sans même s'en apercevoir? ce sont là les tristes effets de la mauvaise réputation; autrement comment auraient-ils pu soupçonner des païens de Syrie d'avoir la moindre ressemblance avec le clergé de France? Ce clergé n'a aucun tribunal, ne condamne personne à mort, ne persécute aujourd'hui personne.

Si les Guébres pouvaient ressembler à quelque chose, ce ne serait qu'aux premiers chrétiens pour-

suivis par les pontifes païens, pour n'avoir adoré qu'un seul Dieu; et même on pourrait dire que la pièce de Latouche était originairement une tragédie chrétienne, mais que la crainte de retomber dans le sujet de *Polyeucte*, et le respect pour notre sainte religion, qui ne doit pas être prodiguée sur le théâtre, engagèrent l'auteur à déguiser le sujet sous d'autres noms.

La pièce même, présentée à la police sous ce point de vue avec un avertissement, serait-elle rejetée sous prétexte qu'il y a des prêtres en France, comme il y en a eu de tout temps dans tous les états du monde? il n'y a certainement pas un mot qui puisse désigner nos évêques, nos curés, ou même nos moines. On pourrait, tout au plus, chercher quelque analogie entre les prêtres d'Apamée et ceux de l'inquisition; mais l'inquisition est abhorrée en France, et réprimée en Espagne; et certainement M. le comte d'Aranda ne demandera pas qu'on supprime cet ouvrage à Paris.

Si on reproche à feu M. Guimond de Latouche d'avoir rendu les prêtres d'Apamée trop odieux, il me semble qu'on peut répondre que, s'ils ne l'étaient pas, l'empereur aurait tort de les abolir; que d'ailleurs la loi contre les Guébres a été portée, non par les prêtres, mais par l'empereur lui-même; que tous les personnages ont tort dans la pièce, excepté le vieux jardinier et sa fille; que

l'empereur, en leur pardonnant à tous, fait un grand acte de clémence, et que le dénouement est fondé sur l'amour de la justice et du bien public.

Si, avec ces raisons, la pièce ne passe point à la police, il faudra s'en consoler, en l'imprimant soit sous le nom de Latouche, soit sous un autre.

J'ai bien de l'inquiétude sur un objet beaucoup plus important, qui est la vie ou la mort de M. le comte de Coigni, que nos malheureuses gazettes étrangères ont tué en Corse. Il était venu coucher quelques jours à Fernei, l'année passée; il m'avait paru très aimable, fort instruit, et fort au-dessus de son âge; il passait déja pour un excellent officier. Je veux encore me flatter que les gazettes ne savent ce qu'elles disent : cela leur arrive fort souvent.

Je ne suis que trop sûr de la mort du chevalier de Bétizi, qui était bien attaché à la bonne cause, et que je regrette beaucoup; mais je veux douter de celle de M. de Coigni.

Donnez-moi donc, pour me consoler, quelques espérances sur un certain duché* qui ne vaut pas celui de Milan, mais pour lequel j'ai pris un vif intérêt.

* Castro et Ronciglione, que M. de Voltaire desirait de voir réunis au duché de Parme.

Je persiste plus que jamais dans mon culte de dulie.

LETTRE ĀCXVIII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, le 6 décembre.

Vous ne m'écrivez plus que de petits billets, mon cher et ancien ami ; je vous sais fort occupé, et je respecte votre temps. Je crois vous avoir remercié du *Siècle de Louis XIV*. Vous en avez envoyé un exemplaire à notre secrétaire, M. Duclos, qui, étant malade d'une fluxion de poitrine, m'a chargé de vous en remercier pour lui. Quant à notre pauvre Damilaville, il est dans un état affreux, ne pouvant ni vivre ni mourir, et n'ayant de connaissance que pour sentir toute l'horreur de sa situation. Il reçut l'extrême-onction, il y a quelques jours, sans savoir ce qu'on lui fesait. Je vais le voir tous les jours, et j'ai besoin de tout mon attachement pour lui pour soutenir ce spectacle. J'ai bien peur que son agonie ne soit longue et affreuse. Que le sort de la condition humaine est déplorable !

Le roi de Danemarck a été samedi dernier aux académies. Il donnera son portrait à l'Académie française, comme la reine Christine. Je lui ai fait de mon mieux les honneurs de celle des sciences par un discours dont mes confrères m'ont fort remercié, et où j'ai tâché de faire parler la philosophie avec la dignité qui lui convient. J'avais vu, il y a quinze jours, ce prince chez lui avec plusieurs autres de vos amis. Il me parla beaucoup de vous, des services que vos ouvrages avaient rendus, des préjugés que vous avez détruits, des ennemis que votre liberté de penser vous avait faits ; vous vous doutez bien de mes réponses.

Adieu, mon cher et illustre maître; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCXIX.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

7 décembre.

Puisque vous vous êtes amusée de *cela*, madame, amusez-vous de *ceci:* c'est un ouvrage de l'abbé Caille, que vous avez tant connu, et qui vous était bien tendrement attaché.

Eh, pardieu! madame, comment pouvais-je faire avec le président? Mille gens charitables, dans Paris, m'attribuaient cet ouvrage contre lui; on me le mandait de tous côtés. Jamais Ragotin n'a été plus en colère que moi. Je n'ai découvert l'auteur que d'aujourd'hui, après trois mois de recherches. Ce n'est point le marquis de Belestat, c'est un gentilhomme de la province, qu'on appelle aussi monsieur le marquis. Il est très profond dans l'histoire de France; c'est une espéce de comte de Boulainvilliers, très poli dans la conversation, mais hardi et tranchant la plume à la main.

Il est bien injuste envers M. le président Hénault, et bien téméraire envers le petit-fils de Shah-Abbas. Si j'ai assez de matériaux pour le

réfuter, j'en userai avec toute la circonspection possible. Je veux que l'ouvrage soit utile, et qu'il vous amuse. Il s'agit d'Henri IV; j'ai quelque droit sur ce temps-là; je compte même dédier mon ouvrage à l'Académie française, parceque j'y prends le parti d'un de ses membres. La plupart des gens voient déchirer leur confrère avec une espèce de plaisir; je prétends leur apprendre à vivre.

Vous savez sans doute que quand l'évêque du Pui ennuyait son monde à Saint-Denis, une centaine d'auditeurs se détacha pour aller visiter le tombeau d'Henri IV. Ils se mirent tous à genoux autour du cercueil, et, attendris les uns par les autres, ils l'arrosèrent de leurs larmes. Voilà une belle oraison funèbre et une belle anecdote. Cela ne tombera pas à terre.

Je me flatte, madame, que votre *petite mère*[1] n'a rien à craindre des sots contes que l'on débite dans Paris contre son mari, que je regarde comme un homme de génie, et par conséquent comme un homme unique dans le petit siècle qui a succédé au plus grand des siècles.

Oui, sans doute, la paix vaut encore mieux que la vérité; c'est-à-dire qu'il ne faut pas contrister son voisin pour des arguments; mais il faut chercher la paix de l'ame dans la vérité, et

[1] * La duchesse de Choiseul. (L. D. B.)

fouler aux pieds des erreurs monstrueuses qui bouleverseraient cette ame, et qui la rendraient le jouet des fripons.

Soyez très sûre qu'on passe des moments bien tristes à quatre-vingts ans, quand on nage dans le doute. Vos amis les Chaulieu et les Saint-Aulaire sont morts en paix.

LETTRE ACXX.

A M. D'ALEMBERT.

12 décembre.

Mon cher philosophe, mon cher ami, je suis étonné et affligé de ne point recevoir de vos nouvelles dans le tombeau où le cher La Bletterie m'a condamné.

J'avais écrit à Damilaville sous l'ancienne enveloppe de M. Gaudet, quai Saint-Bernard, comme il me l'avait recommandé. Je l'avais prié dans ma lettre de vous engager à m'instruire de son état, s'il ne pouvait m'en informer lui-même. Je vous demande en grace de me faire savoir dans quel état il est. J'ai besoin d'être rassuré; ayez pitié de mon inquiétude.

M. de Rochefort, votre ami, a été assez bon pour venir passer trois jours dans ma solitude

avec madame sa femme, dont le joli visage n'a à la vérité que dix-huit ans, mais dont l'esprit est très majeur. Je doute qu'aucun des capitaines des gardes-du-corps, de quelque roi que ce puisse être, soit plus instruit que ce chef de brigade. Il n'y a point, à mon gré, de place qui ne soit au-dessous de son mérite.

Je ne sais si vous avez connaissance de toutes les manœuvres qu'a faites votre hypocrite La Bletterie pour armer le gouvernement contre tous ceux qui ont trouvé sa traduction de Tacite ridicule. Vous devez, en ce cas, être puni plus sévèrement que personne. Au reste, s'il veut absolument qu'on m'enterre, je vous demande en grace de ne lui point donner ma place à l'Académie. J'ai lu, dans une gazette suisse, que vous avez été présenté au roi danois avec une volée de philosophes, tels que les Saurin, les Diderot, les Helvétius, les Duclos, les Marmontel, et que les Ribaudier n'en étaient pas.

Dites, je vous en prie, au premier secrétaire de Bélisaire, que son ouvrage est traduit en russe, et qu'une partie du quinzième chapitre est de la façon de l'impératrice. On a prêché devant elle un sermon sur la tolérance qui mérite d'être connu, quand ce ne serait que pour le sujet. Dieu bénisse les Welches! ils viennent les derniers en tout.

On dit que vous avez enfin une salle de Vauxhall, mais que vous n'avez point encore de salle de *Magna Charta*[1].

Ayez la bonté, je vous en prie, de mettre *Marie de Médicis* au lieu de *Catherine de Médicis* à la p. 285 du premier volume du *Siècle de Louis XIV*[*].

Ce beau siècle a eu ses sottises comme les autres, mais du moins il y avait de grands talents.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami, vous qui empêchez que ce siècle ne soit la chiasse du genre humain.

LETTRE ĀCXXI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

12 décembre.

Madame, les imaginations ne dorment point; et, quand même elles prendraient, en se couchant, une dose des oraisons funèbres de l'évêque du Pui et de l'évêque de Troies, le diable les bercerait toujours. Quand la marâtre nature nous prive de la vue, elle peint les objets avec plus de force dans le cerveau; c'est ce que la coquine me fait éprouver.

[1] * La grande Charte obtenue de Jean-Sans-Terre, et qui fait la base de la constitution et des libertés en Angleterre. (L. D. B.)

* Cette faute a été corrigée dans les éditions postérieures à 1768.

Je suis votre confrère des Quinze-Vingts, dès que la neige est sur mon horizon de quatre-vingts lieues de tour; le diable alors me berce beaucoup plus que dans les autres saisons. Je n'ai trouvé à cela d'autre exorcisme que celui de boire: je bois beaucoup; c'est-à-dire demi-setier à chaque repas, et je vous conseille d'en faire autant; il faut que ce soit d'excellent vin; personne, de mon temps, n'en avait de bon à Paris.

L'aventure du président Hénault est assurément bien singulière. On s'est moqué de moi avec des Belloste et des Belestat, grands noms que vous connaissez. Je ne veux ni rien croire, ni même chercher à croire.

L'abbé Boudot a eu la bonté de fureter dans la Bibliothèque du roi. Il en résulte qu'il est très vrai qu'aux premiers États de Blois, dont vous ne vous souvenez guère, on donna trois fois aux parlements le titre d'*États-Généraux au petit pied.* Je ne pense point du tout que les parlements représentent les États-Généraux, sur quelque *pied* que ce puisse être; et quand même j'aurais acheté une charge de conseiller au Parlement pour quarante mille francs, je ne me croirais point du tout partie des États-Généraux de France.

Mais je ne veux point entrer dans cette discussion, et m'aller brouiller avec tous les parlements du royaume, à moins que le roi ne me donne

quatre ou cinq régiments à mes ordres. De toutes les facéties qui sont venues troubler mon repos dans ma retraite, celle-ci est la plus extraordinaire.

L'*A B C* est un ancien ouvrage traduit de l'anglais, imprimé en 1762. Cela est fier, profond, et hardi; cette lecture demande de l'attention. Il n'y a point de ministre, point d'évêque en-deçà de la mer, à qui cet *A B C* puisse plaire; cela est insolent, vous dis-je, pour des têtes françaises. Si vous voulez le lire, vous qui avez une tête de tout pays, j'en chercherai un exemplaire, et je vous l'enverrai; mais l'ouvrage a un pouce d'épaisseur. Si votre grand'maman a ses ports francs, comme son mari, je le lui adresserai pour vous.

Il faut que je vous conte ce qu'on ne sait pas à Paris. Le singe de Nicolet, qui demeure à Rome, s'est avisé de canoniser non seulement madame de Chantal, à qui saint François de Sales avait fait deux enfants, mais il a encore canonisé[1] un frère capucin, nommé frère Cucufin d'Ascoli. J'ai vu le procès-verbal de sa canonisation; il y est dit qu'il se plaisait fort à se faire donner des coups de pied dans le cul par humilité, et qu'il répandait

[1] * Voltaire lui-même a fait aussi *la Canonisation* du grand et bienheureux *saint Cucufin* dont le nom n'offre guère moins de beautés poétiques que l'illustre saint Cucuphat. La canonisation du premier se trouve dans les FACÉTIES. (L. D. B.)

exprès des œufs frais et de la bouillie sur sa barbe, afin que les profanes se moquassent de lui, et qu'il offrait à Dieu leurs railleries. Raillerie à part, il faut que Rezzonico soit un grand imbécile; il ne sait pas encore que l'Europe entière rit de Rome comme de frère Cucufin.

Je sais pourtant qu'il y a encore des Hottentots, même à Paris; mais, dans dix ans, il n'y en aura plus : croyez-moi sur ma parole.

Quoi qu'il en soit, madame, buvez et dormez; amusez-vous le moins mal que vous le pourrez, supportez la vie, ne craignez point la mort, que Cicéron appelle la fin de toutes les douleurs. Cicéron était un homme de fort bon sens. Je déteste les poules mouillées et les ames faibles. Il est trop honteux d'asservir son ame à la démence et à la bêtise de gens dont on n'aurait pas voulu pour ses palefreniers. Souvenons-nous des vers de l'abbé de Chaulieu :

Plus j'approche du terme, et moins je le redoute.
Sur des principes sûrs mon esprit affermi,
Content, persuadé, ne connaît plus de doute;
Des suites de ma fin je n'ai jamais frémi [1].

A La Fare, IIe épître.

Adieu, madame; je baise vos mains avec mes

[1] * Au lieu de ce vers, on lit dans les Œuvres de Chaulieu :

Je ne suis libertin, ni dévot à demi.

(L. D. B.)

lèvres plates, et je vous serai attaché jusqu'au dernier moment.

LETTRE ĀCXXII.

A M. BORDES,

A LYON.

17 décembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami. Voici un petit livre qui m'est tombé entre les mains; je vous prie de m'en dire votre avis. Je ne vous ai point envoyé les *Siècles*, parcequ'ils sont pleins de fautes typographiques : mon sort est d'être ridiculement imprimé.

Vous m'abandonnez. J'ai besoin que vous me disiez ce que vous pensez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet. Je ne vous demande point de nouvelles des Corses ni de madame Dubarri, mais je vous en demande de l'*A B C*.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'est pas philosophe; mais, pourvu que les honnêtes gens le soient, je suis fort content. Il s'est fait un prodigieux changement dans Toulouse. La révolution s'opère sensiblement dans les esprits, malgré les cris des fanatiques. La lumière vient par cent trous qu'il leur sera impossible de boucher.

Que dites-vous de Catherine, qui se fait inoculer sans que personne en sache rien, et qui va se mettre à la tête de son armée? Je souhaite passionnément qu'elle détrône Moustapha. Je voudrais avoir assez de force pour l'aller trouver à Constantinople; mais je suis plus près d'aller trouver Pierre III, quoique je ne sois pas si ivrogne que lui.

Avez-vous lu *la Riforma d'Italia?* il n'y a guère d'ouvrage plus fort et plus hardi; il fait trembler tous les prêtres, et inspire du courage aux laïques. L'idole de Sérapis tombe en piéces; on ne verra que des rats et des araignées dans le creux de sa tête. Il se peut très bien faire que les Italiens nous devancent; car vous savez que les Welches arrivent toujours les derniers en tout, excepté en falbalas et en pompons.

Je n'ai point entendu parler des prétendues faveurs du parlement de Paris. J'ai un neveu actuellement conseiller à la Tournelle, qui ne m'aurait pas laissé ignorer tant de bontés. On ne fait pas toujours tout ce qu'on serait capable de faire.

Portez-vous bien, mon cher vrai philosophe, et cultivez tout doucement la vigne du Seigneur.

LETTRE ĀCXXIII.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Pétersbourg, 6-17 décembre.

Monsieur, je suppose que vous me croyez un peu d'inconséquence: je vous ai prié, il y a environ un an, de m'envoyer tout ce qui a jamais été écrit par l'auteur dont j'aime le mieux à lire les ouvrages; j'ai reçu au mois de mai passé le ballot que j'ai desiré, accompagné du buste de l'homme le plus illustre de notre siècle.

J'ai senti une égale satisfaction de l'un et de l'autre envoi: ils font depuis six mois le plus bel ornement de mon appartement, et mon étude journalière; mais jusqu'ici je ne vous en ai accusé ni la réception, ni fait mes remerciements. Voici comme je raisonnais: un morceau de papier mal griffonné, rempli de mauvais français, est un remerciement stérile pour un tel homme; il faut lui faire mon compliment par quelque action qui puisse lui plaire. Différents faits se sont présentés; mais le détail en serait trop long: enfin j'ai cru que le meilleur serait de donner par moi-même un exemple qui pût devenir utile aux hommes. Je me suis souvenue que par bonheur je n'avais pas eu la petite-vérole. J'ai fait écrire en Angleterre pour avoir un inoculateur: le fameux docteur Dimsdale s'est résolu de passer en Russie. Il m'a inoculée le 12 octobre. Je n'ai pas été au lit un seul instant, et j'ai reçu du monde tous les jours. Je vais tout de suite faire inoculer mon fils unique.

Le grand-maître de l'artillerie, le comte Orlof, ce héros qui ressemble aux anciens Romains du beau temps de la

république, et qui en a le courage et la générosité, doutant s'il avait eu cette maladie, est à présent entre les mains de notre Anglais, et le lendemain de l'opération il s'en alla à la chasse dans une très grande neige. Nombre de courtisans ont suivi son exemple, et beaucoup d'autres s'y préparent. Outre cela on inocule à présent à Pétersbourg dans trois maisons d'éducation et dans un hôpital établi sous les yeux de M. Dimsdale.

Voilà, monsieur, les nouvelles du pôle. J'espère qu'elles ne vous seront point indifférentes.

Les écrits nouveaux sont plus rares. Cependant il vient de paraître une traduction française de l'instruction russe donnée aux députés qui doivent composer le projet de notre code. On n'a pas eu le temps de l'imprimer. Je me hâte de vous en envoyer le manuscrit, afin que vous voyiez mieux de quel point nous partons. J'espère qu'il n'y a pas une ligne qu'un honnête homme ne puisse avouer.

J'aimerais bien de vous envoyer des vers en échange des vôtres; mais qui n'a pas assez de cervelle pour en faire de bons, fait mieux de travailler de ses mains. Voilà ce que j'ai mis en pratique: j'ai tourné une tabatière que je vous prie d'accepter. Elle porte l'empreinte de la personne qui a pour vous le plus de considération; je n'ai pas besoin de la nommer, vous la reconnaîtrez aisément.

J'oubliais, monsieur, de vous dire que j'ai augmenté le peu ou point de médecine qu'on donne pendant l'inoculation, de trois ou quatre excellents spécifiques que je recommande à tout homme de bon sens de ne point négliger en pareille occasion. C'est de se faire lire *l'Écossaise, Candide, l'Ingénu, l'Homme aux quarante écus*, et *la Princesse de Babylone*. Il n'y a pas moyen, après cela, de sentir le moindre mal.

P. S. La lettre ci-jointe était écrite il y a trois semaines. Elle attendait le manuscrit; on a été si long-temps à le

transcrire et à le rectifier, que j'ai eu le temps, monsieur, de recevoir votre lettre du 15 novembre. Si je fais aussi aisément la guerre contre les Turcs que j'ai eu de facilité à introduire l'inoculation, vous courez risque d'être sommé à tenir bientôt la promesse que vous me faites de venir me trouver dans un gîte où, dit-on, se sont perdus tous ceux qui en ont fait la conquête. Voilà de quoi faire passer cette tentation à qui la prendra.

Je ne sais si Moustapha a de l'esprit; mais j'ai lieu de croire qu'il dit: *Mahomet, ferme les yeux!* quand il veut faire des guerres injustes à ses voisins. Si le succès de cette guerre se déclare pour nous, j'aurai beaucoup d'obligation à mes envieux: ils m'auront procuré une gloire à laquelle je ne pensais pas.

Tant pis pour Moustapha s'il n'aime ni la comédie ni les vers. Il sera bien attrapé si je parviens à mener les Turcs au même spectacle auquel la troupe de Paoli joue si bien. Je ne sais si ce dernier parle français, mais il sait combattre pour ses foyers et son indépendance.

Pour nouvelle d'ici, je vous dirai, monsieur, que tout le monde généralement veut être inoculé, qu'il y a un évêque qui va subir cette opération, et qu'on a inoculé ici dans un mois plus de personnes qu'à Vienne dans huit.

Je ne saurais, monsieur, vous témoigner assez ma reconnaissance pour toutes les choses obligeantes que vous voulez bien me dire, mais sur-tout pour le vif intérêt que vous prenez à tout ce qui me regarde. Soyez persuadé que je sens tout le prix de votre estime, et qu'il n'y a personne qui ait pour vous plus de considération que

CATERINE.

Je prends encore une fois la plume pour vous prier de vous servir de cette fourrure contre le vent de bise et la fraîcheur des Alpes, qu'on m'a dit vous incommoder quel-

quefois. Adieu, monsieur; lors de votre entrée à Constantinople j'aurai soin de faire porter à votre rencontre un bel habit à la grecque doublé des plus riches dépouilles de la Sibérie. Cet habit est bien plus commode et plus beau que les habits étriqués dont toute l'Europe fait usage, et dont aucun sculpteur ne veut ni ne peut vêtir ses statues, crainte de les faire paraître ridicules et mesquines.

LETTRE ĀCXXIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 17 décembre.

Je suis dans mon lit avec un rhume, mon cher et illustre maître, et je me sers d'un secrétaire pour vous répondre sur-le-champ. Je suis étonné que vous n'ayez point reçu une lettre que je vous ai écrite, il y a quinze jours, et dans laquelle je vous mandais le triste état de notre pauvre ami Damilaville, qui a cessé de vivre, ou plutôt de souffrir, le 13 de ce mois. Il y avait plus de trois semaines qu'il existait avec douleur, et presque sans connaissance, et sa mort n'est un malheur que pour ses amis. Il a été confessé sans rien entendre, et a reçu l'extrême-onction sans s'en apercevoir.

Je vous disais aussi, dans la même lettre, que notre secrétaire Duclos, étant malade d'une fluxion de poitrine, m'avait chargé de vous remercier pour lui de l'exemplaire de votre ouvrage, que vous lui avez envoyé. Il est mieux à présent, mais encore bien faible; et il m'a chargé de vous réitérer ses remerciements, et de vous dire que l'Académie recevrait avec grand plaisir l'exemplaire que vous lui destinez.

Je vous félicite d'avoir eu M. de Rochefort dans votre

solitude pendant quelques jours; c'est un très galant homme, fort instruit, et ami zélé de la philosophie et des lettres.

Le roi de Danemarck ne m'a presque parlé que de vous dans la conversation de deux minutes que j'ai eu l'honneur d'avoir avec lui: je vous assure qu'il aurait mieux aimé vous voir à Paris que toutes les fêtes dont on l'a accablé. J'ai fait à l'Académie des sciences, le jour qu'il est venu, un discours dont tous mes confrères et le public m'ont paru fort contents; j'y ai parlé de la philosophie et des lettres avec la dignité convenable. Le roi m'en a remercié; mais les ennemis de la philosophie et des lettres ont fait la mine; je vous laisse à penser si je m'en soucie.

J'ignore les intrigues de La Bletterie, et je les méprise autant que sa traduction et sa personne. Je ne vous mande rien de toutes les sottises qui se font et qui se disent; vous les savez sans doute par d'autres, et sûrement vous en pensez comme moi. J'ai lu, il y a quelques jours, une brochure intitulée l'*A B C;* j'ai été charmé sur-tout de ce qu'on y dit sur la guerre et sur la liberté naturelle. Adieu, mon cher et ancien ami; pensez quelquefois, dans votre retraite, à un confrère qui vous aime de tout son cœur, et qui vous embrasse de même.

LETTRE ĀCXXV.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 décembre.

Mon cher ange, les mânes de Latouche se recommandent à votre bonté habile et courageuse. Je me trompe fort, ou il ne reste plus aucun prétexte

à l'allégorie. La fin du troisième acte pouvait en fournir; on l'a entièrement retranchée. Ces prêtres mêmes étaient trop odieux, et n'attiraient que de l'indignation lorsqu'il fallait inspirer de l'attendrissement. C'était à la jeune Guébre à rester sur le théâtre, et non à ces vilains prêtres qu'on déteste. Elle tire des larmes ; elle est orthodoxe dans toutes les religions, son monologue est un des moins mauvais qu'ait jamais faits Latouche. Les prêtres ne paraissant plus dans les trois derniers actes, et leur rôle infame étant fort adouci dans les deux premiers, il me paraît qu'un inquisiteur même ne pourrait s'élever contre la piéce.

Voici donc les trois premiers actes, dans lesquels vous trouverez beaucoup de changements. Les deux derniers étant sans prêtres, il n'y a plus rien à changer que le titre de la tragédie. Latouche l'avait intitulée *les Guèbres;* cela seul pourrait donner des soupçons. Ce titre des *Guèbres* rappellerait celui des *Scythes*, et présenterait d'ailleurs une idée de religion qu'il faut absolument écarter. Je l'appelle donc *les deux Frères*. On pourra l'annoncer sous ce nom, après quoi on lui en donnera un plus convenable.

Le Kain peut donc la lire hardiment à la Comédie. Il ne s'agit plus que d'anéantir dans la tête de Marin le préjugé qui pourrait encore lui donner de la timidité : c'est un coup de partie, mon

cher ange; il faut ressusciter le théâtre, qui fesait presque seul la gloire des Welches. Je vous avouerai de plus que ce serait une occasion de faire certaines démarches que sans cela je n'aurais jamais faites. Je n'ai plus que deux passions, celle de faire jouer *les deux Frères*, et celle de revoir les deux anges.

J'ai encore une demi-passion, c'est que l'opéra de M. de La Borde soit donné pour la fête du mariage du dauphin. La musique est certainement fort agréable. Je doute que M. le duc de Duras puisse trouver rien de mieux. Dites-moi si vous voulez lui en parler, et si vous voulez que je lui en écrive.

Sub umbra alarum tuarum *.

LETTRE ĀCXXVI.

DE CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

8-19 décembre.

Monsieur, le porteur de celle-ci vous remettra de ma part trois paquets numerotés 1, 2, et 3.

En ouvrant le premier, vous saurez ce que contiennent les deux autres. Je vous fais mille excuses d'avoir tardé si long-temps: cent choses ensemble m'ont empêchée de vous

1 * Psaume XVI, v. 8. (L. D. B.)

envoyer ces papiers. Le prince Kosloftsky, lieutenant de mes gardes, a regardé comme une faveur distinguée d'être envoyé à Fernei. Je lui en sais gré. Si j'étais à sa place, j'en ferais autant.

Adieu, monsieur; portez-vous bien, et soyez assuré que personne ne s'intéresse plus à tout ce qui vous regarde que

CATERINE.

LETTRE ĀCXXVII.

A M. LE MARQUIS DE VILLEVIEILLE.

20 décembre.

Non, mon cher marquis, non, les Socrates modernes ne boiront point la ciguë. Le Socrate d'Athènes était, entre nous, un homme très imprudent, un ergoteur impitoyable, qui s'était fait mille ennemis, et qui brava ses juges très mal-à-propos.

Nos philosophes aujourd'hui sont plus adroits, ils n'ont point la sotte et dangereuse vanité de mettre leurs noms à leurs ouvrages; ce sont des mains invisibles qui percent le fanatisme d'un bout de l'Europe à l'autre avec les flèches de la vérité. Damilaville vient de mourir; il était l'auteur du *Christianisme dévoilé,* et de beaucoup d'autres écrits. On ne l'a jamais su; ses amis lui ont gardé le secret tant qu'il a vécu, avec une fidélité digne de la philosophie. Personne ne sait encore

qui est l'auteur du livre donné sous le nom de Fréret. On a imprimé en Hollande, depuis deux ans, plus de soixante volumes contre la superstition. Les auteurs en sont absolument inconnus, quoiqu'ils puissent hardiment se découvrir. L'Italien qui a fait *la Riforma d'Italia* n'a eu garde d'aller présenter son ouvrage à Rezzonico; mais son livre a fait un effet prodigieux. Mille plumes écrivent, et cent mille voix s'élèvent contre les abus et en faveur de la tolérance. Soyez très sûr que la révolution qui s'est faite depuis environ douze ans dans les esprits n'a pas peu servi à chasser les jésuites de tant d'états, et a bien encouragé les princes à frapper l'idole de Rome, qui les fesait trembler tous autrefois. Le peuple est bien sot, et cependant la lumière pénètre jusqu'à lui. Soyez bien sûr, par exemple, qu'il n'y a pas vingt personnes dans Genève qui n'abjurent Calvin autant que le pape, et qu'il y a des philosophes jusque dans les boutiques de Paris.

Je mourrai consolé en voyant la véritable religion, c'est-à-dire celle du cœur, établie sur la ruine des simagrées. Je n'ai jamais prêché que l'adoration d'un Dieu, la bienfesance et l'indulgence. Avec ces sentiments, je brave le diable, qui n'existe point, et les vrais diables fanatiques, qui n'existent que trop. Quand vous irez à votre régiment, n'oubliez pas mon petit château, qui est votre étape.

Je ne veux point mourir sans vous avoir embrassé.

LETTRE ĀCXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 décembre.

Mais, mon cher ange, l'empereur dit à la dernière scène précisément ce que vous voulez qu'on dise dans votre lettre du 15; mais cela est annoncé dès la première scène dans les dernières additions; mais le troisième acte finit par la prière la plus touchante et la plus orthodoxe; mais il n'y a plus le moindre prétexte à l'allégorie. Oubliez-moi; que Marin m'oublie; mettez-vous bien tous deux Latouche dans la tête, et vous verrez qu'il n'y a pas la moindre ombre de difficulté à la chose. Me trompé-je? ai-je un bandeau sur les yeux? *Mahomet* et *le Tartufe* n'étaient-ils pas cent fois plus hardis? Quel est l'homme dans le parterre et dans les loges qui ne soit pas de l'avis de l'auteur, et qui ne le bénisse? quel est dans la capitale des Welches le porte-Dieu ou le gobe-Dieu qui ose dire : C'est moi qu'on a voulu désigner par les prêtres de Pluton? quel rapport peut-on jamais trouver entre les juges d'Apamée et les chanoines de Notre-Dame? Vous avez toujours l'auteur sur le bout du nez, et vous

croyez l'ouvrage hardi, parceque cet auteur a une fort méchante réputation.

Mais, au nom de Dieu, ne pensez qu'à Latouche; il vous a écrit un petit mot, en vous envoyant les trois premiers actes retouchés, sous l'enveloppe de M. le duc de Prâlin. Vous trouverez sa lettre dans le paquet. Ma foi, ces trois actes raccommodent tout, et les deux anges doivent être très édifiés.

Je suis très fâché que votre fromage de Parmesan ne puisse être arrondi par Castro et Ronciglione. Je m'imaginais que l'aîné laisserait ces rognures à son cadet, d'autant plus qu'elles sont extrêmement à sa bienséance.

Je suis encore plus fâché que ce Tanucci soit une poule mouillée. Que peut-il craindre? est-ce qu'il n'entend pas les cris de l'Europe? est-ce qu'il ne sait pas que cent millions de voix s'éléveront en sa faveur?

Avez-vous vu *la Riforma d'Italia*, mes divins anges? les livres français sont tous circonspects et honnêtes en comparaison. Quand l'auteur parle des moines, il ne les appelle jamais que canailles. Enfin tous les yeux sont éclairés, toutes les langues déliées, toutes les plumes taillées en faveur de la raison.

Damilaville était le plus intrépide soutien de cette raison persécutée; c'était une ame d'airain,

et aussi tendre que ferme pour ses amis. J'ai fait une cruelle perte, et je la sens jusqu'au fond de mon cœur. Faut-il qu'un tel homme périsse, et que Fréron vive!

Vivez long-temps, mon cher ange. Vous devez, s'il m'en souvient, n'avoir que soixante-sept ans; j'étais bien votre aîné, et je le suis encore. Je vous aimerai jusqu'à ce que ma drôle de vie finisse.

Cependant que penseriez-vous si, au premier acte, Iradan parlait ainsi à ces coquins de prêtres:

Nous sommes ses soldats, *j'obéis à mon* maître;
Il peut tout.

LE GRAND-PRÊTRE.

Oui, sur vous.

IRADAN.

Sur vous aussi peut-être.
Les pontifes divins, *des peuples* respectés,
Condamnent *tous* l'orgueil, et plus, les cruautés.
Jamais le sang humain ne coula dans leurs temples.
Ils font des vœux pour nous, imitez leurs exemples.
Tant qu'en ces lieux sur-tout je pourrai commander,
N'espérez pas me nuire et me déposséder
Des droits que Rome *attache* aux tribuns militaires [1].

Scène III.

Que peut-on dire de plus honnête et même de plus fort en faveur des prêtres? cela ne prévient-il pas toutes les allusions? et, s'il faut qu'on en fasse, ces allusions ne sont-elles pas alors favorables?

[1] * Ces vers sont restés dans la pièce avec quelques légères différences. (L. D. B.)

Ces quatre vers ajoutés ne s'accordent-ils pas parfaitement avec les additions déja faites dans la première édition? n'êtes-vous pas parfaitement content?

Toute cette affaire-ci ne sera-t-elle pas extrêmement plaisante? Ma foi, ce Latouche était un bon garçon. Voici le papier tout musqué pour le premier acte; il n'y aura qu'à l'ajuster avec quatre petits pains.

LETTRE ĀCXXIX.

A M. LE COMTE DE M***,

LIEUTENANT-COLONEL D'INFANTERIE [1].

A Fernei, 21 décembre.

J'ai été malade deux mois entiers, monsieur; on m'a cru mort; il s'en faut peu que je ne le sois. C'est ce qui fait que je ne vous ai point répondu. J'ai soixante-quinze ans : il y en a environ vingt-cinq que je n'ai vu M. le duc de N***. Je n'ai aucune relation avec lui, encore moins avec le ministre : vous avez le droit de demander de l'emploi. Vous êtes à portée de mettre M. le duc de N*** dans vos intérêts, étant dans sa ville. Que peut

[1]* Cette lettre, jusqu'à ce jour non réunie aux OEuvres de Voltaire, est adressée au même officier que celle qui porte le n° ĀXLVIII; nous en donnerons une troisième en juillet 1771. (L. D. B.)

un homme mort au monde, et enterré sous les montagnes des Alpes? J'ai l'honneur d'être avec tous les regrets possibles de n'être qu'un mort inutile, etc.

LETTRE ĀCXXX.

A M. DUPUITS.

23 décembre.

En vous remerciant, mon cher capitaine, de m'avoir envoyé copie de la jolie lettre de cette dame que madame du Deffand appelle sa petite mère[1]. Je dirais volontiers à madame du Deffand :

Il se peut bien qu'elle soit votre mère;
Elle eut un fils assez connu de tous :
Méchant enfant, aveugle comme vous,
Dont vous aviez (soit dit sans vous déplaire)
Et la malice et les attraits si doux,
Quand vous étiez dans l'âge heureux de plaire.

Quoi qu'il en soit, je sais que la petite mère et la petite fille sont la meilleure compagnie de l'Europe.

Cette dame prétend qu'elle a volé le *Siècle de Louis XIV;* elle ne sait donc pas que c'était son

[1] * Madame de Choiseul. (L. D. B.)

bien : j'avais d'abord imaginé que M. le duc de Choiseul pourrait avoir la bonté d'en faire présenter un exemplaire à quelqu'un qui n'a pas le temps de lire. Mais j'envoyai ce même exemplaire pour être donné à celle qui daigne lire, et il y avait même quatre petits versiculets qui ne valent pas grand'chose. Cela sera perdu dans l'énorme quantité de paperasses qu'on reçoit à chaque poste. La perte n'est pas grande.

Il est vrai que je lui ai envoyé *le Marseillais* de Saint-Didier, et que je n'ai pas osé risquer *les Trois empereurs en Sorbonne*, de l'abbé Caille, à cause des notes.

Dieu me garde d'avoir la moindre part à l'*A B C!* C'est un ouvrage anglais, traduit et imprimé en 1762. Rien n'est plus hardi, et peut-être plus dangereux dans votre pays. C'est un cadran qui n'est fait que pour le méridien de Londres. On m'a fait étranger, et puis on me reproche de penser comme un étranger; cela n'est pas juste.

On m'a su mauvais gré, par exemple, d'avoir dit des fadeurs à Catherine. Je crois qu'on a eu très grand tort. Catherine avait fourni *cinq mille livres* pour le *Corneille* de madame votre femme. Catherine m'accablait de bontés, m'écrivait des lettres charmantes; il faut un peu de reconnaissance; les muses n'ont rien à démêler avec la politique. Tout cela m'effarouche. Cependant, si on

le veut, si on l'ordonne, s'il n'y a nul risque, je chercherai un *A B C*, et j'en ferai tenir un à la personne du monde qui fait le meilleur usage des vingt-quatre lettres de l'alphabet quand elle parle et quand elle écrit.

Pour La Bletterie, il est très certain qu'il a voulu me désigner en deux endroits, et qu'il a désigné cruellement Marmontel dans le temps qu'il était persécuté par l'archevêque et par la Sorbonne. Il a attaqué Linguet; il a insulté de même le président Hénault (page 235, t. II). « En revanche, « fixer l'époque des plus petits faits avec exacti- « tude, c'est le sublime de plusieurs prétendus his- « toriens modernes. Cela leur tient lieu de génie et « des talents historiques. »

Peut-on appliquer un soufflet plus fort sur la joue du président? Et puis comment trouvez-vous les *talents historiques?* Ne reconnaissez-vous pas à tous ces traits un janséniste de l'Université, gonflé d'orgueil, pétri d'âcreté, et qui frappe à droite et à gauche?

Je ne savais point du tout qu'il eût surpris la protection de madame la duchesse de Choiseul. Quelqu'un a dit de moi que je n'avais jamais attaqué personne, mais que je n'avais pardonné à personne. Cependant je pardonne à La Bletterie, puisqu'il est protégé par l'esprit et par les graces; j'ai même proposé un accord. La Bletterie veut

qu'on m'enterre, parceque j'ai soixante-quinze ans; rien ne paraît plus plausible au premier aspect: je demande qu'il me permette seulement de vivre encore deux ans. C'est beaucoup, dira-t-il; mais je voudrais bien savoir quel âge il a, et pourquoi il veut que je passe le premier.

Mon cher capitaine, vous qui êtes jeune, riez des barbons qui font des façons à la porte du néant. Je vous embrasse vous et votre petite femme.

LETTRE ĀCXXXI.

A M. D'ALEMBERT.

23 décembre.

Nos lettres s'étaient croisées, mon très cher philosophe. Je regretterai Damilaville toute la vie. J'aimais l'intrépidité de son ame; j'espérais qu'à la fin il viendrait partager ma retraite. Je ne savais pas qu'il fût marié et cocu. J'apprends avec étonnement qu'il était séparé de sa femme depuis douze ans. Il ne lui aura pas assurément laissé un gros douaire.

« Povera e nuda vai, filosofia. »

Si vous pouviez me faire lire votre discours prononcé devant le roi danois*, vous me feriez un

* Ce discours est dans la *Correspondance de Grimm*, tome VI, page 15, édition de 1829.

grand plaisir; vous pourriez me le faire parvenir par Marin.

On dit qu'il y a un premier gentilhomme de la chambre non danoise qui a tenu un étrange discours. Je ne veux pas le croire, pour l'honneur de votre pays.

Croiriez-vous bien que le traducteur de Tacite m'a fait écrire par un homme très considérable, pour me reprocher de n'être pas encore enterré, et de trouver son style pincé et ridicule? Le croquant veut être de l'Académie, je vous le recommande.

Mais qu'est-ce qu'un Linguet? pourquoi a-t-il fait une si longue réponse aux docteurs modernes? pourquoi n'a-t-il pas été aussi plaisant qu'il pouvait l'être? Il avait beau jeu, mais il n'a pas joué assez adroitement sa partie; il a de l'esprit pourtant, et a quelquefois la serre assez forte; mais il n'entend pas comme il faut le secret de rendre les gens parfaitement ridicules : c'est un don de la nature qu'il faut soigneusement cultiver; d'ailleurs rien n'est meilleur pour la santé. Si vous êtes encore enrhumé, servez-vous de cette recette, et vous vous en trouverez à merveille.

On dit que vous faites un grand diable d'ouvrage de géométrie; cela ne nuira point à votre gaieté; vous possédez tous les tons.

Que dites-vous de la collection des ouvrages de

Leibnitz? ne trouvez-vous pas que cet homme était un charlatan et le gascon de l'Allemagne? mais Descartes était bien un autre charlatan. Adieu, vous qui n'êtes point un charlatan; je vous embrasse aussi tendrement qu'on peut embrasser un philosophe.

P. S. Vous sentez bien que l'*A B C* n'est pas de moi et ne peut en être; il serait même très cruel qu'il en fût: il est traduit de l'anglais par un avocat nommé Échiniac.

LETTRE ĀCXXXII.

A M. L. C.

23 décembre.

Si vous voulez, monsieur, vous appliquer sérieusement à l'étude de la nature, permettez-moi de vous dire qu'il faut commencer par ne faire aucun système. Il faut se conduire comme les Boyle, les Galilée, les Newton; examiner, peser, calculer, et mesurer, mais jamais deviner.

Newton n'a jamais fait de système; il a vu, il a fait voir, mais il n'a pas mis ses imaginations à la place de la vérité. Ce que nos yeux et les mathématiques nous demontrent, il faut le tenir pour vrai; dans tout le reste, il n'y a qu'à dire *j'ignore*.

Il est incontestable que les marées suivent exac-

tement le cours du soleil et de la lune; il est mathématiquement démontré que ces deux astres pèsent sur notre globe, et en quelle proportion ils pèsent. De là Newton a non seulement calculé l'action du soleil et de la lune sur les marées de l'Océan, mais encore l'action de la terre et du soleil sur les eaux de la lune (supposé qu'il y ait des eaux). Il est étrange, à la vérité, qu'un homme ait pu faire de telles découvertes; mais cet homme s'est servi du flambeau des mathématiques, le seul flambeau qui éclaire.

Gardez-vous donc bien, monsieur, de vous laisser séduire par l'imagination; il faut la renvoyer à la poésie, et la bannir de la physique. Imaginer un feu central pour expliquer le flux de la mer, c'est comme si on résolvait un problème par un madrigal.

Qu'il y ait du feu dans tous les corps, c'est une vérité dont il n'est pas permis de douter; il y en a dans la glace même, et l'expérience le démontre : mais qu'il y ait une fournaise précisément dans le centre de la terre, c'est une chose que personne ne peut savoir, qui n'est nullement probable, et que par conséquent on ne peut admettre en physique.

Quand même ce feu existerait, il ne rendrait raison ni des grandes marées des équinoxes et des solstices, ni de celles des pleines lunes, ni pour-

quoi les mers qui ne communiquent point à l'Océan n'ont aucune marée, ni pourquoi les marées retardent avec la lune, etc. Donc il n'y aurait pas la moindre raison d'admettre ce prétendu foyer pour cause du gonflement des eaux.

Vous demandez, monsieur, ce que deviennent les eaux des fleuves portées à la mer. Ignorez-vous qu'on a calculé combien l'action du soleil, à un degré de chaleur donné, en un temps donné, enlève d'eau pour la résoudre ensuite en pluie par le secours des vents?

Vous dites, monsieur, que vous trouvez très mal imaginé ce que plusieurs auteurs avancent, que les neiges et les pluies suffisent à la formation des rivières. Comptez que cela n'est ni bien ni mal imaginé; mais que c'est une vérité reconnue par le calcul. Vous pouvez consulter sur cela Mariotte et les *Transactions d'Angleterre*[1].

En un mot, monsieur, s'il m'est permis de répondre à l'honneur de votre lettre par des conseils, lisez les bons auteurs, qui n'ont que l'expérience et le calcul pour guides, et ne regardez tout le reste que comme des romans indignes d'occuper un homme qui veut s'instruire. Je suis, etc.

[1] * Les Transactions philosophiques (*philosophical Transactions*). (L. D. B.)

LETTRE ĀCXXXIII.

A M. L. C.

SUR LES QUALITÉS OCCULTES.

Oui, monsieur, je l'ai dit, je le redis, et je le redirai, malgré la certitude d'ennuyer, que la doctrine des qualités occultes est ce que l'antiquité a produit de plus sage et de plus vrai. La formation des éléments, l'émission de la lumière, animaux, végétaux, minéraux, notre naissance, notre vie, notre mort, la veille, le sommeil, les sensations, la pensée, tout est qualité occulte.

Descartes se crut fort au-dessus d'Aristote, lorsqu'il répéta en français ce que ce sage avait dit en grec : *Il faut commencer par douter*. Il ne devait pas, après avoir douté, créer un monde avec des dés, faire de ces dés une matière globuleuse, une rameuse, et une subtile, composer des astres avec de tels ingrédients, et imaginer, dans la nature, une mécanique contraire à toutes les lois du mouvement.

Cet extravagant roman réussit quelque temps, parceque les romans étaient alors à la mode. *Cyrus* et *Clélie* valaient beaucoup mieux, car ils n'induisaient personne en erreur. Apprenez-moi l'histoire du monde, si vous la savez, mais gardez-vous de l'inventer.

Voyez, tâtez, mesurez, pesez, nombrez, assemblez, séparez, et soyez sûr que vous ne ferez jamais rien de plus.

Newton a calculé la gravitation, mais il n'en a pas découvert la cause. Pourquoi cette cause est-elle occulte? c'est qu'elle est premier principe.

Nous savons les lois du mouvement; mais la cause du mouvement, étant premier principe, sera éternellement cachée. Vous êtes en vie, mais comment? vous n'en saurez jamais rien. Vous avez des sensations, des idées, mais devinerez-vous ce qui vous les donne? cela n'est-il pas la chose du monde la plus occulte?

On a donné des noms à un certain nombre de facultés qui se développent en nous, à mesure que nos organes prennent un peu de force au sortir des téguments où nous avons été renfermés neuf mois (sans qu'on sache même ce que c'est que cette force).Si nous nous souvenons de quelque chose, on dit: C'est de la mémoire; si nous mettons quelques idées en ordre: C'est du jugement; si nous formons un tableau suivi de quelques autres idées éparses, dont le souvenir s'est présenté à nous, cela s'appelle de l'imagination; et le résultat ou le principe de ces qualités est appelé *ame*, chose mille fois plus occulte encore.

Or, s'il vous plaît, puisqu'il est très vrai qu'il n'est point dans vous un être à part qui s'appelle

sensibilité, un autre qui soit *mémoire,* un troisième qui s'appelle *jugement,* un quatrième qui s'appelle *imagination,* concevrez-vous aisément que vous en ayez un cinquième composé de quatre autres qui n'existent point?

Qu'entendait-on autrefois quand on prononçait en grec le mot de ψυχὴ ou celui de νοῦς? entendait-on une propriété de l'homme, ou un être particulier caché dans l'homme? n'était-ce pas l'expression occulte d'une chose très occulte?

Toutes les ontologies, toutes les psychologies, ne sont-elles pas des rêves? On s'ignore dans le ventre de sa mère; c'est là pourtant que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait. On s'ignore en naissant, en croissant, en vivant, en mourant.

Le premier raisonneur qui s'écarta de cette ancienne philosophie des qualités occultes corrompit l'esprit du genre humain. Il nous plongea dans un labyrinthe dont il nous est aujourd'hui impossible de nous tirer.

Combien plus sage avait été le premier ignorant qui avait dit à l'Être auteur de tout : « Tu m'as fait « sans que j'en eusse connaissance, et tu me con- « serves sans que je puisse deviner comment je « subsiste. J'ai accompli une des lois les plus ab- « struses de la physique, en suçant le téton de ma « nourrice; et j'en accomplis une beaucoup plus

« ignorée, en mangeant et en digérant les ali-
« ments dont tu me nourris. Je sais encore moins
« comment des idées entrent dans ma tête pour en
« sortir le moment d'après sans jamais reparaître,
« et comment d'autres y restent toute ma vie, quel-
« que effort que je fasse pour les en chasser. Je
« suis un effet de ton pouvoir occulte et suprême,
« à qui les astres obéissent comme moi. Un grain
« de poussière que le vent agite ne dit point : C'est
« moi qui commande aux vents. *In te vivimus, mo-*
« *vemur et sumus;* tu es le seul Être, tout le reste
« est mode. »

C'est là cette philosophie des qualités occultes que le père Malebranche entrevit dans le dernier siècle. S'il avait pu s'arrêter sur le bord de l'abyme, il eût été le plus grand, ou plutôt le seul métaphysicien; mais il voulut parler au Verbe : il sauta dans l'abyme, et il disparut.

Il avait, dans ses deux premiers livres, frappé aux portes de la vérité. L'auteur *de l'Action de Dieu sur les créatures* tourna tout autour, mais comme un aveugle tourne la meule. Un peu avant ce temps, il y avait un philosophe qui était leur maître, sans qu'ils le sussent; Dieu me garde de le nommer !

Depuis ce temps, nous n'avons eu que des gens d'esprit, desquels il faut excepter le grand Locke, qui avait plus que de l'esprit, etc.

LETTRE ĀCXXXIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

26 décembre.

Ce n'est pas assurément, madame, une lettre de bonne année que je vous écris, car tous les jours m'ont paru fort égaux, et il n'y en a point où je ne vous sois très tendrement attaché.

Je vous écris pour vous dire que votre petite mère ou grand'mère, je ne sais comment vous l'appelez, a écrit à son protégé Dupuits une lettre où elle met, sans y songer, tout l'esprit et les graces que vous lui connaissez. Elle prétend qu'elle est disgraciée à ma cour, parceque je ne lui ai envoyé que *le Marseillais et le Lion*, de Saint-Didier, et qu'elle n'a point eu *les Trois empereurs*, de l'abbé Caille; mais je n'ai pas osé lui envoyer par la poste ces trois têtes couronnées, à cause des notes qui sont un peu insolentes; et, de plus, il m'a paru que vous aimiez mieux *le Marseillais et le Lion;* c'est pourquoi elle n'a eu que ces deux animaux. Il y a pourtant un vers dans *les Trois empereurs* qui est le meilleur que l'abbé Caille fera de sa vie. C'est quand Trajan dit aux chats fourrés de Sorbonne :

Dieu n'est ni si méchant ni si sot que vous dites.

Quand un homme comme Trajan prononce une telle maxime, elle doit faire un très grand effet sur les cœurs honnêtes.

Votre petite mère ou grand'mère a un cœur généreux et compatissant; elle daigne proposer la paix entre La Bletterie et moi. Je demande, pour premier article, qu'il me permette de vivre encore deux ans, attendu que je n'en ai que soixante-quinze; et que, pendant ces deux années, il me soit loisible de faire une épigramme contre lui tous les six mois; pour lui, il mourra quand il voudra.

Saviez-vous qu'il a outragé le président Hénault autant que moi? Tout ceci est la guerre des vieillards. Voici comme cet apostat janséniste s'exprime, page 235, tome II: « En revanche, fixer « l'époque des plus petits faits avec exactitude, « c'est le sublime de plusieurs prétendus histo- « riens modernes. Cela leur tient lieu de génie et « des talents historiques. »

Je vous demande, madame, si on peut désigner plus clairement votre ami? ne devait-il pas l'excepter de cette censure aussi générale qu'injuste? ne devait-il pas faire comme moi, qui n'ai perdu aucune occasion de rendre justice à M. Hénault, et qui l'ai cité trois fois dans le *Siècle de Louis XIV*, avec les plus grands éloges? Par quelle rage ce traducteur pincé du nerveux Tacite outrage-t-il

le président Hénault, Marmontel, un avocat Linguet, et moi, dans des notes sur Tibère? qu'avons-nous à démêler avec Tibère? Quelle pitié! et pourquoi votre petite mère n'avoue-t-elle pas tout net que l'abbé de La Bletterie est un malavisé?

Et vous, madame, il faut que je vous gronde. Pourquoi haïssez-vous les philosophes quand vous pensez comme eux? vous devriez être leur reine, et vous vous faites leur ennemie. Il y en a un dont vous avez été mécontente; mais faut-il que le corps en souffre; est-ce à vous de décrier vos sujets?

Permettez-moi de vous faire cette remontrance, en qualité de votre avocat-général. Tout notre parlement sera à vos genoux quand vous voudrez; mais ne le foulez pas aux pieds, quand il s'y jette de bonne grace.

Votre petite mère et vous, vous me demandez l'*A B C*. Je vous proteste à toutes deux, et à l'archevêque de Paris, et au syndic de la Sorbonne, que l'*A B C* est un ouvrage anglais, composé par un M. Huet, très connu, traduit il y a dix ans, imprimé en 1762; que c'est un *roast beef* anglais, très difficile à digérer par beaucoup de petits estomacs de Paris. Et sérieusement, je serais au désespoir qu'on me soupçonnât d'avoir été le traducteur de ce livre hardi dans mon jeune âge, car, en 1762, je n'avais que soixante-neuf ans. Vous n'aurez jamais cette infamie, qu'à condition que

vous rendrez par-tout justice à mon innocence, qui sera furieusement attaquée par les méchants jusqu'à mon dernier jour.

Au reste, il y a depuis long-temps un déluge de pareils livres. La *Théologie portative*, pleine d'excellentes plaisanteries, et d'assez mauvaises; l'*Imposture sacerdotale*, traduite de Gordon; *la Riforma d'Italia*, ouvrage trop déclamatoire, qui n'est pas encore traduit, mais qui sonne le tocsin contre tous les moines; *les Droits des hommes et les Usurpations des papes; le Christianisme dévoilé*, par feu Damilaville; *le Militaire philosophe*, de Saint-Hyacinthe, livres tous pleins de raisonnements, et capables d'ennuyer une tête qui ne voudrait que s'amuser. Enfin il y a cent mains invisibles qui lancent des fléches contre la superstition.

Je souhaite passionnément que leurs traits ne se méprennent point, et ne détruisent pas la religion, que je respecte infiniment, et que je pratique.

Un de mes articles de foi, madame, est de croire que vous avez un esprit supérieur. Ma charité consiste à vous aimer, quand même vous ne m'aimeriez plus; mais malheureusement je n'ai pas l'espérance de vous revoir.

LETTRE ĀCXXXV.

A M. LE BARON GRIMM.

27 décembre.

L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre consolante du prophète[1] de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoique à cent lieues l'un de l'autre; le défenseur intrépide de la raison, et le vertueux ennemi du fanatisme, Damilaville, est mort, et Fréron est gros et gras; mais, que voulez-vous, Thersite a survécu à Achille, et les bourreaux du chevalier de La Barre sont encore vivants. On passe sa vie à s'indigner et à gémir.

Il y a des barbares qui imputent la traduction de l'*A B C* à l'ami du prophète bohémien; c'est une imputation atroce. La traduction est d'un avocat nommé La Bastide-Chiniac, auteur d'un Commentaire sur les discours de l'abbé Fleuri. L'original anglais fut imprimé à Londres en 1761, et la traduction, en 1762, chez Robert Freemann, où tout le monde peut l'acheter. Voilà de ces vérités dont il faut que les adeptes soient instruits, et qu'ils instruisent le monde. Les prophètes doivent se secourir les uns les autres, et ne se pas

[1]* Allusion à un pamphlet anonyme du baron de Grimm (*le Petit prophète de Boehmischbroda*), publié en 1753. (L. D. B.)

donner des soufflets, comme Sédéchias en donnait à Michée.

Je prie le prophète de me mettre aux pieds de ma belle philosophe.

On dit du bien de mademoiselle Vestris; mais il faut savoir si ses talents sont en elle, ou s'ils sont infusés par Le Kain; si elle est *ens per se* ou *ens per aliud.*

Vous reconnaîtrez l'écriture d'Élisée sous la dictée du vieil Élie : je lui laisserai bientôt mon manteau; mais ce ne sera pas pour m'en aller dans un char de feu.

Adieu, mon cher philosophe; je vous embrasse en Confucius, en Épictète, en Marc-Aurèle, et je me recommande à l'assemblée des fidèles.

LETTRE ĀCXXXVI.

A M. LE THINOIS[1],

AVOCAT.

27 décembre.

Je vous remercie, monsieur, de l'éloquent mémoire que vous avez bien voulu m'envoyer. Ce

[1] * Voltaire avait eu quelque temps un secrétaire de ce nom. Les premiers éditeurs avaient imprimé TINDIS en fesant de l'*o* un *d*. Nous reconnûmes l'erreur, et nous la corrigeâmes dans l'édition Perronneau. L'avocat Le Thinois pourrait bien être parent du secrétaire qui a fait imprimer quelques vers dans *le Mercure*. (L. D. B.)

bel ouvrage aurait été soutenu de preuves, si votre Nègre des Moluques avait voulu vous instruire de l'âge auquel le roi son père le fit voyager; du nombre et des noms des grands de sa cour, qui sans doute accompagnèrent le dauphin de Timor; des particularités de ce pays, de sa religion, de la manière dont le révérend père dominicain, son précepteur, s'y prit pour vendre le duc et pair négre, les écuyers et les gentilshommes de la chambre du dauphin, et pour changer son altesse royale en garçon de cuisine.

L'île de Timor a toujours passé pour un pays assez pauvre, dont toute la richesse consiste en bois de sandal. Franchement, monsieur, l'histoire de ce prince n'est pas de la plus grande vraisemblance : tout ce qu'on vous accordera, c'est que le père Ignace est un fripon, mais il est bien étonnant qu'un dominicain s'appelle Ignace; vous savez que les jésuites et les jacobins se sont toujours détestés eux et leurs saints.

Quoi qu'il en soit, monsieur, si le Conseil n'a point eu d'égard à votre requête, il a sans doute rendu justice à votre manière d'écrire; il n'a pu vous refuser son estime, et je pense comme tout le Conseil.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀCXXXVII.

A M. SAURIN.

28 décembre.

Premièrement, mon cher confrère, je vous ai envoyé un *Siècle*, et je suis étonné et confondu que vous ne l'ayez pas reçu.

En second lieu vos vers sont très jolis.

Troisièmement votre équation est de fausse position. Ce n'est point moi qui ai traduit l'*A B C;* Dieu m'en garde! Je sais trop qu'il y a des monstres qu'on ne peut apprivoiser. Ceux qui ont trempé leurs mains dans le sang du chevalier de La Barre sont des gens avec qui je ne voudrais me commettre qu'en cas que j'eusse dix mille serviteurs de Dieu avec moi, ayant l'épée sur la cuisse, et *combattant les combats du Seigneur.*

Il y a présentement cinq cent mille Israélites en France qui détestent l'idole de Baal; mais il n'y en a pas un qui voulût perdre l'ongle du petit doigt pour la bonne cause. Ils disent : Dieu bénisse le prophète! et si on le lapidait comme Ézéchiel, ou, si on le sciait en deux comme Jérémie, ils le laisseraient scier ou lapider, et iraient souper gaiement.

Tout ce que peuvent faire les adeptes, c'est de

s'aider un peu les uns les autres, de peur d'être sciés : et si un monstre vient nous demander : Votre ami l'adepte a-t-il fait cela? il faut mentir à ce monstre.

Il me paraît que M. Huet, auteur de l'*A B C*, est visiblement un Anglais qui n'a accception de personne. Il trouve Fénelon trop languissant, et Montesquieu trop sautillant. Un Anglais est libre, il parle librement; il trouve la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, de Bossuet, et tous ses ouvrages polémiques, détestables; il le regarde comme un déclamateur de très mauvaise foi. Pour moi, je vous avoue que je suis pour madame du Deffand, qui disait que l'*Esprit des Lois était de l'esprit sur les lois*. Je ne vois de vrai génie que dans *Cinna* et dans les piéces de Racine, et je fais plus de cas d'*Armide* et du quatrième acte de *Roland* que de tous nos livres de prose.

Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, se tue à rabaisser les poëtes. Il voulait renverser un trône où il sentait qu'il ne pouvait s'asseoir. Il insulte violemment, dans ses lettres, l'Académie dans laquelle il sollicita depuis une place. Il est vrai qu'il avait quelquefois beaucoup d'imagination dans l'expression; c'est, à mon sens, son principal mérite. Il est ridicule de faire le goguenard dans un livre de jurisprudence universelle. Je ne peux souffrir qu'on soit plaisant si hors de propos; en-

fin chacun a son avis, le mien est de vous aimer et de vous estimer toujours.

LETTRE ĀCXXXVIII.

A M. L'ABBÉ BOUDOT.

A Fernei, par Genève, 28 décembre.

Je vous remercie, monsieur, des instructions que vous avez bien voulu me donner; si j'étais aussi savant que vous, M. le président Hénault serait bientôt vengé.

Heureusement l'ouvrage du marquis de Belestat n'a point passé à Paris, il n'est connu que dans les provinces et dans les pays étrangers; mais il ne fera jamais de tort à l'*Abrégé chronologique* dont vous avez vérifié toutes les dates.

L'abbé de La Bletterie a beau vouloir jeter du ridicule sur cette exactitude si estimable, le ridicule est d'oser la mépriser; mon devoir est de vous estimer; c'est un devoir que je remplis dans toute son étendue.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre très humble, etc.

LETTRE ĀCXXXIX.

A MADAME DE POMMEREUL*.

A Fernei, le 29 décembre.

Madame, si je n'avais pas été très malade sur la fin de cette courte vie, je vous aurais sans doute remercié sur-le-champ de la longue vie que vous voulez bien me procurer. Il faut que vous descendiez d'Apollon en droite ligne vous et madame d'Antremont.

Vous ne démentez pas votre illustre origine;
Il est le dieu des vers et de la médecine,
Il prolonge nos jours, il en fait l'agrément.
Ce dieu vous a donné l'un et l'autre talent :
Ils sont rares tous deux. J'apprends dans mes retraites
Qu'on a dans Paris maintenant
Moins de bons médecins que de mauvais poëtes.

Grand merci, madame, de votre recette de longue vie. Je me doute que vous en avez pour rendre la vie très agréable; mais j'ai peur que vous ne soyez très avare de cette recette-là. Le cardinal de Fleuri prenait tous les matins d'un baume qui ressemblait fort à votre élixir; il avait beaucoup usé, dans son temps, de cette autre recette que vous

* Madame de Pommereul avait adressé à l'auteur la recette de l'élixir de longue vie, avec une lettre mêlée de prose et de vers.

ne donnez pas. Je crois que c'est ce qui l'a fait vivre quatre-vingt-dix ans assez joyeusement. Ce bonheur n'appartient qu'à des gens d'église : Dieu ne bénit pas ainsi les pauvres profanes.

Quoi qu'il en soit, daignez agréer le respect et la reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCXL.

A M. D'ALEMBERT.

31 décembre.

Mon cher philosophe, le démon de la discorde et de la calomnie souffle terriblement sur la littérature. Voyez ce qu'on a imprimé dans plusieurs journaux du mois de novembre : il est nécessaire que vous en soyez instruit; je ne crois pas que ces journaux soient fort connus à Paris, mais ils le sont dans l'Europe.

Croiriez-vous que M. le duc et madame la duchesse de Choiseul ont daigné m'écrire pour disculper La Bletterie? mais comment se justifiera-t-il, non seulement d'avoir traduit Tacite en style pincé, mais de n'avoir fait des notes que pour insulter tous les gens de lettres? Je ne parle pas de Linguet, qui s'est défendu un peu trop longuement : mais pourquoi désigner Marmontel dans le

temps de la persécution qu'il essuyait? N'a-t-il pas désigné de la manière la plus outrageante le président Hénault, par ces paroles que vous trouverez page 235 du second tome? « Fixer l'époque « des plus petits faits avec la plus grande exacti- « tude, c'est le sublime de nos prétendus historiens « modernes. Cela leur tient lieu de génie et des ta- « lents historiques. »

Quoi! cet homme attaque tout le monde, et il trouve la plus forte protection et les plus grands encouragements! Est-ce pour l'éducation des enfants de France qu'il a publié son Tacite? Je sais certainement qu'il veut être de l'Académie, et probablement il en sera.

Je crois connaître enfin le beau marquis qui* a peint le président Hénault et le petit-fils de Shah-Abbas d'un pinceau si rembruni et si dur; mais par quelle rage m'imputer cet ouvrage, dans lequel je suis moi-même maltraité? Il faut donc combattre jusqu'au dernier jour de sa vie; eh bien! combattons.

Avez-vous jamais lu *le Catéchumène***, une ode contre tous les rois dans la dernière guerre[1], une

* Il s'agit du marquis de Belestat, qu'on croit auteur de l'*Examen de l'histoire de Henri IV*, dont il a été question dans la lettre CXXXVI.

** Par M. Bordes.

[1] * Peut-être est-ce l'ode *Sur la guerre des Russes contre les Turcs.* POÉSIES, tome III. (L. D. B.)

Lettre au docteur Pansophe? tout cela est de la même main. On a cru y reconnaître mon style. L'auteur n'a jamais eu l'honnêteté de détourner ces injustes soupçons; et moi, qui le connais parfaitement aussi bien que Marin, j'ai eu la discrétion de ne le jamais nommer. Je sais très bien quel est l'auteur du livre attribué à Fréret, et je lui garde une fidélité inviolable. Je sais qui a fait *le Christianisme dévoilé, le Despotisme oriental, Énoch et Élie*[1], etc., et je ne l'ai jamais dit. Par quelle fureur veut-on m'attribuer l'*A B C?* C'est un livre fait pour remettre le feu et le fer aux mains des assassins du chevalier de La Barre.

Je compte sur votre amitié, mon cher philosophe. Qu'elle soit mon bouclier contre la calomnie, et la consolation de mes derniers jours.

Je vous embrasse très tendrement.

LETTRE ĀCXLI.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

1er janvier 1769.

Je présente mes tendres et sincères respects au couple aimable qui a honoré de sa présence pen-

[1] * *Le Christianisme dévoilé*, long-temps attribué à Damilaville, est du baron d'Holbach; *le Despotisme oriental* et *la Dissertation sur Énoch et Élie* sont de Boulanger. (L. D. B.)

dant quelques jours l'ermitage d'un vieux solitaire malingre. Je ne leur souhaite point la bonne année, parceque je sais qu'ils font les beaux jours l'un de l'autre. On ne souhaite point le bonheur à qui le possède et à qui le donne.

Je me flatte qu'un jour Dixhuitans* sera le meilleur comme le plus bel appui de la bonne cause. La raison et l'esprit introduiront leur empire dans le Gévaudan, et on sera bien étonné. La bonne cause commence à se faire connaître sourdement par-tout, et c'est de quoi je bénis Dieu dans ma retraite. J'achève ma vie en travaillant à la vigne du Seigneur, dans l'espérance qu'il viendra de meilleurs apôtres, plus puissants en œuvres et en paroles.

Quoiqu'on dise à Paris que la fête de la Présentation de Notre-Dame doit se célébrer au commencement de janvier, je n'en crois encore rien; car à qui présenter? à des vierges? cela ne serait pas dans l'ordre.

On parle de grandes tracasseries. Je ne connais que celles de Corse. Elles ne réussissent pas plus dans l'Europe que le *Tacite* de La Bletterie en France. Mais le mal est médiocre; et, après la guerre de 1756, on ne peut marcher que sur des roses. Pour le Parlement, il fait naître le plus d'épines qu'il peut.

* Madame de Rochefort avait dix-huit ans.

LETTRE ĀCXLII.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 2 janvier.

Je ne suis plus enrhumé, mon cher maître; mais je me sers d'un scribe pour ménager mes yeux, qui sont très faibles aux lumières. Je vous envoie mon discours, puisque vous lui faites l'honneur de vouloir le lire. Je vous l'ai fait attendre quelques jours, et beaucoup plus long-temps qu'il ne mérite, parcequ'il était à courir le monde, et que je n'ai pu le ravoir qu'aujourd'hui; voulez-vous bien me le renvoyer sous l'enveloppe de Marin? Il n'est que trop vrai qu'un certain gentilhomme a tenu au roi de Danemarck le ridicule propos qu'on vous a dit. Vous verrez dans mon discours un petit mot de correction fraternelle pour ce gentilhomme, qui était présent, et qui, à ce que je crois, l'aura sentie; car je ne gâte pas ces messieurs. Vous voyez, mon cher ami, ce qui en arrive quand on les flatte: ils trouvent mauvais qu'on se moque des plats auteurs qu'ils protégent; on s'expose à de tels reproches quand on caresse ceux qui les font. La critique de Linguet aurait pu être meilleure et de meilleur goût; cependant, comme il a raison presque en tout, elle a beaucoup chagriné son maussade adversaire; la liste des phrases tirées de la traduction est bien ridicule, et peut-être aurait suffi.

Vous devez des regrets au pauvre Damilaville; il vous était bien attaché. Je savais qu'il était marié, mais non par lui, car il ne me disait rien de ses affaires. J'ai vu sa femme une seule fois, et, d'après cette vue, je doute fort qu'il ait été cocu; mais ce qui me fâche le plus, c'est que cette vilaine mégère (car c'en était une) emporte tout le peu qu'il laisse,

et qu'il ne restera pas même de quoi payer un excellent domestique qu'il avait.

Je n'ai point lu la collection des ouvrages de Leibnitz ; je crois que c'est un fatras où il y a bien peu de choses à apprendre.

Il est vrai que j'ai donné cette année deux gros volumes in-4° de géométrie*; ce seront vraisemblablement les derniers.

Notre secrétaire, toujours convalescent et assez faible, vous fait mille compliments. Quant à l'*A B C*, personne n'ignore qu'il est en effet traduit de l'anglais par un avocat. *Vale et me ama.*

LETTRE ĀCXLIII.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Fernei, 3 janvier.

Madame, il y a, dans la lettre dont vous m'honorez, du 27 de décembre, un mot qui m'étonne et qui m'afflige. Vous dites que monsieur votre frère « vous menace, et que vous ne devez plus « rien faire pour empêcher ses menaces d'être ef- « fectuées. »

Je serais inconsolable, si, ayant voulu l'engager à se confier à vos bontés, j'avais pu laisser échapper dans ma dernière lettre quelque expression qui pût faire soupçonner qu'il vous menaçât, et

* *Opuscules mathématiques*, tomes IV et V. Ils ont été suivis de trois autres.

qui pût jeter l'amertume dans le cœur d'un frère[1] et d'une sœur.

Je vous ai obéi avec la plus grande exactitude. Vous m'avez pressé par deux lettres consécutives de l'attirer chez moi, et de savoir de lui ce qu'il voulait.

Je vous ai instruite de toutes ses prétentions; je vous ai dit que, dans le pays qu'il habite, il ne manquait pas de prétendus amis qui lui conseillaient d'éclater et de se pourvoir en justice; je vous ai dit que je craignais qu'il ne prît enfin ce parti; je vous ai offert mes services; je n'ai eu et je n'ai pu avoir en vue que votre repos et le sien. Non seulement je n'ai point cru qu'il vous menaçât, mais il ne m'a pas dit un seul mot qui pût le faire entendre.

Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi, à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition.

Je lui ai prêté cinq cents francs; et, s'il m'en avait demandé deux mille, je les lui aurais donnés.

Je vous ai mandé qu'il a de l'esprit, et qu'il est considéré dans le malheureux pays qu'il habite. Ces deux choses sont très conciliables avec une mauvaise conduite en affaires.

[1] * Durey de Morsan. (L. D. B.)

Si le récit qu'il m'a fait de ses fautes et de ses disgraces est vrai, il est sans contredit un des plus malheureux hommes qui soient au monde.

Mais que voulez-vous que je fasse? S'il n'a point d'argent et s'il m'en demande encore dans l'occasion, faudra-t-il que je refuse le frère de madame l'intendante de Paris? faudra-t-il que je lui dise: Votre sœur m'a ordonné de ne vous point secourir; après que je lui ai dit, pour montrer votre générosité, que vous m'aviez permis de lui prêter de l'argent dans l'occasion, lorsque vous étiez à Genève? Ceux que nous avons obligés une fois semblent avoir des droits sur nous, et lorsque nous nous retirons d'eux, ils se croient offensés.

Vous savez, madame, que depuis quatorze ans il a auprès de lui une nièce de l'abbé Nollet. Ils se sont séparés, et il ne faut pas qu'il la laisse sans pain. Toute cette situation est critique et embarrassante. Cette Nollet est venue chez moi fondre en larmes. Ne pourrait-on pas, en fixant ce que monsieur votre frère peut toucher par an, fixer aussi quelque chose pour cette fille infortunée?

Je ne suis environné que de malheureux. Ce n'est point à moi de solliciter la noblesse de votre cœur, ni de faire des représentations à votre prudence. Monsieur votre frère prétend qu'il doit lui revenir quarante-deux mille livres de rente, et qu'il n'en a que six; je crois, en rassemblant tout

ce qu'il m'a dit, qu'il se trompe beaucoup. Il vous serait aisé de m'envoyer un simple relevé de ce qu'il peut prétendre; cela fixerait ses idées, et fermerait la bouche à ceux qui lui donnent des conseils dangereux.

Il me paraît convenable que ses plaintes ne se fassent point entendre dans les pays étrangers.

Au reste, madame, je vous supplie d'observer que je n'ai jamais rien fait dans cette malheureuse affaire que ce que vous m'avez expressément ordonné. Soyez très persuadée que je ne manquerai jamais à votre confiance, que j'en sens tout le prix, et que je vous suis entièrement dévoué.

LETTRE ĀCXLIV.

A M. L'ABBÉ AUDRA [1],

A TOULOUSE.

A Fernei, le 3 janvier.

Il s'agit, monsieur, de faire une bonne œuvre; je m'adresse donc à vous. Vous m'avez mandé que le parlement de Toulouse commence à ouvrir les yeux, que la plus grande partie de ce corps se re-

[1] * Professeur d'histoire à Toulouse, où il mourut en septembre 1770, persécuté pour avoir donné une *Histoire générale* (extraite de l'*Essai sur les mœurs*, etc.), dont il ne parut que le premier volume. (L. D. B.)

pent de l'absurde barbarie exercée contre les Calas. Il peut réparer cette barbarie, et montrer sa foi par ses œuvres.

Les Sirven sont à-peu-près dans le cas des Calas. Le père et la mère Sirven furent condamnés à la mort par le juge de Mazamet, dans le temps qu'on dressait à Toulouse la roue sur laquelle le vertueux Calas expira. Cette famille infortunée est encore dans mon canton; elle a voulu se pourvoir au Conseil privé du roi; elle a été plainte et déboutée. La loi qui ordonne de purger son décret, et qui renvoie le jugement au parlement, est trop précise pour qu'on puisse l'enfreindre. La mère est morte de douleur, le père reste avec ses filles, condamnées comme lui. Il a toujours craint de comparaître devant le parlement de Toulouse, et de mourir sur le même échafaud que Calas; il a même manifesté cette crainte aux yeux du Conseil.

Il s'agit maintenant de voir s'il pourrait se présenter à Toulouse avec sûreté. Il est bien clair qu'il n'a pas plus noyé sa fille que Calas n'avait pendu son fils. Les gens sensés du parlement de Toulouse seront-ils assez hardis pour prendre le parti de la raison et de l'innocence contre le fanatisme le plus abominable et le plus fou? se trouvera-t-il quelque magistrat qui veuille se charger de protéger le malheureux Sirven, et acquérir par-

là de la véritable gloire? En ce cas, je déterminerai Sirven à venir purger son décret, et à voir, sans mourir de peur, la place où Calas est mort.

La sentence rendue contre lui par contumace lui a ôté son bien, dont on s'est emparé. Cette malheureuse famille vous devra sa fortune, son honneur, et la vie; et le parlement de Toulouse vous devra la réhabilitation de son honneur flétri dans l'Europe.

Vous devez avoir vu, monsieur, le factum des dix-sept avocats du parlement de Paris en faveur des Sirven. Il est très bien fait; mais Sirven vous devra beaucoup plus qu'aux dix-sept avocats, et vous ferez une action digne de la philosophie et de vous.

Pouvez-vous me nommer un conseiller à qui j'adresserai Sirven?

Permettez-moi de vous embrasser avec la tendresse d'un frère.

LETTRE ĀCXLV.

A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

A Fernei, 5 janvier.

Vous êtes bien bon, monsieur, de parler de microscopes à un pauvre vieillard qui a presque perdu la vue. Il y a long-temps que je suis accou-

tumé à voir grossir des objets fort minces. La sottise, la calomnie, et la renommée, leur très humble servante, grossissent tout. On avait fort grossi les fautes du comte de Lalli et les indécences du chevalier de La Barre; il leur en a coûté la vie. On a grossi les panégyriques de gens qui ne méritaient pas qu'on parlât d'eux. On voit tout avec des verres qui diminuent ou qui augmentent les objets, et presque rien avec les lunettes de la vérité.

Il n'en sera pas ainsi sans doute du livre de M. l'abbé Régley, que vous estimez. Je me flatte qu'il n'aura pas vu du jus de mouton produire des anguilles qui accouchent sur-le-champ d'autres anguilles.

J'attends son livre avec d'autant plus d'impatience, que je viens d'en lire un à-peu-près sur le même sujet. En me le donnant, ayez la bonté, monsieur, de me faire avoir les *Découvertes microscopiques*, et je vous enverrai les *Singularités de la nature*[1].

Cette nature est bien plus singulière dans nos Alpes qu'ailleurs; c'est tout un autre monde. Le vôtre est plus brillant. Je remercie le digne petit-fils du grand Condé de daigner se souvenir de moi du sein de sa gloire. Je me mets à ses pieds avec la plus respectueuse reconnaissance, et je

[1] * Physique, tome II. (L. D. B.)

vous demande instamment la continuation de vos bontés.

LETTRE ĀCXLVI.

A M. LE MARQUIS DE BELESTAT DE GARDUCH.

5 janvier.

Votre lettre du 20 de décembre, monsieur, n'est point du style de vos autres lettres, et votre critique de Buri est encore moins du style de l'éloge de Clémence Isaure. C'est une énigme que vous m'expliquerez quand vous aurez en moi plus de confiance.

Le libraire de Genève qui imprima votre dissertation étant le même qui avait imprimé les mémoires de La Beaumelle, on crut que ce petit ouvrage était de lui; et ce nom le rendit suspect. Le public ne regarda l'intitulé, *par M. le marquis de B....*, que comme un masque sous lequel La Beaumelle se cachait. L'article du petit-fils de Shah-Abbas parut à tout le monde un portrait trop ressemblant. Le libraire de Genève envoya à Paris six cents exemplaires que M. de Sartine fit mettre au pilon, et il en informa M. de Saint-Florentin.

Ce n'est pas tout, monsieur; comme le livre venait de Genève, on me l'attribua, et cette calomnie en imposa d'autant plus, que dans ce temps-là

même je fesais imprimer publiquement à Genève une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*.

Le président Hénault, si durement traité dans votre brochure, est mon ami depuis plus de quarante ans; je lui ai toujours donné des marques publiques de mon attachement et de mon estime. Ses nombreux amis m'ont regardé comme un traître qui avait flatté publiquement le président Hénault pour le déchirer avec plus de cruauté, en prenant un nom supposé.

Si vous m'aviez fait l'honneur de répondre plus tôt à mes lettres, vous m'auriez épargné des chagrins que je ne méritais pas. Lorsque je vous écrivis, j'étais persuadé, avec toute la ville de Genève, que La Beaumelle était l'auteur de cet écrit, et tout Paris croyait qu'il était de moi. Voilà, monsieur, l'exacte vérité.

Vous pouvez me rendre plus de services que vous ne m'avez fait de peines; il s'agit d'une affaire plus importante.

J'ai auprès de moi la famille des Sirven; vous n'ignorez peut-être pas que cette famille entière a été condamnée à la mort dans le temps même qu'on fesait expirer Calas sur la roue. La sentence qui condamne les Sirven est plus absurde encore que l'abominable arrêt contre les Calas. J'ai fait présenter au nom des Sirven une requête au Conseil privé du roi; cette famille malheureuse, jugée

par contumace, et dont le bien est confisqué, demandait au roi d'autres juges, et ne voulait point purger son décret au parlement de Toulouse, qu'elle regardait comme trop prévenu, et trop irrité même de la justification des Calas; le Conseil privé, en plaignant les Sirven, a décidé qu'ils ne pouvaient purger le décret qu'à Toulouse.

Un homme très instruit me mande de cette ville même que le parlement commence à ouvrir les yeux, que plusieurs jeunes conseillers embrassent le parti de la tolérance, « qu'on va jusqu'à se re-« procher l'arrêt contre M. Rochette et les trois « gentilshommes. » Ces circonstances m'encourageraient, monsieur, à envoyer les Sirven dans votre pays, si je pouvais compter sur quelque conseiller au parlement qui voulût se faire un honneur de protéger et de conduire cette famille aussi innocente que malheureuse. Je serais bien sûr alors qu'elle serait réhabilitée, et qu'elle rentrerait dans ses biens. Voyez, monsieur, si vous connaissez quelque magistrat qui soit capable de cette belle action, et qui, ayant vu les pièces, puisse prendre sur lui de confondre la fanatique ignorance des premiers juges, et tirer l'innocence de la plus injuste oppression.

« Combien que le parlement ne soit qu'une for-« me des trois États raccourcis au petit pied*, » ce

* Ce sont les termes des premiers États de Blois, page 445.

sera à vous seul, monsieur, qu'on sera redevable d'une action si généreuse et si juste; le parlement même vous en devra de la reconnaissance; vous lui aurez fourni une occasion de montrer sa justice, et d'expier le sang des Calas.

Pour moi, je n'oublierai jamais ce service que vous aurez rendu à l'humanité, et j'aurai l'honneur d'être avec la plus vive reconnaissance, avec l'estime que je dois à vos talents, et toute l'amitié d'un confrère, votre très humble, etc.

LETTRE ĀCXLVII.

A M. DE LA HARPE.

5 janvier.

Oui, mon cher enfant, *le Mercure* est devenu un très bon livre, grace à vous et à M. La Combe. Je vous en fais mon compliment à tous deux. Je lui ai envoyé un *Siècle* et même deux, ainsi qu'à vous; le grand siècle et le petit, celui du bon goût et celui du dégoût. Vous aurez vu dans celui-ci la mort du comte de Lalli, dont le seul crime a été d'être brutal. Quelque autre main y ajoutera la mort d'un enfant innocent, dont l'arrêt porte qu'on lui arrachera la langue, qu'on lui coupera la main, et qu'on brûlera son corps, pour avoir chanté une ancienne chanson de corps-de-garde;

cela se passa chez les Hottentots il y a environ trois ans.

J'attends votre *Henri IV* avec la même ardeur qu'il attendait Gabrielle.

Puisque vous avez une Vestris, donnez-lui donc de beaux vers à réciter. Les polissons qui ne savent que mettre des tours de passe-passe sur le théâtre ignorent que, quand on fait une tragédie en vers, il faut que les vers soient bons; mais savent-ils ce que c'est qu'un vers? Ah! quels Welches!

L'*A B C* est réellement un ouvrage anglais, traduit par l'avocat La Bastide de Chiniac, et ce Chiniac est un homme à qui je ne prends nul intérêt.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCXLVIII.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

6 janvier.

Madame, voilà encore un thème; j'écris donc. Par une lettre d'un mercredi, c'est-à-dire il y a huit jours, vous me demandez le commencement de *l'Alphabet;* mais savez-vous bien qu'il sera brûlé, et peut-être l'auteur aussi? Le traducteur est un

La Bastide de Chiniac, avocat de son métier. Il sera brûlé, vous dis-je, comme Chausson.

C'est avec une peine extrême que je fais venir ces abominations de Hollande. Vous voulez que je fasse un gros paquet à votre petite mère ou grand'mère; vous ne dites point si elle paie des ports de lettres, et s'il faut adresser le paquet sous l'enveloppe de son mari, qui ne sera point du tout content de l'ouvrage.

L'*A B C* est trop l'éloge du gouvernement anglais. On sait combien je hais la liberté, et que je suis incapable d'en avoir fait le fondement des droits des hommes; mais si j'envoie cet ouvrage, on pourra m'en croire l'auteur; il ne faut qu'un mot pour me perdre.

Voyez, madame, si on peut s'adresser directement à votre petite mère; et, si elle répond qu'il n'y a nul danger, alors on vous en dépêchera tant que vous voudrez.

Je puis vous faire tenir directement par la poste de Lyon, à très peu de frais, *les Droits des uns et les Usurpations des autres*[1], *l'Épître aux Romains*[2].

Si vous n'avez pas l'*Examen important*[3] *de milord Bolyngbrocke,* on vous le fera tenir par votre grand'mère.

[1] * Politique et législation, tome II. (L. D. B.)

[2] * Philosophie, t. III. (L. D. B.)

[3] * Philosophie, tome II. (L. D. B.)

On n'a pas un seul exemplaire du *Supplément*[1], elle le demande comme vous. Il faut qu'elle fasse écrire par Corbi à Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, et qu'il lui ordonne d'en envoyer deux par la poste.

Vous me parlez d'un buste, madame; comment avez-vous pu penser que je fusse assez impertinent pour me faire dresser un buste? Cela est bon pour Jean-Jacques, qui imprime ingénument que l'Europe lui doit une statue.

Pour les deux *Siècles*, dont l'un est celui du goût et l'autre celui du dégoût, le libraire a eu ordre de vous les présenter, et doit s'être acquitté de son devoir. Madame de Luxembourg y verra une belle réponse du maréchal de Luxembourg, quand on l'interrogea à la Bastille. C'est une anecdote dont elle est sans doute instruite.

Le procès de cet infortuné Lalli est quelque chose de bien extraordinaire; mais vous n'aimez l'histoire que très médiocrement. Vous ne vous souciez pas de La Bourdonnais enfermé trois ans à la Bastille pour avoir pris Madras; mais vous souciez-vous des cabales affreuses qu'on fait contre le mari de votre grand'mère? Je l'aimerai, je le respecterai, je le vanterai, fût-il traité comme La Bourdonnais. Il a une grande ame avec beaucoup d'es-

[1] * *Supplément au Discours aux Welches.* FACÉTIES. (L. D. B.)

prit. S'il lui arrive le moindre malheur, je le mettrai aux nues. Je n'y mets pas tout le monde, il s'en faut beaucoup.

Adieu, madame; quand vous me donnerez des thèmes, je vous dirai toujours ce que j'ai sur le cœur. Comptez que ce cœur est plein de vous.

LETTRE ĀCXLIX.

A M. BORDES,

A LYON.

A Fernei, 10 janvier.

Je trouve, mon cher ami, beaucoup de philosophie dans le discours [1] de M. l'abbé de Condillac. On dira peut-être que ce mérite n'est pas à sa place, dans une compagnie consacrée uniquement à l'éloquence et à la poésie; mais je ne vois pas pourquoi on exclurait d'un discours de réception des idées vraies et profondes, qui sont elles-mêmes la source cachée de l'éloquence.

Il y a dans le discours de M. Le Batteux des anecdotes sur mon ancien préfet l'abbé d'Olivet, dont je connais parfaitement la fausseté; mais la satire ment sur les gens de lettres pendant leur vie, et l'éloge ment après leur mort.

[1] * Discours de réception à l'Académie française à la place de d'Olivet. (L. D. B.)

Il serait à desirer que les lettres concernant Nonnotte fussent réimprimées à Lyon, puisque les injures de ce maraud y ont été audacieusement imprimées; c'est d'ailleurs un factum dans une espèce de procès criminel. Il n'y a point de petit ennemi, quand il s'agit de superstition. Les fanatiques lisent Nonnotte, et pensent qu'il a raison. Je crois que les pères de l'Oratoire en seraient très aises, et qu'il y a bien d'honnêtes gens qui seraient charmés de voir l'insolente absurdité d'un ex-jésuite confondue. Voyez ce que vous pouvez faire pour la bonne cause. L'ouvrage d'ailleurs est très respectueux pour la religion, en écrasant le fanatisme.

Bonsoir, mon très cher confrère. J'attends de Bâle un petit livre sur l'histoire naturelle, où il y a, dit-on, des choses curieuses; je ne manquerai pas de vous l'envoyer.

LETTRE ĀCL.

A M. HENNIN,

RÉSIDENT DE FRANCE A GENÈVE.

A VERSAILLES.

A Fernei, 11 janvier.

Pardon, pardon, mon très cher et très aimable résident. Il y a huit jours que j'aurais dû vous

répondre, et un mois que j'aurais dû vous prévenir. Si vous aviez malheureusement mon âge, vous trouveriez les choses encore bien plus changées qu'elles ne vous l'ont paru. J'ai bu autrefois la lie d'un vin qui était encore assez bon. Le tonneau nouvellement percé est de Brie. Votre principal[1] est presque le seul homme qui soutienne l'honneur du pays, et qui joigne la grandeur d'ame à l'esprit et à la gaieté. On me mande que ses ennemis se déménent beaucoup. Tant pis s'ils réussissent. C'est un des plus grands malheurs qui puissent arriver à feu ma patrie.

Vraiment il est vrai que madame sa femme s'est donné les airs de prétendre être mal à ma cour. Mais j'ai de quoi rabattre son caquet, car je serais homme à lui signifier combien je respecte la vertu douce et sans faste, combien j'aime l'esprit naturel et vrai dans un temps où il y a tant d'esprits faux. Enfin, si je m'y mettais, je la ferais rougir jusqu'au blanc des yeux. Qu'elle ne se joue pas à moi.

Vous ne reviendrez[2] sans doute qu'au printemps, mais j'ai bien peur que vous ne trouviez un printemps fort vilain. Nous avons un hiver si

[1]* Le duc de Choiseul. (L. D. B.)

[2]* Hennin était alors à Versailles, d'où il avait écrit à Voltaire (le 28 décembre) que madame Denis, « quelque bien qu'elle fût à « Paris, regrettait les neiges et la bise de Fernei. » (L. D. B.)

doux qu'il en devient fade. Il faut avoir sa dose de bise chaque année; nous l'aurons malheureusement au mois de mai. Vous gélerez de froid dans le jardin que vous avez si joliment planté. Je me suis promené aujourd'hui dans le mien pendant une heure, et j'avais chaud. Nous serons en fourrure à la Pentecôte.

On dit que Catau a déja battu les infidèles; cela leur apprendra à renfermer les femmes. Ces marauds-là ne sont bons qu'à être renvoyés au-delà de l'Oxus dont ils viennent. Je ne m'accoutume point à voir la Gréce gouvernée par des gens qui ne savent ni lire, ni écrire, ni danser, ni chanter. Si la Gréce était libre, j'irais mourir à Corinthe, quoiqu'il ne soit pas permis à tout le monde d'y aller. Je déteste également les Turcs et la bise. Pour votre Pologne, je la plains; c'est pis que jamais.

Adieu; soyez heureux autant que vous méritez de l'être, et conservez-moi vos bontés. V.

LETTRE ĀCLI.

A M. TABAREAU,

A LYON.

12 janvier.

Je suis très sensiblement touché, monsieur, de

tout ce qui vous arrive. Voilà une aventure bien étrange que celle de ce dévot caissier qui vous emporte votre argent! On dit qu'il portait un cilice, ou du moins qu'il le fesait porter par son laquais. Je suis bien sûr que, si vous en aviez été informé, vous ne lui auriez pas confié un sou; mais enfin il faudra bien que l'argent se retrouve, puisqu'on a sa personne. Je vous prie d'avoir la bonté de m'instruire de votre bonne ou mauvaise fortune dans cette singulière affaire.

Est-il bien vrai qu'il y a cinq banqueroutiers qui se sont tués dans Paris? comment peut-on avoir la lâcheté de voler, et le courage de se donner la mort? Voilà de plaisants Catons d'Utique que ces drôles-là!

La banqueroute est-elle aussi considérable qu'on le dit? M. Janel exerce-t-il toujours son emploi? Voilà bien des questions que je vous fais. J'y ajouterai encore une importunité sur le roi de Portugal. On m'avait mandé que son aventure n'était qu'une galanterie, qu'un cocu lui avait donné quelques coups de bâton, et que cela n'était rien.

En voilà trop pour un homme accablé d'affaires, comme vous l'êtes. Ne me répondez point.

Mais vous, monsieur Vasselier, si vous avez un moment à vous, répondez-moi sur toutes mes demandes.

Votre bibliothécaire ne pourra augmenter vo-

tre cabinet de livres qu'au printemps; en attendant, conservez-moi tous deux une amitié qui fait ma consolation dans ma très infirme vieillesse.

LETTRE ĀCLII.

A M. D'ALEMBERT.

13 janvier.

Je vous renvoie, mon cher philosophe, votre chien danois; il est beau, bien fait, hardi, vigoureux, et vaut mieux que tous les petits chiens de manchon qui lèchent et qui jappent à Paris.

Votre discours est excellent; vous êtes presque le seul qui n'alliez jamais ni en-deçà ni en-delà de votre pensée. Je vous avertis que j'en ai tiré copie.

Le Mercure devient bon. Il y a des extraits de livres fort bien faits. Pourquoi n'y pas insérer ce discours, dont le public a besoin? La Bletterie a juré à son protecteur et à sa protectrice qu'il ne m'avait point eu en vue, et qu'il me permettait de ne me pas faire enterrer. Il dit aussi qu'il n'a point songé à Marmontel quand il a parlé de *Bélisaire*, ni au président Hénault quand il a dit que « la « précision des dates est le sublime des historiens « sans talents. » J'ai tourné le tout en plaisanterie.

A propos du président Hénault, le marquis de

Belestat m'a écrit enfin qu'il était très fâché que j'eusse douté un moment que le portrait de Shah-Abbas et du président fussent de lui; qu'ils sont très ressemblants; que tout le monde est de son avis, et qu'il n'en démordra pas. J'ai envoyé sa lettre à notre ami Marin. On a fait trois éditions de ce petit ouvrage en province; car la province pense depuis quelques années. Il s'est fait un prodigieux changement, par exemple, dans le parlement de Toulouse; la moitié est devenue philosophe, et les vieilles têtes rongées de la teigne de la barbarie mourront bientôt.

Oui, sans doute, j'ai regretté Damilaville; il avait l'enthousiasme de saint Paul, et n'en avait ni l'extravagance ni la fourberie : c'était un homme nécessaire.

Oui, oui, l'*A B C* est d'un membre du parlement d'Angleterre, nommé Huet, parent de l'évêque d'Avranches, et connu par de pareils ouvrages. Le traducteur est un avocat nommé La Bastide; ils sont trois de ce nom-là : il est difficile qu'ils soient égorgés tous les trois par les assassins du chevalier de La Barre.

Vous n'avez point les bons livres à Paris : *le Militaire philosophe,* les *Doutes, l'Imposture sacerdotale, le Polissonisme dévoilé*[1]. Il paraît tous les huit jours

[1] * *Le Militaire philosophe* (1768) est de Naigeon et de d'Holbach. — Les *Doutes sur la religion* sont de Gueroult de Pival (1767). —

un livre dans ce goût en Hollande. *La Riforma d'Italia*, qui n'est pourtant qu'une déclamation, a fait un prodigieux effet en Italie. Nous aurons bientôt de nouveaux cieux et une nouvelle terre, j'entends pour les honnêtes gens; car, pour la canaille, le plus sot ciel et la plus sotte terre est ce qu'il lui faut.

Je prends le ciel et la terre à témoin que je vous aime de tout mon cœur.

Pardieu, vous êtes bien injuste de me reprocher des ménagements pour gens puissants, que je n'ai connus jadis que pour gens aimables à qui j'ai les dernières obligations, et qui même m'ont défendu contre les monstres. En quoi puis-je me plaindre d'eux? est-ce parcequ'ils m'écrivent pour me jurer que La Bletterie jure qu'il n'a pas pensé à moi? Faudrait-il que je me brûlasse toujours les pattes pour tirer les marrons du feu? Ce sont les assassins que je ne ménage pas. Voyez comme ils sont fêtés tome I et tome IV du *Siècle*.

L'Imposture sacerdotale (1767) est de d'Holbach. — *Le Polissonisme dévoilé* n'est autre chose que *le Christianisme dévoilé* dont nous avons déja parlé. (L. D. B.)

LETTRE ĀCLIII.

A M. DE POMARET,

A GANGES.

15 janvier.

Je vois, monsieur, que vous pensez en homme de bien et en sage; vous servez Dieu sans superstition, et les hommes sans les tromper. Il n'en est pas ainsi de l'adversaire que vous daignez combattre. S'il y avait dans vos cantons plusieurs têtes aussi chaudes que la sienne, et des cœurs aussi injustes, ils seraient bien capables de détruire tout le bien que l'on cherche à faire depuis plus de quinze ans. On a obtenu enfin qu'on bâtirait sur les frontières une ville dans laquelle seule tous les protestants pourront se marier légitimement*.

Il y aura certainement en France autant de tolérance que la politique et la circonspection pourront le permettre. Je ne jouirai pas de ces beaux jours, mais vous aurez la consolation de les voir naître. Il faudra bien qu'il vienne enfin un temps où la religion ne puisse faire que du bien. La raison, qui doit toujours paraître sans éclat, fait sourdement des progrès immenses. Je vous prie de

* Versoix : ce projet ne fut point exécuté.

lire avec attention ce que m'écrit de Toulouse un homme constitué en dignité et très instruit.

« Vous ne sauriez croire combien augmente « dans cette ville le zèle des gens de bien, et leur « amour et leur respect pour *... Quant au parle- « ment et à l'ordre des avocats, presque tous ceux « qui sont au-dessous de trente-cinq ans sont « pleins de zèle et de lumières, et il ne manque « pas de gens instruits parmi les personnes de con- « dition. Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs « des hommes durs et opiniâtres, incapables de « se prêter un seul moment à la raison; mais leur « nombre diminue chaque jour, et non seulement « toute la jeunesse du parlement, mais une grande « partie du centre et plusieurs hommes de la tête « vous sont entièrement dévoués. Vous ne sau- « riez croire combien tout a changé depuis la mal- « heureuse aventure de l'innocent Calas. On va « jusqu'à se reprocher l'arrêt contre M. Rochette « et les trois gentilshommes : on regarde le pre- « mier comme injuste, et le second comme trop « sévère, etc. »

Vous voyez, monsieur, qu'il n'était pas possible

* M. de Voltaire supprime ici le mot *vous*, qui se trouve dans la lettre de M. l'abbé Audra, baron de Saint-Just, chanoine de la métropole, et professeur royal d'histoire, à Toulouse. Il a été depuis si violemment persécuté par les dévots, qu'il en est mort de chagrin.

d'introduire la raison autrement que sur les ruines du fanatisme. Le sang coulera tant que les hommes auront la folie atroce de penser que nous devons détester ceux qui ne croient pas ce que nous croyons. Plût à Dieu que l'évêque de Soissons, Fitz-James, vécût encore, lui qui a dit dans son mandement que nous devons regarder les Turcs mêmes comme nos frères! Quiconque dit: Tu n'as pas ma foi, donc je dois te haïr, dira bientôt: Donc je dois t'égorger. Proscrivons, monsieur, ces maximes infernales; si le diable fesait une religion, voilà celle qu'il ferait.

Je vous dois de tendres remerciements des sentiments que vous avez bien voulu me témoigner; comptez qu'ils sont dans le fond de mon cœur.

LETTRE ĀCLIV.

DE M. D'ALEMBERT.

A Paris, ce 19 janvier.

Vous aimez la raison et la liberté, mon cher et illustre confrère, et on ne peut guère aimer l'une sans l'autre. Eh bien! voilà un digne philosophe républicain que je vous présente, et qui parlera avec vous philosophie et liberté; c'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme du plus grand mérite et de la plus grande réputation dans sa patrie. Il est digne de vous connaître et par lui-même et par le cas qu'il fait de vos ouvrages, qui ont tant contri-

bué à répandre ces deux sentiments parmi ceux qui sont dignes de les éprouver. Il a d'ailleurs des compliments à vous faire de la part de la reine de Suède et du prince royal, qui protègent dans le Nord la philosophie, si mal accueillie par les princes du Midi. M. Jennings vous dira combien la raison fait de progrès en Suède sous ces heureux auspices. Les prêtres n'ont garde d'y faire comme le roi, et d'offrir aux peuples leur démission; ils craindraient d'être pris au mot. Adieu, mon cher et illustre confrère; continuez à combattre, comme vous faites, *pro aris et focis*. Pour moi, qui ai les mains liées par le despotisme ministériel et sacerdotal, je ne puis que faire comme Moïse, les lever au ciel pendant que vous combattez. Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCLV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

20 janvier.

Je vous avais bien dit, madame, que j'écrivais quand j'avais des thèmes. J'ai hasardé d'envoyer à votre grand'maman ce que vous demandiez; cela lui a été adressé par la poste de Lyon, sous l'enveloppe de son mari. Vous n'avez jamais voulu me dire si messieurs de la poste fesaient à votre grand'maman la galanterie d'affranchir ses ports de lettres. Il y a long-temps que je sais que les femmes ne sont pas infiniment exactes en affaires.

Vous ne me paraissez pas profonde en théolo-

gie, quoique vous soyez sœur d'un trésorier de la Sainte-Chapelle. Vous me dites que vous ne voulez pas être aimée par charité : vous ne savez donc pas, madame, que ce grand mot signifie originairement *amour* en latin et en grec; c'est de là que vient mon *cher,* ma *chère.* Les barbares Welches ont avili cette expression divine; et de *charitas* ils ont fait le terme infame qui parmi nous signifie l'aumône.

Vous n'avez point pour les philosophes cette charité qui veut dire le tendre amour; mais, en vérité, il y en a qui méritent qu'on les aime. La mort vient de me priver d'un vrai philosophe* dans le goût de M. de Formont; je vous réponds que vous l'auriez aimé de tout votre cœur.

Il est plaisant que vous vous donniez le droit de haïr tous ces messieurs, et que vous ne vouliez pas que j'aie la même passion pour La Bletterie. Vous voulez donc avoir le privilége exclusif de la haine? Eh bien! madame, je vous avertis que je ne hais plus La Bletterie, que je lui pardonne, et que vous aurez le plaisir de haïr toute seule.

Vous ne m'avez rien répondu sur l'étrange lettre du marquis de Belestat. Je lui sais gré de m'avoir justifié; sans cela, tous ceux qui lisent ces petits ouvrages m'auraient imputé le compliment

* M. Damilaville.

fait au président Hénault. Vous voyez comme on est juste.

Je m'applaudis tous les jours de m'être retiré à la campagne depuis quinze ans. Si j'étais à Paris, les tracasseries me poursuivraient deux fois par jour. Heureux qui jouit agréablement du monde! plus heureux qui s'en moque et qui le fuit! Il y a, je l'avoue, un grand mal dans cette privation; c'est qu'en quittant le monde je vous ai quittée; je ne peux m'en consoler que par vos bontés et par vos lettres. Dès que vous me donnerez des thèmes, soyez sûre que vous entendrez parler de moi, que je suis à vos ordres, et que je vous enverrai tous les rogatons qui me tomberont sous la main. Mille tendres respects.

LETTRE ĀCLVI.

A MADAME DE SAUVIGNI.

20 janvier.

Je commence, madame, par vous remercier de la boîte que vous voulez bien avoir la bonté de me faire parvenir par M. Lullin.

Permettez-moi ensuite d'en appeler à tous les commentateurs passés et à venir. Certainement, madame, vous dire qu'il est à craindre que des réfugiés, et sur-tout un banqueroutier chicaneur,

ne déterminent monsieur votre frère à se plaindre, ce n'est pas vous dire qu'il vous menace et qu'il plaidera. Certainement vous exposer ses douleurs et son malheur, solliciter votre pitié naturelle pour votre frère, ce n'est pas vous animer l'un contre l'autre. Je ne connais point d'homme de son état qui soit plus à plaindre, et je n'ai pas douté un moment, quand vous avez voulu que je le fisse venir chez moi, que vous n'eussiez intention de soulager autant qu'il est en vous des infortunes si longues et si cruelles : il se les est attirées, je l'avoue, mais il en est bien puni.

Je ne savais qu'une petite partie de ses fautes et de ses disgraces. J'ai tout appris; vous m'en avez chargé; je lui ai fait quelques reproches, et il s'en fait cent fois davantage. Je crois que l'âge et le malheur l'ont mûri; mais il est d'une facilité étonnante. C'est cette malheureuse facilité qui l'a plongé dans l'abyme où il est.

Voilà pourquoi j'ai pensé qu'il est à propos de le tirer des mains de l'homme qui semble le gouverner dans le pays de Neuchâtel, et qui lui mange le peu qui lui reste. J'ai cru que ce serait lui rendre un très grand service, et ne pas vous désobliger. Cet homme a été autrefois connu de monsieur votre père[1], et ensuite receveur en Franche-Comté.

[1] * Durey de Morsan, receveur-général des finances de Franche-Comté, membre de l'Académie de Nanci. (L. D. B.)

Il a perdu tout son bien, et vit absolument aux dépens de M. de Morsan. Enfin monsieur votre frère me mande qu'il ne lui reste plus que dix-huit francs. C'est sans doute un grand et triste exemple, qu'un homme, né pour avoir deux millions de bien, soit réduit à cette extrémité. Ses fautes ont creusé son précipice; mais enfin vous êtes sa sœur, et votre cœur est bienfesant.

Il m'a envoyé un exemplaire de l'arrêt du Conseil du 2 août 1760. Je vois que ses dettes se montaient alors, tant en principaux qu'en intérêts, à plus de onze cent vingt mille livres. Assurément il n'avait pas brillé pour sa dépense.

Je vois par un mémoire intitulé *Succession de monsieur et de madame d'Harnoncourt* que, tout payé, il lui reste encore quatre cent vingt-quatre mille et tant de livres substituées, indépendamment des effets restés en commun, qui ne sont pas spécifiés. Ainsi je ne vois pas comment on lui a fait entendre qu'il pouvait avoir quarante-deux mille livres de revenu.

Quel que soit son bien, je l'exhorte tous les jours à être sage et économe. Mais je crois, comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, madame, qu'il est de son devoir d'assurer, autant qu'il le pourra, une petite pension à la nièce de l'abbé Nollet, qui s'est sacrifiée pendant quatorze ans pour lui. Je conçois bien que ce n'est pas à vous de ratifier

cette pension, puisque vous n'êtes pas son héritière, et que c'est une affaire de pure conciliation entre lui et mademoiselle Nollet, dans laquelle vous ne devez pas entrer. Je n'insiste donc que sur votre compassion pour les malheureux, sur-tout pour un frère. Je ne lui connais, depuis qu'il est mon voisin, d'autre défaut que celui de cette facilité qui le plonge souvent dans l'indigence. Le premier aventurier qui paraît puise dans sa bourse. Ce serait une vertu s'il était riche, mais c'est un vice, quand on s'est appauvri par sa faute.

Je crois vous avoir ponctuellement obéi, et vous avoir assez détaillé tout ce qui est venu à ma connaissance. Ma conclusion est qu'il faudrait qu'il se jetât entre vos bras, que vous lui tinssiez lieu de mère, quoique vous soyez plus jeune que lui; qu'il sortît de Neuchâtel, et qu'il ne fût plus gouverné par un homme qui peut le ruiner et l'aigrir; qu'il vécût dans quelque terre comme madame sa femme. Il a besoin qu'on gouverne ses affaires et sa personne. Il faut sur-tout qu'il tombe en bonnes mains. Il aime les lettres; il a des connaissances; l'étude pourrait faire sa consolation. Enfin je voudrais pouvoir diminuer les malheurs du frère, et témoigner à la sœur mon attachement inviolable et mon zèle. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCLVII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

J'avouerai à mon divin ange qu'en fesant usage de tous les petits papiers retrouvés dans la succession de Latouche*, je pense que le tout mis au net pourra n'être pas inutile à la vénérable compagnie; mais permettez-moi de penser que ces brouillons de Latouche peuvent procurer encore un autre avantage, celui de rendre toute persécution odieuse, et d'amener insensiblement les hommes à la tolérance. C'était le but de ce pauvre Guimond, qui n'a pas été assez connu. Il faut qu'à ce propos je prenne la liberté de vous faire part de l'effet qu'ont produit certains petits ouvrages dans Toulouse même. Voici ce que me mande un homme en place très instruit :

« Vous ne sauriez croire combien augmente « dans cette ville le zèle des gens de bien, et leur « amour et leur respect pour le patriarche de la

* Claude Guimond de Latouche, auteur d'une tragédie d'*Iphigénie en Tauride*, restée au théâtre, et d'une épître intitulée *les Soupirs du cloître, ou le Triomphe du fanatisme*. On a vu dans de précédentes lettres que M. de Voltaire voulait alors donner la tragédie des *Guèbres* sous le nom de Guimond de Latouche; depuis il l'attribua à Desmahis, et enfin à un anonyme.

« tolérance et de la vertu. Vous savez que le colo-
« nel de mon régiment et ses majors-généraux sont
« tous dévoués à la bonne doctrine. Ils la dissémi-
« nent avec circonspection et sagesse, et j'espère
« que dans quelques années elle fera une grande
« explosion. Quant au parlement et à l'ordre des
« avocats, presque tous ceux qui sont au-dessous
« de l'âge de trente-cinq ans sont pleins de zéle et
« de lumières, et il ne manque pas de gens instruits
« parmi les personnes de condition. »

Par une autre lettre, on me mande que le parlement regarde aujourd'hui la mort de Calas comme un crime qu'il doit expier, et que Sirven ne risquerait rien à venir purger sa contumace à Toulouse. Il me semble, mon cher ange, que c'était votre avis. Si je peux compter sur ce qu'on m'écrit, certainement j'enverrai Sirven se justifier et rentrer dans son bien.

Je suis tous les jours témoin du mal que l'intolérance de Louis XIV, ou plutôt de ses confesseurs, a fait à la France. Le gain que vous ferez en prenant la Corse ne compensera pas vos pertes.

Il est bon que la persécution soit décriée jusque dans le *tripot* de la comédie; mais malheureusement les assassins du chevalier de La Barre n'entendront jamais ni Le Kain, ni mademoiselle Vestris.

Vous ne m'avez point instruit du nom des dames

qui doivent passer avant *la Fille du Jardinier*[1]. Je crois que ce sont de hautes et puissantes dames à qui il faut faire tous les honneurs. Je ne vous dissimule pas que j'ai grande envie que *la Jardinière* soit bien reçue à son tour. N'avez-vous point quelque ami qui pût engager le lieutenant de police à lui accorder la permission de vendre des bouquets? Il me semble qu'à présent l'odeur de ses fleurs n'est pas trop forte et ne doit pas monter au nez d'un magistrat. Quelque chose qui arrive, songez que je vous suis plus attaché qu'à ma *Jardinière*.

Mille tendres respects aux deux anges.

LETTRE ĀCLVIII.

A M. GAILLARD.

A Fernei, 23 janvier.

Vous me demandez pardon bien mal-à-propos, mon grand historien, et moi je vous remercie très à propos. Je suis étonné qu'il n'y ait pas encore plus de fautes grossières dans l'édition du *Siècle de Louis XIV*. Je suis enterré depuis trois ans dans mon tombeau de Fernei, sans en être sorti. Cramer, qui a imprimé l'ouvrage, court toujours et

[1] * Arzame, fille de l'agriculteur Arzémon, dans la tragédie des *Guèbres*. (L. D. B.)

n'a point relu les feuilles. Vous verrez, dans la petite plaisanterie que je vous envoie, que Cramer est homme de bonne compagnie et point du tout libraire. Son compositeur est un gros Suisse qui sait très bien l'allemand, et fort peu de français. Jugez ce que j'ai pu faire, étant aveugle trois ou quatre mois de l'année, dès qu'il y a de la neige sur la terre.

Vous avez donc connu Lalli. Non seulement je l'ai connu, mais j'ai travaillé avec lui chez M. d'Argenson, lorsqu'on voulait faire sur les côtes d'Angleterre une descente que cet Irlandais proposa, et qui manqua très heureusement pour nous. Il est très certain que sa mauvaise humeur l'a conduit à l'échafaud. C'est le seul homme à qui on ait coupé la tête pour avoir été brutal. Il se promène probablement dans les Champs-Élysées, avec les ombres de Langlade, de la femme Sirven, de Calas, de la maréchale d'Ancre, du maréchal de Marillac, de Vanini, d'Urbain Grandier, et, si vous le voulez encore, de Montecuculli ou Montecucullo, à qui les commissaires persuadèrent qu'il avait donné la pleurésie à son maître le dauphin François. On dit que le chevalier de La Barre est dans cette troupe : je n'en sais rien ; mais si on lui a coupé la main, et arraché la langue, si on a jeté son corps dans le feu pour avoir chanté deux chansons de corps-de-garde, et si Rabelais a eu les

bonnes graces d'un cardinal pour avoir fait les litanies du c.., il faut avouer que la justice humaine est une étrange chose.

Vittorio Siri, dont vous me parlez, jeta en fonte la statue d'Henri IV, qu'il composa d'or, de plomb, et d'ordures. Nous avons ôté les ordures et le plomb, l'or est resté. Nous avons fait comme ceux qui canonisent les saints, on attend que tous les témoins de leurs sottises soient morts.

Le bon Dieu bénisse cet avocat-général de Bordeaux[1], qui a fait frapper la médaille d'Henri IV! On dit qu'il est aussi éloquent que généreux. Les parquets de province se sont mis, depuis quelque temps, à écrire beaucoup mieux que le parquet de Paris. Il n'en est pas ainsi des académies de province, il faut toujours que ce soit des Parisiens qui remportent leurs prix; tantôt c'est M. de La Harpe, tantôt c'est vous. Vous marchez tous deux sur les talons l'un de l'autre, quand vous courez. Je suis charmé que vous ayez eu le prix, et qu'il ait eu l'accessit. Quiconque vous suit de près est un très bon coureur.

Vous sentez quelle est mon impatience de voir un Henri IV de votre façon. Vous aurez embelli son menton et sa bouche, il sera beau comme le jour.

[1] * Mercier du Pati, à qui est adressée la lettre ccxcvi. (L. D. B.)

Si je vous aime! oui, sans doute, je vous aime, et autant que je vous estime; car vous êtes un très bel esprit et une très belle ame. Je vous fais encore une fois mes remerciements du fond de mon cœur.

LETTRE ĀCLIX.

A M. LE PRINCE GALLITZIN.

25 janvier.

Monsieur le prince, l'inoculation dont l'impératrice a tâté en bonne fortune, et sa générosité envers son médecin, ont retenti dans toute l'Europe. Il y a long-temps que j'admire son courage et son mépris pour les préjugés. Je ne crois pas que Moustapha soit un génie à lui résister; jamais philosophe ne s'est appelé *Moustapha.* On me dira peut-être qu'avant ce siècle il n'y avait point de philosophe nommée *Catherine;* mais aussi je veux qu'elle s'appelle *Tomyris,* et qu'elle donne bien fort sur les oreilles à celui qui possède aujourd'hui une partie des états de Cyrus. J'ai eu l'honneur de lui marquer que, si elle prend Constantinople, j'irai avec sa permission m'établir sur la Propontide; car il n'y a pas moyen qu'à soixante-quinze ans j'aille affronter les glaces de la mer Baltique.

Je crois qu'il y a un prince de votre nom qui

commandera une armée contre les Musulmans. Le nom de Gallitzin est d'un bon augure pour la gloire de la Russie.

Je ne crois point ce que j'ai lu dans des gazettes, que des canonniers français sont allés servir dans l'armée ottomane. Les Français ont tiré leur poudre aux moineaux dans la dernière guerre; oseront-ils tirer contre l'aigle de Catherine-Tomyris?

LETTRE ĀCLX.

A M. THIERIOT.

A Fernei, le 27 janvier.

Vous m'avez la mine, mon ancien ami, d'avoir bientôt vos soixante-dix ans, et j'en ai soixante-quinze; ainsi vous m'excuserez de n'avoir pas répondu sur-le-champ à votre lettre.

Je vous assure que j'ai été bien consolé de recevoir de vos nouvelles, après deux ans d'un profond silence. Je vois que vous ne pouvez écrire qu'aux rois, quand vous vous portez bien.

J'ai perdu mon cher Damilaville, dont l'amitié ferme et courageuse avait été long-temps ma consolation. Il ne sacrifia jamais son ami à la malice de ceux qui cherchent à en imposer dans le monde. Il fut intrépide, même avec les gens dont dépendait sa fortune. Je ne puis trop le regretter, et

ma seule espérance, dans mes derniers jours, est de le retrouver en vous.

Je compte bien vous donner des preuves solides de mes sentiments, dès que j'aurai arrangé mes affaires. Je n'ai pas voulu immoler madame Denis au goût que j'ai pris pour la plus profonde retraite; elle serait morte d'ennui dans ma solitude. J'ai mieux aimé l'avoir à Paris pour ma correspondante, que de la tenir renfermée entre les Alpes et le mont Jura. Il m'a fallu lui faire à Paris un établissement considérable. Je me suis dépouillé d'une partie de mes rentes en faveur de mes neveux et de mes nièces. Je compte pour rien ce qu'on donne par son testament; c'est seulement laisser ce qui ne nous appartient plus.

Dès que j'aurai arrangé mes affaires, vous pouvez compter sur moi. J'ai actuellement un chaos à débrouiller, et dès qu'il y aura un peu de lumière, les rayons seront pour vous.

Je vous souhaite une santé meilleure que la mienne, et des amis qui vous soient attachés comme moi jusqu'au dernier moment de leur vie.

LETTRE ĀCLXI.

A MADAME DE SAUVIGNI.

Fernei, le 30 janvier.

Depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, madame, M. votre frère est venu passer huit jours chez moi. J'ai eu tout le temps de le connaître, et d'entrer dans le détail de toutes ses malheureuses affaires. Je me trompe beaucoup, ou la facilité de son caractère a été la cause principale de toutes ses fautes et de toutes ses disgraces. Les unes et les autres sont bien funestes. S'il est vrai que son père, riche de cinq millions, ne lui donna que six cents livres de pension au sortir de ses études, ses premières dettes sont excusables. Elles en attirèrent d'autres; les intérêts s'accumulèrent; et voilà la première cause de sa ruine.

Permettez-moi de vous dire que les exemples trop connus, donnés par M. son père, ne pouvaient lui inspirer des mœurs bien régulières.

On le maria à une demoiselle de condition, qui, n'ayant que seize ans, était incapable de le conduire, et il avait besoin d'être conduit. Je ne vois aucune faute contre l'honneur dans toutes celles qu'il a commises. L'affaire de Guérin était

la seule qui pût me donner des soupçons; mais j'ai vu des lettres authentiques qui me prouvent que Guérin l'avait en effet volé, et que M. votre frère, par cette facilité dangereuse qui l'a toujours perdu, eut tort dans la forme avec Guérin, ayant très grande raison dans le fond.

J'ai examiné tous ses papiers; j'y ai vu des dettes usuraires en assez grand nombre. Je sais quel était cet Oléary, qui ose lui demander plus de deux cent mille francs. Je sais que c'est un Irlandais aventurier, sans aucune fortune, qui vécut longtemps à Madrid aux dépens de M. de Morsan, et qui abusa de cette facilité que je lui reproche, jusqu'à lui faire accroire qu'il allait marier le prince Édouard à une fille du roi de Maroc, et que M. votre frère irait à Maroc l'épouser au nom du prince.

Cet homme était en effet attaché au prétendant. Il persuada à M. de Morsan qu'il gouvernerait l'Angleterre, et le fit enfin consentir à promettre d'épouser sa fille. Tout cela est un roman digne de Guzman d'Alfarache. Oléary réduit aujourd'hui ses prétentions chimériques à douze mille francs. Je suis bien fondé à croire que c'est lui qui les doit, loin d'être en droit de rien demander. Et de plus, les avocats qui sont à la tête de la direction considèreront sans doute qu'un homme qui restreint à douze mille livres une som-

me de deux cent vingt mille est par cela même un homme punissable.

J'ai connu M. de Saint-Cernin, dont la famille redemande des sommes considérables. Je puis vous assurer que M. votre frère n'a jamais reçu la moitié du principal. S'il ne devait payer que ce qu'il a réellement reçu, la somme ne se monterait pas à quatre cent mille livres; et il faut qu'il en paie onze cent mille! Je crois que, s'il avait pu être à portée de contredire toutes les demandes qu'on lui fait, il aurait sauvé plus de cent mille écus; mais, se trouvant proscrit et errant dans les pays étrangers, et privé de presque tous ses documents, il n'a pu se secourir lui-même.

Je le vois séparé d'avec madame sa femme; mais il me jure qu'il n'a jamais manqué pour elle de complaisance, et qu'il a même poussé cette complaisance jusqu'à la soumission. On a allégué, dans l'acte de séparation, qu'il avait communiqué à madame sa femme le fruit de ses débauches: il proteste qu'il n'en est rien, qu'il lui avoua l'état où il était, et qu'il s'abstint de s'approcher d'elle.

Quant à la lettre qu'il écrivit à sa femme, et qu'elle a produite, il jure que c'est elle-même qui l'exigea, et qu'il eut la malheureuse faiblesse de donner ces armes contre lui.

Enfin, madame, il ne veut revenir ni contre la séparation prononcée, ni contre la commission

établie pour liquider ses dettes. Il consent à tout; et, quand vous le voudrez, je lui ferai signer la ratification de tout ce que vous aurez fait.

Il m'a inspiré une extrême pitié, et même de l'amitié. Le titre de votre frère n'a pas peu servi à faire naître en moi ces sentiments. Il ne demande qu'une chose qui me paraît très juste, et dont le refus me semblerait une persécution affreuse : c'est que la lettre de cachet obtenue par son père contre lui n'ait pas lieu après la mort de son père et de sa mère. Il n'est point criminel d'état; il n'a point offensé le roi; il a été mis en prison par ses parents pour ses dettes; ses dettes sont payées; il ne doit pas être puni de ses fautes après leur expiation. Il en est assez puni par la perte d'un bien immense, et par dix années de proscription dans les pays étrangers.

Dans le dernier voyage qu'il a fait à Genève, un homme connu lui a conseillé d'écrire à M. de Saint-Florentin; il l'a fait sans me consulter. Il est revenu ensuite me montrer sa lettre. J'en ai désapprouvé quelques termes un peu trop forts; mais le fond m'a paru aussi raisonnable que juste. Il ne demande que de pouvoir aller jusqu'à Lyon avec sûreté. Il serait très convenable, en effet, qu'il pût vivre dans le voisinage de Lyon avec le peu qui lui reste. Le pays de Neuchâtel, où il s'est réfugié, est actuellement le réceptacle de tous les

banqueroutiers et de tous ceux qui ont de mauvaises affaires. Ils accourent chez lui, et il y en a un qui dévore sa substance. Il est triste, honteux, et dangereux que le frère de madame de Sauvigni soit réfugié dans un tel coupe-gorge. Je vous l'ai déja mandé, madame, et j'en vois plus que jamais les inconvénients. M. votre frère est instruit. Il est homme de lettres : je ne sais si vous savez qu'il a été réduit à être précepteur, et que cet état même a contribué à fortifier ses connaissances. Vous savez combien il est faible; si on le pousse à bout, et si on le maltraite jusqu'au point de lui refuser la permission de respirer, en province, l'air de sa patrie, il est capable de faire un mémoire justificatif; ce qui serait très triste à-la-fois et pour lui et pour sa famille.

Je vous promets, madame, de prévenir ce malheur, si vous voulez continuer à m'honorer de la confiance que vous m'avez témoignée. Il n'y a rien que je ne fasse pour procurer à M. votre frère une vie douce et honnête. Il faut absolument le retirer de l'endroit où il est. Je lui procurerai une maison sous mes yeux; je répondrai de sa conduite. Il m'a témoigné beaucoup d'amitié et une déférence entière à mes avis. J'ignore actuellement ce qui peut lui rester de revenu, parcequ'il l'ignore lui-même; mais, à quelque peu que sa fortune actuelle soit réduite, je me charge de lui

faire mener une vie décente et honorable. J'arrangerai ce qu'il doit à mademoiselle Nollet, qui l'a servi long-temps sans gages; je l'empêcherai de faire aucune dette; en un mot, je crois que c'est un parti dont lui et toute sa famille doivent être contents.

Si ce que je veux bien faire, madame, a le bonheur de vous plaire, ayez la bonté de me le mander. Je tâcherai de vous prouver le zèle, l'attachement et le respect avec lesquels.....

LETTRE ACLXII.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

Fernei, février.

Cette belle et noire pelisse
Est celle que perdit le pauvre Moustapha,
Quand notre brave impératrice
De ses Musulmans triompha;
Et ce beau portrait que voilà,
C'est celui de la bienfaitrice
Du genre humain, qu'elle éclaira.

Voilà ce que j'ai dit, madame, en voyant le cafetan dont votre majesté impériale m'a honoré, par les mains de M. le prince Kosloftsky, capigibachi de vos janissaires, et sur-tout cette boîte

tournée de vos belles et augustes mains, et ornée de votre portrait.

Qui le voit et qui le touche
Ne peut borner ses sens à le considérer;
Il ose y porter une bouche
Qu'il n'ouvre désormais que pour vous admirer.

Mais quand on a su que la boîte était l'ouvrage de vos propres mains, ceux qui étaient dans ma chambre ont dit avec moi :

Ces mains, que le ciel a formées
Pour lancer les traits des amours,
Ont préparé déja ces flèches enflammées,
Ces tonnerres d'airain dont vos fières armées
Au monarque sarmate assurent des secours;
Et la Gloire a crié, de la tour byzantine,
Aux peuples enchantés que votre nom soumet :
Victoire à Catherine!
Nasarde à Mahomet!

Qu'est devenu le temps où l'empereur d'Allemagne aurait, dans les mêmes circonstances, envoyé des armées à Belgrade, et où les Vénitiens auraient couvert de vaisseaux les mers du Péloponèse? Eh bien! madame, vous triompherez seule. Montrez-vous seulement à votre armée vers Kiovie, ou plus loin, et je vous réponds qu'il n'y a pas un de vos soldats qui ne soit un héros invincible. Que Moustapha se montre aux siens, il n'en fera que de gros cochons comme lui.

Quelle fierté imbécile dans cette tête coiffée d'un turban à aigrette! Tous les rois de l'Europe ne devraient-ils pas venger le droit des gens que la Porte ottomane viole tous les jours avec un orgueil si grossier?

Ce n'est pas assez de faire une guerre heureuse contre ces barbares pour la terminer par une paix telle quelle; ce n'est pas assez de les humilier, il faudrait les reléguer pour jamais en Asie*.

LETTRE ĀCLXIII.

A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

De Lyon, ce 2 février.

Madame, le présent manuscrit étant parvenu en ma boutique, et cette chose étant très vraie et très drôle, j'ai cru en devoir faire prompt hommage à votre excellence avant de la mettre en lumière. J'ai pensé que cela vous amuserait plus que les assemblées de *messieurs*, pour faire enchérir le pain, et que toutes les tracasseries modernes dont on dit que vous faites peu de cas.

* M. de Voltaire avait envoyé à l'impératrice, dans cette même lettre, un mémoire d'un officier français, qui proposait de renouveler dans la guerre des Turcs l'usage des chars de guerre, absolument abandonné par les anciens depuis l'époque de la guerre médique.

Au surplus, madame, je charge votre conscience, quand vous aurez lu la *Canonisation de saint Cucufin*[1], de la faire lire à madame votre petite-fille[2], laquelle a grand besoin d'amusement et de consolation, étant attaquée du mal de Tobie, et n'ayant point d'ange Raphaël pour lui rendre la vue avec le foie d'un brochet. Je me tue à l'amuser tant que je puis, ce qui est très difficile, tant elle a d'esprit.

Dès que j'aurai mis sous presse la *Canonisation de saint Cucufin*, à qui je fais de présent une neuvaine, je ne manquerai pas de vous envoyer, madame, deux exemplaires, l'un pour vous et l'autre pour votre petite-fille, comptant parfaitement sur votre dévotion envers les saints, et sur votre discrétion envers les profanes. J'espère même, sous un mois ou six semaines, garnir votre bibliothèque d'un ouvrage fort insolent; mais, si le délicat et ingénieux abbé de La Bletterie me défend de plus vous fournir, je ne vous fournirai rien, et je vous laisserai au filet.

Toutefois j'ai l'honneur d'être avec un respect vraiment sincère, madame, de votre excellence le très humble et très obéissant serviteur,

GUILLEMET.

[1] * FACÉTIES. (L. D. B.)

[2] * Madame du Deffand. (L. D. B.)

LETTRE ĀCLXIV.

A M. LE COMTE DE FÉKÉTÉ,

SEIGNEUR HONGROIS.

A Fernei, 3 février.

Monsieur, c'en est trop de moitié. Vous m'envoyez de très jolis vers et du vin de Hongrie. Je reçois les vers avec le plus grand plaisir du monde; mais je suis honteux de tant de vin. Vous me prenez pour un Polonais.

Voici une des bagatelles que vous daignez me demander. Vous ne trouverez, je crois, personne sur les frontières de la Hongrie qui se connaisse en vers français. Il n'y avait guère que M. le duc de Bragance qui pût vous servir de second.

Je ne présume pas que vous ayez la guerre sitôt, à moins que vous ne vouliez la faire absolument. J'imagine que vous vous contenterez des lauriers d'Apollon encore deux ou trois années. Puissent toutes les guerres ressembler à celle de Genève! elle n'a été que ridicule, et on a fini par boire ensemble.

Vous voulez, monsieur, me faire l'honneur de me voir face à face; mais pour cela il faudrait que j'eusse une face, et un squelette de soixante-quinze ans n'en a point. Je ressemble à la nymphe Écho,

je n'ai plus que la voix, et encore elle est rauque; mais je sens vivement votre mérite et vos bontés.

J'ai l'honneur d'être, etc., L'ERMITE DES ALPES.

LETTRE ĀCLXV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

3 février.

Voici le temps, madame, où vous devez avoir pour moi plus de bontés que jamais. Vous savez que je suis aveugle comme vous, dès qu'il y a de la neige sur la terre; et j'ai par-dessus vous les souffrances. Le meilleur des mondes possibles est étrangement fait. Il est vrai qu'en été je suis plus heureux que vous, et je vous en demande pardon, car cela n'est pas juste.

Serait-il bien vrai, madame, que le marquis de Belestat, qui est très estimé dans sa province, qui est riche, qui vient de faire un grand mariage, eût osé lire à l'Académie de Toulouse un ouvrage qu'il aurait fait faire par un autre, et qu'il se déshonorât de gaieté de cœur pour avoir de la réputation? comment pourrait-on être à-la-fois si hardi, si lâche, et si bête? Il est vrai que la rage du bel esprit va bien loin, et qu'il y a autant de friponneries en ce genre qu'en fait de finance et de politique. Presque tout le monde cherche à tromper,

depuis le prédicateur jusqu'au feseur de madrigaux.

Vous, madame, vous ne trompez personne. Vous avez de l'esprit malgré vous : vous dites ce que vous pensez avec sincérité. Vous haïssez trop les philosophes, mais vous avez plus d'imagination qu'eux. Tout cela fait que je vous pardonne votre crime contre la philosophie, et même votre tendresse pour le pincé La Bletterie.

Je songe toujours à vous amuser. J'ai découvert un manuscrit sur la canonisation que notre saint-père le pape a faite, il y a deux ans, d'un capucin nommé Cucufin. Le procès-verbal de la canonisation est rapporté fidèlement dans ce manuscrit : on croit être au quatorzième siècle. Il faut que le pape soit un grand imbécile de croire que tous les siècles se ressemblent, et qu'on puisse insulter aujourd'hui à la raison, comme on fesait autrefois.

J'ai envoyé le manuscrit de la *Canonisation* de frère Cucufin à votre grand'maman, avec prière expresse de vous en faire part. Je ne désespère pas que ce monument d'impertinence ne soit bientôt imprimé en Hollande. Je vous l'enverrai dès que j'en aurai un exemplaire. Mais vous ne voulez jamais me dire si votre grand'maman a ses ports francs, et s'il faut lui adresser les paquets sous l'enveloppe de son mari.

Je vous prie instamment, madame, de me mander des nouvelles de la santé du président; je l'aimerai jusqu'au dernier moment de ma vie. Est-ce que son ame voudrait partir avant son corps? Quand je dis ame, c'est pour me conformer à l'usage; car nous ne sommes peut-être que des machines qui pensons avec la tête comme nous marchons avec les pieds. Nous ne marchons point quand nous avons la goutte, nous ne pensons point quand la moelle du cerveau est malade.

Vous souciez-vous, madame, d'un petit ouvrage nouveau dans lequel on se moque, avec discrétion, de plusieurs systèmes de philosophie? Cela est intitulé les *Singularités de la nature*. Il n'y a d'un peu plaisant, à mon gré, qu'un chapitre sur un bateau de l'invention du maréchal de Saxe, et l'histoire d'une Anglaise qui accouchait tous les huit jours d'un lapin. Les autres ridicules sont d'un ton plus sérieux. Vous êtes très naturelle, mais je soupçonne que vous n'aimez pas trop l'histoire naturelle.

Cependant cette histoire-là vaut bien celle de France, et l'on nous a souvent trompés sur l'une et sur l'autre. Quoi qu'il en soit, si vous voulez ce petit livre, j'en enverrai deux exemplaires à votre grand'maman, dès que vous me l'aurez ordonné.

Adieu, madame; je suis à vos pieds. Je vous

prie de dire à M. le président Hénault combien je m'intéresse à sa santé.

LETTRE ĀCLXVI.

A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEI.

Fernei, 4 février.

Mon cher président, les marques de votre souvenir me sont toujours bien chères. Ne viendrai-je donc jamais vous en remercier à Dijon? Ne verrai-je point cette Académie dont je vous regarde comme le fondateur[1]? Il y a quinze ans que j'habite la campagne: il faudra bien qu'enfin j'aille vous embrasser à la ville, et que je vous remercie vous et M. Le Goux[2] de l'adoucissement qu'il a a mis aux prétentions de....[3].

Si mon cher Isaac va au printemps en Pro-

[1] * En effet, il avait réuni la société des gens de lettres Dijonnais, qui tenait ses séances dans la bibliothèque à la société fondée par Pouffier. Il rendit les plus grands services à cette Académie où il fut reçu le 16 février 1759. (L. D. B.)

[2] * Il a déja été question de Bénigne Le Goux de Gerland, né le 17 novembre 1695 à Dijon, où il mourut le 17 mars 1774. Reçu à l'Académie de cette ville le 30 juillet 1760, il composa divers ouvrages historiques, fonda un jardin botanique et une école de dessin qui tous deux ont prospéré. (L. D. B.)

[3] * Probablement il s'agit des prétentions du président De Brosses, dont il a été question plusieurs fois dans la *Correspondance*.
(L. D. B.)

vence, je suis sur la route; j'irais au-devant de lui en chantant : *Hosanna filio Belzebuth!*

Adieu, mon cher président. Ne manquez pas sur-tout, je vous en prie, d'assurer M. Le Goux de ma tendre reconnaissance : ce sont des sentiments que je conserverai pour vous et pour lui toute ma vie. V.

LETTRE ĀCLXVII.

A M. DE SUDRE,

AVOCAT A TOULOUSE.

6 février.

Monsieur, il se présente une occasion de signaler votre humanité et vos grands talents. Vous avez probablement entendu parler de la condamnation portée, il y a cinq ans, contre la famille Sirven, par le juge de Mazamet. Cette famille Sirven est aussi innocente que celle des Calas. J'envoyai le père à Paris présenter requête au Conseil pour obtenir une évocation; mais ces infortunés n'étant condamnés que par contumace, le Conseil ne put les soustraire à la juridiction de leurs juges naturels. Il craignait de comparaître devant le parlement de Toulouse, dans une ville qui fumait encore du sang de Calas. Je fis ce que je pus pour dissiper cette crainte. J'ai tâché toujours de

leur persuader que, plus le parlement de Toulouse avait été malheureusement trompé par les démarches précipitées du capitoul David dans le procès de Calas, plus l'équité de ce même parlement serait en garde contre toutes les séductions dans l'affaire des Sirven.

L'innocence des Sirven est si palpable, la sentence du juge de Mazamet si absurde, qu'il suffit de la lecture de la procédure et d'un seul interrogatoire, pour rendre aux accusés tous leurs droits de citoyens.

Le père et la mère, accusés d'avoir noyé leur fille, ont été condamnés à la potence. Les deux sœurs de la fille noyée, accusées du même crime, ont été condamnées au simple bannissement du village de Mazamet.

Il y a plus de quatre ans que cette famille, aussi vertueuse que malheureuse, vit sous mes yeux. Je l'ai enfin déterminée à venir réclamer la justice de votre parlement. J'ai vaincu la répugnance que le supplice de Calas lui inspirait, j'ai même regardé le supplice de Calas comme un gage de l'équité compatissante avec laquelle les Sirven seraient jugés.

Enfin, monsieur, je les ferai partir dès que vous m'aurez honoré d'une réponse. Vous verrez le grand-père, les deux filles, et un malheureux enfant, qui imploreront votre secours. Ils n'ont

besoin d'aucun argent, on y a pourvu; mais ils ont besoin d'être justifiés, et de rentrer dans leur bien qu'on a mis au pillage. Je les ferai partir avec d'autant plus de confiance, que je suis informé du changement qui s'est fait dans l'esprit de plusieurs membres du parlement. La raison pénètre aujourd'hui par-tout, et doit établir son empire plus promptement à Toulouse qu'ailleurs.

Vous ferez, monsieur, une action digne de vous, en honorant les Sirven de vos conseils, comme vous avez travaillé à la justification des Calas. Voici quelques petites questions préliminaires que je prends la liberté de vous adresser, pour faire partir cette famille avec plus de sûreté.

LETTRE ĀCLXVIII.

A M. DE CHABANON.

6 février.

Je suis partagé, mon cher ami, entre le plaisir que m'ont donné les beaux morceaux de votre pièce, et la reconnaissance que je vous dois pour votre préface. Vous n'empêcherez pas les Welches d'être toujours Welches; mais les véritables Français penseront comme vous. Votre pièce serait encore plus belle, si vous aviez donné plus d'étendue aux sentiments, et si l'action avait été un peu

plus filée; mais, telle qu'elle est, elle doit vous faire beaucoup d'honneur.

Ne va-t-on pas jouer incessamment le cœur[1] du sire de Couci en ragoût?

« Nil intentatum nostri liquere poetæ. »
HOR., *de Art. poet.*, v. 285.

Comment gouvernez-vous Orphée-La-Borde? Est-il toujours attaché à ce maudit procès[2] contre un vilain prêtre? Je n'ai point eu de ses nouvelles depuis près d'un mois.

On m'impute un *A B C*, auquel je n'ai nulle part; mais je voudrais l'avoir fait et qu'on n'en sût rien.

Je vous embrasse bien tendrement; ma santé s'affaiblit tous les jours, et je crois que j'irai bientôt rendre mes respects à Corneille et à Racine.

LETTRE ĀCLXIX.

A M. PANCKOUCKE.

13 février.

L'Académie de Rouen, monsieur, me fait l'honneur de m'écrire que vous êtes chargé, depuis un

[1] * La tragédie de *Gabrielle de Vergi*, par De Belloi. (L. D. B.)
[2] * Procès de Claustre. POLITIQUE ET LÉGISLATION, tome II. (L. D. B.)

mois, de me faire parvenir deux exemplaires du discours qui a remporté le prix. Je ne crois pas que les commis de la douane des pensées trouvent rien de contraire à la théologie orthodoxe, dans l'*Éloge* de Pierre Corneille. Peut-être seront-ils plus difficiles pour le *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, attendu que, dans une histoire, il y a toujours plusieurs choses malsonnantes pour beaucoup d'oreilles. On dit que ceux qui ont les plus longues vous font quelques petites difficultés.

Notre ami Gabriel m'a averti que vous desiriez que je fisse une petite galanterie à M. le chancelier et à M. de Sartine. Je leur envoie quatre volumes en beau maroquin, à filets d'or; mais cela ne désarmera pas les ennemis du sens commun, et n'empêchera pas les dogues de Saint-Médard d'aboyer et de mordre. Vous aurez à combattre; car vous et moi nous pouvons nous vanter d'avoir quelques rivaux.

Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées; mais je vous avertis qu'elles vous porteront malheur, et que vous les vendrez à la livre très bon marché, si on s'opiniâtre à faire un si prodigieux recueil de choses inutiles. Un auteur ne va point à la gloire, et un libraire à la fortune, avec un si

lourd bagage. Passe pour de gros dictionnaires; mais pour de gros livres de pur agrément, c'est se moquer du public; c'est se faire un magasin de coquilles et d'ailes de papillons.

Quant à votre entreprise de la nouvelle *Encyclopédie*, gardez-vous bien, encore une fois, de retrancher tous les articles de M. le chevalier de Jaucourt. Il y en a d'extrêmement utiles, et qui se ressentent de la noblesse d'ame d'un homme de qualité et d'un bon citoyen, tels que celui du *Labarum*. Gardez-vous des idées particulières et des paradoxes en fait de belles-lettres. Un dictionnaire doit être un monument de vérité et de goût, et non pas un magasin de fantaisies. Songez surtout qu'il faut plutôt retrancher qu'ajouter à cette *Encyclopédie*. Il y a des articles qui ne sont qu'une déclamation insupportable. Ceux qui ont voulu se faire valoir en y insérant leurs puérilités ont absolument gâté cet ouvrage. La rage du bel esprit est absolument incompatible avec un bon dictionnaire. L'enthousiasme y nuit encore plus, et les exclamations à la Jean-Jacques sont d'un prodigieux ridicule.

Je vous embrasse sans cérémonie, mais de tout mon cœur.

LETTRE ĀCLXX.

A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Fernei, 13 février.

Je n'écris guère au couple aimable, parceque du fond de mes déserts je n'ai rien à leur dire, sinon que je leur suis attaché sans réserve jusqu'à la fin de ma vie, et c'est ce qu'ils savent déja très bien. Dès qu'il y aura quelque chose de nouveau qui puisse les amuser, alors ils entendront parler de moi. J'espère leur envoyer quelque petite bagatelle dans quelques jours. Le paquet sera affranchi jusqu'à Lyon, c'est tout ce qu'on peut faire : il ne sera pas gros.

On espère recevoir le couple aimable dans son taudis à leur retour, et on se flatte qu'on ne sera plus obligé de gronder son cuisinier devant le monde. On veut absolument prendre sa revanche. Mille tendres respects. Voilà une lettre fort inutile, mais il faut pardonner au zèle et à l'amitié. V.

LETTRE ĀCLXXI.

A M. VASSELIER [1],

A LYON.

Fernei, 20 février.

Vous m'avez appris, monsieur, la mort du pape, et moi je vous apprends que nous en avons fait un. Nous avons tiré aux trois dés la place de Rezzonico, après avoir écrit les noms de tous les sujets capables. Il y en a un qui a eu rafle de six. Vous savez que Mathias n'eut la place de Judas que par un coup de dés. Nous avons bien cacheté les noms de chacun avec sa chance. Nous ouvrirons le paquet dès que le pape sera nommé, et nous verrons si le conclave est d'accord avec nous.

Mille compliments, je vous prie, à mon cher Tabareau.

Je ne sais, monsieur, si la place de Judas était à envier; mais il est certain que celle de Rezzonico aura plus de concurrents. Si la rafle de six a son effet, j'aurai du conclave la meilleure opinion du monde.

C'était dans leur première simplicité que les

[1] * Joseph Vasselier, né à Rocroi en 1735, membre de l'Académie de Lyon; mourut en cette ville à la fin de 1798. Ses poésies furent publiées en 1800, 2 vol. in-18 et in-8°. (L D. B.)

apôtres ont procédé par le sort à l'élection de Mathias. L'événement aurait dû en éterniser la manière, puisque le nouvel élu s'est distingué entre ses confrères; car, tandis qu'on le martyrisait en Éthiopie, il fondait une célèbre abbaye près de Tréves, où ses os sont encore révérés aujourd'hui. Je ne crois pas que les Monsignori reprennent jamais cet antique usage; ils n'y trouveraient pas leur compte.

LETTRE ĀCLXXII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Fernei, 20 février.

Je croyais, en vérité, vous avoir répondu, mon cher marquis; mais, comme il ne n'agissait que de compliments du jour de l'an, vous n'avez rien perdu. Il faut que les lettres disent quelque chose.

Je ne conçois pas comment on a oublié le maréchal d'Estrades. Cette faute va être corrigée, du moins dans un *errata*. Je vous suis très obligé de m'en avoir fait apercevoir.

A l'égard de l'abbé Du Resnel, il n'a jamais écrit dans le siécle de Louis XIV, et d'ailleurs, comme j'ai fait la moitié de ses vers, j'ai eu trop de modestie pour en parler.

Je vois que votre ancien goût pour la comédie

est passé, puisque vous ne me parlez point des tracasseries des auteurs et des comédiens, et des niches qu'on fait à mademoiselle Vestris, ni des pièces nouvelles, soit imprimées, soit jouées. A l'égard des nouvelles intéressantes, comme vous ne m'avez jamais fait l'honneur de m'en rien dire, et que vous vous compromettriez trop en ne signant point et en ne cachetant point de vos armes, je n'ai rien à vous dire sur cela; mais je vous prie de considérer que je suis entre des montagnes de seize cents pieds de haut; qu'un chartreux est beaucoup moins solitaire que moi; que j'ai soixante-quinze ans; que je suis très malade et presque aveugle, et que voilà des raisons pour écrire rarement, sans cesser de vous être attaché et de vous aimer de tout mon cœur.

Si vous voyez M. le duc de Villars, à qui je n'écris point, je vous prie de lui exposer mes tristes raisons.

LETTRE ĀCLXXIII.

A M. DE CHABANON.

20 février.

Vraiment oui, des détails! il faut attendre une seconde édition, mon cher ami : c'est alors qu'on donne des coups de rabot avec plus de plaisir. Je

n'ai point la pièce [1]; elle est entre les mains du gros Rieu, que vous connaissez; on va l'imprimer dans le *Recueil de Théâtre* qui se fait à Genève. Si vous aimez les épluchures, je vous en enverrai quand vous la ferez réimprimer à Paris. Ce n'est pas un mauvais signe, quand un ouvrage fait souhaiter qu'on lui donne un peu plus d'étendue. La plupart font desirer tout le contraire.

Je me suis fort intéressé aux scènes de ce fripon de prêtre, que notre cher La Borde a prises un peu tragiquement. Il y a des traits de ce sycophante qu'on devrait imprimer à la suite du *Tartufe*. Celles que donnent actuellement les comédiens au public sont dignes de notre siècle. Tout ce que l'on m'écrit me fait aimer ma retraite et mes montagnes. Je regrette peu de choses; mais je regretterai toujours les jours charmants que j'ai eu le bonheur de passer avec vous. Adieu : faites des cocus comme Maxime, mais ne les tuez pas.

LETTRE ĀCLXXIV.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

22 février.

Votre grand'maman, madame, doit vous avoir communiqué la *Canonisation de frère Cucufin*, par

[1] * La tragédie des *Guèbres*, imprimée à cette époque. (L. D. B.)

laquelle Rezzonico a signalé les dernières années de son sage pontificat. J'ai cru que cela vous amuserait, d'autant plus que cette histoire est dans la plus exacte vérité.

Je lui ai aussi adressé pour vous quatre volumes du *Siècle de Louis XIV*, pour mettre dans votre bibliothèque. Les faits de guerre ne sont pas trop amusants, et je dis hardiment qu'il n'y a rien de si ennuyeux qu'un récit de batailles inutiles, qui n'ont servi qu'à répandre vainement le sang humain; mais il y a dans le reste de l'histoire des morceaux assez curieux, et vous y verrez assez souvent les noms des hommes avec qui vous avez vécu depuis la Régence.

Je voudrais pouvoir fournir tous les jours quelques diversions à vos idées tristes; je sens bien qu'elles sont justes. La privation de la lumière et l'acquisition d'un certain âge ne sont pas des choses agréables. Ce n'est pas assez d'avoir du courage, il faut des distractions. L'amusement est un remède plus sûr que toute la fermeté d'esprit. J'ai le temps de songer à tout cela dans ma profonde solitude, avec des yeux éteints et ulcérés, couverts de blanc et de rouge.

Vous me demandez, madame, si j'ai lu des *Lettres sur les Animaux*[1], écrites de Nuremberg:

[1] * Par Charles-George Le Roy. (L. D. B.)

oui, j'en ai lu deux ou trois, il y a plus d'un an. Vous jugez bien qu'elles m'ont fait plaisir, puisque l'auteur pense comme moi. Il faudrait qu'une montre à répétition fût bien insolente, pour croire qu'elle est d'une nature absolument différente de celle d'un tournebroche. S'il y a dans l'empyrée des êtres qui soient dans le secret, ils doivent bien se moquer de nous.

La montre du président Hénault est donc détraquée? c'est le sort de presque tous ceux qui vivent long-temps. Mon timbre commence à être un peu fêlé, et sera bientôt cassé tout-à-fait. Il vaudrait mieux n'être pas né, dites-vous; d'accord, mais vous savez si la chose a dépendu de nous. Non seulement la nature nous a fait naître sans nous consulter, mais elle nous fait aimer la vie malgré que nous en ayons. Nous sommes presque tous comme le bûcheron d'Ésope et de La Fontaine. Il y a tous les ans deux ou trois personnes sur cent mille qui prennent congé; mais c'est dans de grands accès de mélancolie. Cela est un peu plus fréquent dans le pays que j'habite. Deux Génevois de ma connaissance se sont jetés dans le Rhône, il y a quelques mois : l'un avait cinquante mille écus de rente, l'autre était un homme à bons mots. Je n'ai point encore été tenté d'imiter leur exemple : premièrement, parceque mes abominables fluxions sur les yeux ne me durent que l'hiver;

en second lieu, parceque je me couche toujours dans l'espérance de me moquer du genre humain en me réveillant. Quand cette faculté me manquera, ce sera un signe certain qu'il faudra que je parte.

On m'a mandé depuis peu, de Paris, tant de choses ridicules, que cela me soutiendra gaiement encore quelques mois. A l'égard du ridicule de ce B...., il est à faire vomir.

Je me suis extrêmement intéressé à toutes les tracasseries qu'on a faites au mari de votre grand'-maman. Vous ne m'en parlez jamais; vous avez tort, car il n'y a personne qui lui soit plus attaché que moi; et vous savez bien qu'on peut tout écrire sans se compromettre.

Bonsoir, madame; je vous aimerai jusqu'à la dernière minute de ma montre.

LETTRE ĀCLXXV.

A CATHERINE II,

IMPÉRATRICE DE RUSSIE.

A Fernei, 26 février.

Madame, quoi, pendant que votre majesté impériale se prépare à battre le grand-turc, elle forme un corps de lois chrétiennes! Je lis l'instruction préliminaire qu'elle a eu la bonté de m'envoyer.

Lycurgue et Solon auraient signé votre ouvrage, et n'auraient pas été peut-être capables de le faire. Cela est net, précis, équitable, ferme, et humain. Les législateurs ont la première place dans le temple de la gloire, les conquérants ne viennent qu'après. Soyez sûre que personne n'aura dans la postérité un plus grand nom que vous; mais, au nom de Dieu, battez les Turcs, malgré le nonce du pape en Pologne, qui est si bien avec eux.

De tous les préjugés destructrice brillante,
Qui du vrai dans tout genre embrassez le parti,
Soyez à-la-fois triomphante
Et du saint-père et du mufti.

Eh! madame, quelle leçon votre majesté impériale donne à nos petits-maîtres français, à nos sages maîtres de Sorbonne, à nos Esculapes des écoles de médecine! Vous vous êtes fait inoculer avec moins d'appareil qu'une religieuse ne prend un lavement. Le prince impérial a suivi votre exemple. M. le comte d'Orlof va à la chasse dans la neige, après s'être fait donner la petite-vérole: voilà comme Scipion en aurait usé, si cette maladie, venue d'Arabie, avait existé de son temps.

Pour nous autres, nous avons été sur le point de ne pouvoir être inoculés que par arrêt du Parlement. Je ne sais pas ce qui est arrivé à notre nation, qui donnait autrefois de grands exemples

en tout; mais nous sommes bien barbares en certains cas, et bien pusillanimes dans d'autres.

Madame, je suis un vieux malade de soixante-quinze ans. Je radote peut-être, mais je vous dis au moins ce que je pense; et cela est assez rare quand on parle à des personnes de votre espèce. La majesté impériale disparaît sur mon papier devant la personne. Mon enthousiasme l'emporte sur mon profond respect.

LETTRE ĀCLXXVI.

A M. DE SOUMAROKOF*,

A PÉTERSBOURG.

26 février.

Monsieur, votre lettre et vos ouvrages sont une grande preuve que le génie et le goût sont de tout pays. Ceux qui ont dit que la poésie et la musique étaient bornées aux climats tempérés se sont bien trompés. Si le climat avait tant de puissance, la Grèce porterait encore des Platon et des Anacréon, comme elle porte les mêmes fruits et les mêmes fleurs; l'Italie aurait des Horace, des Virgile, des Arioste, et des Tasse : mais il n'y a plus à Rome que des processions, et, dans la Grèce,

* Poëte russe. Il a été le père de la tragédie en Russie, comme Corneille l'a été en France.

que des coups de bâton. Il faut donc absolument des souverains qui aiment les arts, qui s'y connaissent, et qui les encouragent. Ils changent le climat; ils font naître les roses au milieu des neiges.

C'est ce que fait votre incomparable souveraine. Je croirais que les lettres dont elle m'honore me viennent de Versailles, et que la vôtre est d'un de mes confrères de l'Académie française. M. le prince de Kolouski, qui m'a rendu ses lettres et la vôtre, s'exprime comme vous; et c'est ce que j'ai admiré dans tous les seigneurs russes qui me sont venus voir dans ma retraite. Vous avez sur moi un prodigieux avantage; je ne sais pas un mot de votre langue, et vous possédez parfaitement la mienne.

Je vais répondre à toutes vos questions, dans lesquelles on voit assez votre sentiment sous l'apparence du doute. Je me vante à vous, monsieur, d'être de votre opinion en tout.

Oui, monsieur, je regarde Racine comme le meilleur de nos poëtes tragiques, sans contredit; comme celui qui seul a parlé au cœur et à la raison, qui seul a été véritablement sublime sans aucune enflure, et qui a mis dans la diction un charme inconnu jusqu'à lui. Il est le seul encore qui ait traité l'amour tragiquement; car, avant lui, Corneille n'avait fait bien parler cette passion

que dans *le Cid*, et *le Cid* n'est pas de lui. L'amour est ridicule ou insipide dans presque toutes ses autres pièces.

Je pense encore comme vous sur Quinault : c'est un grand homme en son genre. Il n'aurait pas fait l'*Art poétique*, mais Boileau n'aurait pas fait *Armide*.

Je souscris entièrement à tout ce que vous dites de Molière et de la comédie larmoyante, qui, à la honte de la nation, a succédé au seul vrai genre comique, porté à sa perfection par l'inimitable Molière.

Depuis Regnard, qui était né avec un génie vraiment comique, et qui a seul approché Molière de près, nous n'avons eu que des espèces de monstres. Des auteurs qui étaient incapables de faire seulement une bonne plaisanterie ont voulu faire des comédies, uniquement pour gagner de l'argent. Ils n'avaient pas assez de force dans l'esprit pour faire des tragédies; ils n'avaient pas assez de gaieté pour écrire des comédies; ils ne savaient pas seulement faire parler un valet; ils ont mis des aventures tragiques sous des noms bourgeois. On dit qu'il y a quelque intérêt dans ces pièces, et qu'elles attachent assez quand elles sont bien jouées; cela peut être; je n'ai jamais pu les lire, mais on prétend que les comédiens font quelque illusion.

Ces pièces bâtardes ne sont ni tragédies ni comédies. Quand on n'a point de chevaux, on est trop heureux de se faire traîner par des mulets.

Il y a vingt ans que je n'ai vu Paris. On m'a mandé qu'on n'y jouait plus les pièces de Molière. La raison, à mon avis, c'est que tout le monde les sait par cœur; presque tous les traits en sont devenus proverbes. D'ailleurs il y a des longueurs, les intrigues quelquefois sont faibles, et les dénouements sont rarement ingénieux. Il ne voulait que peindre la nature; et il en a été sans doute le plus grand peintre.

Voilà, monsieur, ma profession de foi, que vous me demandez. Je suis fâché que vous me ressembliez par votre mauvaise santé; heureusement vous êtes plus jeune, et vous ferez plus long-temps honneur à votre nation. Pour moi, je suis déja mort pour la mienne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ĀCLXXVII.

A M. LE COMTE DE VORONZOF.

A Fernei, 26 février.

Monsieur, votre lettre du 19 de décembre m'a été rendue par M. le prince de Kolouski. Ce n'a pas été la moindre de mes consolations dans mes ma-

ladies, qui me rendent presque aveugle. Toutes les bontés dont votre inimitable impératrice m'honore, et ce qu'elle fait pour la véritable gloire, me font souhaiter de vivre. Heureux ceux qui verront long-temps son beau régne! La voilà, comme Pierre-le-Grand, arrêtée quelque temps dans sa législation par des Turcs, qui sont les ennemis des lois comme des beaux-arts.

Il n'y avait rien de si admirable, à mon gré, que ce qu'elle fesait en Pologne. Après y avoir fait un roi et un très bon roi, elle y établissait la tolérance; elle y rendait aux hommes leurs droits naturels, et voilà de vilains Turcs, excités je ne sais par qui (apparemment par leur Alcoran et par messieurs de l'Évangile), qui viennent déranger toutes mes espérances de voir la Pologne délivrée du tribunal du nonce du pape. Le nom d'Alla et de Jehova soit béni! mais les Turcs font là une méchante action.

Eh bien! monsieur, si vous aviez été ministre à Constantinople, au lieu de l'être à La Haie, vous auriez donc été fourré aux Sept-Tours par des capigi-bachi? Je voudrais bien savoir quel plaisir prennent les puissances chrétiennes à recevoir tous les jours des nasardes sur le nez de leurs ambassadeurs, dans le divan de Stamboul. Est-ce qu'on ne renverra jamais ces barbares au-delà du Bosphore? Je n'aime pas l'esclavage, il s'en faut

beaucoup; mais je ne serais pas fâché de voir des mains turques un peu enchaînées cultiver vos vastes plaines de Casan, et manœuvrer sur le lac Ladoga.

Tous les souverains sont des images de la Divinité, sans doute; on le leur dit tant dans les dédicaces des livres et dans les sermons qu'on prêche devant eux, qu'il faut bien qu'il en soit quelque chose; mais il me semble que Moustapha ressemble à Dieu comme le bœuf Apis ressemblait à Jupiter. Les Turcs n'ont que ce qu'ils méritent en étant gouvernés par un si sot homme; mais cet homme, tout sot qu'il est, fera couler des torrents de sang. Puisse-t-il y être noyé!

Ou je me trompe, ou voilà un beau moment pour la gloire de votre empire. Vos troupes ont vaincu les Prussiens, qui ont vaincu les Autrichiens, qui ont vaincu les Turcs. Vous avez des généraux habiles, et l'imbécile Moustapha prend le premier imbécile de son sérail pour être son grand-visir. Ce grand-visir donne des corps à commander à ses pousses; si ces gens-là vous résistent, je serai bien étonné.

Je ne le suis pas moins que la plupart des princes chrétiens entendent si mal leurs intérêts. Ce serait un beau moment à saisir par l'empereur d'Allemagne; et pourquoi les Vénitiens ne profiteraient-ils pas du succès de vos armes pour re-

prendre la Grèce, dont je les ai vus en possession dans ma jeunesse? Mais, pour de telles entreprises, il faut de l'argent, des flottes, de l'adresse, de la célérité, et tout cela manque quelquefois. Enfin j'espère que vous vous défendrez bien sans le secours de personne.

Je vois, avec autant de plaisir que de surprise, que cette secousse ne trouble point l'ame de ce grand homme qu'on appelle Catherine. Elle daigne m'écrire des lettres charmantes, comme si elle n'avait pas autre chose à faire. Elle cultive les beaux-arts dont les Ottomans n'ont pas seulement entendu parler, et elle fait marcher ses armées avec le même sang-froid qu'elle s'est fait inoculer. Si elle n'est pas pleinement victorieuse, la Providence aura grand tort. Je veux que vous soyez grand-effendi dans Stamboul avant qu'il soit deux ans.

Agréez, monsieur, les sincères assurances du tendre respect que vous a voué pour sa vie, etc.

LETTRE ĀCLXXVIII.

A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Fernei, 27 février.

Vous avez plus d'une affaire, monseigneur, et moi je n'en ai presque qu'une seule, c'est d'em-

ployer mes derniers jours à vous aimer dans ma retraite entourée de neiges. Je ne vous le dis pas souvent; mais aussi vous ne me répondez jamais. J'avais cru ne pas déplaire tout-à-fait dans l'*Histoire du grand Siècle de Louis XIV*. Le libraire a fait bien des fautes; mais il n'en a point fait sur la bataille de Fontenoi, sur Gênes, sur Port-Mahon. Il me paraît que vous êtes endurci aux éloges, et que vous ne sentez plus rien : cependant on dit que vous êtes encore dans la force de l'âge. Pour moi, qui ai environ trois ans plus que vous, je suis dans la plus pitoyable décrépitude; et, tandis que vous courez lestement de Bordeaux à Paris, à Fontainebleau, à Versailles, j'ai passé une année entière sans sortir un moment de ma chambre. C'est de mon lit, ou plutôt de ma bière, que j'élève ma voix rauque jusqu'à vous. Ma lettre est un petit *De profundis*. On dit le président Hénault tombé en enfance : pour moi, je suis tombé en poussière. Je n'exige pas que vous réchauffiez ma cendre par quelqu'une de vos agréables lettres : je sais assez qu'un premier gentilhomme d'année, gouverneur de province, n'a pas beaucoup de temps à lui; mais je demande que vous lisiez au moins avec bonté le *De profundis* d'un serviteur d'environ cinquante années.

Si j'osais me ressouvenir encore du théâtre qui est sous vos lois, et que j'ai tant aimé, je vous de-

manderais votre protection pour la tragédie, qui s'en va, dit-on, à tous les diables, comme bien d'autres choses; mais je ne suis plus de ce monde, et il ne me reste de vie que pour vous assurer, avec le plus tendre respect, que je mourrai en révérant et en aimant le doyen de notre Académie, et l'homme qui fait le plus d'honneur à la France.

LETTRE ĀCLXXIX.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 février.

Mon divin ange, j'aurais voulu vous écrire plus tôt, mais les neiges m'ont englouti; j'ai été extrêmement malade. Si le président Hénault est tombé en enfance, ma jeunesse se passe, et je tomberai bientôt dans le néant. Molé paraît me condamner à y entrer. Vous, qui êtes beaucoup plus jeune que moi, et dont l'ame tranquille et ferme gouverne un corps plus robuste, vous vous tirerez de là bien mieux que moi, et vous prendrez votre temps pour me rendre la vie. Je me mets entièrement entre vos mains.

Je crois qu'il est fort à desirer que la chose dont il est question puisse avoir son plein effet. Tout ce qui peut tendre à établir la tolérance chez les

hommes doit être protégé bien fortement par vous*.

Ce n'est que sur les lettres réitérées de Toulouse que j'y envoie les Sirven; ce n'est que parcequ'on me mande qu'une grande partie du parlement, qui n'était qu'un séminaire de pédants ignorants, est devenue une académie de philosophes. Il faut par-tout laisser pourrir la grand'chambre, mais par-tout les enquêtes se forment. Marc-Michel Rey n'a pas nui à ce prodigieux changement. Il ne s'agissait pas de faire une révolution dans les états, comme du temps de Luther et de Calvin, mais d'en faire une dans l'esprit de ceux qui sont faits pour gouverner. Cet ouvrage est bien avancé d'un bout de l'Europe à l'autre, et l'Italie même, le centre de la superstition, secoue fortement la poussière dans laquelle elle a été ensevelie. Je bénis donc Dieu dans mes derniers jours, et je me recommande, dans ma misère, à mes anges gardiens, dans la grace desquels je veux mourir.

* Il s'agit ici de la représentation des *Guèbres*, tragédie.

LETTRE ĀCLXXX.

A MADAME LA MARQUISE DE FLORIAN,

A PARIS.

1er mars.

Ma chère nièce, j'ai été bien charmé de voir de votre écriture; car vous savez que j'aime votre style, et sur-tout votre souvenir. L'idée de n'être point oublié de vous me console dans ma solitude. Il y a aujourd'hui un an que je ne suis sorti de ma chambre et de mon jardin qu'une seule fois. Vous me paraissez avoir pour Paris autant d'aversion qu'il m'inspire d'indifférence. Paris est fort bon pour ceux qui ont beaucoup d'ambition, de grandes passions, et prodigieusement d'argent avec des goûts toujours renaissants à satisfaire. Quand on ne veut être que tranquille, on fait fort bien de renoncer à ce grand tourbillon. Paris a toujours été à-peu-près ce qu'il est, le centre du luxe et de la misère : c'est un grand jeu de pharaon où ceux qui taillent emboursent l'argent des pontes. Mais vous trouveriez Paris le pays de la félicité, si vous aviez vu comme moi le temps du *système*, où il était défendu, comme un crime d'état, d'avoir chez soi pour cinq cents francs d'argent. Vous n'étiez pas née lorsqu'on augmenta de cent francs la

pension que l'on payait pour moi au collége, et que, moyennant cette augmentation, j'eus du pain bis pendant toute l'année 1709. Les Parisiens sont aujourd'hui des sybarites, et crient qu'ils sont couchés sur des noyaux de pêches, parceque leur lit de roses n'est pas assez bien fait. Laissez-les crier, et allez dormir en paix dans votre beau château d'Hornoi.

Je m'affaiblis tous les jours, ma chère niéce; je n'ai pas long-temps à vivre, et bientôt je vous dirai bonsoir. Si, en attendant, vous voulez vous amuser à Hornoi de quelques nouveautés, vous n'avez qu'à faire un marché avec la fermière-générale qui se charge de vos paquets; on lui donnera la permission de les lire, pourvu qu'elle vous les envoie bien honnêtement. Je vous embrasse, vous et M. de Florian, de tout mon cœur.

LETTRE ĀCLXXXI.

A M. THIERIOT.

A Fernei, le 1er mars.

Il y a non seulement trois grandes années de différence entre vous et moi, mon cher ami; mais il y a trente ans pour la vigueur, et sur-tout pour la belle maladie qui vous rendait si fier il y a quelques années, et dont peut-être vous êtes encore

honoré. Pour moi, je me sens au bout de ma carrière. Quand on a vécu soixante-quinze ans, on ne doit pas se plaindre; c'est avoir un lot assez honnête à la loterie de ce monde; tout le monde ne peut avoir le gros lot comme Fontenelle. Je suis bien étonné même d'être parvenu à mon âge avec tant de faiblesse et tant de maux. J'ai dansé jusqu'à la fin sur le bord de ma tombe.

Si vous n'avez point lu *le Lion et le Marseillais*, si vous ne connaissez pas *les Trois empereurs*, je pourrai vous envoyer ces rogatons qui pourront amuser votre royal correspondant à qui je n'écris plus depuis près d'une année.

Vous ignorez sans doute que le Rezzonico avait, avant sa mort, rendu à l'Église le service important de canoniser un capucin, nommé Cucufin, dont on a changé le nom en celui de Séraphin; c'est un monument de bêtise qui mérite d'entrer dans vos nouvelles. On imprime, je crois, à présent l'histoire de cette canonisation; elle est exacte et curieuse. Les capucins ont fait en Europe, à cette fête, une dépense qui va à plus de quatre cent mille écus. Vous savez que les capucins sont comme les rois, ils font payer leurs fêtes au peuple.

N'avez-vous jamais déterré une lettre qui a couru, et qui court encore, sur la mort de l'ivrogne Pierre III? Si vous en aviez un précis, je vous prierais de me le communiquer. Ce n'est pas que

je croie à ces anecdotes, mais il faut qu'un homme qui écrit l'histoire lise tout.

Avez-vous les *Moyens de réformer l'Italie*, ouvrage italien? Vous pourriez m'envoyer ce livre avec celui de milord Grenville, par les guimbardes de Lyon, à mon adresse à Fernei.

Je n'ai pu vous répondre plus tôt, parceque j'ai été très malade au milieu de mes neiges.

LETTRE ĀCLXXXII.

A M. GAILLARD.

2 mars.

Ombre adorée, ombre sans doute heureuse!

Parbleu, il faut que vous ayez lu la *Canonisation de saint Cucufin* faite il y a deux ans par le pape Rezzonico. L'auteur qui a écrit la relation de la fête de saint Cucufin propose hardiment de fêter saint Henri IV. Pour moi, monsieur, je vous avertis que je vous dénoncerai à la Sorbonne. Comment, Henri IV sauvé! lui qui était en péché mortel! lui qui est mort amoureux de la princesse de Condé! lui qui est mort sans sacrements! Je vous réponds que Ribaudier et Coger *pecus* vous laveront la tête, et Christophe vous savonnera. C'est Ravaillac qui est sauvé, entendez-vous; car il a été bien confessé, et d'ailleurs la Sorbonne, ayant

fait un saint de Jacques Clément, pourrait-elle refuser une apothéose à François Ravaillac, fût-elle en mauvais latin? J'espère que vous reviendrez de vos mauvais principes. Il serait bien triste qu'un homme si éloquent errât dans la foi.

Vous me parlez de certaine petite folie : il est bon de n'être pas toujours sur le ton sérieux, qui est fort ennuyeux à la longue dans notre chère nation. Il faut des intermèdes. Heureux les philosophes qui peuvent rire, et même faire rire! Si on n'avait pas ce palliatif contre les misères, les sottises atroces, et même les horreurs dont on est quelquefois environné, où en serait-on? Les Sirven passent encore leur vie sous mes yeux, dans mes déserts, jusqu'à ce que je puisse les envoyer à Toulouse, où les mœurs, grace au ciel, se sont un peu adoucies. Mais qui osera passer par Abbeville? Enfin que voulez-vous? on n'est pas assez fort pour combattre les tigres, il faut quelquefois danser avec les singes.

Le mari de mademoiselle Corneille est arrivé; mais les malles où sont les horreurs ecclésiastiques de François Ier sont encore en arrière. Dieu merci, je n'aime aucun de ces gens-là. Il faut avouer qu'on vaut mieux aujourd'hui qu'alors. Il s'est fait dans l'esprit humain une étrange révolution depuis quinze ans. L'Europe a redemandé à grands cris le sang des Sirven et des Calas; et tous les

hommes d'état, depuis Archangel jusqu'à Cadix, foulent aux pieds la superstition. Les jésuites sont abolis, les moines sont dans la fange. Encore quelques années, et le grand jour viendra après un si beau matin. Quand les échafauds sont dressés à Toulouse et à Abbeville, je suis Héraclite; quand on se saisit d'Avignon, je suis Démocrite : voilà le mot de l'énigme. Je vous embrasse, mon cher Tite-Live; je vous répéte que je vous aime autant que je vous estime.

LETTRE ĀCLXXXIII.

A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 mars.

Minerve-Papillon, le hibou à qui vous avez fait l'honneur d'écrire a été enchanté de votre souvenir; il en a secoué ses vieilles ailes de joie; il est tout fier de vous avoir si bien devinée; car, dès le premier jour qu'il vous vit, il vous jugea solide plus que légère, et aussi bonne que vous êtes aimable.

Soyez bien sûre, madame, que mon cœur est pénétré de tout ce que vous me dites; mais il faut laisser les aigles, les rossignols, et les fauvettes dans Paris, et que les hiboux restent dans leurs masures. J'ai soixante-quinze ans; ma faible ma-

chine s'en va en détail; le peu de jours que j'ai à respirer sur ce tas de boue doit être consacré à la plus profonde retraite. Les enfants qui sont revenus sont chez eux, et je reste chez moi; ma maison n'est plus faite pour les amuser. Je l'ai fermée à tout le monde; bien heureux encore de pouvoir vivre avec moi-même dans le triste état où je suis. Regardez-moi, madame, comme un homme enterré, et ma lettre comme un *De profundis.*

Il est vrai que mes *De profundis* sont quelquefois fort gais, et que je les change souvent en *Alleluia.* J'aime à danser autour de mon tombeau, mais je danse seul comme l'amant de ma mie Babichon, qui dansait tout seul dans sa grange.

J'estime trop l'homme principal dont vous me faites l'honneur de me parler, pour penser qu'il ait pris sérieusement l'ordre que m'a donné l'abbé de La Bletterie de me faire enterrer au plus vite, et les petites gaietés avec lesquelles je lui ai répondu. Il faudrait que la tête lui eût tourné pour voir gravement des bagatelles. S'il veut faire quelque attention sérieuse à moi, il ne doit considérer que ma passion pour son bonheur et pour sa gloire. Il serait très ingrat s'il fesait la moindre fêlure à la trompette qui est embouchée pour lui.

Si quelque autre personne, fort au-dessous en tout sens du caractère de grandeur et du génie de votre ami, veut déplumer le hibou, il ira tout

doucement mourir ailleurs. Je suis un être assez singulier, madame; né presque sans bien, j'ai trouvé le moyen d'être utile à ma famille, et de mettre cinq cent mille francs à peupler un désert. Si la moindre persécution y venait effrayer mon indépendance, il y a par-tout des sépulcres; rien ne se trouve plus aisément.

J'ai lu la petite esquisse que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je pense qu'on en pourrait faire quelque chose de fort noble et de fort gai pour les noces de monseigneur le dauphin. Ce serait même une très bonne leçon pour un jeune prince, et les personnes de votre espèce pourraient voir avec plaisir qu'elles sont faites pour rendre quelquefois de plus grands services que des hommes d'état. Ce ne serait point aux bateleurs de l'opéra-comique qu'il faudrait abandonner cet ouvrage. Il faudrait faire exécuter une musique tantôt sublime, tantôt légère, par les meilleurs acteurs du véritable opéra. L'opéra-comique n'est autre chose que la Foire renforcée. Je sais que ce spectacle est aujourd'hui le favori de la nation; mais je sais aussi à quel point la nation s'est dégradée. Le siècle présent n'est presque composé que des excréments du grand siècle de Louis XIV. Cette turpitude est notre lot presque dans tous les genres; et si le grand homme dont vous me parlez a des lubies, je donne le siècle à tous les diables

sans exception, en vous exceptant pourtant vous, madame Minerve-Papillon, pour qui j'ai un vrai respect, et que je prends même la liberté d'aimer.

LETTRE ĀCLXXXIV.

A M. THIERIOT.

Le 4 mars.

J'ai beaucoup rêvé, mon ancien ami, à votre lettre du 13 de janvier. Je vois que je ne pourrai pas suivre les mouvements de mon cœur aussitôt qu'il le veut. Figurez-vous que je donne, moi chétif, trente-deux mille francs de pension, tant à mes neveux et nièces qu'à des étrangers qui sont dans le plus grand besoin; et qu'en comptant à Fernei mes domestiques de campagne, j'en ai soixante à nourrir. Vous me direz que Corneille et Racine, Danchet et Pellegrin, n'en fesaient pas tant : cela est rare au Parnasse; et la chose est d'autant plus extraordinaire, que je suis né avec les quatre mille livres de rente que vous possédez aujourd'hui.

L'idée m'est venue de vous procurer un petit bénéfice cette année. J'ai en main le manuscrit d'une comédie très singulière [1], dont l'auteur m'a

[1] La comédie du *Dépositaire*. THÉATRE, tome IX. (L. D. B.)

laissé le maître absolu; c'est un jeune homme d'une grande espérance, fils d'un président à mortier de province, qui ne veut pas être connu. Il a passé quelques jours dans le château de Fernei, et il m'a étonné. Le sujet de sa pièce est le dépôt dont Gourville mit la moitié entre les mains de Ninon, et l'autre moitié dans celles d'un dévot. Ninon rendit son dépôt, et le dévot viola le sien.

La pièce n'est pas dans le genre larmoyant; ce jeune homme n'a pris que Molière pour son modèle; cela pourra lui faire tort dans le beau siècle où nous vivons. Cependant, tous ses personnages étant caractérisés et prêtant beaucoup au jeu des acteurs, l'ouvrage pourrait avoir du succès.

Si on était devenu plus difficile et plus rigoureux à la police qu'on ne l'était du temps du *Tartufe*, il serait aisé de substituer les mots de *probité* à *piété*, et de *bigot* à *dévot;* il n'y aurait pas alors la moindre difficulté.

Ce serait, à mon avis, une chose fort plaisante de faire réussir sur le théâtre une p..... estimable qui fait d'un sot dévot un honnête homme.

Je vous enverrai la pièce par le premier courrier; elle peut vous valoir beaucoup, elle peut vous valoir très peu. Tout est coup de dés dans ce monde.

C'est à vous à bien conduire votre jeu, et surtout à ne pas laisser soupçonner que je suis dans

la confidence; ce serait le sûr moyen de tout perdre.

Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte; c'était une ame ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE ĀCLXXXV.

A M. DE SAINT-LAMBERT.

A Fernei, 7 mars.

Je reçus hier matin, monsieur, le présent dont vous m'avez honoré, et vous vous doutez bien à quoi je passai ma journée. Il y a bien long-temps que je n'ai goûté un plaisir plus pur et plus vrai. J'avais quelques droits à vos bontés comme votre confrère dans un art très difficile, comme votre ancien ami, et comme agriculteur. Vous aurez beaucoup d'admirateurs; mais je me flatte d'avoir senti le charme de vos vers et de vos peintures plus que personne. Je crois me connaître un peu en vers; les grands plaisirs, dans tous les arts, ne sont que pour les connaisseurs.

J'ai éprouvé, en vous lisant, une autre satisfac-

tion encore plus rare, c'est que vous avez peint précisément ce que j'ai fait.

> O que j'aime bien mieux ce modeste jardin
> Où l'art en se cachant fécondait le terrain! etc., etc.
> *Les Saisons*, ch. I.

Voilà mon aventure. De longues allées où, parmi quelques ormeaux et mille autres arbres, on cueille des abricots et des prunes; des troupeaux qui bondissent entre un parterre et des bosquets; un petit champ que je sème moi-même, entouré d'allées agréables; des vignes, au milieu desquelles sont des promenades; au bout des vignes, des pâturages, et au bout des pâturages, une forêt.

C'est chez moi que mûrit *la figue à côté du melon*[1], car je crois que vous n'avez guère de figues en Lorraine. Je dois donc vous remercier d'avoir dit si bien ce que j'aurais dû dire.

Je vous assure que mon cœur a été bien ému en lisant les petites leçons que vous donnez aux seigneurs des terres, dans votre troisième chant. Il est vrai que je n'habite pas *le donjon de mes ancêtres*, je n'aime, en aucune façon, les donjons; mais du moins je n'ai pas fait le malheur de mes vassaux et de mes voisins. Les terres que j'ai défrichées et un peu embellies n'ont vu couler que les larmes des Calas et des Sirven, quand ils sont

[1] * *Les Saisons*, ch. I. (L. D. B.)

venus dans mon asile. J'ai quadruplé le nombre de mes paroissiens; et, Dieu merci, il n'y a pas un pauvre.

« Nec *doluit miserans inopem, aut invidit habenti.* »
VIRG., *Georg.*, lib. II, v. 499.

En vous remerciant de tout mon cœur du compliment fait à l'intendant qui exigeait si à propos des corvées, et qui servait si bien le roi, que les enfants en mouraient sur le sein de leurs mères. Chaque chant a des tableaux qui parlent au cœur. Pourquoi citez-vous Thomson? c'est le Titien qui loue un peintre flamand.

Votre quatrième, qui paraît fournir le moins, est celui qui rend le plus. Je ne crains point d'être aveuglé par la reconnaissance extrême que je vous dois; il m'a charmé très indépendamment de la générosité courageuse avec laquelle vous parlez d'un homme si long-temps persécuté par ceux qui se disaient gens de lettres.

J'ai un remords; c'est d'avoir insinué à la fin du *Siècle* présent, qui termine le grand *Siècle de Louis XIV*, que les beaux-arts dégénéraient. Je ne me serais pas ainsi exprimé, si j'avais eu vos *Quatre Saisons* un peu plus tôt. Votre ouvrage est un chef-d'œuvre; *les Quatre Saisons* et le quinzième chapitre de *Bélisaire* sont deux morceaux au-dessus du siècle. Ce n'est pas que je les mette à côté l'un

de l'autre, je sais le profond respect que la prose doit à la poésie; c'est ce que Montesquieu ne savait pas, ou voulait ne pas savoir. Écrit en prose qui veut, mais en vers qui peut. Il est plus difficile de faire cent beaux vers que d'écrire toute l'histoire de France. Aussi qui fait beaucoup de bons vers de suite? presque personne. On a osé faire des tragédies depuis Racine; mais ce sont des tragédies en rimes, et non pas en vers. Nos Welches du parterre et des loges, qu'on a eu tant de peine à débarbariser, se doutent rarement si une pièce est bien écrite. Le nombre des vrais poëtes et des vrais connaisseurs sera toujours extrêmement petit; mais il faut qu'il le soit, c'est le petit nombre des élus. Moins il y a d'initiés, plus les mystères sont sacrés.

Je suis fâché que vous ayez écrit français avec un *o;* c'est la seule chose que je vous reproche. Sans doute vous serez des nôtres à la première place vacante. Si c'est la mienne, je m'applaudis de vous avoir pour successeur. Nous avons besoin d'un homme comme vous contre les ennemis du bon goût, et contre ceux de la raison. Ces derniers commencent à être dans la boue; mais ils trépignent si fort, qu'ils excitent quelquefois de petits nuages. Il faudrait se donner le mot de ne jamais recevoir aucun de ces messieurs-là.

A propos, pourquoi votre livre dit-il qu'il est

imprimé à Amsterdam? est-ce que Paris n'en est pas digne? n'y a-t-il que le *Journal chrétien* et les décrets de la Sorbonne qui puissent être imprimés dans la capitale des Welches?

Je finis en vous remerciant, en vous admirant, et en vous aimant.

LETTRE ĀCLXXXVI.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Mars.

Que je vous plains, madame! Vous avez déja perdu l'ame de votre ami le président Hénault, et bientôt son corps sera réduit en poussière. Vous aviez deux amis, lui et M. de Formont; la mort vous les a enlevés: ce sont des biens dont on ne retrouve pas même l'ombre. Je sens vivement votre situation. Vous devez avoir une consolation bien touchante dans le commerce de votre grand'maman; mais elle ne peut vous voir que rarement. Elle est enchaînée dans un pays qu'elle doit détester, vu la manière dont elle pense. Je vous vois réduite à la dissipation de la société; et, dans le fond du cœur, vous en sentez tout le frivole. L'adoucissement de cette malheureuse vie serait d'avoir auprès de soi un ami qui pensât comme

nous, et qui parlât à notre cœur et à notre imagination le langage véritable de l'un et de l'autre.

Je crois bien (vanité à part) qu'il y a quelque ressemblance entre votre cervelle et la mienne. La dissipation ne m'est pas si nécessaire, à la vérité, qu'à vous; mais pour le tumulte des idées, pour la vérité dans les sentiments, pour l'éloignement de tout artifice, pour le mépris qu'en général notre siécle mérite, pour le tact de certains ridicules, je serais assez votre homme, et mon cœur est assez fait pour le vôtre. Je voudrais être à-la-fois à Saint-Joseph et à Fernei; mais je ne connais que l'Eucharistie qui ait le privilége d'être en plusieurs lieux en même temps.

Voilà les neiges de nos montagnes qui commencent à fondre, et mes yeux qui commencent à voir. Il faut que je fasse tout ce que Saint-Lambert a si bien décrit. La campagne m'appelle; deux cents bras travaillent sous mes yeux; je bâtis, je plante, je séme, je fais vivre tout ce qui m'environne. *Les Saisons* de Saint-Lambert m'ont rendu la campagne encore plus précieuse. Je me fais lire à dîner et à souper de bons livres par des lecteurs très intelligents, qui sont plutôt mes amis que mes domestiques. Si je ne craignais d'être un fat, je vous dirais que je méne une vie délicieuse. J'ai de l'horreur pour la vie de Paris, mais je voudrais au moins y passer un hiver avec vous. Ce qu'il y a

de triste, c'est que la chose n'est pas aisée, attendu que j'ai l'ame un peu fière.

Je songe réellement à vous amuser, quand je reçois quelques bagatelles des pays étrangers. Vous avez peut-être pris l'histoire de saint Cucufin pour une plaisanterie; il n'y a pas un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité. Vous aurez dans un mois quelque chose qui ne sera qu'allégorique; il faut varier vos petits divertissements.

Vous ne m'avez point répondu sur les *Singularités de la nature;* ainsi je ne vous les envoie pas, car c'est une affaire de pure physique qui ne pourrait que vous ennuyer.

Vous me faites grand plaisir, madame, de me dire que vous ne craignez rien pour M. Grand'-maman [1]. J'ai un peu à me plaindre d'une personne qui lui veut du mal, et je m'en félicite. J'aime à voir des Racine qui ont des Pradon pour ennemis; cela me fait penser à la queue du *Siècle de Louis XIV,* que j'ai eu l'honneur de vous envoyer. Votre exemplaire, sauf respect, est précieux, parcequ'il est corrigé en marge. Faites-vous lire la prison de La Bourdonnais et la mort de Lalli, et vous verrez comme les hommes sont justes.

Quand je serai plus vieux, j'y ajouterai la mort du chevalier de La Barre et celle de Calas, afin

[1] Le duc de Choiseul, ministre de la guerre. (L. D. B.)

que l'on connaisse dans toute sa beauté le temps où j'ai vécu. Selon que les objets se présentent à moi, je suis Héraclite ou Démocrite; tantôt je ris, tantôt les cheveux me dressent à la tête : et cela est très à sa place, car on a affaire tantôt à des tigres, tantôt à des singes.

Le seul homme presque de l'ame de qui je fasse cas est M. Grand'maman; mais je me garde bien de le lui dire. Pour vous, madame, je vous dis très naïvement que j'aime passionnément votre façon de penser, de sentir, et de vous exprimer, et que je me tiens malheureux, dans mon bonheur de campagne, de passer ma vieillesse loin de vous. Mille tendres respects.

Faites-moi savoir, je vous prie, comment vont l'ame et le corps de votre ami.

LETTRE ĀCLXXXVII.

A M. DE LA HARPE.

A Fernei, ce 10 mars.

Mon cher panégyriste de Henri IV, *et vitulâ tu dignus et hic*[1]. Vous avez bien du talent en vers et en prose. Puisse-t-il servir à votre fortune comme

[1]* Gaillard, auquel Voltaire fait ici allusion, avait été couronné pour l'Éloge de Henri IV, à l'Académie de La Rochelle, qui avait décerné l'accessit à La Harpe. (L. D. B.)

il servira sûrement à votre réputation ! Je vous ai écrit, au sujet du *tripot*, la lettre ostensible que vous demandiez : j'ai écrit aussi à M. le maréchal de Richelieu. Je crois à présent toutes choses en règle.

L'ouvrage de M. de Saint-Lambert me paraît, à plusieurs égards, fort au-dessus du siècle où nous sommes. Il y a de l'imagination dans l'expression, du tour, de l'harmonie, des portraits attendrissants, et de la hauteur dans la façon de penser. Mais les Parisiens sont-ils capables de goûter le mérite de ce poëme? Ils ne connaissent les quatre saisons que par celle du bal, celle des Tuileries, celle des vacances du Parlement, et celle où l'on va jouer aux cartes à deux lieues de Paris, au coin du feu, dans une maison de campagne. Pour moi, qui suis un bon laboureur, je pense à la Saint-Lambert.

Il m'est venu trois ou quatre *ABC* d'Amsterdam. Si vous voulez, je vous en enverrai un. Je vous embrasse de tout mon cœur sans cérémonie.

LETTRE ĀCLXXXVIII.

A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 mars.

Mon cher ange, j'ai envoyé à ma nièce une es-

pèce de testament, moitié sérieux, moitié gai. C'est une Épître à Boileau[1], dans laquelle je fais mes remerciements à M. de Saint-Lambert. J'attends la décision de mes anges, pour savoir si mon testament est valable; j'y ajouterai tous les codicilles qu'ils voudront.

Mon ange ne me dit rien du *tripot* (je parle du *tripot* de la comédie), de la nouvelle pièce de De Belloi, des querelles des acteurs et des auteurs, des talents de mademoiselle Vestris, de sa réception. Pour moi, je n'ai d'autre nouvelle à mander, sinon qu'il neige autour de moi, et que la neige me tue.

Vous avez lu sans doute *les Saisons* de Saint-Lambert; je l'ai remercié dans mon testament adressé à Nicolas. Je ne sais si ma tête est jeune, mais mon corps est bien vieux. Si je ne m'amusais pas à faire des testaments, je serais bientôt mort d'ennui. Votre amitié me fait prendre la fin de ma vie en patience. Portez-vous bien, vous et madame d'Argental. On ne vit pas assez long-temps. Pourquoi les carpes vivent-elles plus que les hommes? cela est ridicule.

[1] *Épître à Boileau, ou Mon Testament.* POÉSIES, tome III.
(L. D. B.)

LETTRE ĀCLXXXIX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 13 mars.

Mon cher ami, il faut que je vous dise que je ne sais ce qu'est devenu M. Roset. Ce fut un avocat, nommé M. Surleau, qui me paya le dernier quartier. Roset est-il encore chargé de la régie de Richwir? Ne l'est-il plus? Est-il dans le pays? Est-il mort? Est-il vivant? A qui dois-je m'adresser pour la fin du mois où nous sommes? Je vous prie de vouloir bien m'en informer.

Je crois que M. le duc de Choiseul va faire bâtir, dans mon voisinage, une ville où la tolérance sera établie*. Je verrai enfin les fruits de ma prédication. Les jésuites n'étaient pas de si bons missionnaires que moi. Les choses ont bien changé. Que ne puis-je avoir la consolation de causer avec vous!

Je vous embrasse, mon cher ami. VOLTAIRE.

* Versoix, dont on espérait faire une ville opulente en y attirant les Genevois persécutés pendant les troubles qui agitèrent la ville de Calvin, et dont on put à peine faire une misérable bourgade, faute d'argent et de constance. Voltaire en fit plus à Fernei que le roi de France à Versoix.

LETTRE ĀCXC.

A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Fernei, 15 mars.

Vous me marquâtes, madame, par votre dernière lettre, que vous aviez besoin quelquefois de consolation. Vous m'avez donné la charge de votre pourvoyeur en fait d'amusements; c'est un emploi dont le titulaire s'acquitte souvent fort mal. Il envoie des choses gaies et frivoles, quand on ne veut que des choses sérieuses; et il envoie du sérieux quand on voudrait de la gaieté : c'est le malheur de l'absence. On se met sans peine au ton de ceux à qui on parle; il n'en est pas de même quand on écrit : c'est un hasard si l'on rencontre juste.

J'ai pris le parti de vous envoyer des choses où il y eût à-la-fois du léger et du grave, afin du moins que tout ne fût pas perdu.

Voici un petit ouvrage contre l'athéisme, dont une partie est édifiante et l'autre un peu badine; et voici en outre mon testament, que j'adresse à Boileau. J'ai fait ce testament étant malade, mais je l'ai egayé selon ma coutume; on meurt comme on a vécu.

Si votre grand'maman est chez vous quand vous recevrez ce paquet, je voudrais que vous pussiez

vous le faire lire ensemble; c'est une de mes dernières volontés. J'ai beaucoup de foi à son goût pour tout ce que vous m'avez dit d'elle, et je n'en ai pas moins à son esprit, par quelques unes de ses lettres, que j'ai vues, soit entre les mains de mon gendre Dupuits, soit dans celles de Guillemet, typographe en la ville de Lyon.

Il m'est revenu de toutes parts qu'elle a un cœur charmant. Tout cela, joint ensemble, fait une grand'maman fort rare. Malgré le penchant qu'ont les gens de mon âge à préférer toujours le passé au présent, j'avoue que de mon temps il n'y avait point de grand'maman de cette trempe. Je me souviens que son mari me mandait, il y a huit ans, qu'il avait une très aimable femme, et que cela contribuait beaucoup à son bonheur. Ce sont de petites confidences dont je ne me vanterais pas à d'autres qu'à vous. Jugez si je ne dois pas prier Dieu pour son mari dans mes codicilles. Il fera de grandes choses, si on lui laisse ses coudées franches; mais je ne les verrai pas, car je ne digère plus; et, quand on manque par-là, il faut dire adieu.

On me mande que le président Hénault baisse beaucoup. J'en suis très fâché, mais il faut subir sa destinée....

Je voudrais qu'à cet âge
On sortît de la vie ainsi que d'un banquet,

Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet.
LA FONTAINE, liv. VIII, fab. I.

Le mien est fait il y a long-temps. Tout gai que je suis, il y a des choses qui me choquent si horriblement, que je prendrai congé sans regret. Vivez, madame, avec des amis qui adoucissent le fardeau de la vie, qui occupent l'ame, et qui l'empêchent de tomber en langueur. Je vous ai déja dit que j'avais trouvé un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis. Cette méthode rafraîchit la mémoire, et empêche le goût de se rouiller; mais on ne peut user de cette recette à Paris; on y est forcé de parler à souper de l'histoire du jour, et, quand on a donné des ridicules à son prochain, on va se coucher. Dieu me préserve de passer ainsi le peu qui me reste à vivre!

Adieu, madame; je vivrai plus heureux si vous pouvez être heureuse. Comptez que mon cœur est à vous comme si je n'avais que cinquante ou soixante ans.

LETTRE ĀCXCI.

A M. D'ALEMBERT.

15 mars.

J'ai vu votre Suédois, mon cher ami; et quoique

je ne reçoive plus personne, je l'ai accueilli comme un homme annoncé par vous méritait de l'être; c'est un de vos bons disciples. Que le bon Dieu nous en donne beaucoup de cette espèce! La vigne du Seigneur est cultivée par-tout; mais nous n'avons encore à Paris que du vin de Surène.

Vous devez vous consoler actuellement avec M. Turgot, que je crois à Paris; c'est un homme d'un rare mérite. Quelle différence de lui à un conseiller de grand'chambre! Il semble qu'il y ait des corps faits pour être les dépositaires de la barbarie, et pour combattre le sens commun. Le Parlement commença son cercle d'imbécillité en confisquant, sous Louis XI, les premiers livres imprimés qu'on apporta d'Allemagne, en prenant les imprimeurs pour des sorciers: il a gravement condamné l'*Encyclopédie* et l'inoculation. Un jeune homme, qui serait devenu un excellent officier, a été martyrisé pour n'avoir pas ôté son chapeau, en temps de pluie, devant une procession de capucins. On doit m'envoyer son portrait; je le mettrai au chevet de mon lit, à côté de celui des Calas. Comment les hommes se laissent-ils gouverner par de tels monstres? Du moins je suis loin de la ville qui a vu la Saint-Barthélemi, et qui court au singe de Nicolet et au *Siège de Calais*.

Je suis devenu bien vieux et bien infirme; mais sachez que mes derniers jours seraient persécutés

sans la personne à qui je ne puis reprocher autre chose, sinon de m'avoir assuré que La Bletterie n'avait pas pensé à moi. J'envoie *mon Testament*[1] à Marin pour vous le donner; il est dédié à Boileau. Je n'ai pas besoin d'un codicille pour vous dire que je vous estime et que je vous révère.

LETTRE ĀCXCII.

A M. LINGUET,

AVOCAT.

Fernei, 15 mars.

Vous êtes *aucunement* le maître[2], monsieur, de demeurer dans un *cul-de-sac,* de dater vos lettres du mois d'*août,* quoique celui qui a donné son nom à ce mois se nommât *Augustus,* et d'appeler la ville de *Cadomum, Can,* quoiqu'on l'écrive *Caen.* Vous aurez pu voir des courtisans chez le roi, sans avoir jamais vu de *courtisanes* chez la reine. Vous avez vu dans votre *cul-de-sac* passer les coureurs du cardinal de Rohan, mais point de *coureuses.*

[1] * Poésies, tome III. (L. D. B.)

[2] * La lettre de Linguet, dans laquelle il défend le mot de cul-de-sac, se trouve dans le *Journal encyclopédique* du 1er septembre 1769, page 297. Elle y est suivie de la réponse de Voltaire. (L. D. B.)

Vous aurez vu chez lui de beaux garçons, et point de *garces;* des architraves dans son palais, et aucune *trave*. Les gendarmes qui font la revue dans la cour de l'hôtel de Soubise sont si intrépides qu'il n'y en a pas un de *trépide*.

La langue d'ailleurs s'embellit tous les jours : on commence à *éduquer* les enfants au lieu de les élever; on *fixe* une femme au lieu de fixer les yeux sur elle. Le roi n'est plus endetté envers le public, mais *vis-à-vis* le public. Les maîtres d'hôtel servent à présent des *rostbif* de mouton, tandis que le Parlement *obtempère* ou n'*obtempère* pas aux édits.

Notre jargon deviendra ce qu'il pourra. Je suis moitié Suisse et moitié Savoyard, enseveli à soixante-quinze ans sous les neiges des Alpes et du mont Jura; je m'intéresse peu aux beautés anciennes et nouvelles de la langue française; mais je m'intéresse beaucoup à vos grands talents, à vos succès, au courage avec lequel vous avez dit quelques vérités. Vous en diriez de plus fortes, si ceux qui sont faits pour les redouter ne cherchaient point à les écraser; cependant elles percent malgré eux. Le temps amène tout, et la raison vient enfin consoler jusqu'aux misérables qui se sont déclarés contre elle. Le même imbécile, conseiller de grand'-chambre, qui a donné sa voix contre l'inoculation, finira par inoculer son fils; et, quand la campagne aura besoin de pluie, on ne fera plus

promener la châsse de sainte Geneviève sur le pont Notre-Dame. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ACXCIII.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 mars.

Vous me mandez, par votre lettre du 25 février, que ma dernière lettre tenait un peu de l'aigre-doux. S'il y a du doux, mon cher marquis, il est pour vous : s'il y a de l'aigre, il est pour toutes les sottises de Paris, pour le mauvais goût qui y règne, pour les plates pièces qu'on y donne, pour les plats auteurs qui les font, et pour les plats acteurs qui les jouent, pour la décadence en toutes choses, qui fait le caractère de notre siècle.

Je sens pourtant que j'aimerais encore le *tripot* de la comédie, si j'étais à Paris; mais je vous aimerais bien davantage : ce serait une consolation pour moi de parler avec vous des impertinences qu'on a la bêtise d'applaudir sur le théâtre où mademoiselle Lecouvreur a joué Phèdre.

A l'égard des autres bêtises, je ne vous en parle point parceque je les ignore, Dieu merci. Je suis encore enterré sous la neige au mois de mars. Je me réchauffe dans une belle fourrure de martre zibeline que l'impératrice Catherine m'a envoyée,

avec son portrait enrichi de diamants, et une boîte tournée de sa main, avec le recueil des lois qu'elle a données à son vaste empire. Tout cela m'a été apporté par un prince qui est capitaine de ses gardes. Je doute qu'une lettre d'un bureau de ministre puisse être plus agréable. Une partie de l'Europe me console d'être né Français et de n'être plus que Suisse. Je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE ĀCXCIV.

A M. TRANTZSEHEN,

PREMIER LIEUTENANT DE L'INFANTERIE SAXONNE, A ERNSTHAL, PRÈS DE CHEMNITZ, EN SAXE.

16 mars.

Monsieur, si la vieillesse et la maladie l'avaient permis, j'aurais eu l'honneur de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre dialogue. On dit que les Allemands sont fort curieux de généalogies; je vous crois descendu de Lucien en droite ligne; vous lui ressemblez par l'esprit; il se moquait, comme vous, des prêtres de son temps : les choses n'ont guère changé que de nom. Il y a toujours eu des fripons et des fanatiques qui ont voulu s'attirer de la considération en trompant les hommes, et toujours un petit nombre de gens sensés qui s'est moqué de ces charlatans.

Il est vrai que les énergumènes de ce temps-ci sont plus dangereux que ceux du temps de Lucien, votre devancier. Ceux-là ne voulaient que faire bonne chère aux dépens des peuples; ceux-ci veulent s'engraisser et dominer. Ils sont accoutumés à gouverner la canaille, ils sont furieux de voir que tous les gens bien élevés leur échappent. Leur décadence commence à être universelle dans l'Europe. Une certaine étrangère, nommée *la Raison*, a trouvé par-tout des apôtres, depuis une quinzaine d'années. Son flambeau a éclairé beaucoup d'honnêtes gens, et a brûlé les yeux de quelques fanatiques qui crient comme des diables. Ils crieront bien davantage, s'ils voient votre joli dialogue.

Pour moi, monsieur, je n'élève la voix que pour vous témoigner mon estime et ma reconnaissance, et pour vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE ĀCXCV.

A MADAME DE SAUVIGNI.

A Fernei, 17 mars.

J'ai attendu, madame, pour vous remercier de la confiance et de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu m'instruire de l'état des affaires de

monsieur votre frère, que je fusse plus particulièrement informé de sa conduite présente. Je n'ai rien épargné pour en avoir les informations les plus sûres. J'ai envoyé un homme sur les lieux; j'ai écrit aux magistrats, aux gentilshommes ses voisins. Je crois que vous serez contente d'apprendre que, depuis sept ans qu'il est dans ce pays-là, tout le monde, sans exception, a été charmé de sa conduite. On lui a donné par-tout droit de bourgeoisie, et on a par-tout recherché son amitié.

Ces témoignages unanimes plairont sans doute à une sœur qui pense aussi noblement que vous.

Je sens bien que la crainte de voir un frère peu accueilli dans les pays étrangers devait vous inquiéter; je sens combien il est cruel d'avoir à rougir de ceux à qui le sang nous lie de si près, et je partage la consolation que vous devez éprouver d'être entièrement rassurée.

Tout le défaut de M. Durey de Morsan, comme je vous l'ai déja dit, madame, est cette malheureuse facilité qui causa sa ruine : il a été pillé en dernier par trois ou quatre réfugiés, les uns banqueroutiers, les autres chargés de mauvaises affaires. Il s'était endetté pour eux. L'un d'eux lui avait fait accroire qu'il devait avoir quarante-deux mille livres de rente par la liquidation de ses biens; et on ne lui mettait ces chimères dans la tête que pour vivre à ses dépens.

Je lui ai fait voir clair comme le jour qu'il ne doit espérer de long-temps que les six mille livres de pension auxquelles il est réduit par ses fautes passées. Je lui ai fait sentir très fortement qu'il doit vivre avec une sage économie, en homme de lettres tel qu'il est, et que, loin de se plaindre de vous, il doit s'appliquer à mériter votre tendresse par la conduite la plus mesurée et par une confiance entière.

Je l'ai tiré des mains qui dévoraient sa subsistance; j'ai payé pour lui environ deux mille livres : je lui ferai rentrer ce qu'on lui doit autant que je le pourrai : la pitié que m'a d'abord inspirée son état s'est changée ensuite en amitié.

Il est très éloigné de vouloir jamais revenir contre ce qui a été décidé par sa famille; il se contentera de ses six mille livres. Il n'a nul dessein de tenter jamais de revenir à Paris; il voudrait seulement pouvoir faire un petit voyage dans le pays de Bresse et dans celui de Saint-Claude, où on lui doit quelque argent. Je lui procurerai une habitation fixe et peu coûteuse vers le territoire de Genève; j'empêcherai qu'il ne dépense un écu au-delà de sa pension : il donnera une procuration à un homme de confiance pour recevoir son revenu tous les mois, et payer son petit ménage; il aura des livres qui le consoleront dans sa retraite; je veillerai sur sa conduite; j'en répondrai comme

de moi-même; et je m'engage envers vous, madame, et envers sa famille, comme s'il s'agissait de mes propres intérêts.

Je suis bien persuadé que vous aimerez mieux le savoir sous mes yeux que sous des yeux étrangers.

Je vous donne encore ma parole d'honneur qu'il ne sortira pas hors des limites du mont Jura, et qu'il n'habitera jamais aucune ville du royaume. La personne chargée de son revenu ne le permettra pas, et, de plus, je vous jure qu'il n'a nulle envie de se montrer, et qu'il veut vivre dans la plus profonde obscurité. Je me flatte, encore une fois, que ce parti vous agréera, et que vous ne souffrirez pas qu'on poursuive votre malheureux frère comme un voleur de grand chemin, tandis qu'il est assez puni de ses faiblesses passées, et qu'il les expie depuis si long-temps par une vie irréprochable. Je sais, madame, que vous avez eu de la générosité pour des étrangers, vous en aurez pour un frère.

LETTRE ĀCXCVI.

A M. DU PATI[1],

AVOCAT-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BORDEAUX.

A Fernei, 27 mars.

Monsieur, vous me traitez comme un Rochelois; vous m'honorez de vos bontés, et vous m'enchantez. Je suis un peu votre compatriote, étant de l'Académie de La Rochelle. Mon cœur aurait été bien ému, si je vous avais entendu prononcer ces paroles : « Ce n'est pas au milieu d'eux que « Henri IV aurait dit à Sulli : Mon ami, ils me tue- « ront. »

Lorsque je lus le discours que vous prononçâtes à l'Académie, je dis : Voilà la pièce qui aurait le prix, si l'auteur ne l'avait pas donné. Vous avez signalé à-la-fois, monsieur, votre patriotisme, votre générosité, et votre éloquence. Un beau siècle se prépare; vous en serez un des plus rares ornements; vous ferez servir vos grands talents à écraser le fanatisme, qui a toujours voulu qu'on le prît pour la religion; vous délivrerez la société des monstres qui l'ont si long-temps opprimée, en se

[1] * Charles-Marguerite-Jean-Baptiste Mercier Du Pati, né à La Rochelle en 1744, mort à Paris le 17 septembre 1788. Connu comme jurisconsulte, et sur-tout par ses *Lettres sur l'Italie*. (L. D. B.)

vantant de la conduire. Il viendra un temps où l'on ne dira plus : *Les deux puissances*, et ce sera vous, monsieur, plus qu'à aucun de vos confrères, à qui on en aura l'obligation. Cette mauvaise et funeste plaisanterie n'a jamais été connue dans l'église grecque ; pourquoi faut-il qu'elle subsiste dans le peu qui reste de l'église latine, au mépris de toutes les lois ?

Un évêque russe a été déposé depuis peu par ses confrères, et mis en pénitence dans un monastère, pour avoir prononcé ces mots : *Les deux puissances;* c'est ce que je tiens de la main de l'impératrice elle-même. Plût à Dieu que la France manquât absolument de lois ! on en ferait de bonnes. Lorsqu'on bâtit une ville nouvelle, les rues sont au cordeau : tout ce qu'on peut faire dans les villes anciennes, c'est d'aligner petit à petit. On peut dire parmi nous, en fait de lois :

« Hodièque manent vestigia ruris. »
HOR., lib. II, ep. I, v. 160.

Henri IV fut assez heureux pour regagner son royaume par sa valeur, par sa clémence, et par la messe ; mais il ne le fut pas assez pour le réformer. Il est triste que ce héros ait reçu le fouet à Rome, comme on le dit, sur les fesses de deux prêtres français. Nous sommes au temps où l'on fouette les papes ; mais, en les fessant, on leur paie encore

des annates. On leur prend Bénévent et Avignon, mais on les laisse nommer, dans nos provinces, des juges en dernier ressort, dans les causes ecclésiastiques. Nous sommes pétris de contradictions.

Travaillez, monsieur, à nous débarbariser tout-à-fait; c'est une œuvre digne de vous et de ceux qui vous ressemblent. Je vais finir ma carrière; je vois, avec consolation, que vous en commencez une bien brillante.

Je vous remercie de la médaille dont vous daignez me favoriser; j'espère qu'un jour on en frappera une pour vous. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE ACXCVII.

A M ***[1].

Dans la chambre du malade, à sept heures du matin, 27 mars.

Monsieur, mon père ne vous écrit pas parcequ'il est à son dixième accès de fièvre. Il vous prie de faire passer ce paquet à M. La Combe.

Voici une Épître à M. de Saint-Lambert qui est correcte. Vous êtes prié de corriger ce vers dans celle *A l'auteur du nouveau livre des Trois imposteurs*, que j'eus l'honneur de vous adresser le 14:

Ils pourront pardonner au pincé La Blétrie;

[1] * Cette lettre et deux autres que nous donnons sous les n^os^ $\overline{\text{A}}$CCLXXIII et $\overline{\text{A}}$CCXCII, paraissent avoir été écrites sous la dictée de Voltaire par

mettez :

Ils pourront pardonner à ce dur La Blétrie [1].

P. S. Dans ma chambre.

Voici encore un huitain [2] qui n'est pas nouveau ; je l'ajoute en cachette :

Un pédant dont je tais le nom, etc.

Quand vous saurez le secret dont je vous ai dit un mot, vous ferez l'application de cet autre huitain [3] à Arzame ; il est nouveau :

O toi dont les attraits embellissent la scène,
Toi que l'Amour jaloux dispute à Melpomène,
Séduisante Dubois, réponds à nos desirs.
C'est assez sommeiller dans le sein des plaisirs.
Ose enfin te placer au rang de tes modèles ;
La Gloire te sourit et te promet des ailes.
Ose, et prenant ton vol vers l'immortalité,
Fixe par le talent l'éclair de la beauté.

Mon père vous embrasse tendrement ; on ne le croit pas en danger, sa fièvre diminuant chaque jour.

Dupuits, qu'il appelait son gendre. C'est ce qui explique l'expression de *mon père*. (L. D. B.)

[1] * Cette correction n'a pas eu lieu. (L. D. B.)

[2] * Nous ne répétons pas ce huitain qu'on a lu dans la lettre à Saurin, 1er juillet 1768. (L. D. B.)

[3] * Ce huitain est inédit. Mademoiselle Dubois est désignée sous le nom d'Arzame, parcequ'elle devait jouer le rôle de ce personnage dans la tragédie des *Guèbres*. (L. D. B.)

On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 fr.; en cuivre, 6 fr. 12 sous, chaque médaille.

LETTRE ĀCXCVIII.

A M. COLLINI.

A Fernei, 29 mars.

Je vous adresse, mon cher ami, un Palatin [1] qui est venu graver ma vieille et triste figure, dédiée à S. A. E. Je crois que c'est un des meilleurs artistes que monseigneur ait dans ses états. Savez-vous bien que je vous écris à mon dixième accès de fièvre? Je suis tout étonné d'être en vie; mais, tant que j'y serai, soyez sûr que vous aurez en moi un bien véritable ami.

Nous avons ici un printemps qui ressemble au plus cruel hiver. Je crois que le climat de Florence vaut mieux que celui des Alpes et du Rhin. Les archiducs et les cadets de la maison de Bourbon régnent sur des climats chauds, ils sont bien heureux. Je n'ai jamais eu le courage d'exécuter ce que j'avais toujours projeté, de me retirer dans un coin de l'Italie; je n'ai jamais vécu que dans

[1] * Georges-Christophe Waechter, graveur de l'électeur palatin. Il dessina la tête de Voltaire pour sa médaille en bronze, dont il fut frappé quelques exemplaires en argent. (L. D. B.)

des climats qui n'étaient pas faits pour moi. Je vous félicite d'avoir une santé qui vous fait prendre les bords du Rhin pour ceux de l'Arno.

Adieu, mon cher ami; je vous embrasse bien tendrement.

LETTRE ĀCXCIX.

A M. DUPONT,

AVOCAT.

A Fernei, 30 mars.

Mon cher ami, il est très convenable que j'aie entre les mains le contrat du baron banquier Dietrich, et je vous prie instamment de me le faire avoir. Il n'importe pas dans quel temps vous rédigiez mon contrat; cela sera aussi bon à la fin de juin qu'au commencement. Je fournis 96,000 liv. à M. le duc de Wurtemberg. Il est déja payé de 70,000 liv. par ses deux billets que je lui rends. J'ai donné 7,000 liv. que Roset me devait à la fin de mars; 15,000 liv. que le sieur Moiner, receveur des forges de Montbéliard, me devra à la fin du mois de juin; et 4,000 liv. sur les 7,000 liv. que Roset me devra à la fin du même mois de juin. Cela fait juste les 96,000 liv., avec lesquelles M. Jean Maire peut rembourser le baron banquier Dietrich.

Voilà donc une affaire réglée, et on aura trente

jours pour faire venir les papiers du baron, et pour faire le contrat dans la forme la plus honnête et la plus valable. Il n'y a point d'affaire plus nette et plus aisée. Je sais bien que je serais très embarrassé si les paiements dont les receveurs de Montbéliard et de Richwir sont chargés n'étaient pas exacts; car je dois moi être très exact à fournir à ma famille une pension de plus de 30,000 liv. Je bâtis des fermes qui coûtent considérablement, et je n'aurais aucune ressource sur la fin de ma vie, si les gens de M. le duc de Wurtemberg me manquaient.

En un mot, mon cher ami, je m'en remets entièrement à vous. Ayez la bonté de vous arranger avec Jean Maire, qui a toujours besoin d'être un peu excité.

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

VOLTAIRE.

LETTRE ĀCC.

A M. PANCKOUCKE.

A Fernei, mars.

En vous remerciant, monsieur, de votre lettre et de votre beau présent* qui ornerait le cabinet d'un curieux. Vous vous êtes chargé d'un livre qui

* Les OEuvres de Buffon.

ne se débitera pas si bien*. Je vous en ai averti dans un petit prologue de *la Guerre de Genève*, qui n'est pas encore parvenu jusqu'à vous. Les goûts changent aisément en France. On peut aimer Henri IV sans aimer *la Henriade*. On peut vendre des ornements à la grecque, sans débiter *Mérope* et *Oreste*, toutes grecques que sont ces tragédies.

> Et Gombaud tant loué garde encor la boutique.
>
> BOILEAU, *Art poét.*, ch. IV, v. 48.

Si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de modérer un peu l'ancien prix établi à Genève, mais de ne point jeter à la tête une édition qu'alors on jette à ses pieds. Il faut que les chalands demandent, et non pas qu'on leur offre. Les filles qui viennent se présenter sont mal payées; celles qui sont difficiles font fortune; c'est l'*a b c* de la profession: imitez les filles; soyez modeste pour être riche. *Interim* je vous embrasse, et suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

* L'édition in-4° des Œuvres de l'auteur, que M. Panckoucke venait d'acquérir de MM. Cramer de Genève.

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME
DE LA CORRESPONDANCE.

a39003 002351145b

CE PQ 2070
1824 V088
COO VOLTAIRE, FR OEUVRES COMP
ACC# 1218401

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 07 11 06 15 8